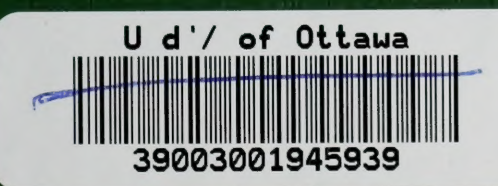


2-13-70

DU BUISSON-AUBENAY

ITINÉRAIRE DE NORMANDIE

DU BUISSON-AUBENAY

ITINÉRAIRE DE NORMANDIE

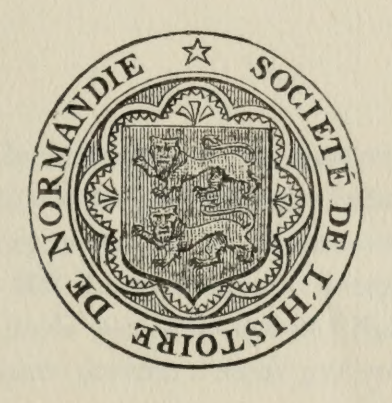
PUBLIÉ D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

PAR

Le Chanoine PORÉE

Avec la collaboration de MM. LOUIS RÉGNIER et JOSEPH DEPOIN



ROUEN
A. LESTRINGANT
Libraire de la Société de l'Histoire de Normandie,
11, RUE JEANNE-DARC, 11

PARIS
A. PICARD
Libraire de la Société de l'Ecole des Chartes,
82, RUE BONAPARTE, 82

1911

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

ART. 16. — Aucun volume ou fascicule ne peut être livré à l'impression qu'en vertu d'une délibération du Conseil, prise au vu de la déclaration du Commissaire délégué, et, lorsqu'il y aura lieu, de l'avis du Comité intéressé, portant que le travail *est digne d'être publié*. Cette déclaration est imprimée au verso de la feuille du titre du premier volume de chaque ouvrage.

Le Conseil, vu la déclaration de M. Gustave-A. Prevost, *Commissaire délégué, portant que l'*Itinéraire de Normandie, par Du Buisson-Aubenay, *publié par* M. le chanoine Porée, *avec la collaboration de* MM. Louis Régnier et Joseph Depoin, *lui a paru digne d'être publié par la* Société de l'Histoire de Normandie, *après en avoir délibéré, a décidé que cet ouvrage sera livré à l'impression.*

Fait à Rouen, le 7 mars 1911.

Le Secrétaire de la Société,

CH. DE BEAUREPAIRE.

PRÉFACE

Si l'on veut savoir quelles furent les origines familiales (1), les étapes de la carrière mouvementée, les œuvres historiques et archéologiques de Du Buisson-Aubenay, il conviendra toujours de se reporter à la notice si complète que M. Gustave Saige a mise en tête de son édition du *Journal des Guerres civiles*. Aussi bien est-ce d'après cette étude que nous donnerons une esquisse de la vie de cet infatigable voyageur, de ce fécond polygraphe longtemps oublié, mais qui semble revenir en faveur auprès des érudits et des curieux (2).

François-Nicolas Baudot, sieur du Buisson et d'Ambenay (3), est né probablement à Ambenay, vers 1590. Son père était Cyprien Baudot, écuyer, conseiller du roi, lieutenant du vicomte de Conches et Breteuil, et sa mère, Marie Le Forestier, fille d'Etienne Le Forestier, écuyer, sieur de Sap-

(1) Sur la famille Baudot, on peut consulter la *Notice historique sur la commune d'Ambenay*, par l'abbé Lebeurier, p. 416, 420 et suiv. de l'édition collective publiée à Evreux, en 1900, in-8°; et G. Saige, *Journal des Guerres civiles, de Dubuisson-Aubenay, 1648-1652*, Paris, 1883, 2 vol. in-8°, *Notice sur François-Nicolas Baudot, sieur du Buisson et d'Ambenay*, t. I, p. x à xix. — Ambenay, canton de Rugles (Eure).

(2) L'un des premiers après M. Saige, M. A. Join-Lambert, s'est occupé de Du Buisson et lui a consacré une étude intitulée : *Du Buisson-Aubenay (1590-1652)*. Bernay, 1887, in-18. Voir encore : Chanoine Porée, *Un Itinéraire de Normandie au XVIIe siècle*, discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Normandie, à Rouen, le 10 juillet 1902.

(3) Du Buisson adopta constamment la forme Aubenay, au lieu d'Ambenay, qui est le nom de la terre dont il était seigneur. Sur la raison étymologique de ce changement, voir l'*Itinéraire de Normandie*, p. 125.

tel, verdier, châtelain de Breteuil, et de Guillemine Le Bailleur.

On trouve dès le XIIIe siècle un Baudot cité comme usager à la haie de Lyre et à celle d'Ambenay (1). Ce nom était très répandu, à la fin du XVIe siècle, à Rugles et dans les paroisses environnantes.

Un certain Pierre Baudot, exilé par Charles le Téméraire, serait venu de Bourgogne en Normandie et aurait fait souche. On peut suivre, dans la notice de l'abbé Lebeurier, et l'étude de M. Saige, cette filiation à laquelle se rattachait notre François-Nicolas. Nous dirons seulement que celui-ci partagea, le 18 septembre 1632, les biens paternels avec son plus jeune frère, Cyprien, et qu'il se réserva pour sa part les terres d'Ambenay et du Buisson-Morel, paroisse de Neaufles; le cadet prit le titre de sieur de Labour.

On ne sait rien des jeunes années de François-Nicolas, et il n'a laissé aucune indication sur les conditions dans lesquelles se fit son éducation, non plus que sur les circonstances qui l'amenèrent à quitter sa patrie.

« Dans tous les cas, dit M. Saige, il fit de fortes études; la facilité avec laquelle il se sert de la langue latine au point d'écrire ses notes habituellement en latin, dans une langue correcte, la profonde connaissance des auteurs classiques que démontrent ses recherches d'épigraphie, d'archéologie et de géographie de l'antiquité, l'art avec lequel il choisissait et rédigeait les devises et les inscriptions, tout témoigne d'études premières suivies avec soin (2) ».

Du Buisson commença à voyager de très bonne heure. Les lettres de privilège qu'il sollicita en 1650 (3) pour la publica-

(1) *Cartulaire de Philippe-Auguste* (Arch. nat., JJ 7-8).

(2) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XVI.

(3) M. Saige a donné le texte de ce curieux privilège, *Notice, etc.*, p. V.

tion de ses œuvres, — qui ne furent pas imprimées, — disent « que durant vingt à trente années il a voyagé par les plus belles parties de l'Europe ». Comme il paraît avoir cessé ces grands voyages vers 1642, cela en fait remonter le commencement en 1612 ou 1615. Ses notes, d'ailleurs, semblent indiquer qu'il fit en 1623 un assez long séjour dans les Pays-Bas espagnols; et, chose curieuse, sa méthode pour classer les renseignements est déjà identique à celle que l'on retrouve employée dans les autres Itinéraires. On peut supposer qu'il servait alors de secrétaire à quelque grand seigneur ou diplomate, situation qu'il a, du reste, occupée presque toute sa vie (1).

Un certificat, délivré le 10 décembre 1632 par Jean d'Estampes-Valençay, constate que le « sieur Du Buisson a servi à l'armée de Piémont pour le secours de Casal, au printemps de 1629 (2), et ensuite a été employé au traité de paix et aux négociations relatives aux fortifications de Pignerol (3) ».

Du Buisson demeura longtemps, plus de dix ans, attaché à d'Estampes-Valençay. Il l'accompagne, en 1629 et 1630, à la diète de Ratisbonne, qui suivit les négociations de la paix de Mantoue, et par ses notes de l'*Itinerarium Germaniae superioris,* il montre qu'il a parcouru à ce moment la plus grande partie de l'Allemagne ; qu'il visita la Saxe, la Bavière, la Franconie; qu'il se rendit à Presbourg, en Hongrie, à Prague et à Vienne. Ce n'était pas seulement en touriste que le gentilhomme attaché à M. d'Estampes-Valençay parcourait ainsi l'Allemagne ; il se pourrait très bien « qu'il eût été dépêché confidentiellement pour pressentir les dispositions des

(1) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XX et XXI.

(2) Pendant cette campagne, Du Buisson servit sous les maréchaux de Schomberg et de Thoiras.

(3) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXII.

princes allemands convoqués à la diète et les entraîner dans les intérêts français (1) ».

Il était à Rome au mois de juillet 1631, toujours à la suite d'Estampes-Valençay. Il l'accompagne encore aux Etats de Bretagne, à Nantes, en 1636. En 1637, il avait un emploi dans l'armée de la Valteline commandée par le duc de Rohan, dont Jean d'Estampes, en qualité d'ambassadeur près des Grisons et d'intendant d'armée, était chargé par Richelieu de surveiller les opérations. Du Buisson rentra en France à la fin de l'été 1637 (2).

Dans le courant de septembre de la même année, il se remettait en route avec d'Estampes-Valençay, nommé ambassadeur dans les Provinces-Unies. Il revient momentanément à Paris et repart pour la Hollande, le 12 décembre, en compagnie du comte d'Estrades (3).

L'année 1638 semble marquer l'époque où Du Buisson commence à se séparer de M. d'Estampes-Valençay. Chargé seul, peut-être, de quelque mission, il continue à voyager pendant deux ans dans l'Allemagne du Nord, et probablement en Pologne. Enfin, en 1640, il sert comme volontaire dans la compagnie du marquis de Bournonville et assiste au siège et à la prise d'Arras (4).

Du Buisson avait alors environ cinquante ans. Il renonce à la vie active et aux lointains voyages, vient se fixer à Paris ou voyage dans l'intérieur de la France. Jusque-là il n'avait

(1) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXIII.

(2) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXV et XXVI.

(3) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXVII et XXVIII. Parti de Paris le 12 décembre, il dut attendre à Rouen près d'un mois le moment de l'embarquement. C'est pourquoi nous voyons Du Buisson notant sa présence à Rouen dans les premiers jours de janvier 1638. (*Itinéraire de Normandie*, p. 91).

(4) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXX.

pas de résidence à lui appartenante ; ses amis le recevaient et l'hébergeaient au retour de ses voyages. Le plus ancien de ceux qui furent ainsi ses hôtes, Jacques Le Breton, était un bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jacques, au coin de la rue Froid-Mantel. Dès avant 1637, Du Buisson avait chez lui le plus important dépôt de ses manuscrits, de ses médailles et des collections de toute sorte qu'il recueillait (1). En 1637, Du Buisson habitait rue des Rosiers, chez M. d'Estampes-Valençay. En 1641, il avait quitté la rue des Rosiers, et logeait rue des Poulies, à la *Fleur de lys rouge* (2). A partir de 1642, on le voit installé à l'hôtel qu'occupait M. du Plessis-Guénégaud avec sa mère, rue des Francs-Bourgeois; c'était le nouveau patron auquel il s'était attaché.

Depuis cette époque, Du Buisson, dont la santé commence à fléchir, s'occupe à mettre en ordre et à rédiger les nombreuses notes qu'il avait recueillies au cours de ses voyages. Il était depuis longtemps en relation avec les savants qui fréquentaient la maison de Guénégaud, notamment avec Henri de Valois, les Godefroy, Ménage, du Bouchet (3), du Puy, Perrot d'Ablancourt et autres (4).

Dès 1645 il obtient l'office de gentilhomme ordinaire de la chambre, et, en 1646, celui d'historiographe du roi. L'année suivante, il accompagne la reine régente, le roi et Mazarin

(1) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXVI. Jacques Le Breton fut l'ami le plus dévoué de Du Buisson; pendant de longues années il s'occupa de ses affaires; aussi Du Buisson le fit-il son exécuteur testamentaire, en léguant toutes ses notes et tous ses papiers à son second fils Jacques Le Breton. (*Id.*, p. XXVII et L.)

(2) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXX. Voir aussi *Itinéraire de Normandie*, p. 115.

(3) Du Bouchet écrivit à Du Buisson au sujet du *Pagus Madriacensis*. Voir cette lettre dans *Monuments historiques. Normandie.* — Bibl. Maz., ms. 4375, fol. 10.

(4) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXXI.

dans leur voyage en Picardie et en Haute-Normandie. Il ne manque pas de noter ses observations dans son *Itinerarium franco-picardo-normannicum* dont nous publions la partie normande. Enfin, en 1649, il est nommé maître d'hôtel ordinaire du roi, et en 1650, intendant des devises, emblèmes et inscriptions pour les jardins, galeries et bâtiments royaux de France (1).

Il se mit alors à écrire son important *Journal des Guerres civiles* qu'il conduisit du 1er janvier 1648 au 28 septembre 1652. M. Saige a fait ressortir la valeur historique de ces mémoires et la sûreté des sources où Du Buisson puisait ses informations (2).

Le 10 avril 1652, Du Buisson avait quitté l'hôtel de Guénégaud de la rue des Francs-Bourgeois pour venir s'installer dans l'appartement que Du Plessis lui avait réservé à l'hôtel de Nevers, acquis en 1648 de la succession des Gonzague (3). Du Buisson-Aubenay, dont l'état de santé s'était aggravé depuis plusieurs mois, toujours plongé dans ses notes et ses écritures, mourut le 1er octobre 1652, après avoir reçu les sacrements par le ministère du curé de Saint-André-des-Arcs (4).

Du Buisson fut un inlassable travailleur ; toute sa vie il recueillit des notes sur les matières les plus diverses : chronologie, géographie, mathématiques, fortifications, paléographie, épigraphie antique et moderne, négociations diplomatiques, etc.

(1) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXXV et XXXVI.

(2) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XXXVII et suiv.

(3) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XLI. Une lettre de D. Claude Chantelou, datée de Saint-Germain-des-Prés, le 12 février 1652, porte la suscription suivante : « Monsieur Du Buisson, demeurant en la maison de Monsr de Guynegaud, secrétaire d'Estat, en la ruë des francs bourgeois, à Paris ». (*Monuments historiques, Normandie.* Bibl. Maz., 4375, p. 86 4°).

(4) G. Saige, *Notice, etc.*, p. XLV.

Ses manuscrits, malgré des disparitions, remplissent encore aujourd'hui cinquante volumes ou portefeuilles. Ils avaient été légués par ses héritiers au séminaire de Saint-Sulpice, d'où ils sont venus à la Bibliothèque Mazarine, à l'époque de la Révolution (1).

« Du Buisson-Aubenay fut un des hommes les plus instruits de son temps et les plus capables d'écrire couramment le latin. Pour se faire une idée de la variété de ses connaissances en politique, en géographie, en histoire et même en mathématiques, il faut parcourir avec M. Saige la liste de ses manuscrits qui nous ont été conservés. Nous avons vu qu'il était en relations avec beaucoup d'érudits. Il devait avoir aussi des correspondants dans diverses provinces, car il recevait d'Arles des copies d'inscriptions antiques et, d'autre part, il semble que certains cahiers joints à l'*Itinéraire de Bretagne* proviennent de communications amicales. L'amour des documents et l'esprit critique le caractérisent tout spécialement. Coucher par écrit ce qu'il voit et ce qu'il entend sur sa route fut pour lui une sorte de besoin impérieux qui dégénéra même en une véritable manie. Le journal détaillé qu'il tint de sa dernière maladie ne s'explique pas autrement. Si beaucoup de ses manuscrits ont disparu, ce qui nous en reste témoigne d'un goût éclairé pour l'histoire. Méprisant les opinions toutes faites et les traditions douteuses, il ne s'attache qu'aux sources et aux monuments originaux. De là ses recueils de chartes royales, d'extraits de cartulaires ou d'archives, enfin de généalogies; partout se montre sa recherche intelligente de la vérité en histoire comme en archéologie; ce qui ne l'empêche pas de nous mettre au courant des missions diplomatiques qu'il a remplies, des évènements auxquels

(1) M. Saige a donné la liste des mss. de Du Buisson, *Notice*, *etc.*, p. LIII à LVI.

il a été mêlé. Son goût pour la géographie ne fut pas moins vif. Outre quelques notes générales sur la France, il a eu soin de nous laisser de ses nombreux voyages des Itinéraires dans lesquels la description des fleuves, des montagnes, de l'aspect du pays alterne avec l'étude des monuments anciens (1) ».

Les relations de voyages ou Itinéraires tiennent, en effet, une place importante dans l'œuvre de Du Buisson-Aubenay (2).

Dans *les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*, M. Albert Babeau n'avait rien dit de Du Buisson ; mais, en 1886, il publia le *Voyage d'un archéologue en Champagne en 1646* (3) ; c'est, avec une introduction et des notes, l'extrait d'un voyage fait par Du Buisson en Brie, Champagne, Gâtinais, Auxerrois, Hurepoix, Senonais, Beauce, Orléanais, Blaisois, Touraine et Anjou.

La Société des Bibliophiles bretons et de l'Histoire de la Bretagne a donné en 1898 et 1902, de l'*Itinéraire de Bretagne en 1636*, une luxueuse édition in-4°. La préface, les notes et éclaircissements ajoutés par MM. Léon Maître et

(1) Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bretagne en* 1636, publié par Léon Maître et Paul de Berthou. Nantes, 1898-1902, 2 vol. in-4°. Préface, p. xv.

(2) La Bibliothèque Mazarine renferme entre autres les mss. suivants : 4404, *Voyages en France.* (Notes sur Paris et le diocèse.) — 4405, *Voyages en France* (Brie, Champagne, Gâtinais, etc.) — 4,406, *Itinéraire de Normandie. — Itinerarium franco-picardo-normannicum.* — 4407, *Itinerarium Belgicum*, 1623, 1626 à 1628. — *Itinerarium Batavicum*, 1637, 1638. — *Itinerarium Zelandicum*, 1638. — *Itinerarium Anglicum*, 1637. — 4408, *Itinerarium Germaniae superioris*, 1637. — L'*Itinéraire de Bretagne* est entré depuis peu à la Bibliothèque nationale où il porte le n° 4375 des Nouvelles acquisitions françaises. Nous ignorons par quelles circonstances il a été séparé de ceux qui ont passé à la Bibliothèque Mazarine.

(3) Troyes, 1886, in-8°.

Paul de Berthou, archivistes, en rehaussent singulièrement la valeur.

M. Roger Rodière a extrait de l'*Itinerarium franco-picardo-normannicum* le *Voyage de Du Buisson à Abbeville en 1647* (1).

Nous donnons à notre tour l'*Itinéraire de Normandie* (2), qui se rapporte principalement aux diocèses de Rouen et d'Evreux. Ce n'est pas, comme l'*Itinéraire de Bretagne*, le récit d'un voyage méthodiquement poursuivi, mais bien un ensemble de notes recueillies à différentes époques, au cours de voyages successifs (3), et auxquelles s'ajoutent des documents adressés à Du Buisson par d'obligeants correspondants, au nombre desquels il faut surtout citer D. Libert, procureur des religieuses de Fontaine-Guerard, qui lui a fourni les renseignements les plus curieux sur les sépultures des abbesses de ce monastère.

Du Buisson se montre, du reste, particulièrement documenté sur Fontaine-Guerard. Durant les séjours qu'il faisait chez son ami le président Maignart de Bernières, à Maisons près de Pont-Saint-Pierre, il avait toute facilité pour consulter à loisir le chartrier des religieuses et analyser les chartes, dont un bon nombre sont aujourd'hui aux Archives de l'Eure.

(1) Abbeville, 1909, in-8°.

(2) Dans son *Itinerarium franco-picardo, etc.*, p. 224, Du Buisson l'appelle aussi *Itinéraire normanique*.

(3) La date la plus ancienne que nous rencontrons dans l'*Itinéraire de Normandie* est le mois de janvier 1638; Du Buisson est à Rouen le 1er janvier, et il assiste à la messe dans la chapelle des Jésuites; le 2 janvier, il examine le pont de bateaux et voit la Seine prise par la gelée (p. 95). Différentes notes portent la date de 1640 (p. 61, 111 (note 2), 153. 158, 162, 168, 183). Le 6 octobre 1642, il était chez le président de Maignart, à Maisons-lès-Pont-Saint-Pierre, et le 13 ensuivant, chez M. Happedé, procureur au Parlement de Rouen. Comme on le voit, la plus grande partie de ses notes est sans dates.

Notre voyageur décrit avec soin, en reproduisant les inscriptions, les monuments funéraires ou les pierres tombales des églises de Pontoise (1), des abbayes de Maubuisson (2), d'Eu (3), de Jumièges (4), du Valasse (5), de Saint-Georges-de-Boscherville. Dans cette dernière église, il remarque une statue de la Vierge « dont la robe est faite d'une casaque d'armes d'un seigneur de Tancarville et qui est de velours rouge, portant sur le milieu ou derrière un escusson d'argent à l'orle ou plutost bordure de sextes feuilles ou estoilles à 6 rais d'or qui sont semées sur tout le reste de la casaque, aussy bien par devant que par derrière » (6).

Au Bec-Hellouin, il prend la description des statues funéraires et des pierres tombales qui se trouvaient dans le chapitre et dans l'église (7).

A Saint-Wandrille, il ne manque pas de remarquer les tombeaux d'abbés en carreaux de terre vernissée (8). Un correspondant inconnu lui envoie une intéressante description des sépultures du prieuré de Notre-Dame de Beaulieu-lès-Préaux (9).

Les églises de Rouen lui fournissent, cela va sans dire, ample matière à observation ; la cathédrale et ses tombeaux (10) ; Saint-Ouen et son palais abbatial (11) ; les

(1) *Itinéraire de Normandie*, p. 24, 77.
(2) *Id.*, p. 28 à 31.
(3) *Id.*, p. 10.
(4) *Id.*, p. 131.
(5) *Id.*, p. 156.
(6) *Id.*, p. 164.
(7) *Id.*, p. 141.
(8) *Id.*, p. 152.
(9) *Id.*, p. 134.
(10) *Id.*, p. 48, 93.
(11) *Id.*, p. 98.

Carmes, avec les Palinods qui y tenaient leurs séances (1); Saint-Amand; l'église des Jésuites, dont le portail n'était pas encore achevé le 1er janvier 1638 (2). Le pont de bateaux lui semble si prodigieux qu'il le décrit longuement (3).

A plusieurs reprises il parle de Pontoise (4), de Dieppe (5), d'Ecouis (6), de leurs églises, de leurs chapelles et de leurs nombreux monuments funéraires, disparus pour la plupart. Grâce à Du Buisson, nous connaissons le curieux manoir de Raffetot avec ses vitres toutes constellées de blasons (7).

Il s'intéresse aussi parfois à des particularités quelque peu bizarres, comme cette statue de saint Lézin qu'il voit dans l'église de Saint-Julien de Quevilly, « qui a des cheveux de soye jaune » (8); la curieuse statue de sainte Wilgeforte de l'église de Doudeville (9); les crucifix à quatre clous qui sont assez nombreux dans les églises de Rouen (10).

Du Buisson note avec force détails ses observations sur les rivières du pays de Caux, et celles de Risle, d'Eure et d'Iton. Il discute l'emplacement d'Yggade qu'il est le premier peut-être à placer à Elbeuf, et non à Pont-de-l'Arche (11); il réunit toute une compilation d'anciens textes latins relatifs au *Pagus Madriacensis* (12).

(1) *Itinéraire de Normandie*, p. 83.
(2) *Id.*, p. 91.
(3) *Id.*, p. 94.
(4) *Id.*, p. 4, 20, 77.
(5) *Id.*, p. 17. Il y revient dans l'*Itinéraire franco-picardo-normanicum*, p. 208 et 221.
(6) *Id.*, p. 35 et 39.
(7) *Itinerarium franco-picardo-normannicum*, p. 218.
(8) *Itinéraire de Normandie*, p. 97.
(9) *Itinerarium franco, etc.*, p. 214.
(10) *Itinéraire de Normandie*, p. 97.
(11) *Id.*, p. 47 et 109.
(12) *Id.*, p. 70 et suiv.

C'est avec amour, on peut le dire, qu'il parle de son pays d'Ambenay, de la Risle (1), des villes et villages qu'elle arrose, de la grande abbaye de Lyre qu'il visita souvent (2).

S'il ne dit rien de la cathédrale d'Evreux, ce qui peut surprendre, il s'étend longuement sur l'église Saint-Louis des Jacobins, aujourd'hui détruite, et fait l'énumération des tombeaux et des vitraux armoriés qu'elle renferme (3).

A rappeler encore ses réflexions sur le flottage du bois sur la rivière d'Andelle, la culture du tabac à Léry (4).

L'*Itinéraire de Normandie* se termine par un questionnaire sur les voies antiques, les monuments de l'époque romaine et du moyen âge d'une partie de la Basse-Normandie, c'est-à-dire de Caen à Lisieux, que Du Buisson ne paraît pas avoir visitée (5). Ce questionnaire était adressé à Jacques Le Paulmier, sieur de Grentemesnil, un fervent de la géographie, qui contribua à l'organisation de l'Académie de Caen fondée par son ami Moisant de Brieux.

Nous avons cru devoir emprunter à l'*Itinerarium franco-picardo-normannicum* ce qui se rapporte à Eu, Dieppe, Neufchâtel, Gournay, Gisors, Chars et Marines, c'est-à-dire le dernier tiers du manuscrit, Du Buisson accompagnait la Cour dans le voyage qu'elle fit, en 1647, dans une partie de la Picardie et de la Haute-Normandie ; nous avons pu ainsi combler une lacune de l'Itinéraire normand.

(1) Dans son *Itinéraire de Bretagne*, Du Buisson parle de la rivière de Seiche, « à divers bras reprenant soudain à un seul, large comme Rille au grand pont de Rugles. » I, 8. Il fait d'autres fois encore allusion à la Risle, II, 162, 174, 175 et 194.

(2) *Itinéraire de Normandie*, p. 88, 127 et 129.

(3) *Id.*, p. 116.

(4) *Id.*, p. 54 et 100.

(5) Dans l'*Itinéraire de Bretagne*, Du Buisson consacre quelques pages au Mont-Saint-Michel (I, 31), à Alençon et à Séez (II, 196-201), qu'il visita, soit à l'aller, soit au retour de son voyage de Nantes.

L'*Itinéraire de Normandie* forme la majeure partie du manuscrit 1406 (ancien 2694 B) de la Bibliothèque Mazarine. C'est un petit in-4°, relié en parchemin, portant au dos sur une pièce rapportée :

DU BUISSON

VOYAGES EN

FRANCE

3

PICARDIE NORMANDIE

En tête du volume on lit :

« Description de plusieurs villes de France, maisons, lieux de remarque principalement de Picardie.

« Item, un Itinéraire de Normandie, cum Itinerario franco-picardo-normannico, où il est fait mention des villes, places, chemins, maisons, familles, églises, monastères, tombeaux, épitaphes, etc., par Monsieur du Buisson Aubenay, qui demeuroit chez Monsieur du Plessis de Guenegaud, secrétaire d'Estat.

« Relié sur la fin de l'année 1648. »

Des tables suivent le titre qui précède. La première partie du manuscrit, dont les feuillets sont numérotés de 1 à 50, comprend quelques courtes notes historiques sur Chauny, le Cambrésis, Tournai, Mouzon, Beaumont en Argonne, Vesly-sur-Aisne, Blois, Mortagne, Alençon, le comté de Vertus, Paris, Coucy, le Valois, le château de Beauté ; puis des notes topographiques, archéologiques et historiques sur Beauvais, Abbeville, Boulogne-sur-Mer, Montreuil-sur-Mer, Amiens, Corbie, Reims, Soissons, Senlis, Vervins, Roye, la Fère, Saint-Quentin et les alentours ; les environs de Noyon et de

Compiègne ; Laon, Noyon, Ham, Compiègne, et enfin une note historique sur Saint-Bertrand de Comminges.

Commence ensuite l'*Itinéraire de Normandie*, qui comprend 101 feuillets ; l'*Itinerarium franco-picardo normannicum*, voyage exécuté du 11 mai au 8 août 1647, est paginé de 1 à 46.

Dans le manuscrit de l'*Itinéraire de Normandie*, on distingue plusieurs écritures, ce qui s'explique par la nature des notes adressées à Du Buisson par divers correspondants. Toutefois, la rédaction de la plus grande partie des notices est d'une même écriture, très drue, compacte, souvent chargée de ratures et d'additions, mais non exempte de fautes, parfois grossières. Est-ce là l'écriture de Du Buisson-Aubenay ? Nous croyons pouvoir l'affirmer, après l'avoir comparée à celle des mss. 4375 et 4379 de la bibliothèque Mazarine, où Du Buisson a transcrit de nombreux documents historiques, notamment ses *Eburovicensia*, ou « Extraits de l'inventaire du trésor des chartes du roy en la Sainte Chapelle de Paris, vol. 3, quoté 4. fait par M. Godefroy ». Dans ces recueils, comme dans l'*Itinéraire de Normandie*, on rencontre les divers spécimens de l'écriture de Du Buisson, tantôt allongée et maigre, surtout dans les titres et les *manchettes*, tantôt drue et en lignes serrées avec de rapides abréviations, parfois aussi avec des négligences qui ne laisseraient pas de surprendre si l'on ne se souvenait qu'au XVIIe siècle on n'attachait pas à l'orthographe la même importance que de nos jours.

En publiant intégralement l'*Itinéraire de Normandie*, nous avons respecté l'orthographe de celui qui tenait la plume (1),

(1) « Son orthographe étrange, souvent calquée sur la forme latine du mot, montrant la recherche de l'étymologie poussée à l'excès, et toujours indécise et variable, nous a paru intéressante à conserver. » Léon Maître et Paul de Berthou, préface de l'*Itinéraire de Bretagne*, p. XIX.

et pour conserver la physionomie spéciale que présente le manuscrit, nous avons suivi l'ordre assez irrégulier des chapitres, nous bornant, quand cela était possible, à faire entrer dans le texte imprimé les notes marginales et les surcharges du manuscrit. Toutefois, un grand nombre de ces notes marginales se rencontreront au bas des pages ; on les reconnaîtra aisément aux guillemets dont elles sont encadrées.

M. Louis Régnier avait préparé, avec M. Joseph Depoin, la publication de la partie de l'*Itinéraire de Normandie* de Du Buisson-Aubenay qui comprend les folios 2, 3, 11-20, et les pages 39-46 de l'*Itinerarium franco-picardo-normannicum*, soit les articles *Via militaris circa Petromantalum*, Pontoise, Maubuisson, Flavacourt, Magny, Ecouis, Gournay, Gisors, Chars, Marines. Lorsque M. Régnier voulut bien m'offrir son concours et celui de M. Depoin, j'acceptai sa proposition avec empressement et reconnaissance ; nul mieux que ces deux érudits n'était qualifié pour parler de l'histoire et des monuments d'une région qu'ils connaissent si bien. Le lecteur appréciera la haute valeur des commentaires dont ils ont accompagné le texte de Du Buisson. Les notes qui leur appartiennent sont indiquées dans le cours du volume par les initiales R. et D. Les épitaphes des Brulart dans l'église de Marines, œuvre de Du Buisson-Aubenay, que l'on trouvera en appendice, ont été transcrites par M. Depoin et annotées par M. Régnier.

Nous ne saurions mieux terminer cette préface qu'en reproduisant, pour nous y associer pleinement, le vœu qu'exprimaient les savants éditeurs de l'*Itinéraire de Bretagne* : « Nous serions heureux, disaient-ils, que la lecture de cet Itinéraire engageât d'autres travailleurs, en quête de documents inédits, à porter leur attention sur les manuscrits de Du Buisson-Aubenay conservés à la Bibliothèque Mazarine,

dont plusieurs, surtout les Itinéraires et les Mémoires diplomatiques, contiennent de curieux renseignements sur bien des choses oubliées ou bien des monuments disparus (1) ».

L'*Itinéraire de Normandie* est publié ; espérons qu'un jour viendra où les Itinéraires de Belgique, de Hollande, d'Angleterre et d'Allemagne trouveront un éditeur.

(1) Préface, I, p. XXII.

ITINÉRAIRE DE NORMANDIE

[F° 1.] *Mesures des liquides à Roan.*

La plus petite mesure des liquides, bière, cidre, colinhou (1), vins, vinaigre, uyle, verjus, etc., est demiart, qui est plus grand que le posson (2) de Paris, et approchans du demi sextier.

2. demiars font un demion; 2. demions font une chopine; 3. demiarts ou demion et demi font demi pinte.

3. demions font une pinte.

2. chopines font un pot; 2. pots font le gallon.

2. pintes qui font 6. demions font un pot et demi.

La pinte est plus grande que celle de Paris, mais le pot est plus petit que la quarte de Paris, et n'a pas pareille analogie à sa pinte que la quarte de Paris à la sienne.

(1) « Colinhou est un vin qui se fait vers Coronne et la Bouille des vignes en treille, et ne vaut guère mieux que du verjus ». Conihout était un hameau de la presqu'île de Jumièges. — Sur le vin de Conihout, voir L. Delisle, *Etude sur la condition de la classe agricole*, 1851, p. 430; — Cochet, *Les anciens vignobles de la Normandie*, Rouen, 1866, p. 9.

(2) Posson ou poisson, mesure qui tient la moitié d'un demi-setier. (Richelet, *Dict. de la langue françoise ancienne et moderne*, Lyon, 1759, t. III, p. 195).

[F° 2.]

Via militaris circa Petromantallum, secans viam militarem inter Rotomagum et Lutetiam; iter a Caesaromago (1) *Lut[etiam]*.

Dominus de Vion, auditor Computorum, oriundus Mellanto (2), affirmavit mihi, 13. die junii 1651, esse in insula quadam Sequanae trajectum 20. passuum a Fortalitio Mellanti, quod est in altera majore insula versus urbem (urbs autem in dextra ripa Sequanae), capellam et prioratum S. Cosmae (3), ubi quotidie metalla, nu[m]nis et lapides antiquae Rom. effodiantur. Ad oppositum insulæ S[ti] Cosmae ripam, nempe sinistram Sequanae, 1. circiter leuca ab ostio Madriae fluvioli (4), esse locum, *les Mureaus* vulgo dictum, et in vineto certum spatium, vulgo *le Gros mur*, in quo similia antiq. Rom. effodi soleant (5). Eum antiquum locum existimatum olim

(1) *Caesaromagus*, Beauvais.

(2) Antoine Vion, seigneur d'Hérouval, né à Meulan le 15 septembre 1606, mort le 29 avril 1689, a, dans Moreri (*Dictionn.*, t. VI, 1732, p. 208, au mot *Vyon*), un article où il est rendu pleine justice à son mérite comme savant et à son désintéressement. Cet article ne fait, d'ailleurs, que reproduire celui paru, au lendemain de la mort de Vion d'Hérouval, dans le *Journal des Savants*, t. XVII, p. 348. Voir aussi L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. xlvj. — R.

(3) L'île Saint-Côme, appelée depuis le XVIII[e] siècle l'Ile-Belle. Le prieuré de Saint-Côme-et-Saint-Damien de Meulan faisait partie du diocèse de Chartres et dépendait de l'abbaye de Coulombs avant d'être réuni, en 1715, au Petit-Séminaire de Chartres. — R.

(4) La Mauldre, affluent de la rive gauche de la Seine. — R.

(5) L'appellation est encore en usage. On a découvert un dolmen à cet endroit en 1889. Des trouvailles nombreuses de l'époque gallo-romaine ont été faites dans le village des Mureaux. (Emile Réaux, *Histoire des trois villes des Mureaux*, p. 82 et suiv., dans *Histoire du comté de Meulan : Seigneuries*, 1884, in-12.) — R.

fuisse ultra Sequanam, et ad ripam ejus dexteram fuisse, antequam flumen alveum mutasset.

Porro ab hac ripa dextra extitisse viam quamdam militariam Romanam, altam, latam, herbidam, quae ducat Calvimontem (1) per vicum Liencourt (2), quem Dominus Blondellus (3) existimat esse *Petromantalum* (4) Antonini in Itinere *Caesaromago Lutetiam*. Viam autem hanc Dominus de Vion dicit ducere a Mellanto per Calvimontem versus Bellovacos, eamque peragrasse se multoties, cum Mellento iret in Herouval, vicum (5) et territorium ad se pertinens (6).

Petromantalum autem est *Petrumviaco* Tabulae Itinerariae.

Locus *les Mureaus*, sic dictus a muris antiqui operis qui ibi olim; et *Gros mur* erat densissimus, et 20. aut 30. pedes crassus, post 25. annos subrutus.

(1) Chaumont-en-Vexin (Oise).

(2) Liancourt-Saint-Pierre, canton de Chaumont-en-Vexin.

(3) Il s'agit probablement de François Blondel, seigneur des Croisettes et de Gallardon, professeur royal en mathématiques et en architecture, membre de l'Académie des sciences, qui fut gouverneur du comte de Brienne, fils du secrétaire d'Etat, et mourut en 1686. Voir Moreri, *Dictionn.*, t. II, 1732, p. 163. — R.

(4) L'emplacement exact de cette localité, située aux environs de Magny-en-Vexin, n'a pu jusqu'à présent être déterminé. — R.

(5) Hérouval, hameau de Montjavoult, canton de Chaumont-en-Vexin.

(6) Une note de Vion d'Hérouval (Bibl. nat., *Coll. du Vexin*, vol. 3 : *Recueil de M. d'Hérouval*, fol. 205) commente et complète ce passage : « Il y avoit autrefois, dit l'auteur, un chemin qui venoit droit de Vigny rendre au moulin du Metz, qui est au dessoubs de Gaillon ; du moulin du Metz, ce chemin traversoit au bout des estangs de Meulan, sur une chaussée (comme je croy), et tiroit tout au dessoubs des costes de Hardricourt, costoyant les estangs, et venoit joindre la rue des Belles Femmes (qui est un chemin encore

[F° 3.]

Vexins normand et françois (1).

Pontoyse.

Pontoyse est de l'élection de Gisors, par conséquent de la taille de Normandie, parce que c'est généralité de Roan. Elle est aussy du dioecèse et dépendance de l'archevesque de Roan qui y a son grand vicariat, pour lequel il est en procez avec les chanoines de S[t] Mellon de Pon-

pavé, ainsi appellé, qui va jusques au bord de l'eau, où est une croix qui donne sur ceste rue et sur le grand chemin de Meulan à Mante), au bout de laquelle estoit un pont de bois pour aller dans l'isle de Saint-Cosme. De l'autre costé de l'île, quasi vis-à-vis de ce pont, y avoit un autre pont de bois pour aller aux Mureaux, car la ville ou village [de ce nom] estoit anciennement vers le lieu appellé de présent la Motte, et de fait on y treuve encore quantité de médailles des anciens Romains et mesme quelques tombeaux. Du village des Mureaux, ce chemin se rendoit à la vielle voye qui estoit, comme je croy, le grand chemin de Rouen à Paris. » — Le vieux chemin de Vigny à Meulan existe encore, mais je ne m'explique pas pourquoi Vion le fait passer par le moulin du Metz, alors qu'aujourd'hui il descend dans la vallée de l'Aubette à l'usine à gaz de Meulan et qu'à cet endroit son antiquité n'est pas douteuse. Ce chemin se forme à Vigny de la réunion de deux autres : l'un venant de Chaumont et de Liancourt-Saint-Pierre par la Villetertre, Chars et le Perchay; l'autre détaché à Berville de la voie de Beauvais à Pontoise (dite au moyen âge *chemin de la reine Blanche*) et venant à Vigny par Haravilliers, Bréançon, Frémécourt et Us. — R.

(1) « Denyaldus, in *Vita S. Clari ad Eptam*, Vulcsain a Vulcano dictum annotat; utique in illa vicinia Montjavou, Verclive et Cerifontaine, quasi *Monte Jovis*, *Veneris Clivum* et *Cereris Fontana*. » — Dans sa *Descript. de la Haute-Normandie* (1740, t. II, p. 301), dom Toussaints du Plessis se moque des fantaisies étymologiques de Robert Denyau, curé de Gisors au temps même où Du Buisson visita cette ville (voir p. 238). — R.

toyse, qui ont imprimé un livre à leur avantage (1). Mais aprez tout cela, Pontoyse est du Parlement de Paris, et les habitans s'en tiennent françois, non point normans. Maisme 3. lieues par delà, Vigny est de l'élection de Mante, ressort du Présidial de Senlis, Parlement de Paris. — Voyez Magny en d'autres cayers.

Il y a au pont de pierre de Pontoyse dix arches que rondes et quarrées, que grandes et petites; aucunes d'elles remplies de moulins. La rivière estoit fort plate et basse au commencement de septembre 1638. Au bout des murailles de ce costé de la ville, à une mousquetade au dessous de la ville, entre en Oyse le bras gauche et plus petit de la rivierote de Vione, qui, à l'entrée du faux bourg Nostre Dame, se sépare de son bras droit, et, par une auge de bois, passe à travers du fossé, prez la porte de Rouen (2), fait aller des moulins dans la ville, passe derrière et au bout de l'hospital, et, par une ouverture de la muraille de la ville, entre en Oyse (3). L'autre bras droit et plus grand, passant à travers le susd. faux bourg,

(1) Allusion à l'*Histoire véritable de l'antiquité et prééminence du Vicariat de Pontoise* (par Hippolyte Féret, achevé d'imprimer le 16 décembre 1636), réponse à un ouvrage rédigé en faveur de l'archevêque de Rouen par Guy Bretonneau en 1636. (Léon Thomas *Bibliographie pontoisienne*, nos 425-426, dans *Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. V, p. 53.) — D.

(2) Ce dispositif mobile permettait, en cas de siège, de laisser le bras gauche de la Viosne se déverser dans le fossé jusqu'à ce que celui-ci fût complètement inondé. — D.

(3) Le point précis où se déversait primitivement cet affluent dans l'Oise et la dérivation qui lui fut imposée par les Jésuites, lorsqu'ils agrandirent leur résidence, sont nettement indiqués sur les plans qui accompagnent l'étude de H. Le Charpentier : *Les Jésuites à Pontoise* (1593-1762), dans les *Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. II. — D.

où il fait aller les moulins, se rend aussi en Oyse, une arcbusade au dessous du précédent, et à moitié chemin du bout des murailles de la ville et de l'abbaye de S[t] Martin, au dessoubz de laquelle est une isle séparant la rivière en deux bras, et au bout d'en haut de laquelle passoit jadis le pont de l'anciane Pontoyse, dont on veoyoit, au temps susd., plus de demi douzaine de testes de pieux ou pilotis qui sont encor restans dud. pont le long de la rive droite, du costé de lad. abbaye (1), vis à vis et en ligne droite du grand chemin romain, dont on remarque encor les vestiges passant devant lad. abbaye et le long de son portail et de ses murs, pour, par l'endroit dud. pont, se continuer à travers de S[t] Ouyn, village situé en l'autre rive, à l'opposite de lad. abbaye (2), et au sortir duquel il paroist ault et droit et fort beau, croisant le chemin moderne de Pontoyse à Paris, vis à vis d'un clos ou parc destaché de l'abbaye de Maubuisson, et allant par Pierrelaye, Plessis Bouchard, Hermon (3), estang de Montmorency (4), etc. (5).

Hors le pont de Pontoyse et au faux bourg de Paris est le Mail, qui est planté des deux costés de hauts arbres,

(1) M. Dufey, directeur de l'*Echo pontoisien*, a relaté dans son journal qu'il assista à l'enlèvement de ces pilotis en troncs de chêne lors de la construction du radier supérieur du barrage de l'Oise : l'aubier en était devenu très mou, mais le cœur avait la dureté du fer. — D.

(2) Saint-Ouen-l'Aumône, canton de Pontoise.

(3) Pierrelaye, canton de Pontoise ; le Plessis-Bouchard et Ermont, canton de Montmorency (Seine-et-Oise).

(4) Le lac d'Enghien.

(5) C'est la voie romaine de Lillebonne (*Juliobona*) à Paris, connue dès le temps de Philippe le Bel sous le nom de chaussée de Jules ou Julien César. Du Buisson en parle de nouveau plus loin. Voir p. 26 et 81. — D.

bien couvers, mais est gasté de charrois par dedans. Joignant plus vers la rivière, qui sert de fossé de ce costé là à la ville, est le cemetière de l'Hospital ou Hostel Dieu.

L'Aumosne, où sont les Capucins (1).

S[t] Nicolas, Hostel Dieu tenant au dessoubz du pont. Il y a 60. religieuses Augustines qui traitent toutes sortes de malades. La prieure est Madame de Guénégaud, excellente fille et de corps et d'esprit (2). C'est fondation de S[t] Louis.

Maubuisson (voiés plus bas), abbaye de femmes, ordre de S[t] Bernard (3), où se passa l'histoire des adultères, condemnation des brus du roy Philippes le Bel, et exécution à mort d'un ruffian (4). — Voyez mon extrait du manuscript de Fontanelle ou S. Wandrille.

De l'autre costé de la ville, sur le chemin vers Chaumont et Beauvais, sont les Mathurins. Là il faut cercher la voye romaine d'Antonin, *à Caesaromago Lutetiam per Brivam Isarae* (5).

(1) Sur la rive gauche de l'Oise.

(2) Un éloge qui semble aussi désintéressé est à souligner. On sait, en effet, quels démêlés cette prieure eut avec ses religieuses, et quels secours elle sut tirer de l'éloquence d'un illustre avocat (Patru). Voir sur ces incidents la *Bibliographie pontoisienne* de Léon Thomas, n[os] 327 à 337 (*Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. V, p. 40-41), et l'article de M. Félix Rocquain, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. II, 1861, p. 55. — Jeanne de Guénegaud fut prieure du 22 juillet 1642 au 4 décembre 1689, jour de sa mort à l'Hôtel-Dieu. (Léon Thomas, *Les Prieures de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*, dans *Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. IV, p. 29.) — D.

(3) Au territoire de Saint-Ouen-l'Aumône, sur la rive gauche de l'Oise.

(4) Sur l'exécution des chevaliers d'Aulnay[-lès-Bondy], à Pontoise, voir Dutilleux et Depoin, *L'Abbaye de Maubuisson, histoire et cartulaire*, 1[re] partie, p. 20. — D.

(5) La voie de Beauvais à Paris par le gué de l'Oise. — D.

[F° 4.] *Eu.*

D'Abbeville à la ville d'Eu il y a 7. lieuës; beau chemin. A l'approche, vous descendez un costau et venez en un fonseau où vous passez en une prairie un bras d'eau limpide qu'ils appellent la Busine (1), Dusine, ou d'autre nom semblable, puis un fauxbourg, et au bout d'iceluy, à l'entrée et porte de la ville, un autre plus grand bras qu'ils appellent Brelle (2), baignant les murailles de ce costé là qui est l'oriental. Entrez dans la ville qui est plate, et passez encor un troisième bras plus petit qui lave le milieu de la ville, et ces 3. bras rassemblés, une canonnade au dessous de la ville dans la prairie, s'en vont ensemble dans la mer au port de Tresport qu'ils enferment de leur rive gauche en Normandie. Car ceste rivière borne la Normandie et la sépare de la Picardie, ayant son origine au dessus d'Aumale, passe à Senerpont et entre Nelle l'Hospital, de Picardie, et Nelle susnommé Normandie (3), parce qu'il y est, et par Blangy, selon la carte de Caux, vient à Eu, où elle laisse le fauxbourg d'Eu entre ses deux bras droit et cil du milieu, quoy que de la taille d'Arques en Normandie, du diocèse d'Amiens toutesfois, et dans la coustume de Picardie, et mesme

(1) Sur ce nom donné à la rivière d'Eu, voir Toussaints Du Plessis, *Descript. de la Haute-Normandie*, t. I, p. 45.

(2) « Brelle, R., borne normande et picarde. *Ord. Vitalis, lib. 12. Hist. eccles.,* l'appelle « flumen Aucum », et dit qu'il est l'un des neuf fleuves de France que Jules César traversa conquérant le pays, et que ce fut ici que lors fut basti *Rutulis portus* (qui est Tréport), à cause d'un *Rutubus* romain ». — Sur cette fable absurde, voir la note de Le Prévost, *Ord. Vital*, t. IV, p. 397, note 1.

(3) Nesle-l'Hopital, canton d'Oisemont (Somme); Nesle-Normandeuse, canton de Blangy (Seine-Inf.).

entre le grand bras du milieu et le gauche dans le bas de la ville ; mais passé ce bras gauche et dernier, vous amontez dans la aulte ville élevée au dessus du fonsau qui est pure Normandie, élection d'Arques, diocèse de Rouen, coustume de Normandie.

La ville est petite et de 5. ou six cens feux (1). C'est comté et pairie de cent mille livres de rente appartenant à M. de Guise, qui a son Hostel d'Eu, ruë du Louvre à Paris; et du bailliage ou justice de laquelle pairie les appeaux ne vont pas à Rouen, mais tout droit à Paris, Parlement des pairs. — Voyez les *Villes et chasteaux de du Chesne*.

Oultre ce, il y a vicomté et grainier à sel. Il y a aussy un maire (2) et un gouverneur de la part du comte, le baron de Launoy, qui loge dans le chasteau (3) qui est en un costé de la ville reculé derrière la grande église de l'abbaye, et élevé, descouvrans sur la prairie boisée et fort amœne, principalement sur l'embouchure de Brele et le port de Tréport qui n'en est qu'à une bonne canonnade, et qui est à demi comblé de sable et fort petit. Les vaisseaus qui y peuvent aborder sont seulement de 60. ou 80. tonneaus au plus, et les marées qui viennent jusques à la porte de la ville d'Eu y amainent dans la rivière des bateaus de 20. ou 30. tonneaus.

Il y a dans la ville trois paroices et une dehors ; et de

(1) Voir T. Du Plessis, *Descript. de la Haute-Normandie*, I, p. 67; l'abbé Legris, *L'Eglise collégiale d'Eu*, 1907, in-12, avec nombreuses planches.

(2) « Chef de l'Hostel de ville, qui est un médiocre bastiment, ayant une horloge à appeaux, comme il y en a dans toutes les autres horloges des églises. »

(3) « Chasteau qui est logeable avec grand corps de logis de briques, et point de fortification. »

ces 3. qui sont dedans, il y en a une de Nostre Dame, contenue et desservie dans la grande église de l'abbaye de S[t] Laurent, des chanoines réguliers de S[t] Augustin [f° 5] de S[te] Geneviève du Mont de Paris, sous la commende du s[r] de la Place (1) qui en tire dix ou douze mille livres de rente. Là est le corps vénéré de S[t] Laurent, archevesque de Dublin en Irlande, qui y mourut aprez l'avoir bastie. Elle est de fort belle apparence, comme située au devant du chasteau, au lieu éminent et penchant sur la basse ville.

Sépultures. — Là sont les sépultures élevées, de force comtes et comtesses d'Eu, en divers lieux.

En une chapelle australe du chœur, ault tombeau de pierre portant une statue de femme priante, de mesme, ayant la teste et les mains de marbre blanc, et pour légende sur la lame (2) : *Cy gist noble et puissante dame madame Helaine de Meleun, fille de haut et puissant seigneur Jehan de Meleun, chevalier, et de madame Jehanne d'Abbeville, seigneur et dame d'Antoin et d'Espinoy, vicomte de Gand, connestable de Flandres, en son vivant femme de haut et puissant prince M[ire] Charles d'Artois, comte d'Eu et per de France; laquelle trépassa le 25[e] jour de juillet, l'an de grâce 1472.* — Armes, *à 3. fleurs de lys d'or, au lambel à 3. pendans; parties de Meleun.*

En la carolle, entre ceste chapelle et le cœur, il y a un petit tombeau qui est sans doute d'un enfant.

(1) Nicolas de la Place, aumônier de la reine et vicaire général de l'archevêque de Rouen, abbé d'Eu de 1601 à 1649, fut inhumé dans l'église de Saint-Laurent.

(2) Pour toutes ces inscriptions, il sera bon de se référer à l'ouvrage de M. l'abbé Legris, *L'Eglise collégiale d'Eu*, qui les a reproduites avec le plus grand soin.

Au costé austral, et dans l'enceinte mesme du chœur, grand tombeau de marbre noir portant deux statues gisantes en pierre de liais, à teste et mains de marbre blanc avec diadème, et ceste légende : *Cy gist très noble et puissant seigneur monseigneur Charles d'Artois, comte d'Eu, seigneur de St Valery sur la mer et de Houdaing en Artois, fils de deffunct monseigneur Philippes d'Artois, jadis comte de Eu, en son vivant connestable de France, et de madame Marie de Berry, fille de monseigneur Jehan, filz de roy de France, premier duc de Berry, lequel trespassa lan de grace mil CCCC.* [*quarante et huit. Priez Dieu por son âme.*] — *Cy gist très noble et puissante dame madame Jehanne de Saveuses, femme de très noble et puissant seigneur monseigneur Charles d'Artois, comte d'Eu, seigneur de St Valery sur la mer, etc., laquelle trespassa au chastel de Sancerre le 2e janvier 1448.*

Au costé boréal du chœur, dans une chapelle, grand tombeau vuide portant deux statues gisantes de pierre de liais, l'une d'homme, l'autre de femme, et ceste légende : *Cy gist noble et puissant Simon de Touars, jadis comte de Dreux, et fils de monsieur Louis, vicomte de Thouars, et de madame Jeanne, comtesse de Dreux, lequel trépassa lan de grace 1360.*

En une autre chapelle, plus derrière de mesme costé, est une sépulture en forme d'autel que je n'ay peû veoir qu'à travers les ballustres, et m'a dit un religieux qu'elle est de Meleun. Il faut que ce soit la belle fille de Jean, comte de Tancarville, ou de Hugues, seigneur d'Antoin, veuve de Pierre [comte de Dreux], laquelle mourut en 1389 ou 1392, et git en cette abbaye, ayant esté femme

de Jean d'Artois, comte d'Eu, mort en 1386, et gisant aussy là (1). — S[te] Marthe. *Ibid.* p. 280.

[F° 6.] En ce mesme costé boréal, dans l'enceinte du chœur, grand tombeau de marbre noir à statue de marbre blanc gisante aud. costé; légende : *Cy gist très noble et haut prince mons. Philippes d'Artois, jadis comte d'Eu et connestable de France, lequel trespassa en la ville de Micalice en Turquie* (2), *le 16e jour de juin l'an de grace 1397.* — Au dessous de luy, par le dehors du chœur se veoit, dans la paroy de l'enceinte, un petit tombeau de marbre noir portant la statue d'un enfant, à teste et mains de marbre blanc, si enserré et enfoncé qu'on ne veoit que la date 1396.

Sous le chœur est la cave ou charnier où se veoyent sur chantiers de barreaux de fer les sarcueils de plomb des personnes cy dessus nommées.

Et dans le chœur, à costé boréal du sanctuaire, se veoit une belle colonne de marbre noir portant en son sommet

(1) Il s'agit de la sépulture de Jean d'Artois et de sa femme, Isabelle de Melun, veuve de Pierre de Dreux. Voir l'abbé Legris, *L'Eglise collégiale d'Eu*, p. 66, avec le dessin de ce tombeau d'après Gaignières.

(2) « C'est Nicopolis, sur le Danube en Mœsie, où il fut pris en bataille avec Jean, comte de Nevers, depuis duc de Bourgongne, et mené prisonnier à Burba, y mourut. » — Près de Nicopolis, sur le Bas-Danube, fondée par Trajan, en mémoire d'une de ses victoires, eut lieu, en 1396, la bataille où cent mille hommes commandés par l'empereur de Hongrie, Sigismond, et l'élite de la noblesse de France et d'Allemagne furent taillés en pièces par les Turcs sous les ordres de Bajazet I[er]. T. Du Plessis dit à propos de son tombeau : « Le mausolée, qui est de marbre blanc, est enfermé dans une espèce de cage de fer, dont les barreaux n'empêchent point qu'on ne puisse en approcher et y porter la main ». *Descript. de la Haute-Normandie*, t. I, p. 72.

un pot ou vase de bronze doré (1), et au bas de la colonne on veoit épitaphe au long, dont le sommaire est que c'est Catherine de Clèves (mère de Mr de Guise, depuis peu décédée en aage décrepit), *quae requiescere voluit in illâ basilicâ, a Guillelmo Augi primo comite conditâ. Et obiit 1633.*

Il y a des Jésuites dans la ville, comme on m'a dit, où sont les tombeaux et représentations des deffunts ducs de Guise (2).

J'oubliois (3) une grande sépulture de marbre noir à 2. statuës de marbre blanc dans la susd. abbaye, avec cette légende : *Cy gist [très noble et puissant seigneur mons. Jehan d'Artois comte d'Eu, fils] deffunct monseigneur Robert d'Artois, jadis comte de Beaumont le*

(1) Ce vase de bronze renfermait le cœur de Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, épouse de Henri de Guise, morte en 1633, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Cette colonne existe encore. La longue inscription est reproduite dans l'ouvrage de l'abbé Legris, p. 64.

(2) Henri de Guise, dit le Balafré, et Catherine de Clèves, sa femme, fondèrent, le 9 janvier 1582, le collège d'Eu, dont ils confièrent l'administration aux Jésuites. L'église fut dédiée sous le vocable de Saint-Ignace, en 1631, par Henri Boivin, coadjuteur d'Avranches, vicaire général de l'archevêque de Rouen. Les deux fondateurs y sont enterrés dans un caveau. « Catherine de Clèves avoit fait faire à Gênes deux mausolées de marbre destinés, l'un pour le prince son époux, l'autre pour elle, et les maîtres les regardent comme deux chefs-d'œuvre en ce genre. » T. Du Plessis, *Descript. de la Haute-Normandie*, t. I, p. 74. Il est possible que le marbre de ces deux mausolées, qui existent encore aujourd'hui, provienne de Gênes, mais l'œuvre est celle d'un artiste français. La façade de la chapelle du collège est un très intéressant spécimen de l'architecture du commencement du XVIIe siècle. — Voir un savant article de M. Georges Dubosc sur le Collège d'Eu, *Journal de Rouen* du 12 octobre 1908.

(3) « C'est celle de la chapelle ou je n'ai pu entrer comme j'ay dit, p. 4. »

Roger, et madame Jehanne de Valois sa femme, fille monseigneur Charles de Valois fils de roy de France et père du roy Philippes et de madame Catherine, emperis de Constantinople, jadis femme de monseigneur Charles, lequel trépassa l'an 1386. — Cy gist tres noble et puissante dame madame Isabel de Meleun, jadis femme de tres noble et puissant seigneur monseigneur Pierres comte de Dreux, et depuis femme de très noble et puissant seigneur monseigneur Jean d'Artois, comte d'Eu, laquelle trépassa lan [*de grace mil CCC IIII*xx *et IX le xix*e *jour de décembre. Priés Dieu pour same.*]

Diepe. — Pays de Caux.

De la ville d'Eu, où il y a un coche allant à Paris, à celle de Diepe, 7. lieuës. A moitié chemin est la bourgade de Criel (1), où l'on passe à guay une petite rivière venant de devers Foucarmont (2), et par Auberville sur Yère (3), que je pense estre le nom de la rivière, et se jetant en mer au dessous de Criel; passez à 1/2 l. prez de Diepe le long du grand retranchement sur le haut de la falaize de mer, dit la cité de Limes (4). A Diepe, St Jacques, l'une des paroices, belle et grande église. Delà 6. l. à Tostes (5), puis Biville (6), Vaumartin (7), Ma-

(1) Canton d'Eu (Seine-Inférieure).

(2) Canton de Blangy (Seine-Inférieure).

(3) Canton d'Eu (Seine-Inférieure).

(4) Voir : *Du camp de César ou cité de Limes, etc.*, mémoire de 18 p. par P.-J. Féret. Rouen, 1825; et *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, par l'abbé Cochet. Rouen, 1866, p. 257 et suiv.

(5) Arrondissement de Dieppe.

(6) Canton de Tôtes (Seine-Inf.).

(7) Canton de Clères (Seine-Inf.).

launay (1); on passe à guay et sur un pont de pierre la rivière de Clère qui sourd de la Fontaine le Bourg (2), s'assemble à Montville (3), puis par Malaunay susd. et Bondeville (4), abbaye de l'ordre de St Bernard, Maromme et Bapaume, entre en Seine. De Bondeville on vient à Rouen par St Martin, le Homme et le Mont aux malades.

[F° 7.] Reinfreville, St Ouen du Bourgage, Brachy, Gourel, St Denis, Ouville les trois rivières, Longueil (5), et puis au bout d'un 4. de lieuë, la mair. *Nota* qu'à Ouville les trois rivières, dans le maisme Ouville, une des trois rivières prend sa naissance. L'autre est celle qui commence de Baunay, puis va à St Marc, Lamberville, Basqueville, Lammerville, Harmanville, le Bas du Til, autrement dit Manneville, Geurre et puis... (*sic*) et enfin Ouville (6). La 3e a sa naissance de 2. sources, l'une au bas du Buc, hameau dépendant de Varvanne (7); l'autre au pié du chasteau de Varvanne; de là passe par Fontelaye, Anglesqueville sur Senne où les deux sources se joignent, Imbleville, Tiéteville, Auzouville, la Grippière, St Just, Bourg de Sanne, à qui la rivière donne le sien,

(1) Canton de Maromme (Seine-Inf.).

(2) Canton de Clères (Seine-Inf.).

(3) Canton de Clères (Seine-Inf.).

(4) Canton de Maromme (Seine-Inf.)

(5) Rainfreville, canton de Bacqueville; Saint-Ouen-du-Bourgage (le Mauger), canton de Bacqueville; Brachy, canton de Bacqueville; Saint-Denis (d'Aclon), canton d'Offranville; Ouville-la-Rivière, canton d'Offranville; Longueil, canton d'Offranville.

(6) Baunay, canton de Tôtes; Saint-Mards, canton de Bacqueville; Lamberville, canton de Bacqueville; Bacqueville, chef-lieu de canton; Lammerville, canton de Bacqueville; Hermanville, canton de Bacqueville; Gueures, canton de Bacqueville.

(7) Canton de Tôtes.

Cesenna, Biville la rivière, Reinfreville (1), où elle se joint à la précédente rivière seconde qui sort de Beaunay, et ceste cy Senne, *Senna*, *Cesenna*.

Comté de Tellau.

Comté de Tellau (2) ou Tellao ou Tallo, *Tallogius comitatus*, et rivière de Loch (3), *inter pagos Rodomensem et Vimacensem.* — Sirmondus, *Notis in Capitul. Caroli Calvi. Titulum XII, cap. 13. articul. 6us. — Videndus Ordericus Vitalis in Hist. norman. De flu. Caletum.*

[F° 8.] *Rivières.*

Extrait de la *Description MS. des Costes de France*, par le sr Boyer. Combleul (Ambleteuil *forsan*), et Selaque sont sur une petite R. nommée Foulionze est

(1) Fontelaye, canton de Tôtes ; Anglesqueville-sur-Saâne, canton de Tôtes ; Imbleville, canton de Tôtes ; Thiédeville, canton de Tôtes ; Auzouville-sur-Saâne, canton de Bacqueville ; Saint-Just, canton de Bacqueville ; Biville-la-Rivière, canton de Bacqueville ; Rainfreville, canton de Bacqueville.

(2) Le Talou, *pagus Tellau*, démembrement du territoire des Calètes, tenait son nom de la rivière de Telles, *fluvius Tellas*, aujourd'hui la Béthune, qui le traversait. Ce *pagus* était borné au Nord-Est par le Vimeu, *pagus Vimnau*, dont il était séparé par la Brêle ou rivière d'Eu ; au Nord-Ouest par la mer ; à l'Ouest par le *pagus Caletensis ;* au Sud-Est par le *pagus Rotomagensis* et la vallée de Bray. Après la fondation du château d'Arques, par Guillaume, comte de Talou, vers 1040, ce *pagus* perdit son nom pour prendre celui de comté d'Arques. Aug. Le Prévost, *Anciennes divisions territoriales de la Normandie*, dans *Mémoires et notes, etc.*, t. III, p. 488 et suiv.

(3) Serait-ce un ancien nom de la rivière d'Eu, *Aucia*, *Auga* ?

proche de Boulogne, tirant vers Calais, et n'y a là qu'une autre R. entre deux. La ville de Ruë et la rivière de Foulouze sur laquelle il est; c'est entre les R. R. d'Auty et de Somme.

La vallée de Pourville, où coule la R. de Sie allant en mer, ensuite un ruisseau, puis le port d'Ally, le port des Moulières où entre une petite rivière appelée Varengeville. Les vallées de Mouilles et de Vaineuil, et plus avant, la pointe du cap de Lally, etc. C'est entre Diepe et S[t] Valéry en Caux.

[F° 9.] *Rouen à Diepe.*

On sort par la porte Cauchoise et droit par le Mont aux malades, et le long de la rivière de Maromme (1) à contrefil, et par la main gauche on va à Malaunay, bourgade où l'on passe ceste rivière à guay, et y a aussi un pont de pierre; puis à Tostes, six lieuës, qui est moitié chemin, bon giste, et par Biville, *hostellerie de Venise*, Sauqueville et S[t] Aubin sur Sie (2), arrivez à Diepe.

Diep en langue thioise (3), c'est à dire profond ou profondeur; aussy Diepe est-elle en un fond et vallée, arrousée de la rivière de Béthune (4) qui vient de devers

(1) « Maromme, rivière, vient de deux bras, l'un qui passe à Beautot-sur-Claire et à Claire mesme, et s'appelle R. de Claire, l'autre, qui passe par Fontaine Bourg, s'assemblent à Montville, un peu au dessus de Malaunay, et comme Risle au dessus du... ».

(2) Biville-la-Baignarde, canton de Tôtes; Sauqueville et Saint-Aubin-sur-Scie, canton d'Offranville (Seine-Inf.).

(3) Thiois, *Theodisca lingua*, langue tudesque.

(4) « Bétune, R. que *Ord. Vitalis, lib. 12, Hist. eccles. ad ann.* 1119, appelle *Deppa*, et dit estre un des neuf fleuves que César passa, conquérant le pays des Calètes pour les Romains. » Nous renvoyons le lecteur à la note 2 de la page 8, et à l'édition d'*Orderic Vital*, par Le Prévost, *loc. cit.*

Arques, et fermée de deux costaus sur l'un desquels, au nord est, est le fort Polet qui commande au port, et sur l'autre, du costé d'Arques et au sud ou sud west, est le chasteau avec ses dehors ou citadelle où commande le s[r] de Montigny, poitevin de nation, sous l'autorité de M[r] le duc de Longueville.

Le chasteau, le fort et le port sont descrits ailleurs, la ville aussy, qui est petite, longue et estroite. Il y a 2. paroices, et S[t] Remy qui se rebastit (1). En la chapelle Nostre-Dame, il y a une sépulture dans un arceau de la paroy portant deux statuës priantes, celle de devant de marbre blanc, et l'autre d'aprez de plastre coloré, toutes deux armées, et l'une du père et l'autre du fils. Sur l'arceau est escrit en lettres d'or :

J'eus mes honneurs guerriers en Piémont et en France,
Mes grades à la Cour, et en Turin mon los.
La Beausse a vu mes biens, mes parents, ma naissance,
Et Dieppe mon conseil, mes labeurs et mes os.

Dans le fond de l'arceau : *Charles Timoléon de Beauxoncles* (2), *chevalier, seigneur de Sigongne, Rocheulx et S. Simon, Cap[ne] de 50 hommes d'armes des*

(1) L'église de Saint-Rémy ne fut terminée que vers 1670.

(2) On conserve au musée de Dieppe (*Catalogue*, n° 63) un torse d'homme en marbre cristallin rosé, orné du collier de Saint-Michel, de la fin du XVI[e] siècle, que l'on croit provenir du mausolée de René de Beauxoncle, sieur de Sigongnes, ancien gouverneur de Dieppe, mort en 1582, érigé en l'église de Saint-Rémy, et qui fut détruit à la Révolution. La chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Saint-Rémy renfermait les tombeaux de trois gouverneurs de Dieppe : de Sigongnes père, mort en 1582 ; de Sigongnes fils, mort en 1611, et de Philippe de Montigny, mort en 1676. Cochet, *Répert. archéol. de la Seine-Inférieure*, 1871, p. 18. — Sur le Sigongnes mort en 1611, on peut consulter une longue note des éditeurs de Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édit. 1854, t. I, p. 191 à 195.

ordonnances du Roy, Vice-admiral de Normandie, Gouverneur pour Sa Majesté de la ville, chasteau et citadelle de Dieppe, lequel décéda le 16e avril dans le chasteau de Dieppe l'an 1611. — F. P. R. Eduerd. Ses armes taillées en pierre sont : *3. coquilles de St Michel, 2. et 1.*, qui ès vitres sont *d'or sur champ de gueules.*

Dans la mesme ville, il y a Minimes (1), résidence de Jésuites (2), collège de toutes les classes, et des cas de conscience des P. P. de l'Oratoire (3), l'un desquels est curé de l'autre paroice dite St Jaques.

Mesures. Poids. — A Diepe, il y a deux poids comme à Rouen : la Romaine, où l'on pèse *librâ Romanâ seu staterâ,* et le poids de la Vicomté où l'on poise bilance avec un banquart ou balances, et c'est le poids du Roy, dont les 100. livres valent 101. de Rouen et 102. de Paris, bien que la livre n'ait que 16. onces. Mais l'once de Diepe est plus forte que celle de Rouen d'une saize cen-

(1) Les Minimes furent établis en 1580 par le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen. T. Du Plessis, *Descript. de la Haute-Normandie,* t. I, p. 117.

(2) Ce fut le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, qui les établit en 1619. En 1627, ils obtinrent des lettres patentes à la condition qu'ils ne tiendraient point école et ne feraient pas de leçons publiques. (T. Du Plessis, *Descript. de la Haute-Normandie,* t. I, p. 139.)

(3) Installés en 1614 par le cardinal de Joyeuse, ils ouvrirent bientôt un collège ; un peu plus tard ils instituèrent une classe de philosophie et une autre de théologie. On appelait *cas de conscience* des conférences sacerdotales où étaient exposés et résolus des points difficiles de théologie morale. Elles sont encore aujourd'hui connues sous ce nom à Paris.

tieme partie, comme celle de Rouen l'est au plus prez autant que celle de Paris.

Ceux de Diepe ont pour sobriquet les *Mitous*, comme ceux de Rouen les *Robins* (1).

[F° 11.] *Pontoyse.*

En la nef des Cordeliers de Pontoyse (2), à main gauche en entrant : *Cy gist noble homme Mr Berault Braque, en son vivant pbre, prieur de Ste Celigne lez Meaux* (3), *protonotaire du St Siège et aumosnier de la reyne mère du roy, filz de feu noble homme Mre Phelipe de Braque, chevalier, seigneur du Luat et de la Motte, et de dame Guyonne Stuart, ses père et mère, lequel trespassa le xje décembre 1563* (4).

Dans le chœur, sur une tombe plate : *Cy git Emery Cueuret, en son vivant escuyer, sr de Nelle et de*

(1) *Mitous de Dieppe.* Ce nom vient des *Mitouries*, bruyantes réjouissances qui se faisaient à la *Mi-août* en souvenir de la délivrance de la ville du joug des Anglais par le Dauphin, le 14 août 1443. *Robins de Rouen*, à cause de la nombreuse magistrature des diverses cours.

(2) Il sera de nouveau question des Cordeliers de Pontoise p. 77.

(3) Sainte-Celigne (ou Celine), ancienne abbaye au faubourg Saint-Nicolas de Meaux, devenue prieuré de Marmoutier en 1096, fut unie en 1658 à Bonne-Nouvelle d'Orléans. (Dom Beaunier, *La France monastique*, édit. de 1905, t. I, p. 335.) — D.

(4) Les *Pièces originales* (vol. 497, ms. fr. 26977, art. Braque, n° 154) contiennent un titre nouvel passé pardevant Gilles Bruneau, prévôt de Montmorency, à « noble homme et saige maistre Berauld Bracque, prothonotaire du Sainct Siège Apostollicque de Romme, seigneur de Luat, et noble damoiselle Guionne Stuart, sa mère, veufve noble homme Phelippes Bracque, en son vivant seigneur dudit Luat » (hameau de Piscop, canton d'Ecouen). — D.

Vaulmartin, qui trespassa le 31e may 1591. — Porte : *trois cœurs, équartelé de Braque* (1).

[F° 12.] Pontoise fut jadis plus bas, où est à présent l'abbaye S. Martin. *Pons Isarae, in Itiner. Anton., et Tab. Penting.*, à présent a un pont de pierre chargé de maisons et moulins, à XI. arches de pierre (2). Ville longue, de la rivière, au bord droit de laquelle elle est, vers terre et occident, courte le long de l'eau ; est arrosée de la petite rivière ou ru de Viaune ou d'Aulny (3), qui y entre du costé d'occident joignant la porte de Rouen, et passe en un canal faisant aller moulins au dessous de la Grand rue, vers la muraille de la ville du costé d'Oyse, où elle va se perdre au dessous du pont. Elle se sépare

(1) « Jean Cueuret, sieur de la Roque, fut anobli par lettres du 6 octobre 1520. Jacques Cueuret, écuyer de cuisine de Louis XI, reçut de ce prince la seigneurie de Rais, auprès de Poissy (Retz, hameau de Chambourcy), le 30 septembre 1482. C'est de lui que descendent les Cœuret de Nesle. » (Note de d'Hozier, *Pièces originales*, 800, ms. fr. 18,159, *Cœuret*, n° 2.) Le 7 mars 1551, « Laurent Vauguyon, marchand potier d'estain à Marly-le-Chastel, vend à noble homme Mathieu Cueuret, escuier du Roy nostre Sire, demt à Vaulxmartin (Valmartin, ham. de St-Nom-la-Bretèche), une terre tenant d'un bout à noble homme Jacques Cueuret, estant tenue en fief de la veufve et héritiers feu Jehan Cossard à Vaulxmartin. » Noble damoiselle Marie Cossard agit en 1556 et 1557 comme « veufve de defunt noble homme Mathieu Cueuret, en son vivant escuier du Roy ». On trouve en 1583 et 1600 « Pierre de Cueuret, escuier, seigneur de Vaulxmartin, et damoiselle Marie de Boucherat, sa femme. » En 1597, noble homme Geofroi de Cueuret est seigneur à Vaulxmartin. (*Pièces originales*, 800.) — Les Braque portaient : *d'azur à une gerbe de blé d'or liée du même ;* les Cœuret de Nesle : *d'argent à trois cœurs de gueules.* — D.

(2) Plus haut (p. 5), le nombre des arches est fixé à dix. Cela tient sans doute à l'admission ou à l'omission alternative, dans le calcul, d'une arche établie sur la berge, hors de l'eau. — D.

(3) Osny, canton de Pontoise.

dans le fauxbourg que j'ay dit de Rouen, et laissant aller à la ville le rameau partant de la main gauche, elle en maine un autre plus gros de sa rive droite à travers led. fauxbourg en Oyse, entre la ville et l'abbaye de S. Martin (1).

De l'abbaye de S. Martin, *vide descriptionem nostram, sive annotationes, — in Iter. Anton., a Caracotino Augustob., id est Rotomago Lutetiam;* et aussy de Pontoise.

Il y a un chasteau à Pontoyse, tout sur le fin ault du costeau, qui commande à la ville, au pont et à la rivière. M[r] Dalincourt en a esté long temps gouverneur, et a eu le domaine en engagement, qu'il a baillé à M[r] le Cardinal duc de Richelieu (2). Il rend la place défensable, et qui ha soustenu siège du temps de la Ligue (3).

Il y a 4. paroices à Pontoyse, en comptant Nostre-Dame, jadis belle église, hors mais tout contre la porte de Rouen, le chevet, qui est ruiné, donnant sur le bord du fossé (4). C'est la paroice du faux bourg de Rouen, qui

(1) Ces détails ont déjà été donnés plus haut, p. 5.

(2) Charles de Neufville, seigneur de Villeroy, Alaincourt, Magny, etc., fils du secrétaire d'Etat. Sur ce personnage, voir Henri Le Charpentier, *La Ligue à Pontoise et dans le Vexin français*, 1878, *passim*. — D.

(3) Sur le château de Pontoise, voir les diverses gravures jointes à l'ouvrage de H. Le Charpentier, *La Ligue à Pontoise*. — D.

(4) La basilique bombardée lors du siège de Pontoise par Henri III et Henri de Navarre, en 1589, avait fourni des matériaux pour la reconstruction, sous Henri IV, de l'église actuelle sur un plan considérablement réduit. Nous apprenons ici qu'en 1638 l'ancien chevet, dont il ne reste que des vestiges, était encore apparent, bien qu'à l'état de ruine. Sur l'ancienne église Notre-Dame, voir les détails donnés par M. L. Régnier dans les *Mémoires de la Soc. histor. du Vexin*, t. XXIX, 1909, p. 49 et s. — D.

est le bon fauxbourg : *l'Escu, le Bras d'or*, et sur toutes *la Rose*, bonnes hostelleries (1).

Dans la ville, il y a trois autres paroices : S[t] Maclou, S[t] André, et S[t] Mellon, qui sont les curés primitifs de tout et proprement un collège (2). L'archevesque de Rouen a là son grand vicaire. Pontoyse paye aussy la taille à Gisors, qui est de la généralité de Rouen; mais pour les appeaus des causes ordinaires, ils vont au Parlement de Paris. Voilà pourquoy ils ne veulent pas estre censés Normans; et y a procès entre l'église de Pontoise et l'archevesque de Rouen, qu'elle ne veut pas reconnaître. Ils en ont fait un livre depuis peu.

Dans l'enclos aussy de la ville est le couvent des Cordeliers observantins, l'Hospital S[t] Jacques, le grand Hospital pour hommes, et pour femmes malades, séparées des hommes, qui sont en bas, et elles en ault, et très honnestement gouvernées par religieuses fort jolies de l'ordre de S[t] Augustin. C'est fondation royale de S[t] Louis ou de son père (3).

(1) « Le fauxbourg de Paris, du costé gauche et inférieur de la rivière d'Oyse, est Isle-de-France, et y a la paroice de S[t] Ouen, où le corps de saint Ouen reposa quand il fut porté de Clichy S[t] Ouen, où il mourut lez Paris, à Rouen, *per viam publicam*. En ce fauxbourg maisme est l'Aumosne, hameau, et l'église des Capucins et, à costé, l'abbaye de Maubuisson... »

(2) C'est-à-dire une collégiale. — D.

(3) Saint Louis fit de l'Hôtel-Dieu un établissement royal; mais il existait comme œuvre d'initiative privée dès le temps de Philippe-Auguste. (Cf. Depoin, *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*.) Le *Chartrier de Saint-Martin de Pontoise*, publié par le même (fasc. I, Pontoise, 1911), contient (n[os] 251 à 253) les conventions passées en 1217 entre l'abbé de Saint-Martin et le curé d'Us pour évincer judiciairement les frères de l'Hôtel-Dieu de Pontoise de la perception d'une rente de cinq setiers de blé dans la dîme d'Us, qui leur avait été léguée. Les consorts plaidaient sans doute que la congrégation, n'étant pas officiellement reconnue, ne pouvait percevoir des dîmes affectées au ministère ecclésiastique. — D.

En mesme rue est le collège, où il y a 4. basses classes régentées par des prestres, et l'hospice ou résidence des Jésuites, en l'église desquels est enterré le cardinal de Joyeuse, archevesque de Rouën, sans épitaphe, tombe, ni marque autre que de son chapeau de cardinal, qui du thole ou voulte pend justement sur le lieu où est le corps enterré, qui est droit devant et tout joignant la ballustre du sanctuaire (1).

Les Carmelines, qui ont une église bien peinte et jolie, mais dont les voutes ne sont pas achevées. Dans une chapelle australe de la nef, il y a un tombeau ault élevé, de marbres blancs et noirs, accompagné par les deux bouts de colonnes ioniques de jaspe, portant les ornemens de blanc et de jaspe, sur lesquels est posée une statue priante à la carmeline, de très beau et fin marbre blanc. Et sur les 2. bouts du tombeau sont les armes de France et de Florence Médicis en bronze ; [fol. 13.] puis, sur le milieu, en une table ou plaque de marbre noir, est escrit en lettre d'or : *Maria Medicia Francorum et Navarrae regina S. Mariae ab Incarnatione Carmelitae conversae amoris et pietatis M. D. C. ∞ IↃCXXVI.* — Sœur

(1) François Ier de Joyeuse, archevêque de Rouen de 1605 au 23 avril 1615 (date de sa mort), s'intéressa beaucoup à Pontoise, où il aurait désiré constituer un évêché suffragant, au lieu du grand vicariat, pour mettre fin à l'hostilité aiguë qui existait alors entre son représentant à Pontoise et le clergé local (Duplessis, *Descript. de la Haute-Normandie*, t. II, p. 179-182). — L'histoire de l'établissement que possédèrent à Pontoise, de 1614 à 1762, les pères de la Compagnie de Jésus a été écrite par M. Henri Le Charpentier dans les *Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. II, 1880, p. 59-132. — D.

Marie de l'Incarnation estoit au monde la demoiselle Acharie, qui est en reputation de sainteté (1).

Dans la mesme ruë aussy sont les Ursulines, qui ont une très jolie église d'ordre dorique, ressemblant tout à fait celle des Carmelines du Marais, à Paris, et enrichie de dorures et peintures. Au dedans du chancel et closture de leur sanctuaire, il y a une plaque de marbre contre la paroy australe, en forme d'épitaphe, contenant comme le feu cardinal de Joyeuse, archevesque de Rouen (celuy qui est enterré ès Jésuites cy dessus), donna, par contrat du 15 septembre 1614, aus religieuses Ursulines de ce couvent là, acceptantes, la some de 24 mille livres pour faire leur bastiment, à la charge de s'obliger, comme elles feirent, à enseigner gratis les petites filles de la ville. Et au bas est ce distique latin :

Ossa alibi sacrumque dedit servare galerum (2) *:*
Sat fuit hîc vivis vivere prestoribus (3).

Sortant de la ville vers orient et Paris, distant de sept petites lieuës, par la porte du pont, vous passez le

(1) Les Carmélites de Pontoise réintégrèrent leur ancien monastère vers 1820. Elles l'occupent encore aujourd'hui. La statue de Marie de l'Incarnation se voyait encore il y a une dizaine d'années dans leur église. Les colonnes qui l'accompagnaient ont dû disparaître à la Révolution. — D.

(2) Allusion au chapeau de cardinal suspendu au-dessus de la sépulture de François de Joyeuse, dans l'église des Jésuites. — D.

(3) L'inscription tout entière est dans les notes de Florimond aux Archives nationales (K. 1248 : *Généralité de Paris*) : « Aux Ursulines de Pontoise. Marbre noir. — Deffunt d'heureuse mémoire Mgr l'illustre et reverende cardinal duc de Joyeuse, archevesque de Rouen, a donné à la congrégation des filles de céans de présent religieuses ursulines, la somme de 24 mll. pour estre employée en 1200ll. de rente pour la fondation de lad. congregon, à la charge que lesd. religieuses vaqueront gratuitement à l'éducation des petites

pont, qui est de pierre à garde fous et arches, et chargé de moulins, au bout duquel est le *Grand Cerf*, bonne hostelerie, et un fauxbourg prolongé, et au bout duquel sont les Capucins. On appelle cela l'Aumosne. A main droite, à veuë, et suivant le décours de la rivière d'Oyse, et au dessous de la ville, est S[t] Ouen, paroice située au bord gauche de lad. rivière, et vis à vis l'abbaye S[t] Martin, et par là passe la voie de Caesar, ou chemin romain mentionné par Antonin *a Caracotino Augustobona*[*m*]. Mais à main droite, au dessus de la ville, est une maison ou couvent de Mathurins, et au dessus, plus avant en terre, est l'abbaye de filles Bernardines dite Maubuisson, qui est fort riche et de 20 mille livres de rente.

De Pontoyse à Paris.

De Pontoyse à Paris il y a 3. chemins : l'un à gauche par Pierre Laye, les bois du Plessis Bouchard, Hermon, vignes et marais d'Eau Bonne, estang de Montmorency, Ormesson, S[t] Denys, etc., qui est ceste voye romaine par nous descrite es notes sur nostre *Itinéraire* de 1515, imp. de Lyon (1). L'autre, à droite, par la Croix et qui se sépare en deux bras, l'un à droite encor, qui monte le costau et, par Argenteuil, où il passe l'eau de Seine, et par Asnières, où il la repasse encore, toujours en bac, arrive au

filles, ainsy qu'il est déclaré par le contrat de donation passé devant La Croix et Tulleau, not[res] au Chatelet de Paris, le 15 X[bre] 1614. — *Ossa alibi sacrumque dedit servare galerum — Sat fuit hic vivis vivere pect*... (*sic*). » — L'église et le couvent des Ursulines ont totalement disparu. — R.

(1) Nous avons cherché vainement à identifier cet ouvrage. Peut-être, commettant une double erreur, Du Buisson a-t-il voulu parler de l'édition de l'*Itinerarium Galliae* de Josse Sincer publiée à Lyon en 1616. — R.

fauxbourg St Honoré à Paris. L'autre bras qui est à gauche, et au mi lieu des deux autres, va, par Franconville, l'Estoile, Sanois, Epinay, gagner St Denys comme le premier, et de là, par le grand chemin, au fauxbourg, porte et ruë St Denys ; au lieu que le premier, suivant le tracé romain, passe par (*en blanc*) et pié oriental de Montmartre, et, par le fauxbourg, porte et ruë de Montmartre, aborde aux Halles, cémetière St Innocent et porte de Paris (1).

[F° 14.] *L'Abbaye de Maubuisson.*

L'abbaye de Maubuisson lez Pontoise, à l'est nord-est, est depuis peu dans la réforme, sous la charge de la dame Sureau, abbesse (2). Elle est de l'ordre de Cisteaux, appellée Nostre Dame la Royale lez Pontoise. Dans le chœur des hommes, près la grille ou parloir des Dames, il y a un imprimé en un chassis ou quadre, qui commence ainsy : *Clemens episcopus, dilectis filiabus abbatissae et conventui monasterii B. Mariae Regalis juxta Pontisaram, Cistertiensis ordinis, etc. Datum Viterbii, etc.* (3). — En un autre, prochain : *Anno Domini 1244*,

(1) Il faut sans doute lire : port de Paris. — Sur le parcours de la voie romaine entre Pontoise et Paris, consulter A. Dutilleux, *Recherches sur les routes anciennes dans le département de Seine-et-Oise*, 1881, p. 22-26. — D.

(2) « Mr de Longueville y avoit une bastarde coadjutrice, mais elle est à present abbesse de St Pierre de Rheims. » — Elle s'appelait Catherine d'Orléans. L'abbesse de Maubuisson était Marie Suireau (Marie des Anges), qui mourut abbesse de Port-Royal, en 1658. — D.

(3) Clément IV (5 février 1265-29 novembre 1268) donna, en 1267, une bulle fixant à 140 le nombre maximum des personnes que pourrait renfermer l'abbaye. (Dutilleux et Depoin, *L'Abbaye de Maubuisson, histoire et cartulaire*, fasc. IV, p. 234.) — D.

mense junio, in festo S. S. martyrum Joannis et Pauli, dedicata est haec basilica a venerabili patre Guillelmo, Parisiensi episcopo, in honorem S^mae Trinitatis, et B. Mariae, et S. S. Joannis Baptistae et Evangelistae. — Au dessouz, et sur le plan de l'église, sépulture de marbre noir haut levée et portant deux gisans en marbre blanc, une femme et un homme qui est coronné, et monstre sur son estomach la représentation des ses entrailles, qui sont là enterrées. Plus bas, vers le chœur des Dames, petite tombe de marbre noir moins élevée, portant une fillette gisante en marbre blanc, voilée et diadémée. Plus bas encor vers ledit chœur des Dames, tombe creuse et soustenue par pilliers souz les coings, de marbre noir, portant une statue de femme gisante, coronnée, aussy de marbre noir : au dessus de laquelle, contre la paroy, est peinte à fresque une abbesse vestuë blanc, voilée de noir, tenant une crosse d'or, et ayant aneaus aus doigts, à genoux devant une Nostre-Dame, et tout autour est escript ce pentastique léonin :

Inclyta persona jacet heîc intusque patrona
Francorumque bona regumque producta corona (1).
Nemo potest fari clare quantis decorari (2)
Hanc voluit, gnari mens sola potest memorari (3)
Plurima qui scire cupit, haec poterit reperire.

Plus bas sont les armes de Montmorency en un costé,

(1) Le second *que* est de trop dans ce vers ; il ne se trouve pas dans la copie du chapelain Milhet. — D.

(2) L'abbé Milhet avait lu : *honorari.* (Dutilleux et Depoin, *L'Abbaye de Maubuisson,* fasc. II, p. 117.) — D.

(3) Peut-être faut-il corriger, suivant la version de l'abbé Milhet : *meditari.* — Le mot, abrégé dans la copie de Du Buisson, l'était sans doute aussi dans l'original. — Le chapelain de Maubuisson a lu, au lieu de *gnari mens,* imposé d'ailleurs par l'assonance des hémistiches, *quantumvis.* — D.

et à l'autre opposite : armes, *d'azur, au lyon d'or accompagné de billettes de mesme ;* et tout au bas est escrit :

Curavit pingi me Blanca, Maria repingi
Spectanti Patrum quos spectant arma suorum.

Mais il semble qu'il doit y avoir :

Spectanti patrum quae monstrant arma suorum.

ou bien ainsy :

. . . . *repingi*
Spectanti : patrum quos spectant arma suorum (1).

Sur la séparation du chœur des Dames, au dessus de la grille, sont peints une dame voilée de blanc et un chevalier, tous deux priants, vestus de robes longues d'azur, semées de fleurs de lys d'or, et leurs escussons aussy *d'azur semés de fleurs de lys d'or, au lambel de gueules à 3. pendans chargés chacun de 3. créneaus ou coronnes de sable* (2).

Le grand autel est accompagné de grandes colonnes de marbre noir, à bases et chapiteaus de blanc, d'ordre ionique, sur piédestals noirs.

Au milieu du chœur des hommes, entre led. grand autel et le susd. chœur des Dames, tombeau de marbre noir élevé, portant 2. statues, petites et au dessous du naturel d'homme, de marbre blanc, dont l'un est masle, coronné à la royale, et à sa main gauche une femme de mesme, et tiennent chacun de leur main gauche la repré-

(1) D'après Milhet, il y avait bien :

Spectanti patrum quas monstrant arma suorum.

Mais Milhet a transcrit le premier vers : *Curavit me pingi Blancha*, ce qui le rendrait incorrect. — D.

(2) Ces peintures disparurent lorsque la mère Suireau (Marie des Anges) fit faire « le balustre du sanctuaire à hauteur d'appui ». (Dutilleux et Depoin, *L'Abbaye de Maubuisson*, fasc. II, p. 105.) Aussi l'abbé Milhet n'en dit-il mot. — D.

sentation de leurs entrailles (qui sont là enterrées) sur leur ventre ; et tout autour est escrit : *Icy sont les entrailles du roy Charles, fils de Philippe le Bel, qui trépassa l'an de grace 1327, le 1. jour de février. Et les entrailles de madame la royne Jeanne d'Evreux, sa compagne, qui trépassa le quart jour de mars, en l'an de grâce 1370* (1).

Dans ledit chœur des Dames, qui est fort grand et dont la voute, qui est celle de la nef de toute l'église (2), est très belle, est, à ce qu'on m'a dit, en bronze, la sépulture de la reyne Blanche.

Derrière le grand autel, au bout du chœur des hommes, est escrit, gravé contre la muraille, en pierre : *Madame Jeanne, par la grâce de Dieu royne de France et de Navarre, jadis espouse* [fol. 15] *du roy Charles, roy desd. royaumes, fils du roy Philippes le Bel, et fu lad. madame la royne fille du très excellent prince monsieur Loys de France, jadis comte d'Evreux et fils de roy de France : laquelle royne fonda et renta à cest autel deux chapellains l'an 1340* (3).

Es vitres, qui sont peintes, armes de France semées de fleurs de lys d'or, comme ils estoient alors, avant le règne de Charles 6.

(1) Ces inscriptions sont données plus complètement, mais avec une orthographe modernisée, par l'abbé Milhet. (Dutilleux et Depoin, *L'Abbaye de Maubuisson*, 2e partie, p. 120.) — D.

On sait que les deux statues de Charles le Bel et de Jeanne d'Evreux sont entrées au Musée du Louvre en 1906 et qu'elles eurent pour auteur l'*ymagier* Jean de Liège. Cf. un article de M. André Michel dans la revue *Musées et monuments de France*, 1907, p. 17-18. — R.

(2) L'auteur veut dire que la voûte du chœur des Dames était à la même hauteur que celle de la nef et la continuait. — D.

(3) Inscription non relevée par l'abbé Milhet. — D.

Au costé austral du sanctuaire, devant l'autel de l'Annonciation, sépulture élevée de terre, incrustée de lancettes (*sic*) ou petites lames de cuivre déliées tout autour, par les costés de personnages pleurant, en représentation d'un deuil, et, par dessus la lame, d'une figure de femme voilée, le seul visage de marbre blanc, et le reste de lad. lame rempli d'ouvrage très délicat en représentation d'édifices. Le commencement de la légende sur le bord de la lame est défait et perdu, et suit cecy : ..... *es, fils le roy [de] Jerlm. vicomte de Biaumont, fame monseigneur Bimont, prince d'Antioche et comte de Triple, qui trespassa lan de grace 1328, le semudi ix. jour en avril. Priez pour li que Diex mercy li face. Credo quod redemptor meus vivit, etc.* (1).

[F° 16.] *Flavacourt.*

Flavacourt est une paroice et gentilhommière, maison forte et de médiocre représentation (2), à 2. lieuës de Gi-

(1) Le texte plus complet de l'inscription, dont le début est : *Cy gist Marguerite, fille monseigneur Loys filz le roi de Jérusalem*, a été conservé. (Dutilleux et Depoin, *L'Abbaye de Maubuisson*, p. 121.) — « Boémond VII, dernier comte d'Antioche et prince de Tripoli, mourut le 19 octobre 1287, sans laisser d'enfants. Il avait épousé Marguerite de Beaumont, fille de Louis de Brienne, vicomte de Beaumont au Maine. Devenue veuve, Marguerite revint en France, se retira à Tonnerre auprès de Marguerite, veuve de Charles Ier, roi de Sicile et y mourut *le 28 avril* 1328. » (*Art de vérifier les dates*, t. I, p. 454.) Cette date est à corriger en celle du *9 avril*, d'après cette inscription : le 9 avril répond au samedi de Pâques en 1328. — Louis de Brienne, vicomte de Beaumont par sa femme Agnès, était fils de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, mort le 23 mars 1237, et de sa seconde femme, Bérengère, sœur de la reine Blanche de Castille. — D.

(2) Il ne reste plus du château de Flavacourt qu'un pavillon du temps de Henri IV ou de Louis XIII, mais on reconnaît encore une partie des fortifications à la moderne dont l'habitation était protégée. — R.

sors, mais en Vexin françois et hors le Parlement de Normandie. Le seigneur du lieu est lieutenant de Roy au bailliage de Gisors, de la maison de Fouilleuse (1), et porte *d'argent à trèfles renversés s'entretenans par demi rons de gueules*, ou bien *papilloté de gueules* (2). Il avoit épousé Katherine Magnart, fille de Charles, président au Parlement de Rouen, et de la dame de Pauville, sa seconde femme (3), dont ceste fille unique a hérité de 25. mil livres de rente en belles terres, et en est issu un grand fils, marquis de Flavacourt (4), et une fille mainsnée, mariée depuis l'an 1637 ou 1638 au comte de Maulévrier, fils du s[r] du Taillis, bailly de Rouen, et demeurent à Limésy en Caux (5). Il y a encore 2. fils (6) et plusieurs filles (7).

(1) Il s'appelait Philippe de Fouilleuse. Louis XIII érigea pour lui la terre de Flavacourt en marquisat (1637.) — R.

(2) *D'argent papelonné de gueules, les écailles chargées de trèfles renversés du même.* — M. Depoin a eu l'obligeance de copier à notre intention, dans les *Dossiers bleus* de la Bibl. nat. (vol. 228), une généalogie manuscrite des Fouilleuse, dressée en 1619 sur les indications fournies par la famille, et malheureusement trop longue pour trouver place ici. — R.

(3) Catherine Gouel, morte le 22 avril 1622, fille de Charles Gouel, seigneur de Poville. — R.

(4) Charles de Fouilleuse, troisième du nom. — R.

(5) Le mari de Catherine de Fouilleuse était Jean du Fay, comte de Maulévrier. Il fut aussi bailli de Rouen. Le 22 janvier 1638, Gilles-André de la Roque écrivait de Caen à D'Hozier : « Le comte de Maulévrier du Fay a esté receu bailly de Rouen en la place du s[r] du Taillis, son père. » (Bibl. nat., mss., *Cabinet de D'Hozier*, vol. 241, doss. 6396 : *de Mons*, n° 3.) — R.

(6) Philippe, seigneur de Bazincourt en Beauvaisis, et Michel, chevalier de Malte. — R.

(7) Madeleine, épouse de Gilles du Fay, seigneur de Vergetot ; Louise, épouse d'Alexandre de Pronville, marquis de Tracy ; et quatre autres, religieuses. — R.

Dans l'église de Flavacourt, en une chapelle du chœur, du costé du su, grande et large tombe élevée d'un *Chantemelle, chevalier, chambellan jadis le roy Charles* (1), *qui trespassa l'an mil CCC.....* Il porte un lyon en ses armes (2). (Il y a un Chantemelle sur Epte tout contre au dessouz de Gournay en Bray (3); un autre Chantemelle prez de la Roche-Guyon sur Seine (4), apartenant à l'abbaye de Fontaine Guerard par don des seigneurs de ce nom (5), dont nous avons extrait plusieurs chartes (6). — Autre sépulture élevée en pierre du costé borréal de la nef, sans légende (7).

C'est une terre de 12. mille livres de rente, de l'élection de Chaumont, ressort de Beauvoisis.

(1) Probablement Charles IV le Bel (1322-1328). — R.

(2) Les Chantemelle portaient *d'azur à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules*, armes que l'une des branches de la famille *brisait d'un chef chargé d'un lion issant*. C'est vraisemblablement un écu de ce genre que portait le chevalier dont parle Du Buisson. — R.

(3) C'est, croyons-nous, une erreur. Il ne devait pas y avoir d'agglomération de ce nom voisine de Gournay. Cette ville possédait bien, au Nord de son enceinte, une porte dite *porte Cantemelle*; mais, selon Potin de la Mairie (*Recherches histor. sur la ville de Gournay*, t. II, 1842, p. 145), cette porte tirait son nom d'Eude de Cantemelle, capitaine de Gournay en 1200. — R.

(4) Dans la commune de Haute-Isle, canton de Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise). — R.

(5) C'est-à-dire du nom de Chantemelle. — R.

(6) Voir p. 188-190.

(7) Il ne reste rien de ces tombeaux dans l'église de Flavacourt. Du Buisson paraît avoir consacré bien peu de temps à la visite de cette paroisse. Il faut le regretter, car de plus amples détails seraient bien accueillis aujourd'hui où nous constatons l'existence, d'une part, dans l'église paroissiale, d'enfeux privés des monuments qu'ils abritaient; d'autre part, dans la chapelle Sainte-Anne (autrefois dépendante du château), de deux beaux gisants de la première moi-

[F° 18.] *Magny.*

A Magny, ville à 7. lieues de Pontoyse, sur le chemin de Rouen, dans le Vexin françois, sépulture de Mre Nicolas Le Gendre de Neuville, gouverneur du Vexin françois ; de Mre Nicolas de Neuville, s^r^ de Villeroy, 1er secrétaire d'Estat, avec un épitaphe latin clos par ce vers :

Europae oraculum nunc silens quiescit.

Sa femme, de la maison de l'Aubespine, y est aussy, et toutes les 3. sépultures sont en marbre, élevées (1).

tié du XIVe siècle, mari et femme, dont l'identité demeure inconnue. M. Barré (*Flavacourt, notice histor. et archéol.*, dans *Mém. de la Soc. académ. de l'Oise*, t. X, 3e partie, 1879, p. 806) croit que la représentation masculine serait celle d'Ancel de Chantemelle et proviendrait de l'église paroissiale, mais cette identification nous semble appeler les plus expresses réserves. — R.

(1) Il s'agit des trois personnages suivants : 1° Nicolas de Neuville, troisième du nom, seigneur de Villeroy, Magny et Alaincourt, baron de la Chapelle-la-Reine, membre du Conseil privé, gouverneur des villes de Mantes, Meulan, Pontoise et du Vexin français, mort en 1598 ; 2° Nicolas de Neuville, quatrième du nom, seigneur de Villeroy, Magny, Alaincourt, etc., secrétaire d'Etat sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, mort en 1617 ; 3° Madeleine de l'Aubespine, femme du précédent, morte en 1596. Leurs trois statues priantes, en marbre blanc, après avoir figuré de 1801 à 1818 au Musée des Monuments français, font aujourd'hui de nouveau l'ornement de l'église de Magny. La plus belle, celle de Nicolas III, a été attribuée par M. Gonse (*La Sculpture française depuis le XIVe siècle*, p. 159) à Michel Bourdin ; mais, outre qu'elle nous paraît bien supérieure aux œuvres connues de cet artiste, elle est évidemment très antérieure en date aux deux autres, et nous croyons qu'elle fut sculptée du vivant même du modèle. — Sur les Neuville et leurs tombeaux, cf. les brochures suivantes d'Alfred Potiquet : *Les Seigneurs de Magny-en-Vexin* (Magny, 1877, in-8°) ; *Quelques tombeaux et épitaphes des seigneurs de Magny-en-Vexin* (Magny, 1879, in-8°). On connaît l'ouvrage récent de M. J. Nouaillac sur *Villeroy, secrétaire d'Etat et ministre de Charles IX, Henri III et Henri IV* (Paris, 1910, in-8°). — R.

Escouys.

Escouys, bourg à sept lieuës de Rouen, *Scoiae* (1), appartenant au baron du Pont S[t] Pierre, qui a le Plessis là auprez, fort beau chasteau (2), est en Normandie (3), et vient de la succession d'Enguerrand de Marigny, qui y feit bastir une belle église de 12. chanoines soubs un

(1) « Là auprez fut jadis donnée une bataille entre les François et les Normands, soubz Guillaume le Bastard, depuis roy d'Angleterre : c'est entre la vieille chaucée et le nouveau chemin de Paris, et l'appelle-t'on encore le Champ de bataille. » L'auteur fait allusion ici, non pas à la bataille de Brémule qui mit aux prises, en août 1119, Louis le Gros et Henri I[er], roi d'Angleterre, mais au combat de Mortemer (1054), dans lequel une des armées du duc Guillaume défit Eude, frère de Henri I[er], roi de France. On sait que l'identification du Mortemer théâtre de cette rencontre est controversée. Du Buisson suit ici la leçon de Gabriel Du Moulin, dont l'*Histoire générale de Normandie* avait paru en 1631. — La « vieille chaucée » mentionnée ci-dessus n'est autre que la voie romaine de *Lutetia* à *Juliobona*, connue dans le Vexin français sous le nom de chaussée de Jules César et sur laquelle l'auteur entre ailleurs (p. 6, 26 et 81) dans quelques détails. — R.

(2) Le Plessis, dépendance de la commune de Touffreville, canton de Lyons-la-Forêt (Eure), est aujourd'hui une ferme qui ne conserve du manoir d'autrefois qu'une vaste chapelle rectangulaire visiblement contemporaine de la collégiale d'Ecouis. Les détails tristement mutilés de cette chapelle, entre autres le portail, témoignent encore du soin qui avait présidé à sa construction. Le Plessis, — « dont les pavillons lui donnent un air de maison de prince, » dit, en 1708, Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire universel géographique* (t. II, p. 8, art. *Ecouis*), — le Plessis était la résidence la plus ordinaire d'Enguerrand de Marigny quand il venait dans ses terres du Vexin. — R.

(3) C'est la rivière d'Epte qui sépare l'Ile-de-France de la Normandie. Suivant qu'ils franchissent le pont de Saint-Clair dans un sens ou dans l'autre, les riverains disent encore qu'ils vont en France ou en Normandie. — R.

doyen, à 500 livres de rente chacun à présent, exempts de l'évesque et à la collation du seigneur.

Sa sépulture est dans le chœur, à costé gauche, dans un arceau de la paroy, en statue armée et survestue d'une courte casaque facée, (ès vitres, l'escusson est *fascé de 5. pièces, argent et asur*), et gisante sur une lame de marbre noir, bien élevée sur terre de 3. à 4. pieds. Au bout, dans la pente de l'arceau, est ceste inscription en pierre blanche (1) :

Cy desso[*ubz*] *gist de ce pays l'honneur,*
De Marigny et de ce lieu seigneur,
Dit Enguerrant, tres sage chevalier,
Du roy Philippe [*le*] *Bel grand conseiller,*
Et grand maistre de France, très utile
Pour le pays, comte de Longueville.
Ceste église présente feit jadis
Edifier en l'an mil trois cents dix
Pour honorer des cieux la Royne dame ;
Cinq ans après rendit à Dieu son âme,
Le derrein jour d'avril, puis fut mis cy.
Priez [*à*] *Dieu qu'il luy face mercy.*

Il eut la teste coupée soubz Louis Hutin pour crime de péculat ; mais, depuis, sa mémoire fut restablie (2).

(1) Nous rétablissons la disposition des vers, dont la copie de Du Buisson ne tient pas compte.

(2) Pierre Clément a consacré une excellente notice à Enguerrand de Marigny dans son ouvrage intitulé : *Trois drames historiques* (Paris, 1857, in-8o). Enguerrand mourut (pendu, et non décapité comme le dit Du Buisson) le 31 avril 1315. Son tombeau, dont il ne reste que l'enfeu, au nord du sanctuaire, dans l'église d'Ecouis, aujourd'hui paroissiale, a été dessiné pour Gaignières et gravé dans les *Antiquités nationales* de Millin (t. III, 1791). L'article consacré à l'église d'Ecouis par Millin est intéressant pour l'étude des sépul-

En mesme rang et plus bas est la sépulture de son frère Jean, archevesque de Rouen (1), en statue de marbre blanc, gisante, à la pontificale, sur une lame de marbre noir (2).

Devant l'autel est une tombe plate, gravée, d'une dame coronnée à la ducale, de la postérité dud. Enguerrand (3); et vis à vis des deux sépultures de luy et de son frère, à l'autre bout de l'autel, sont autres sépultures élevées soubz un arceau de la paroy de ceste mesme postérité, dont le s[r] de Rambures descend par filles, et le baron du Pont S[t] Pierre, de la maison de Roncerolles, cohéritiers (4).

Dans la nef sont autres statues priantes (5), et une image ou histoire de l'Annonciation, et un *Ecce homo,*

tures que renfermait autrefois cet édifice et qui ont presque toutes péri à la Révolution. Nous avons commencé, en 1909, dans le *Bulletin de la Société des amis des arts du département de l'Eure*, la publication d'une monographie de l'église d'Ecouis. — On sait que la statue et l'épitaphe d'Enguerrand avaient été faites seulement après 1475, en vertu d'une autorisation de Louis XI. — R.

(1) « Il avoit un frère, Philippe, archevesque de Sens, avec lequel Masson, *in Annal. Francorum*, dit que Enguerrand fut inhumé aux Chartreux à Paris. » — Cette sépulture ne fut que provisoire. — R.

(2) Du Buisson en parle plus longuement ci-après. Il dut s'arrêter deux fois à Ecouis. — R.

(3) Voir aussi plus loin.

(4) Dans le chœur, du côté de l'épître, c'est-à-dire en face du tombeau de Jean de Marigny, un enfeu richement décoré abritait un sarcophage avec deux gisants. Cette sépulture, reproduite par Gaignières et par Millin, était, non pas, comme le dit ce dernier écrivain, celle de Pierre de Roncherolles et de Marguerite de Châtillon, sa femme, mais celle de Louis de Roncherolles, leur fils, mort en 1536, et de Françoise de Halluin, sa première femme, morte en 1522. Il n'en reste rien. — R.

(5) Voir p. 41.

pièces estimées (1), et une tombe plate, gravée de deux testes d'homme et femme, encor reconnaissables, tout le reste estant effacé ; et c'estoit là dessus qu'aucuns veulent dire qu'estoit cet épitaphe gravé, qu'autres mettent à Jumièges :

Cy gisent le fils et la mère ;
Cy gisent la sœur et le frère ;
Si sont la femme et le mary :
Et n'y a que deux corps icy (2).

Une fille engrossée par son père feit un fils, qui, exposé enfant, et puis dépaysé, enfin par grand hasard revint au lieu où il estoit né, et, inconnu, épousa, par mégarde, sa mère, qui estoit ainsi sa mère, sa sœur et sa femme. Autres disent que ce fut un fils qui, revenu des pays lointains, épousa, en une ville où sa mère, depuis son partiment, estoit allée demeurer, sad. mère, qui, par certains signes, marques et discours, le reconnut puis aprez ; ce qui fut cause que tous deux, sans faire scandale, se retirèrent chacun en religion, et ainsy devindrent frère et sœur.

Il y a une semblable épigramme dans les Catalectes des vieux poètes adjoutez au *Petronius*, ainsy :

Hersilus hic jaceo ; mecum Marulla quiescit,
Quæ soror et genitrix, et mihi sponsa fuit.
Me pater ex nata genuit ; mihi jungitur illa,
Hic soror et conjunx, sic fuit illa parens.

(1) Le groupe de l'*Annonciation* et l'*Ecce homo* existent encore. — R.

(2) *Cy gist le fils, cy gist la mère ;*
Cy gist la sœur, cy gist le frère ;
Cy gist la femme et le mary ;
Et n'y a que deux corps icy.

C'est Du Buisson lui-même qui, dans une note, fournit cette variante.

Ces vers sont, dit Antonius Augustinus, en un livre qu'il a leû, et qui dit qu'ils sont tout prez la porte de St Pol à Rome; et au devant des deux premiers, il en met encor deux ainsy :

Semicapri quicumque subis sacraria fauni
Haec lege Romana verba notata manu.
Hersilus hic jaceo, etc.

Les deux derniers : *Me pater ex nata* ne sont point ramentevés par cet Augustinus au Dialogue unzieme de ses Médailles (1).

[F° 19.] A Escouy, dans le chœur, au costé boréal du sanctuaire, la sépulture d'Enguerran de Marigny, ailleurs icy devant descrite. Ses armes, qui s'y trouvent en relief sur pierre, comme par les murailles de l'église et dans les vitres, sont *d'azur à deux fasces d'argent*.

Plus bas est la sépulture de son frère Jean, archevesque de Rouen, qui est élevée de 3. piés sur terre, dans l'arceau qui l'environne (2). Elle est couverte d'une lame de marbre noir portant une statuë gisante, en pontifical, de marbre blanc (3), et contre la paroy au dessus est escrit :

(1) Millin, Guilmeth, le baron d'Haussez, d'autres encore, ont complaisamment et longuement disserté sur cette fameuse épitaphe d'Ecouis, produit de l'imagination la plus déréglée. — R.

(2) C'est une erreur. La statue de Jean de Marigny reposait sur un sarcophage appliqué le long de la muraille et n'était surmontée d'aucun couronnement, comme en témoigne le dessin fait pour Gaignières. — R.

(3) La statue gisante de Jean de Marigny, sculpture très remarquable de marbre blanc, est aujourd'hui placée, avec la table de marbre noir sur laquelle elle repose, dans l'enfeu qui abritait jadis le tombeau d'Enguerrand. Elle a été reproduite dans l'*Album artistique et archéologique* publié par la *Société des Amis des arts du département de l'Eure* (1re série, 1889, pl. XIV), avec texte par M. Régnier, et dans une notice de M. le chanoine Porée sur *les Statues de l'ancienne collégiale d'Ecouis* (*Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, année 1902, p. 246-252). — R.

Hoc marmor claudit sub nobilis ossa Johannis,
Gnari pastoris qui rexit, pluribus annis,
Hinc Belvacenses, hinc cleros Rothomagenses.
Constans, consultus, justo quoque federe fultus,
Firmus in adversis, dolis et fraude reversis,
Armis praecinctus, mentisque caractere cinctus,
Dux fuit in bellis, Anglis virtute rebellis,
Testatum solvit vivens ac vincla resolvit,
Pauperibus dando, Xpo se consociando,
Germanus cujus fundi dator extitit hujus
Josta quem pulchrum solvit cum carne sepulcrum
Post natale Dei martis sub luce diei
In quinquageno primo C. ter atque C. deno.
Oretis Xpum qui patrem collocet istum
In cœli sede feliciter et sine caede (4).

Auprez de ceste sépulture, vers le grand autel, à raiz de pavé du sanctuaire, est une fort belle tombe travaillée

(4) Cette inscription, en minuscule gothique, se voit encore au-dessus de la statue de Jean de Marigny; en voici le texte exact : il est gravé en deux colonnes.

PREMIÈRE COLONNE

Hoc marmor claudit sub nobilis ossa Johannis
Gnari pastoris qui rexit pluribus annis
Hinc belvacen[*ses*] *hinc cleros Rothomagen*[*ses*]
Constans, consultus, iusto quoque federe fultus
Firmus in adversis dolis et fraude reversis
Armis precinctus mentis que caractere cinctus
Dux fuit in bellis anglis virtute rebellis
Testatum solvit vivens ac vincla resolvit

DEUXIÈME COLONNE

Pauperibus dando xpo se consociando
Germanus cuius fondi dator extitit huius
Infra quem pulcrum subiit cum carne sepulcrum
Post natale dei martis sub luce diei
In quinquageno primo C ter atque C deno
Oretis xpm qui patrem collocet istum
In celi sede feliciter et sine cede.

Cette épitaphe a été reproduite par D. Pommeraye, *Histoire des archevesques de Rouen*, 1667, in-fol., p. 513.

par les bords d'ouvrages de bronze, et figurée d'une femme de marbre blanc. Les lettres de la légende ont esté ostées et sont gardées au chapitre (1).

Plus bas vers le chœur, autre petite tombe de marbre noir, autour de laquelle est escrit : *Cy gist noble dame Blanche de Gamaches, dame de Chastillon et de Gamaches, veuve de M[re] Jean de Chastillon sur Marne, chevalier, laq[lle] trespassa l'an 1479, le 24[e] jour de may.*

[F° 20.] Dans la nef, au costé boréal, vers le bas, contre la muraille, sont élevées deux représentations en pierre blanche, prîantes, qui sont d'un vicomte de Vernon, nommé le Cornu, et de sa femme (2).

[F° 22.] *Vernon.*

Vernon sur Seine, entre Paris et Rouen. — Voyez la page du Pont de l'Arche, à la fin. — En l'église des Cordeliers (3) est enterrée Marguerite, seur de Huguelin, duc de Bourgogne, première femme de Louis, roy de Navarre, et depuis roy de France, X[e], dit Hutin, qui

(1) Cette tombe n'existe plus, et aucun renseignement ne permet de l'identifier. Il en est de même de la dalle avec effigie féminine dont parle l'auteur un peu plus haut (p. 37). La seule pierre tombale qui subsiste aujourd'hui dans l'église d'Ecouis est celle de Blanche de Gamaches, dame de Châtillon, dont l'épitaphe est exactement rapportée par Du Buisson dans l'alinéa suivant. Cette dalle a été reproduite par L.-T. Corde dans ses *Pierres tombales du département de l'Eure*, 1868, pl. 19. — R.

(2) Ces jolies statues, detruites à la Révolution, sont figurées dans Millin. — R.

(3) Le couvent des Cordeliers de Vernon avait été fondé par saint Louis, en 1248, et placé sous le vocable de saint Eloi ; il était attenant au château de Vernon.

mourut emprisonnée pour crime d'adultère au Chasteau Gaillart, l'an 1315, 30e d'avril. — *Chronique de St Denys manusc.*

Condé sur Iton.

Bourgade à l'évesque d'Evreux (1), où St Leufroy avait estudié (2). — Voyez *Ville de Paris*, article de S. Leufroy (3). *Vita S. Leufredi, addita Surio, edit. Coloniae, 1618. Ex Chronico Lyrinensi Vincentii Barali* (4).

[Fo 24.] *Pont de l'Arche*

Est, je croy, ainsi dit à cause du beau pont qui y est en fort belle pierre de taille sur la Seine, à 24. arches que grandes que petites, mais les plus grandes sont assez médiocres. C'est une bride (5) au dessus de Rouen, comme Quilbeuf en estoit, et encor à présent le Havre en est une au dessous, mais bien plus éloignée. Y arrivant, vous trouverez le fort qui est fort petit et en une islote

(1) Dès le XIIe siècle, Condé appartenait à l'évêque d'Evreux qui présentait à la cure. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.* t. I, p. 535.

(2) On lit dans la Vie de saint Leufroy : *Ad alium vicum, cui Condatus vocabulum est, festinus migravit. Sed cùm nec ibi virum inveniret qui sibi satisfaceret ad omnia quae quaerebat, quam citissime loco cessit, etc.* Cité par A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.* t. I, p. 533. Saint Leufroy n'étudia donc guère à Condé, si même il y séjourna quelque temps.

(3) Du Buisson doit renvoyer le lecteur à l'un de ses manuscrits.

(4) *Chronologia Sanctorum et aliorum Virorum illustrium et abbatum sacrae insulae Lerinensis, a Vincentio Barrali, Salerno, monacho Lerinensi compilata, cum annotationibus ejusdem.* Lugduni, 1613, in-4o.

(5) La lecture de ce mot n'est pas certaine.

environnée de l'eau de Seine. Le s[r] de Saint Georges, jadis capitaine des gardes du cardinal duc de Richelieu, y est gouverneur pour led. cardinal duc (1); et le gouvernement vaut beaucoup à cause du passage des bateaux, pour le montage desquels il y a un engin et machine à la 1[re] arche du pont, à l'autre bout duquel est la ville bien close et murée, située sur le penchant du costeau. Ce pont paroist fort neuf; aussy est-il fait depuis l'an 1346 par Philippe de Valois y estant campé avec son armée, feit rompre celuy qui y estoit de vieux, de peur que le roy d'Angleterre, Edoard 3. qui venoit de Basse Normandie, après avoir pris Coustances, Bayeux, S[t] Lô et Caen, ne s'en saisist et ne passast la rivière de Seine, sur laquelle il feit alors rompre aussy tous les autres ponts, jusques à celuy de Poissy (2), pour ceste mesme raison, ainsy que raconte Jean Villani, auteur du temps, *libro XII, capitolo LXIII,* où il l'appelle *il ponte ad Arcie,* le pont aux arches. — Du Pont de l'Arche, voyez le Supplément de Sigebert, *ad ann.* 1198, 1199.

Vernon.

Vernon, à 8. lieues du Pont de l'Arche, qui sont 3. par de là Gaillon, vers Paris. Et en cest an 1315, vrayment la veille de l'Ascension, dernier jour d'avril (3), fut morte Marguerite, jadis folle et diffamée royne de Na-

(1) Voir plusieurs lettres du cardinal de Richelieu à M. de Saint-Georges dans A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.* t. II, p. 582.

(2) « Edouard... suivit la rive gauche de la Seine jusqu'à Poissy; il eût voulu traverser le fleuve, mais il trouva tous les ponts coupés. » C. Dareste, *Hist. de France,* t. II, p. 436, édit. de 1865.

(3) En 1315, Pâques tombait le 23 mars.

varre, qui au Chasteau Gaillart de Normandie estoit emprisonnée, et à Vernon en l'église des Frères prescheurs (1) fut enterrée.

Louviers.

Louviers, du diocèse d'Evreux, à 5. lieuës grandes de Rouen, ou plutost 6., et à 4. grandes d'Evreux. Elle est bien ceinte de murailles et de fossé sec partout, sinon par le bout oriental où la R. d'Eure passe, laissant entrer un bras gauche dans la ville qui y a un pont de pierre, et qui à sa sortie se rejoint à son corps et passe avec luy le long du fauxbourg S[t] Germain, qui est vers le Pont de l'Arche.

Il y a encore un autre fauxbourg et paroice aussy comme cestui cy, dit S[t] François, où est aussy l'Hospital de la ville, dans laquelle il n'y a qu'une seule paroice qui est Nostre Dame, où il y a très bonnes cloches ; et les religieuses S[te] Elisabeth qui sont proches.

Il y a 3. portes, sans compter une 4[e]. petite, ou poterne pour aller à la rivière d'Eure, dite la porte d'Eau (2) ; et sont : la porte du Neufbourg, la porte de Paris, et la porte de Rouen, dessus laquelle il y a bastiment en forme de forteresse (3) comme les citadelles des portes de Cambray, dans lequel loge le Gouverneur, le sieur de la Croisette Raulet, neveu du deffunt gouverneur, le s[r] du Raulet, prévost général de Normandie (4).

(1) Lire : Frères-Mineurs, ou Cordeliers ; il n'y avait pas de Frères-Prêcheurs à Vernon.

(2) Sur la Porte de l'Eau, voir L. Marcel, *Les Rues de Louviers*, 1881, p. 346 et suiv.

(3) Sur la Porte de Rouen et sa fortification, voir L. Marcel, *Les Rues de Louviers*, p. 419 et suiv.

(4) Pierre Le Blanc du Rollet, capitaine de Pont-de-l'Arche en 1589, fut nommé gouverneur de Louviers en 1591, poste qu'il

L'*Image* est la fort raisonnable hostelerie.

Le temporel apartient à l'archevesché de Rouen, et ce par l'eschange ou récompense que prit Richard 1. duc de Normandie et roy d'Angleterre à Gaultier de Coustances, archevesque, pour et au lieu d'Andely que led. Richard prit à soy (estans bien de l'église de Rouen) pour fortifier comme il feit d'un chasteau à reprimer les courses des François (1). En récompense duquel lieu Andely il donna Louviers, Diepe, Bouteilles, ferme prez Diepe, Aliermont, terre et forest, et les moulins de la ville, selon qu'il se veoit par ces 4. vers qui en furent faits, et sont rapportés par Jean Dadré en sa *Chronologie des archevesques* (2) :

Depa, Locus Veris, Aliermont, Butila, molta.
Depa, maris portus, Aliermont, locus amœnus,
Villa Locus Veris, rus Boutila, molta per urbem :
Hactenus hæc regis Richardi jura fuere.

occupa jusqu'en 1619 et dont il se dessaisit en faveur de son fils Jacques du Rollet ; Jacques mourut en 1620, et Pierre reprit le titre de gouverneur de Louviers qu'il conserva jusqu'en 1630 pour le céder à son petit-fils, Anne du Rollet, seigneur de la Croisette, la Londe, etc. Voir L. Marcel, *Les Rues de Louviers*, p. 269 et suiv.

(1) La charte de Richard Cœur-de-Lion qui consacra cet échange a été publiée dans divers recueils ; le fac-similé en a été donné par Achille Deville, *Histoire du Château-Gaillard*. Rouen, 1839, page 18 ; elle porte la date du 16 octobre 1197.

(2) Jean Dadré, *Chronologie historiale des archevesques de Rouen*. Rouen, Jean Crevel, 1618, in-8°. L'inscription complète était ainsi conçue :

Vicisti, Waltere ; tui sunt signa triumphi :
Deppa, Locoveris, Alacris Mons, Butila, Molta.
Deppa portus maris, Alacris Mons, locus amenus,
Villa Locoveris, rus Butila, Molta per urbem,
Hactenus hec regis Ricardi jura fuere,
Hec rex sancivit, hec papa, tibique tuere.

Cest eschange et accord de Richard et de Gaultier est, ce dit Dadré, rapporté par Matthieu Paris, historien anglois, en l'an 1195.

[F° 26.] *Elbeuf.*

Elbeuf (1), grand bourgade sur la rive gauche de la Seine et arrousée de travers par un petit ruisseau limpide et impétueus qui sourt et coule du costeau qui est du costé d'occident, proche le bourg. C'est duché et pairie au cadet de la maison de Lorraine (2), et vaut de rente 3o. à 40. mille livres. C'est moitié diocèse de Rouen, dont il est distant de 4 lieuës, et moitié d'Evreux, distant de 7., qui sont 11. en tout, faisans les 23. M. P. que l'Itinéraire d'Antonin met en la voye Romaine entre *Rothomagus*

(1) « Elbeuf ou Albeuf, *quasi Albifolium, vel Albibovium, ab albis forte bobus vel arboribus*. Les beaux draps de Moulnier s'y font par un nommé Le Moulnier. » — Du Büisson n'est pas heureux dans ses recherches étymologiques. Son renseignement sur les draps d'Elbeuf est plus intéressant. Les Lemonnier, et non le Moulnier, étaient originaires de la Londe et avaient embrassé la religion réformée. Ils s'établirent à Elbeuf vers la fin du XVI[e] siècle. La question religieuse, unie à certaines relations de commerce, avait plusieurs fois conduit en Hollande Nicolas Lemonnier, ainsi que Richard de Saint-Amand et N. Lecointe, tous deux également originaires de la Londe. Or, ce furent ces trois industriels, notamment Lemonnier, qui commencèrent, en 1607, à fabriquer des draps *façon de Hollande*. Voir A. Guilmeth, *Histoire de la Ville d'Elbeuf*, 1842, p. 579, 580, 595, 600 et suiv.; — A. Join-Lambert, *Un vicomte de Briosne, conférencier et théologien à Elbeuf en 1660*. Brionne, 1891, p. 35.

(2) Elbeuf fut érigé en duché-pairie par lettres patentes du mois de novembre 1581, en faveur de Charles de Lorraine, fils de René de Lorraine, et de ses hoirs mâles et femelles. La baronnie de Beaumesnil a été désunie de ce duché par lettres du 28 janvier 1602. T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 348.

et *Mediolanum Aulercorum*, par Yggade, distant 9. M. de *Rothomagus*, et 14. de *Mediolanum*, qui pourroit bien estre Elbeuf (1), de Rouen auquel il y a quelques pièces de chemin ressemblant fort le Romain, comme cy dessus est dit, allant par la Belle Croix, les Vaux des Moulins et desuz l'Essart, le Nouveau monde et Aurival. Il y a encor autre chemin plus bas et au-dessous de la forest, à main gauche du premier, et par lequel je n'ay point esté. Il seroit à voir si d'Elbeuf à Evreux on en trouveroit quelques vestiges.

Gaillon.

Gaillon, *Gallio, in Eclogis Francisci Chanvallonii, archiepiscopi Rothomagensis*, fut baillé à Odo Rigault, archevesque, vers l'an 1248 (2), par le roy S[t] Louis, avec les seigneuries des terres des Noées, Douvran et Humesnil, en eschange des moulins et vivier de la ville de Rouen, le moulin de Deville au dessous de Roan, et 4. mille livres d'argent une fois payées.

Il fut basti par le 1[er] Georges d'Amboise, qui bastit aussy le chasteau de Vigny (3), et acheva la maison archié-

(1) Du Buisson est l'un des premiers savants, le premier peut-être, qui ait placé Uggade ou Yggade à Elbeuf. Bonnin, *Congrès archéol. de France, séances tenues à Louviers en 1856*, l'abbé Cochet, et beaucoup d'autres à leur suite le placent plus exactement à Caudebec-lès-Elbeuf. Voir Cochet, *Découvertes d'antiquités romaines et de tombeaux francs à Caudebec-lès-Elbeuf*, dans *Précis analyt. de l'Acad. de Rouen*, 1856; — A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. I, p. 19; — J. Drouet, *Recherches sur Uggate*, Elbeuf, 1887, p. 29 et suiv.; — L. Coutil, *La villa gallo-romaine d'Uggate*, article paru dans *L'Industriel de Louviers*, 16 octobre 1897.

(2) Cet échange eut lieu en 1261 ou 1262. Sur ces dates, voir Bonnin, *Regest. visit. Odonis Rigaldi*, p. 428, note 2.

(3) Vigny, canton de Marines (Seine-et-Oise).

piscopale de Rouen commencée par Guillaume, cardinal d'Estouteville, son antéprédécesseur. De la despense de Gaillon il se repentit, dit Robert Cœnalis, au raport de Jean Dadré en sa *Chronologie des archevesques de Roan*, se souvenant de l'invective faite par *Hugo de Ste Victore* contre les abus de son temps : *aedificant episcopi domos non impares regum palatiis*, et est inhumé dans la chapelle Nostre Dame, avec cet épitaphe au soubz plinthe ou sous plate bande de la cornice, derrière le chœur de la grande église de Rouen (1) :

Pastor eram cleri, populi pater ; aurea sese
Lilia subdebant, quercus et ipsa mihi.
Mortuus en jaceo ; morte extinguntur honores,
At virtus mortis nescia morte viret.

que Jean Dadré traduit ainsy :

J'estois père du peuple et pasteur du clergé ;
Je gouvernois le roy, je gouvernois le pape.
Je suis mort ; en mourant ces honneurs perdus j'ay ;
Mais ma vertu la mort triomphamment eschappe.

Per quercum Dominus papa Julius II, ait Marcellus, intelligitur, qui de familia della Rovere, id est robore, seu quercu, erat. Dans la mesme chapelle et en mesme tombeau, priant comme luy, en statue de marbre blanc, est son neveu et successeur, Georges d'Amboise, aussy cardinal, qui fut le dernier archevesque fait par l'élection du chapitre (avant le Concordat de Léon 10. pape, et François 1er) en l'an 1511 (2).

(1) C'est le tombeau monumental que l'on voit dans la chapelle de la Sainte Vierge, à la cathédrale de Rouen.

(2) Ce Concordat fut signé le 18 août 1516. Georges Ier d'Amboise fut élu par le Chapitre archevêque de Rouen, le 21 août 1493 ; il mourut le 25 mai 1510 ; son neveu, Georges II d'Amboise, fut élu par le Chapitre le 30 juillet 1510, mais il voulut avant d'accepter renvoyer l'affaire au Pape, qui confirma l'élection le 8 août 1511.

Et vis à vis la sépulture de ces deux Amboises cardinaux, primats de Normandie, est celle des deux lieutenans généraux du roy, gouverneurs et grans séneschaux de Normandie, Pierre et Loys de Bresé, dont Pierre qui estoit père de Louis, de grand seneschal de Poitou fut fait celuy de Normandie, en la conqueste de laquelle il avoit eu grande part et représentation, particulièrement en la bataille de Formigny prez Bayeux, gagnée sur les Anglois. Il gist en statue de cavalier armé, avec sa femme en statue gisante sur un tombeau de pierre élevé ; attenant duquel est continué en marbre pompeux celuy de son fils (1) qui y est en scelete, puis revestu debout et vivant, et puis à cheval armé de toutes pièces, que nous avons ailleurs descrit.

Leurs armes sont là comme icy à costé (2). Il est impossible d'en discerner les blasons qui sont autant divers comme il y a de divers escussons, tant là que sur les dehors de la porte Bouvreul et dans l'église S[t] Godard, où ces armes là sont, que par tout la bordure ou orle et filet environnant la bordure du petit escusson est d'or. Au harnois du cheval de Loys de Bresé, le fils, cest escus-

(1) « Décédé l'an 1531, le 23[e] juillet. Louis de Brezé a aussi son éloge en vers françois ». Des deux tablettes qui le contenaient, la première seule est conservée ; l'inscription a été intégralement reproduite par A. Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, 1837, p. 124 et 125. Sur les tombeaux des Brézé, voir *Voyage archéologique et liturgique en Normandie*, par l'abbé Bertin, 1718, p. 19 et 20.

(2) Il y a en marge du ms. de Du Buisson Aubenay un croquis informe figurant les armoiries de Brezé que Du Buisson décrit ainsi dans une autre note. « Armes de Bresay : *d'azur semé de croisettes d'or, et en cœur orlé de 3. pièces, or, azur et argent ;* ou : *d'azur à l'orle de croisettes d'or, à l'écusson d'argent en cœur, à la bordure de 2. pièces d'azur et d'or* ».

son est d'argent, son orle ou filet qui l'environne est d'or, comme dit est, et les croisettes, dont le bord du champ est semé, sont aussy d'or. Es ornemens de l'église, qui sont très riches, donnés par ceux de Brezé, les pièces sont comme dessus est dit, et le champ d'azur, comme aussy les armes de François de Harlay de Chanvallon, archevesque, qui équartèle de Brezé.

[F° 28.] *Pour ceux de Bigars.*

Guillelmus, Dei gratia Rex Angliæ et dux Normaniæ, archiepiscopis, episcopis, vicecomitibus, baronibus, seneschallis, justiciariis, præpositis, ballivis et omnibus fidelibus totius terræ nostræ ad quos præsens cartha pervenerit, salutem in Domino. Sciatis quod pro rememoratione magnorum atque potentissimorum factorum Roberti scutiferi de Bigars, domini de Londa, et fratris ejus Johannis de Bigars, domini dOrival quæ nobis reddiderunt tam citra quam ultra mare in conquestu regni nostri Anglorum, etiam quod sint nobis consanguinei consanguine juncti propter comites Bellimontis unde orti sunt herede masculino ; et ut aliquomodo sint remunerati pro magnis sumptibus quos fecerunt tam in munitione plurium navium quam aliunde, dedimus et feodavimus omne jus quod ad nos pertinet in castellania, balliagio, plenaria justitia et foresta de Londa, consistentibus in quinquaginta parrochiis quæ vulgo dicuntur sergentariam et vicecomitatum de Londa, quam volumus in posterum vocari de Londa, ob facta heroica dicti Roberti militis quæ fecit supra mare in conspectu nostri exercitus ; de qua feodatione dictus milles reddet in festo sancti Michælis, apud receptam dominii nostri in castello Rothomagensi, in avena octo modios novem sextaria, ad mensuram

gallæ Rothomagensis. Hæc presens feodatio nocere non poterit juri, libertati et consuetudini quam habet de Londa Commin, in dicta foresta de Londa ; de qua castellania, balliagio et plenaria justitia volumus et jubemus quod prædictus milles et sui hæredes de cetero habeant et possideant, et de prædicto dono et feodatione gaudeant in futuro, bene et in pace, libere et quiete, nihil nobis retinentes, nec hæredibus et successoribus nostris, nisi prædicta avena. Testibus Guerino Ebroicensi episcopo ; abbate Vandregilli; Joanne comite Bellimontis, etc. Datum Rothomagi, anno quinquagesimo secundo regni nostri. Sigillatum per manus Joannis Ebroacensis, decimo octavo Kalendas aprilis (1).

[F° 29.] Ricardus, Dei gratia, rex Angliæ, dux Normaniæ, Aquitaniæ, comes Andegavensis, archiepiscopis, episcopis, abbatibus, comitibus, vicecomitibus, baronibus, forestariis, justitiariis et fidelibus totius Normaniæ, salutem. Sciatis quod sub conquestu, inter Henricum scutiferum de Bigars, castellanum de Londa, et Thomam, scutiferum de Londa Commin, pro ratione dominii et tenu-

(1) Nous ne connaissons cette charte et la suivante que par les copies qu'en a données D. Libert à Du Buisson-Aubenay et que reproduit notre ms. Leur style n'est pas sans inspirer des doutes ; il y a là une mise en scène très propre à flatter les sires de Bigars, mais qui n'était guère alors en usage. Le roi qui octroie la charte ne pourrait être que Guillaume le Conquérant ou Guillaume le Roux, mais ni l'un ni l'autre n'ont régné cinquante-deux ans. Les longs règnes d'Henri Ier et d'Henri II ont été tous les deux de trente-cinq ans. On voit figurer comme témoin Guarin, évêque d'Evreux ; or, Guarin de Cierrey occupa ce siège de 1193 à 1201. Il est donc absolument impossible de concilier toutes ces dates. La charte de Richard Cœur-de-Lion se présente mieux ; mais comme elle n'est que la confirmation de la première, il est prudent de faire d'expresses réserves.

ræ justitiæ decernimus et ordinavimus quod dictus Commin, pro ratione dominii hommagium reddet Henrico, etiam pro omnibus aliis feodis in suo comitatu, qui tenebitur relevare de justitia dicti Henrici, ut olim continebatur in quinquaginta duabus parochiis sergentariæ de Londa, juxta voluntatem Guillelmi aeternæ memoriæ parentis nostri, quam volumus subjici oneribus octo modiorum novem sextariorum avenæ redditus debitæ pro eo jure quod habebamus in castellania, balliagio, plenaria justitia et foresta de Londa. Itaque volumus et jubemus ut ille et successores ejus plane et in pace gaudeant in dicto tenore. Testibus Henrico de... etc. Datum Rothomagi anno 1° regni nostri.

Ex D. Libert, ordinis Cisterciensis monacho, procuratore religiosae Domus de Fontibus Gerardi, juxta Pontem S. Petri ad Andellam fl., *diœcesis Rothomagensis* (1); *cujus domus seu monasterii abbatissae duae, amita et neptis, de familia de Bigars*, *marchionum de Londa, ambae viventes anno Christi 1643*.

[F° 30.]

Le Pont St Pierre. Rivière d'Andelle. Barons du Pont St Pierre.

Le Pont St Pierre (2). — C'est un bourg à 4. petites lieuës de Rouen, tirant à l'orient. La rivière d'Andelle (3) y passe en 3. bras tout à travers. Elle ha sa

(1) La copie de ces deux chartes est bien de l'écriture de D. Libert, parfaitement conforme à celle de sa lettre autographe signée, reproduite à la page 68.

(2) Saint-Nicolas-de-Pont-Saint-Pierre, canton de Fleury-sur-Andelle (Eure).

(3) « Charles 9e, par lettres patentes de 1573, commença à la rendre navigable par le ministère de Durescu, sieur de Bonnemare, inten-

source près de Forges, au dessus de la forest de Lyons, laquelle elle costoye au nord, et vient, après avoir receu en sa rive droite le Chef de l'Eau R., à Nostre Dame de Nojeon, à présent Charleval, jadis de l'ordre de S[t] Benoist, et à présent sécularisé, où elle reçoit en sa rive gauche les eaus qui viennent de l'abbaye de Mortemer, ainsi dite à cause d'elles ; puis passe à Fleury et de là à Radepont (1), et puis le long du monastère de filles de Cisteaus de Fontaine Guerard, ainsy dit à cause de 3. ou 4. gros ruisseaus de fontaine qui y tombent, va le long de Douville droit au Pont S[t] Pierre, lavant de la rive gauche les jardins dont la moytié est un marais, et puis les fossés du chasteau qui est bien ardoisé à grand toit et plusieurs petites pointes, et de là coule à travers le bourg, comme dit est, de là par la prairie ; puis une lieuë au dessous, et un peu par de là la pointe élevée et le prieuré des Deux

dant du chasteau royal de Charleval. Mais la mort du roy, en 1574, interrompit tout. *Vide in monimentis nostris MS. normanicis*, *chartularia* de l'abbaye de Fontaine Guerard, p. 6. Elle reçoit en sa rive droite une rivière qui sourt de deux sources sous un grand arbre de la paroice du Chef de l'eau, *Caput aquae*, et de là par Haironchel, Rebez ou Rebec et le Hairon, entre en Andelle, Albeuf tenant la pointe de terre entre les deux rivières confluentes. De là, grossie, va par Croissy à Vaqueuil et au moulin de ce lieu. Là elle reçoit en mesme rive droite une autre R. qui vient du village prez la rivière et passe à Boiseau, Blainville et Ry, S[t] Arnoul et S[t] Denys, moulin de Vaqueuil, puis avec Andelle vient à Peruel, à l'abbaye de Lisle Dieu, Transières, Charleval, prieuré jadis dit de Nogeon, et puis reçoit en rive gauche la rivière de Lourleau, qui venant d'au dessous de Lyons par Rozay, se grossit de la rivière de Fouillebroc, qui sourdant non loin de Lourleau mesme, passe à Mortemer, abbaye de Cisteaus, *Mortuo mari seu aquis*, et vient à Manesqueville entrer en Lourleau, et de là ensemble entrent en Andelle au dessous de Charleval, puis souz le nom d'Andelle descend à Fleury, etc. »

(1) Radepont, canton de Fleury-sur-Andelle (Eure).

Amans, jadis de l'ordre de S[t] Augustin, à présent appartient au collége des Jésuites de Rouen (1), qu'elle laisse en haut à main gauche, et l'église paroiciale de Pitres qu'elle laisse un peu plus près à main droite, elle s'en va en la rive droite de la Seine, au lieu dit *Gueule d'Andelle*, vis à vis de Pose, qui est un village un peu au dessus des Dens où Eure entre en Seine, situé de l'autre costé sur la rive gauche de Seine.

Ceste rivière porte bonnes truites, est claire et limpide et bien forte. Par elle on laisse aller tous les ans, vers la fin de l'esté et en automne, les bois de la forest de Lions *(foresta de Lionis, in Menologio ordinis Cisterciensis, de B. Alexandro Mortui Maris fundatore* (2), *vel de Leonibus, in Chartulario Fontis Gerardi*), dont les marchans ont acheté les coupes, et vont flottans, non pas par radeaus comme les bois de Bourgogne descendans par Seine à Paris, mais séparément et busche à busche. Et les monniers (3) sont tenus de laisser, durant un jour ou deux que ce bois flote et descend, leurs ais-

(1) Le prieuré des Deux-Amants avait été fondé avant le milieu du XII[e] siècle. — « La mense priorale a été unie au collége des Jésuites de Rouen par bulles du pape Paul V des années 1607 et 1617, et par lettres patentes de l'an 1649. La mense conventuelle fut donnée en 1652 aux réformés de la Congrégation de France qui ont rebâti à neuf l'église et tous les lieux réguliers ; la nouvelle église a été dédiée, le 22 septembre 1726, par M. Jean Caulet, évêque de Grenoble ». T. Du Plessis, *Descript.*, *etc.*, t. II, p. 332. Voir Millin, *Antiquités nationales*, pl. XVII ; Archives de l'Eure, série H. 846 à 863.

(2) Le B. Alexandre fut le premier abbé de Mortemer, en 1134. Il en est considéré comme le fondateur ; mais Henri I[er], roi d'Angleterre, donna à l'abbaye, dès le commencement, des biens considérables ; l'impératrice Mathilde et Henri II continuèrent ces largesses.

(3) Meuniers.

seaux et pales ouvertes afin qu'il passe, et ont droit de pescher et prendre celuy qui se noye, comme ils parlent, c'est à dire qui trop abreuvé d'eau ou accroché (à cause de quoy ils laissent la rivière exprez peu nette et pleine de fortes herbes), coule à fond. Le baron du Pont Saint Pierre ha droit aussy d'en prendre au passage derrière son chasteau certain nombre réglé et à quoy les marchans sont abbonnés (1). Quand il a floté et est descendu jusques à la *Gueule d'Andelle* (ainsy appelle-t'on l'endroit où ceste rivière s'embouche en Seine), on le met en pile sur le bord de l'eau pour le laisser essuyer et sécher. et puis chargé en bateaus pour estre dévalé à Rouen ou monté à Paris. Ce bois est de charmes, trembles et bouleaus, mais pour la plus grande partie de haistre, et brûle très bien.

En ce bourg il y a deux paroices, St Pierre qui est près du chasteau et du bourg, et lui a donné le nom de Pont St Pierre, à cause du pont principal qui est dans le bourg sur la rivière d'Andelle de lad. paroice St Pierre, et St Nicolas qui est hors du bourg, assez à part, du costé de Rouën et vers occident. De toutes les deux églises est seigneur le baron du Pont St Pierre, de la maison de Roncerolles, [fo 31]qui sont barons de Heuqueville (2), terre belle et illustre à 2. lieuës de là vers Andely, les premiers barons de Normandie, tiltre qui passe aussy aus seigneurs du Pont St Pierre à cause qu'ils sont de la maison des barons de Heuqueville, quoyque plusieurs estiment que la seigneurie du Pont St Pierre n'est pas

(1) Sur ce droit des barons de Pont-Saint-Pierre, voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II p. 602 et suiv. — Sur le flottage pratiqué sur la rivière d'Andelle, voir Ch. de Beaurepaire, *De la Vicomté de l'eau de Rouen*, p. 223 à 233.

(2) Heuqueville, canton des Andelys.

baronnie. Toutesfois, dans les chartes de l'abbaye de Fontaine Guerard, il y a un vidimus par devant les tabellions de Rouen, fait le 26e juillet 1486, d'un extrait de la Chambre des comptes de Paris que feit faire un Olivier le Daim, qualifié baron de Pont St Pierre, d'une information jadis faite faire par un chevalier anglois Jean de Pessemersh (1) touchant les seigneuries de Noion, Radepont, le Pont St Pierre, Bellefosse et Léry; et en une charte de la fondation du prieuré des Deux Amans, de l'ordre de St Augustin, sans date, par Robert, fils Robert comte Le Guere, et Pierre ou Guillaume d'Albanie, qui donne aud. prieuré ***viginti solidos andegavenses in meo vicecomitatu de Ponte Sti Petri annuatim etc.***, il semble que ce soit la vicomté demeurée à Douville, comme nous dirons cy aprez. Ce Robert Le Guere est qualifié comte de Leycestre en la charte de fondation qu'il feit du monastère de Fontaine Guerard, vers l'an 1200, avec sa femme Perronnelle, et estoit fils d'un autre Robert, aussy dit comte Le Guere ou Guerre. Et toute ceste vallée, en ce temps la, estoit possédée par seigneurs anglois, aprez lesquels un Olivier le Daim, cy dessus mentionné, tint vers l'an 1486 la baronnie du Pont St Pierre. Outre laquelle baronnie il y a aussy la prévosté du Pont St Pierre qui appartenoit encor en l'an 1518 à la royne d'Aragon, de la maison de Foix, comme il appert par chartes de Fontaine Guerard. A présent, tant la prévosté que la baronnie sont en la maison de Ronceroles ou Rocheroles, de laquelle il se trouve ès chartes susdites en l'an

(1) Le 28 avril 1419, Henri V donne à Jean Pessemersshe, écuyer, toutes les terres et domaines « *que fuerunt Alani Rohen militis, rebellis nostri, infra ballagia nostra de Caux et Gisors, habend, et tenend. etc., usque ad valorem DCC scutorum per annum, etc.* » (*Rôles normands de Bréquigny*, no 473.)

1499 le 10. juillet, que haut et puissant seigneur, monsieur Pierre de Roncheroles, chevalier, baron de Heuqueville et du Pont S[t] Pierre, acquiesce vers Ysabeau de Maromme, abbesse de Fontaine Guerard, au payement de 100. sols de rente pour la célébration d'un obit que les religieuses font pour les seigneurs du Pont S[t] Pierre ; led. obit fondé l'an 1231 par Jean de Hangest, chevalier, seigneur du Pont S[t] Pierre, qui, selon qu'il appert, y succède ausd. comtes le Guere, et confirmé par Renaud Grey de Ruthin (1), chevalier, seigneur de Heuqueville et du

(1) Les Gray ou Grey étaient originaires de la paroisse de ce nom (aujourd'hui Graye, canton de Ryes, arrondissement de Bayeux). Anquetil de Grey paraît avoir suivi Guillaume le Conquérant en Angleterre. La fortune de cette famille commence réellement à Henry de Grey, auquel le roi Richard donna, en 1194, la baronnie de Turrock, dans le comté d'Essex. Il fut le fondateur de la branche aînée, dite de Codnor. L'un de ses fils, Jean, fut le chef de la branche des Grey, seigneurs de Wilton et de Ruthyn. Roger de Grey, fils de Jean, 3e baron de Wilton, et de Mathilde Basset, sa seconde femme, fut le premier baron de Ruthyn, dont la descendance appelée au Parlement dans la personne de Roger de Gray, en 1234, s'éteignit à la onzième génération en la personne de Henry de Grey, troisième du nom de la branche de Ruthyn, mort sans postérité en 1639. Cette branche a fourni huit comtes successifs de Kent, depuis la création d'Edmond Grey, seigneur de Ruthyn, le 3 mai 1463, jusqu'à Henry III[e], mort en 1639. (*Recherches sur le Domesday ou Liber Censualis d'Angleterre,* par Lechaudé-d'Anisy et de Sainte-Marie. Caen, 1842, t. I, p. 166 et suiv.). Ce qui suit concerne plus personnellement Renaud de Ruthyn, dont il est ici question. Le 1[er] juillet 1419, le roi d'Angleterre accorde à son écuyer, Henry Noon, le fief et le château de Condé-sur-Noireau, la terre *et revencionem* — sans doute le revenu — d'Heuqueville et de Pont-Saint-Pierre, qui appartenaient à Isabelle de Hangest, absente. (*Rôles normands et français* de Bréquigny. Caen, 1858, p. 101, n° 620.) Le 1[er] décembre 1421, le roi donne à Réginald (Renaud) de Grey tout ce que Henry Noon possédait en Normandie, à l'exception du

Pont S[t] Pierre en partie, en l'an 1426. Aprèz lesquels vint Jean de Pessemersh, puis Olivier le Daim qui semble avoir esté françois, vers l'an 1486. Et enfin les sieurs de Roncheroles, qui est une terre en ce voisinage là, vers orient, dont ils ont pris leur origine et retenu leur nom.

Il y a aussi une desd. chartes, du 23. juin 1614, qui est de hauts et puissants seigneurs M[res] Pierre de Roncheroles, seigneur et baron du Pont S[t] Pierre, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de sa chambre, seneschal et gouverneur en Ponthieu, seigneur aussy de la Ferté lez S[t] Riquier et de Douville, père, et de Pierre, son fils, baron de Marigny, comme ils quittent et remettent une rente de 3. livres 16. sols à l'abbaye de Fontaine Guerard, moyennant qu'elle leur envoye et fournisse tous les ans deux chapeaus de roses vermeilles au jour et feste de S[t] Pierre et S[t] Paul : ceste charte seelée de leurs armes que l'on veoit bien estre équartelées, mais sont mal reconnoissables. Mais elles sont ès églises du Pont S[t] Pierre, ès litres du dernier mort baron, ainsy : *équartelées, au 1[er] et 4[e] d'argent à 2. fasces de gueules* ; *au 2[e] et 3[e] d'argent à la croix de gueules chargée de 3. coquilles d'argent ; sur le tout : de gueules à 3. pals de vairé, au chef d'or.*

Quant à Marigny (1), ils l'ont d'Enguerran de Mari-

domaine et château de Condé-sur-Noireau. (*Id.*, p. 189, n° 1059.) C'est donc bien à Renaud de Ruthyn qu'était échu le domaine de Pont-Saint-Pierre. On voit, à la date du 23 décembre 1420, un Jean Grey de Ruthyn, nommé, par le roi d'Angleterre, capitaine de la ville et château de Gournay, avec tous les profits y annexés. (*Id.*, p. 151, n° 899.)

(1) Marigny était un fief de haubert situé près de Dampierre-en-Bray, canton de Gournay (Seine-Inf.). Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 35. Nous ne voyons pas pourquoi Du Buisson dit dans une note, en marge de son ms. : « Marigny est marqué dans une carte de Normandie entre Gisors et Lions. »

gny, comte de Longueville, duquel ils ont aussy Escouy, à 3. lieuës du Pont S[t] Pierre, vers Paris, et où il est enterré, et aussy où ils se font inhumer.

[F° 32.] Le duc de Rais en possédoit la moitié avec le chasteau du Plessis que le baron du Pont S[t] Pierre a acquis depuis 40. ans, ayant à cest effet vendu au feu sieur de Moleuvrier, père de la présidente de Bernières, du nom de Puchot, par 70. mille livres, Beuzemouchel, Yébleron et Rouville (1), 3. beaus villages et grands fiefs en Caux, avec revenu de huit à neuf cens escus par an. En ce chasteau du Plessis, Charles de Ronceroles, fils Pierre, est détenu durant la démence en laquelle il est tombé, aprez avoir eu deux fils de sa femme, fille au feu s[r] de Bussy Lamet.

Le chasteau du Pont S[t] Pierre paroist assez par dehors à cause des corps de logis aux coings tourellés en pointes, le tout ardoisé (2). Par le dedans est en rondeur irrégulière et de peu d'apparence. Il a beaux fossés pleins d'eau, et la R. d'Andelle tout entière qui passe tout contre du costé du nort et l'approche de sa rive gauche, puis va passer en 3. bras à travers le bourg. Ainsy led. chasteau est entre la prairie et rivière, et les costaus chargés de bois qui lui sont au sud; au pié desquels, au dessus de l'entrée du bourg, est l'église S[t] Pierre, l'une des paroices

(1) Beuzemouchel, canton de Bolbec; Yébleron, canton de Fauville; Rouville, canton de Bolbec (Seine-Inf.). Françoise Puchot avait épousé Charles Maignart de Bernières, président au Parlement, mort à l'âge de trente-huit ans, le 10 mars 1632; son tombeau était aux Capucins de Rouen. Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, 1710, t. III, p. 411.

(2) Sur le château de Pont-Saint-Pierre, voir L. Régnier, *L'Eglise Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre et les châteaux de Douville et de Logenpré*. Caen, 1909, p. 17.

dont le patronnage apartient aux moynes de (*en blanc*) (1). Et à l'autre bout et sortie du bourg est l'autre paroice de St Nicolas et St Romain, dont le patronnage apartient à l'abbé de Lyre, qui a aussy là tout auprez le prieuré de St Crespin, joignant Romilly, qui est au dessouz du Pont St Pierre, entre le costé droit de la rivière et le pié des costaus de la forest de Long Bouël, dans laquelle forest il avoit aussy la cense de l'Estoquey, qui lui fut quittée par Alice ou Alix de Villers, abbesse de Fontaine Guerard (cy après mentionnée), en l'an 1446, pour et au lieu de 16. muys de grain que lui devoit la cense du Cardonney de lad. abbaye de Fontaine Guerard, comme il appert par l'extraict que nous avons des chartes de lad. abbaye, pag. 3. et 5.; laquelle cense de l'Estoquey a esté par lui baillée en eschange ou vente au sr de Caveron qui y demeure (2).

Dans ceste église de St Nicolas, au milieu du chœur, est une tombe plate de pierre dure, gravée d'un personnage nuë teste et sans barbe, vestu de longues tuniques; à ses piés sont 2. lyons ou léopards, à ses deux costés fleurs de lys à chacune de ses deux épaules et au sommet de la teste; une demi boucle ou bossette de cuivre; et des anges figurés dans la pierre ès deux coins, et entre ces deux coins, tout au mi lieu du bord de la tombe, un bras qui sort des nuës; et tout autour est escrit : *Chy gist Bertrand le chastellain de Radepont. Dex li face veray pardon de tous les péchés que fet a puis que sa vie commencha* (3). — Dans l'église, litre et ceinture funèbre

(1) L'église Saint-Pierre était à la présentation de l'abbé du Bec.

(2) Voir plus loin ce qui se rapporte à l'abbaye de Fontaine-Guérard, p. 168 et suiv.

(3) Cf. L. Régnier, *L'Eglise Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre, etc.*, p. 14, avec un dessin de cette dalle funéraire, qui se voit encore dans l'église de Pont-Saint-Pierre.

avec les armes du baron du Pont S[t] Pierre. A costé de ceste église, vers le nord ouest et costau de la forest de Longboel, est une petite chapelle et ermitage habité par un ermite prebtre de ceste paroice là.

Maisons lez Pont S[t] Pierre. — A une canonnade plus ault vers l'est et en remontant la rivière, au costé droit d'icelle assés proche, ***intercedentibus pratis paucis***, est, au pié dud. costau de Longboel, située une jolie maison composée d'un corps de logis, petit mais fort accommodé et logeable ; et au bout, double galerie basse et aulte de 35. pas de promenade, et au bout une chapelle fort jolie, dont le patron est S[t] Jaques de Galice. Un fief appelé *Maisons*, relevant du Roy et apartenant depuis plus de cent ans aux Maignart sieurs de Bernières, qui portent pour armes : *d'azur à une bande d'argent chargée de 3. quintefeuilles de pourpre* (1). Sur la façade du corps de logis, à l'un des bouts, sont quatre vers faits par M[ire] Charles Maignart s[r] de Bernières, président au Parlement de Rouen, qui fut père de Charles 2[e], aussy président, père de Charles 3. conseiller des Requestes du palais à Paris, en cest an 1640. Ce Charles 1[er] fut fils de Jean, président en la cour des Aydes de Normandie, qui fut fils de Thomas, conseiller en la mesme cour (2), dont les pourtraicts sont en la galerie haute de lad. maison et dans la salle de la Rivière Bourdet. Ce Thomas fut fils de Guillaume (3) dont est fait mention ès chartes de

(1) « Armes de Maignart qui sont veneus de Vernon, et sont anglois d'origine. »

(2) Thomas Maignart, mort en 1559, et sa femme Catherine Durand, décédée en 1557, avaient leur sépulture dans le chœur de l'église de Sainte-Croix-Saint-Ouen. Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, 1710, t. II, p. 419.

(3) Guillaume Maignart, sieur de Bernières, était fils de Richard Maignart, sieur de la Rayne, fief situé à Tourny, près Vernon, lieu-

l'abbaye de Fontaine Guerard, par l'une desquelles il est dit qu'il prend à fieffe de l'abbaye susd. par 24. sols de rente foncière les terres de la Quevereuë, qui sont ce qu'on appelle la Garenne, ou la coste au dessus de la fustaye et jardin dud. lieu de Maisons, et depuis le long de lad. coste vers l'abbaye susd., jusques au lieu qui donne un écho vis à vis du vieil et ruiné chasteau de Douville; lad. charte du 23e d'octobre 1512, en laquelle il est qualifié coner en l'Eschiquier de Normandie ; et en 1516, le mesme, en qualité de conseiller au Parlement et commissaire d'iceluy, donne une sentence tout au long énoncée au profit de lad. abbaye (1).

Or ces 4. vers sont :

Ut proavis et avis et patri, villula, cultam
Haeres excolui te quoque quam potui,
Sic faxint superi te nati, te quoque nepotes,
Longa florentes posteritate, colant.

[Fo 33.] Puis à l'autre bout de la façade, il y a ces deux :

Fœlicem dominis qui me neget? Ante voluptas
Patris eram ; nati sum modo deliciœ.

Il y a un jardin derrière la maison, et entre elle et le costau dit de Quevereuë où est la Garenne abondante aux yeuvres (2), au dessus duquel est la forest de Long boël,

tenant-général au baillage de Gisors, anobli en 1470, mort le 27 septembre 1493. Sur la famille Maignart, voir *Recueil des présidents conseillers, etc. de l'Echiquier et du Parlement de Normandie,* par Bigot de Monville, 1499 à 1550, publié par M. G.-A. Prévost, Rouen, 1905, p. 92.

(1) Il fut inhumé dans le chœur de l'église de Sainte-Croix-Saint-Ouen, et, selon Farin, il serait mort en 1514 (lisez 1524). (*Hist. de la ville de Rouen*, 1710, t. II, p. 419).

(2) Yeuvres, lièvres ; c'est encore la vieille prononciation normande.

et au bout du jardin et pié du costau, bois de haute fustaye, fraixnes, haistres et oulmes, et au costé vers orient, un beau canal d'eau vive dérivé de la rivière.

Sortant de ce costé là, vous allez entre le costau et la rivière jusques à l'endroit que vous la trouvez si prez du costeau qu'il n'y a qu'un chemin et passage de 2. charrettes à dire de l'un à l'autre. En cest endroit, estant monté un peu sur la coste, vous faitez un écho par dessus la rivière à l'opposite costeau qui est du costé du chasteau et église du Pont S[t] Pierre, et droit par dessus le chasteau de Douville (1), qui est un vieil chasteau basti par les Anglois et démantelé (2). Il est en pierre blanche à petits quarreaux, situé en une isle de la rivière d'Andelle, qui deux cens pas au dessus de là se sépare en deux bras, dont le grand et droit continue le long du costau *de Piru* ou Périé qui est au nord, et qui aboutit et se continue par nostre Queveruë; le plus petit à gauche entre en la vallée, et va cercher (3) l'autre costau qui est au su, et puis se rejoint au droit au dessous dud. chasteau (qui est enfermé entre les deux) et du village ou paroice

(1) « Il y a vicomté dans .... en 1578, entre les chartes de Fontaine Guerard. Il y a aussy fief dans le chasteau qui apartient aux barons du Pont-Saint-Pierre. Cela jadis apartenoit à Estienne de Longchamp, chevalier, et à son fils *Baldricus*, qui en l'an 1213 confirma la charte de donation que son père avoit faite à l'abbaye de Fontaine Guerard de la dixme de tout le pain cuit ou mangé au chasteau de Douville. Et auparavant ce pouvoit estre Robert, comte de Leicestre, fils Robert comte le Guere et fondateur de l'abbaye de Fontaine Guerard, vers l'an 1198; car en une charte mentionnée cy dessus, p. 3., il parle de sa vicomté du Pont Saint Pierre qui n'est aujourdhuy autre que celle de Douville. »

(2) Sur le château de Douville, voir L. Régnier, *L'Eglise Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre, etc.*, p. 18 et suiv.

(3) Chercher.

de Douville, apartenant au chapitre de chanoines de N. Dame de Rouen ; et puis, à une petite canonnade au dessous, arrive au chasteau du Pont S[t] Pierre. Et environ autant au dessus dud. chasteau ruiné et du bourg ou village de Douville, et entre la rivière d'Andelle et luy, il y a une aulnaye dans un marais de la prairie où tous les ans, au mois d'aoust, viennent d'ailleurs certains oyseaus de marais qu'on appelle *cocouans* (1), et sont gros comme les ralles d'eau, dont il y a aussy là. Ils font leurs petits dans cette aulnaye, et sont si gras et si délicats qu'il n'y a sarcelle ny bécassine qui les vaille. Les paysans les prennent au lacqs sur la fin de septembre, et les vendent 3. sols pièce, pour plus ou moins selon qu'il y en a eu abondance.

Fontaine-Guerard (2). — De cest endroit qui est vis à vis du chasteau de Douville, allant entre le costau du nort et le grand bras de la rivière d'Andelle, à une bonne canonnade, vous arrivés au monastère des Dames de l'ordre de Cisteaus dit Fontaine Guerard, à cause d'une ou plusieurs fontaines de belle eau dont l'une est hors l'enclos dud. monastère, tout contre la muraille, et l'aborde, et à 20. pas de son bouillon entre en la rive droite de la rivière. L'autre est dans l'enclos et au jardin prochain des religieux procureurs et confesseurs des

(1) On ne trouve pas le mot *cocouans* dans les dictionnaires normands. Le préfet Masson de Saint-Amand, dans le *Mémoire statistique du département de l'Eure*, dressé en 1804, dit que l'on rencontre, au nombre des oiseaux de passage, « les râles de genêt, les grèbes, les cocoings ou marouettes ; ce dernier gibier est délicat et estimé ». Aujourd'hui, on chasse encore la marouette dans la vallée de la Risle.

(2) « Fontaine Guerard, abbaye de six ou sept mille livres de rente. *Monasterium B. Mariae de Fonte Gerardi* ou *de Fontibus Girardi.* »

Dames ; la 3e dans la cour ou clos des Dames mesme, qui sont à présent gardant la closture, et se laissent pourtant veoir en grille. Toutes ces 3. fontaines, et particulièrement les deux de l'enclos des Pères et des femmes sont merveilleusement belles, et s'en veoyent les gros ruisseaux tomber par dessous les murailles desd. enclos ; et dit on qu'il y en a une quatrième qui est par de là l'enclos des Dames, vers Ratepont, qui est la plus belle et la vraye fontaine Gérard.

La court publique entre le département des hommes et celuy des Dames est petite, et aboutit au pied du costau dit de *Piru* (ou Périé aujourd'huy) dans la charte de fondation dud. lieu par Robert le Guere, comte de Leycestre, vers l'an 1198 (1), comme il est recueilli par l'extrait des chartes que nous en avons, confirmée par Gautier, archevesque de Rouen, certainement en l'an 1204, avec aussy confirmation des roys Jean d'Angleterre, Philippes Auguste de France, St Louis et autres suivans pour les privilèges que le monastère ha en la prairie et rivière qui les borne vers le su (2), et en la forest de Long Boel royale (3), et dont portion toutesfois apartient à présent aux barons du Pont St Pierre.

Au fin commencement il y eut une prieure, et puis ce furent des abbesses, dont la 21e est vivante Dame Elisabeth de Bigars de la Londe.

Sur la 1re hauteur du costau, et dans l'enclos mesme

(1) L'original de cette charte est conservé aux Archives de l'Eure, H. 1227. M. Georges Bourbon la place entre les années 1184-1190. *Inventaire, etc.*, p. 237.

(2) Sud.

(3) « Forest Long boyel, c'est à dire boyau, parce qu'elle est suivant une coste longue et estroite. Toutesfois la carte du pays de Caux marque un village de Long boel. »

du monastère, est un vignoble, et encore plus aut dans le mesme costau, hors de l'enclos ; le vin est clairet et peu bon. Au ault de la court est la chapelle de la 1[re] fondation (1), selon qu'en l'ordre de Cisteaus ils observent d'en faire une avant et attendant que la grande église se face. Elle est icy vis à vis de lad. chapelle et de médiocre grandeur. Dans le chœur des Dames est la sépulture en marbre d'une comtesse d'Aumale, de laquelle voyez nostre *Extraict des Chartes de Fontaine Guerard*, pag. 2. Dans le cloistre de collation, il y a plusieurs abbesses, comme aussy ailleurs, comme nous avons dans led. *Extraict* un catalogue des abbesses. Dans le chœur des hommes, dans la paroy du coin évangélique de l'autel, est une sépulture élevée assés haut, de femme gisante, en pierre, sans légende, et croit on que c'est une comtesse de Blois dont est fait mention en l'Obituaire du monastère (2).

[F° 35.]

La galerie de Maisons lez Pont S[t] Pierre du Président de Bernières.

Blanda ruris otia.

Quaeris quid ista porticus dominum juvat ?
Molestiarum frangere hîc nubem solet ;
Hîc protoplasti relegit lapsus graves,
Fatale pomum funditus quem perdidit.
Aut fœta curis evolutat pectora,

(1) Cette chapelle existe encore, parallèlement à l'église abbatiale.

(2) Sur les sépultures de l'abbaye de Fontaine-Guerard, voir plus loin, p. 194 et suiv.

Versuque ludit et logis pedestribus,
Exercitando corpus. Hîc remittere,
Hîc vacare publicae gaudet rei ;
Vel mente multos credula fingit polos,
Latèque regnans per superbae limina
Asiae vagatur subdititius satrapes,
Quadraque quod bos assolet in argentea.
Hybernis at si tumeat aer nubibus,
Hîc subdiales providus vitat minas,
Librosque volvit qui bonos mores juvent,
Vitamque sanctis instruant virtutibus.
Hîc ego fugaces vetulus annos computo,
Et sortis agito lubricos casus meae ;
Mortemque prosperam nec precor nec deprecor.
Non mordet illum scilicet qui crimina
Vitae perosus rore fletus eluit,
Et usquequaque gloriam libat Deo.
Hîc et proseucham facio non incommodam,
Non ut dolosa flagitem superos prece
Sed (en blanc) *pura numen aeternum colam.*
Illos in usus hanc paravi porticum.

1607

Bernières. Mesures.

Ancien partage et 2e portion du fief de Tony (1), relevant d'Andely et comté de Gisors. Vignobles. Petite mesure est de 22. piés la perche, et le pié 11. pouces. La grande mesure du Roy, 24. piés la perche, et le pié 12. pouces. L'acre est de 4. vergées, chacune de 40. perches, qui font 160. perches, dont les 100. font l'arpent. — Diocèse d'Evreux. Maignart seigneur et patron.

(1) Bernières et Tosny, canton de Gaillon (Eure).

[F° 36.] *Pistres. — Pistae.*

Auprez du Pont S[t] Pierre, vers le Pont de l'Arche, environ la moitié du chemin, est le village de Pistres (1), prez *Gueule d'Andelle*, c'est-à-dire l'embouchure de ceste rivière en celle de Seine.

Pistrae ou *Pistae*; *concilium habitum Pistis* (2). *De quo vide tomo 2. Autor. Histor. franc.* And. Du Chesne, *ex Chronico Fontanellense.* Là estoit une forteresse, *herribergium Caroli Calvi contra Normannos; in Ocello insula Sequanae (verius peninsula) hodie burgo* Oixel (3). *Ibi etiam visitur septum, seu brolium, barbaro vulgo Parcum Ludovici XI* (4), *de quo in Historia ejus quae gallice conscripta et nuncupata est* Chronique scandaleuse.

[F° 38.] Monsieur,

Je vous remercie très humblement de vostre souvenir, et suis fort mary que le manque que j'ay de cheval pour

(1) Pitres, canton de Pont-de-l'Arche (Eure). Sur les nombreuses formes latines de ce nom, voir de Blosseville, *Dict. topog. du dép. de l'Eure*, 1878, p. 168.

(2) Il se tint trois conciles à Pitres, en 861, 864 et 869. Voir D. Bessin, *Concilia Rotomag. provinciae*, 1717, p. 18 à 27.

(3) La question d'Oissel ou Oscelle a fait verser des flots d'encre depuis le XVIII[e] siècle. Voir L. Delisle, *Cartulaire normand*, p. 1, qui place ce lieu près de Pont-de-l'Arche; — et l'abbé Cochet, *La Seine-Inférieure hist. et archéol.*, 2[e] édit., p. 156 et 157, qui ne se prononce pas, mais qui, se ravisant un peu plus tard, dit dans son *Répert. archéol. du dép. de la Seine-Inférieure*, 1871, col. 336 « qu'on peut opter pour Oissel. » — Jules Lair a démontré que *Oscellus* était situé près de Jeufosse, canton de Bonnières (Seine-et-Oise).

(4) Les Carolingiens eurent une résidence royale à Pitres; mais on ne voit pas que Louis XI y ait jamais demeuré; Du Buisson veut évidemment parler de Plessis-lès-Tours.

maintenant me prive de vous tenir compagnie à Pistres cette aprez disner. Tout ce que j'ay peu aprendre de l'antiquité de Pistres est qu'il y a une acre et demye de terre enfermée de haultes et anciennes murailles, appelé la Salle(1), qui ont apartenu à feu Jehan d'Anfreville, escuyer, sieur de Mézières, et à présent apartiennent à Monsieur de Canteleu Hallé, conseiller à Rouan. Si vostre voyage de Rouan ne vous eust pressé, je me fus donné l'honneur de vous aller visiter et rendre mes debvoirs comme à celuy que j'honore extrêmement et désire estre toute ma vie

Le très humble et obéissant serviteur

D. L. Libert.

De Fontaine Guerard 6 d'octobre 1642.

Monsieur, Monsieur Du Buisson, aux Maisons (2).

[F° 39.] [*Minute autographe de Du Buisson-Aubenay.*]— Mon bonheur estoit til quil y eust autre occasion par deça de vous y rendre témoignage de mes obéissances, je l'apprendrois de vous Madame avecques Joye extresme et benirois lheureux succez de ceste lettre qui va vers vous a dessein de vous en demander le commandement et vous asseurer que je suis

Madame

Vostre tres humble et tres obéissant serviteur

N. Buisson Aubenay.

De Rouen chez M. Hapedé procureur en Parlement (3), le xiij^e d'octobre 1642.

(1) Sur les constructions reconnues à la Salle, voir L. Coutil, *Les Fouilles de Pitres* (*Eure*). Caen, 1901, p. 12 à 14.

(2) Du Buisson se trouvait à cette date chez le président Maignart de Bernières, à Maisons-lès-Pont-Saint-Pierre.

(3) Une lettre de Du Buisson à d'Hozier est datée « de Rouen, chez M. Happedé, le 6e jour d'aoust 1638. » Elle a été reproduite par M. Saige, *Journal des guerres civiles*, t. II, p. 302.

[F° 39 v°.] *Pagus Madriacensis.*

Pagus Madriacensis. — S^ti Leufredi, in pago Matricensi. — Madriacensis, in diplomate S^ti Dionysii (1), in *Notis Gothefrid. Vindocin.*, l. II. — Pagus Madrecisus, *Capit. Caroli Calvi.* Missi autem et pagi per missaticos, etc., p. 113, artic. 9 : « Missi etc. in Ebrecino, Stampiso, Castriso, Pincesiso (Poissy, Chastres, Estampes, Evreux), Madreciso », (entre Vernon, Poissy et Evreux) (2). Ad quae Sirmundus ita : In legatione Caroli Magni, cujus partem nobis exhibuit codex Metensis : « In Cenomanico, Oxmensi, Lisuino, Bajocassino, Constantino, Abricantino, Ebrecino et Madricensi, et de illa parte Sequanae Rodomense, Magenardus episcopus et Madelgaudus (3). » Madriacensis pagus in utroque cum Ebroicensi, ut vicinus, conjungiter. Situm enim in hoc pago fuisse monasterium S^ti Leufredi, docet Caroli Simplicis diploma (apud Aimoinum, lib. 5., cap. 42. Et *S^ti Leufredi vita,* cap. 10, in *Chronologia Lerinensi* Vincentii Barrali. — Aimoinus, 5., 42 : Roberti Comitis Andegavorum (4), qui fuit vir Saxonici generis, duo filii, Odoet Robertus, etc. Odo, tutor Caroli Simplicis, unctus

(1) Diplôme de Pépin en faveur de l'abbaye de Saint-Denis vers l'an 750.

(2) Le *pagus Madriacensis* s'étendait jusqu'à Mantes, mais non jusqu'à Poissy, qui était le chef-lieu du *pagus Pinciacensis*. Sur les limites du pays de Madrie, voir J. Béranger, *Le Pagus Madriacensis*. Evreux, 1906, in-8°, avec une carte.

(3) *Capitula missis dominicis data.* (Ann. 802.) *Pat. lat.*, XCVII, col. 235.

(4) Robert Le Fort, comte de Paris. 861, comte d'Anjou, 864, de Blois, 865, abbé de Saint-Martin de Tours, 866, mort près Brissarthe la même année.

licet reluctans (1). Diploma Caroli Simplicis datum 2° id. martii, indict. 6., redintegrante 21., largiore vero hæreditate indepta, Compendii palatio (2), quo rex abbatiam donavit, quae nuncupatur Crux Sancti Audoeni,« cujus caput est in Madriacensi pago, super flumen Auturae, Sancto Germano ejusque monachis ad eorum jugiter mensam (3), praeter partem ipsius abbatiae quam annuimus Normannis Sequanensibus, videlicet Rolloni suisque comitibus, pro tutela regni. » Ubi Dubreuil, in margine, ad partem Normannam sic habet : « Ea est quae etiam nunc Vulcassinum normannicum dicitur, le Vexin normand. »

In Vita S. Leufredi, cap. 20., alibi, fol. separ.

In Martyrologio Gallicano, ad XI. cal. julii : In pago Madriacensi, Ebroicensis diœcesis, depositio S. Leufredi abbatis et confessoris.

(1) « *Aimoinus auctor est, Ludovico Balbo mortuo, Francorum primores Caroli ejus filii in cunis agentis aetatem exercendae dominationi incongruam, ut erat, arbitratos, Odonem, licet reluctantem, tutorem pueri, regnique gubernatorem elegisse.* » *Annal. bened.*, édit. de Lucques, III, p. 263. Eudes, né vers 858, comte de Paris, couronné roi de France à Compiègne le 1er janvier 888, mort en 898. Ce passage du ms. de Du Buisson n'est intelligible qu'en mettant en parenthèse ce qu'il a écrit depuis *Apud Aimoinum*, jusqu'à *unctus reluctans*.

(2) Mabillon, en analysant ce diplôme en donne ainsi la fin : « *Datum II. idus Maii, indictione VI. anno XXVI. regnante Karolo gloriosissimo rege, redintegrante XXI., largiore vero haereditate indepta VI. Actum Compendio palatio.* » *Annal bened.*, édit. de Lucques, III, 334. D. Bouillart, qui donne le texte entier du diplôme, met II. *idus martii*. (*Hist. de l'abbaye royale de S.-Germain-des-Prez*. Pièces justificatives, XXIV).

(3) Cette union paraît s'être maintenue pendant le xe siècle. Lebeurier, *Notice sur l'abbaye de La Croix-Saint-Leufroy*. Evreux, 1866, in-8°, p. 5.

In Martyrologio Usuardi : xi. Kal. Jul. In pago Madriacensi, S. Leufredi, confessoris.

In Martyrol. Rom. : In pago Ebroicensi, S. Leufredi abbatis.

In Martyrologio S. S. Ordinis S. Benedicti : xi. cal. jul. In pago Madriacensi, S. Leufredi abbatis et confessoris, etc.

In Vita S. Audoeni, Surius, tom. 4. : Locus ille, ubi Leutfredus templum in honore S. Crucis et S. Audoeni condidit, dicitur de parochia Rothomagensis episcopi.

In Gallia christiana Roberti (1) : Monasterium Madriacense Crux S[ti] Leufredi.

In Notis Sirmundi, ad. lib. 2. Gothefridi Vindocin., Epist. 16., ubi de leuga, seu leuva (2), pro spatio, mensura et termino sumpta in praecepto Caroli Magni, quo villas Faverolas et Norontem (3), in pago Carnoteno (Noron prez Nogent le Roy), cum sylva Aquilina monasterio S. Dionysii donat his verbis : Insuper et cum foresta ad eas pertinente quae vocatur Equalina (4), etc., videlicet contra pagum Madriacensem pervenit leuva usque ad Petram fictam (5) (Pierre ficte prez Passy) ; deinde ad Montem presbyteri (6) ; deinde ad Condatum

(1) Claude Robert, *Gallia christiana,* 1626, in-fol.

(2) Selon certains, il faut lire *lemnia, id est silva.* Voir Du Cange.

(3) Faverolles, canton de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir). Noron (id).

(4) La forêt d'Ivelines.

(5) Il y a dans le texte du diplôme : *deinde ad Molarias super Victriacum, deinde ad Montem presbyteri, etc.* Diplôme de Charlemagne en faveur de Saint-Denys, ann. 774, *Patrol. lat.,* XCVII, col. 933 et 934. *Molariæ,* Villers-les-Morhiers (Eure-et-Loir).

(6) *Mons presbyteri,* Prémont, commune d'Ouerres, près de Nogent-le-Roi; *Condatum,* Condé-sur-Vesgres, canton de Houdan (Seine-et-Oise) ; *Cuculosa,* La Queue-les-Ivelines, canton de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise). Voir J. Béranger, *Le Pagus Madriacensis,* p. 13 et 18.

usque ad Cuculosa ; 2ª leuva, contra pagum Pinciacense (Poissy) pervenit ad Codonarias, deinde ad Vennas usque ad Aureovallo, deinde Levicias (Levis prez Montfort) ; 3ª leuva, contra pagum Parisiense de Ulfanciacas pervenit ad Campum dominicum, etc.

[F° 40 v°.] In veteri legendario MS. diœcesis Ebroicensis, in folio, pergameneo, ex Bibliotheca Domini Joannis Bigot, Consiliarii Regis in Curia subsidiorum Norm., Domini de Sommesnil, *Vita Sancti Leufredi*, lectione 4. : « Egressus autem urbe, B. Leufredus postmodum devenit in fines Madriacensis pagi, ad locum quidem insignem, nullis tamen habitaculis adornatum, etc., per vallem illustrem, juxta fluvium Acturam, ubi via erat ab occasu in orientem, et per eam alia via ducebatur a meridie in septentrionem, in similitudium crucis, etc. Ubi vir Dei, S. Audoenus, episcopus Rothomagensis, dum provincias diversas (parochias suas, in edita S. Audoeni Vita, 24. augusti, apud Surium, nam cum suis parochiis Ebroicensis locus ille), paragraret olim, vidit signum sanctae Crucis miro fulgore radians etc. Et ex ligno aratri empto, signum Crucis ibi erexit, sanctorumque reliquias ibi collocavit etc. Vicinis tantae re inovitate stupefactis, quidam eorum casulam horrei sui super pignora sanctorum stabilire curavit. Hunc denique locum vir Dei Leufredus, post aliquot annos decessionis sancti Audoeni archiepiscopi, invisere tentavit ; visoque loco et amœnitate ejus, eo quod esset aquarum, nemorumque et vinearum fertilitate jocundus (*sic* in diplomate Caroli Simplicis anno 918), miraculorum quoque prodigiis, etc., domum sacram Domino Deo ibi construere acceleravit in honorem sanctae vivificae crucis, et S. S. apostolorum, ac praecipue confessoris Christi Audoeni pontificis, atque in loco altare statuit ubi crux

semitarum apparuerat ; sed et post modicum tempus, congruentibus habitaculis eamdem cellulam cinxit, atque monachorum conversatione nobilitavit, etc. »

Apud Surium, edit. Colon., in grandi folio, 1618, *Vita S. Leufredi abbatis*, prout in *Chronologia Lerinensi* edidit ex MS. Biblioth. S. Germani de Pratis Vincent. Barali, Salernus, cap. 10, iisdem prorsus verbis, addit :

Per id tempus episcopus Rothomagensis erat Ansbertus, Ebroicensis Desiderius, distans 2. leucis a cella S. Leufredi ; Carolus Martellus majordomus erat sub Dagoberto rege, Childeberti filio, et ejus filium Griphonem sanavit. Flumen Aucturae monasterio (S. Leufredi) a plagâ meridianâ adjacet. Vixit sub Childeberto, Dagoberto et Chilperico junioribus. Obiit xi° calendas julii (21 junii), sepultus in ecclesia quam ipse in honore B. Pauli apostoli fundaverat, post 48. annos praepositurae. Translatus est a Joanne, episcopo Dolensis ecclesiae et abbate loci illius, in seniorem basilicam quæ aedificata est in honorem vivificae Crucis et S. Audoeni. — Et en marge il y a : 851, 22 junii ; sed id a Gunberto, episcopo Ebroicensi, factum habet Jacobus Dubreuil, in Chronicis (1). « Temporibus Caroli Simplicis, Franc. regis, monachi S. Audoeni (quae nunc est S[ti] Leufredi) abbatiam a Normannis expileatam et pene dirutam deseruerunt, et cum sacris corporibus Audoeni archiepiscopi, Turiani Dolensis praesulis, Leufredi et Agofredi fratrum, ad cœnobium S. Germani de Pratis venerunt etc. (en marge : 918.) ubi remansit illud sacrum corpus Leufredi quod

(1) *Chronicon abbatum regalis monasterii Sancti Germani a Pratis, auctore Jacobo Du Breul ejusdem monasterii monacho.* Cette chronique est imprimée dans son édition de *l'Histoire de France écrite par Aimoin.* Paris, 1603, in-fol.

hodieque ibi asservatur, et impetrandae serenitatis causa, solet solenni processione aliquando deferri. »

In Martyrologio Usuardi, per Molanum, 1583, Antuerpiae edito in-8°, ad XI. kal. julii : « In pago Madriacensi, S[ti] Leufredi confessoris. » At in MS. Domini Joan. Bigotii : In pago Ebroicensi, S[ti] Leufredi abbatis. — Sic in *Martyrol. Romano* per Baronium : In pago Ebroicensi, S[ti] Leufredi abbatis. — Petrus de Natalibus, lib. 5. cap. 136 : Leufredus abbas claruit tempore Justiniani imperatoris 2., parentibus christianis, pago Ebroacensi ortus, relicto seculo, prope urbem in parva cellula morabatur, etc.; in pace quievit XI. kal. julii.

[F° 42.] Faverolas (1) in pago Madriacensi; Norontem in pago Carnotino; Foresta Aequalina, vel Aequilina. Contra pagum Madriacensem perveniat leuva ad Petram fictam deinde ad Condatum usque et Cuculosa.

2ª Leuva contra pagum Pinciacensem, perveniat ad Condonarias, deinde ad Vennas usque Aureo vallo, deinde Levicias.

3ª Leuva contra pagum Parisiacum de Ulfaxiagas, pervenit ad campum Dominicum, deinde Wilgeverti, deinde ad Sarnetum, usque ad cellam S[ti] Germani.

Deinde per illam stratam quæ pergit ad Vetus monasterium contra pagum Stampinsem, pervenit leuva ad Resbacium, deinde ad Frumentarias.

Inde ad Waranceras contra pagum Carnotensem (Garancières), pervenit leuva ad Putiolos, inde ad Pucillitos, inde ad Hillinivillam (Liniville).

Inde ad Wadastivillam (Wasseville) ad illud Pirarium, deinde ad villam Fronam quæ fuit Stephanone, inde ad

(1) Tout ce passage n'est qu'un extrait plus long que le précédent du diplôme de Charlemagne, de 774, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis.

Calmontem, deinde ad illam stratam quae pergit ad Helmoredym, inde ad Longum lucum et Senonevallem super Nigevellam, etc.

Villas de Madrei, de Madriaco, Bretinevallis et Lirtenevallis, etc.

Extraict d'une charte de M. du Bouchet (1), copiée d'un original gardé à S[t] Denys, et référé par Doublet (2), commenceans : *Karolus gratia Dei rex Francorum et Longobardorum, etc. Cedimus pro animae nostrae remedio, vel pro genitore nostro, quondam bonae memoriae Pipino,* etc.

[Au dos de ce feuillet 42, on lit :] A Monsieur du Buisson.

Vos très humbles serviteurs,

S. G. Cramoisy (3).

(1) L'historien Jean Du Bouchet appelait Du Buisson « son maître ». Voir Saige, *Journal des Guerres civiles ;* « Notice sur François-Nicolas Baudot, seigneur du Buisson et d'Ambenay », t. I, p. vij. Du Bouchet est l'auteur des *Origines de la maison de France.* Paris, 1646, in-fol.

(2) D. Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaïe de Saint-Denis en France,* Paris, 1625, 2 vol. in-4°. C'est bien du diplôme de Charlemagne de 774, pour Saint-Denis, que les correspondants de Du Buisson ont extrait ce qui précède.

(3) En janvier 1649, Sébastien Cramoisy était receveur des taxes de Paris. (*Journal des Guerres civiles,* t. I, p. 107, 134.) Dans une lettre datée « De la Haye en Hollande, le 21 mars 1638 », Du Buisson écrivait à d'Hozier : « J'en écrys aussy à M. Gaffarel, auquel je vous prie d'addresser le porteur, et au cas que ledit sieur Gaffarel ne fust pas à Paris, je vous prie de faire vers le jeune Cramoisy, que j'ai veu icy, passant sur son retour d'Hambourg, à qui je baise les mains, comme à M. son père et son oncle, que le porteur puisse veoir dans les livres manuscrits de la Librairie de Monseigneur le Cardinal s'il y trouveroit ce qu'il cherche. » *Journal des Guerres civiles.* Appendice, t. II, p. 300.

[F° 43.]

Remarques sur plusieurs villes, places, rivières et chemins qui sont en Normandie et voisinages deça et dela de la R. de Sene.

Pontoyse (1).

Les Cordeliers sont au haut de la ville (2), dans une grande place, joignant laquelle vers l'occident est la maison de l'archevesque de Rouën (3), dont le spirituel s'estend jusques là, le grand vicariat de Pontoyse dépendant de luy, comme il prétend, quoyque le grand vicaire ait procez contre lui en l'an 1637. Ceste année, le chœur desd. Cordeliers se refaisoit à la mode des religions réformées, c'est-à-dire qu'il y aura un sanctuaire derrière lequel le chœur des religieux sera, sans que le peuple les voye.

Dans une chapelle australe de la nef, et en la paroy qui la sépare de la nef, il y a un épitaphe en demi relief de marbre

(1) « Il y a un chasteau dans lequel est le gouverneur, tout au fin ault de la ville et commandant au pont. Là est l'église collégiale de chanoines bien prébendés, dite St Mellon, qui, selon la *Chronologie des archevesques de Rouen* par Jean Dadré, fut le premier tenant siège d'évesque à Rouen, vers l'an 265, où il mourut et fut enterré en l'église St Gervais des fauxbourgs, d'où soubz la venuë des Normans il fut transporté dans le chasteau de Pontoyse, en l'église dite de son nom. »

(2) Il ne reste de leur couvent qu'une ou deux fenêtres de l'église, dont le style indique le xve siècle. — Du Buisson a déjà relevé, p. 204, d'autres épitaphes de cette église. — D.

(3) Cette maison, élégante construction du cardinal d'Estouteville, abrite aujourd'hui le musée de Pontoise, après avoir été soigneusement restaurée en vue de cette destination, aux frais de M. et Mme Tavet. — D.

blanc, un enfant gisant en jaquette; au-dessus, la date 1593, et au-dessous est une plaque de marbre noir inscripte en lettres d'or ainsy : *Carolo Novillaeo Infanti desideratiss. quem vix natum, mens XXII., dies XXVIIII. Sub oculis patris, avi, proavi, sinu matris amantiss. mors crudelis rapuit. Carolus pater, Margareta Mandelotia mater, Nicolaus avus, Magdalena Albaspinna avia, Nicolaus proavus Villaregii filio, nepoti, pronepoti, turbato naturae ordine, heu superstites, animulae suavissimae non sine lacrymis posuere* (1).

En la paroy opposite, qui est australe de ceste chapelle mesme, est un autre pareil épitaphe, mais bien plus grand, et costoyé de deux colomnes canellées de marbre blanc, ordre barbare pour Corinthe, avec le frontispice au dessus, auquel se voyent les armes de Neuville-Villeroy, qui sont trois croisettes (2), parties des armes de Mandelot qui sont d'une fasce (3). Dans le tympan ou intercolomne est une dame au naturel, vestuë, gisante, en marbre blanc de demi relief fort beau, et plus bas est une plaque de marque noir inscripte de lettres d'or ainsy : *Cy gist haulte et puissante dame Marguerite de Mandelot, dame d'honneur de la royne mère du Roy, femme de M^ire^ Charles de Neuville, baron d'Halincourt, chevalier des deux ordres du Roy, cap^ne^ de cinq^te^ hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et lieutenant pour*

(1) Cette inscription a été publiée en 1879 par H. Le Charpentier dans le premier volume des *Mémoires de la Soc. histor. du Vexin*, p. 55, d'après les manuscrits Pihan de la Forest. — D.

(2) *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées du même.* — D.

(3) *D'argent à la fasce d'azur.* — L'écu parti dont il est ici question a été retrouvé par H. Le Charpentier et se trouve maintenant au musée de Pontoise. — D.

Sa Majesté à Pontoyse et pays du Vexin le françoys, laquelle décéda le 7e juillet 1593. — Plus bas sont vers françois et éloge latin (1).

Mr d'Halaincourt (Alaincourt, *Alani Curtis, ut conjicio,* est 7. lieuës par delà Pontoyse vers Rouën, et à costé de Magny; assez belle maison située en un fonds, entre cos-

(1) Ces inscriptions, recueillies dans les manuscrits Pihan de la Forest, ont été publiées, les unes par MM. François et Le Charpentier, à la suite de leur réimpression des *Antiquités et singularités de Pontoise*, par Noël Taillepied (1876, p. 140); les autres par H. Le Charpentier dans les *Mémoires de la Soc. histor. du Vexin*, t. I, 1879, p. 55. Mais la note de Du Buisson renseigne mieux sur la disposition du monument funéraire de Marguerite de Mandelot. — D.

Cette note est même particulièrement précieuse, car elle permet à la fois de retrouver l'effigie qui décorait le monument et de détruire une légende contre laquelle, d'ailleurs, de bons esprits n'avaient pas craint de s'élever. C'est l'image de Marguerite de Mandelot et non celle de Gabrielle d'Estrées que représente le fameux bas-relief en marbre blanc à la femme couchée et accoudée qui figure au musée de Laon. Les faits suivants autorisent à ce sujet toute affirmation. D'une part, Gabrielle d'Estrées n'eut jamais de mausolée à Maubuisson : le silence de Du Buisson-Aubenay concorde à cet égard avec le silence de tous les documents utilisés ou publiés par MM. Dutilleux et Depoin (*L'Abbaye de Maubuisson, histoire et cartulaire*, p. 45-46 et 143). D'autre part, le bas-relief, envoyé à Laon en 1819, après la suppression du Musée des monuments français, avait été acheté par Lenoir, pour cet établissement, *d'un habitant de Pontoise*. (Cf. *Archives du Musée des monuments français*, t. III, p. 113 et 311, dans la coll. de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*.) Quant à l'origine de la fausse identification du portrait avec celui de Gabrielle d'Estrées, il suffit de connaître tant soit peu l'histoire de la célèbre fondation de Lenoir pour savoir à qui l'attribuer. — R.

taus (1), tout proche S. Gervais (2), village par où passe la chaucée romaine cy aprez), estoit lors gouverneur, et par engagement seigneur de Pontoyse, qu'il a depuis baillée au cardinal duc de Richelieu qui y a un sien lieutenant dans le chasteau. Depuis et à présent, il est gouverneur de Lyon, Lyonnois, Forest et Beaujeulais, ayant succédé en ces charges à son beau père le sieur de Mandelot (3).

Rivière de Vione. Pont de Pontoyse. — Sortant de Pontoyse à la porte de Paris (4), voyez le ruisseau ou ru de Vione qui y est conduit et passe sur un canal ou aqueduc de bois, et, coulant par le bas de la ville vers la rivière d'Oyse, fait mouldre plusieurs moulins, et au dessus de l'Hospital passe sus la muraille de la ville et entre en Oyse un peu au dessous du pont, lequel est hors icelle ville, et y joint le fauxbourg vers Paris. Il est de 8. à 10. arches de pierre et à 2. ponts levis, un à chaque bout, estant comme une isle dans la rivière d'Oyse. Il soustient des maisons, moulins et boucheries.

Plus avant dans le fauxbourg, vous voyez l'autre bras du mesme ru de Vione, qui est le vray et naturel bras, passant au bout du fauxbourg tout à travers, et allant dans

(1) Une monographie complète et abondamment illustrée du château d'Alaincourt a été donnée en 1906 par M. Régnier (*Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin*, IX, p. 54-103). — D.

(2) Saint-Gervais, canton de Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise).

(3) Sur Charles de Neuville, seigneur de Villeroy et d'Alaincourt, voir p. 22, note 2.

(4) Tout ce passage, jusqu'à la fin du f° 43, a été publié par M. Depoin dans une étude sur *la Chaussée dite de Jules César et sa véritable origine* (*Bull. de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, XXIX, 1909). — R.

la rivière entre la ville et l'abbaye de S. Martin (1). Il passe le long de la Grange Trianon, belle maison qui est au costé boréal dud. fauxbourg (2); et un peu au dessus de ceste maison est extraict et tiré de sa rive gauche le petit bras qui passe par la ville.

Via militaris. — A l'issue du fauxbourg, vous trouvez le grand chemin hault élevé et pierré en droite ligne venant de l'abbaye S[t] Martin, et traversant à angles aigus et obtus le chemin de Pontoyse par le Bordeau de Vigny (3) (ainsy dit à cause qu'il borde la paroice de Vigny qui ne s'estend que là et pas plus oultre) (4) à Magny. On l'appelle la vieille chaucée, aucuns la chaucée de Brunehault, ceux qui raffinent : la chaucée de Caesar (5). Il passe à travers Arcueil (*ab arcubus, id est aquaeductibus*), où l'on m'a dit qu'il y a encor des restes d'ouvrages antiques, puis à Estrées et au Roquet, territoire où il y a encor une vieille mazure, de là à S[t] Gervais, village plein de rocs, et au dessus est beau, et passe à la veuë de Alaincourt, très beau, et par la Chapelle en Vexin

(1) C'est la troisième fois que l'auteur donne quelques-uns des détails qui précèdent. Voir p. 5 et 21.

(2) C'est la propriété appelée aujourd'hui Marcouville; elle fut longtemps possédée par la famille de la Grange et porta aussi le nom de fief Boivin. — D.

(3) Vigny, canton de Marines (Seine-et-Oise).

(4) On a proposé une autre étymologie plus scabreuse, que semble autoriser la situation du hameau sur un chemin très fréquenté. — R.

(5) Le nom de *Chaussée Brunehaut* n'a jamais été donné, que nous sachions, à la voie de Paris à Lillebonne. M. Depoin a proposé de reconnaître une création de Julien dans cette chaussée, que les textes du moyen âge appellent tantôt « chemin de Jules César », tantôt « chemin Julian César » (*La Chaussée dite de Jules César et sa véritable origine*, dans *Bull. de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, XXIX, 1909). — R.

descend à S[t] Clair sur Epte (1). Là est le lieu, hors le bourg, au dessus d'iceluy, proche la rivière et dans la prairie, où S[t] Clair eust la teste coupée (2). Cela est vis à vis du tertre et chemin élevé où l'on retrouve la droiteure de nostre chaucée, et y a apparence, par les raisons de la veuë aussy bien que celles de l'histoire, que ceste chaucée passast par là où S[t] Clair souffrit la mort et le supplice. *Nam martyres ad vias publicas, exempli causa, plectebantur ut sontes.*

[F° 44.] Sur ceste mesme chaucée, principaux villages en cest ordre : Tillers, Richeville, Suzé, Fraixnelles, Muchygros la chaucée, et puis Escouy. De là elle va par Ratepont, la Neuville Champ d'oiseau, le Maisnil, etc. Par de là Rouen on m'a dit qu'elle se trouve descendant le costau au dessous de Maromme, S[t] Thomas de la Chaucée, descend à Vieux, se retrouve à S[t] Arnoul par delà Caudebec (3) ; faut veoir si elle passe....... avant la ville de Caudebec.

(1) Arthieul, Saint-Gervais, la Chapelle-en-Vexin, Saint-Clair-sur-Epte, communes du canton de Magny-en-Vexin ; Estrées, le Roquet, hameaux de Saint-Gervais.

(2) Ce lieu est encore vénéré sous le nom d'*ermitage de saint Clair.* — Sur la vie et le martyre de saint Clair au IX[e] siècle, voyez les ouvrages spéciaux de Robert Denyau et, mieux, les *Acta sanctorum* (*Novembris*, t. II, *pars prior*, 1894, p. 436-455). — R.

(3) Les Thilliers-en-Vexin, canton d'Etrépagny ; Richeville, id. ; Suzay, canton des Andelys ; Frenelles, hameau partagé entre Boisemont et Corny, id. ; Mussegros, commune réunie à Ecouis, canton de Fleury-sur-Andelle ; Radepont, id. (Eure). La Neuville-Champ-d'Oisel, canton de Boos ; Le Mesnil-Esnard, id. ; Maromme, chef-lieu de canton ; Saint-Thomas-de-la-Chaussée, réuni à Roumare, canton de Maromme ; Les Vieux, village de Saint-Paër, canton de Duclair ; Saint-Arnoult, canton de Caudebec (Seine-Inférieure).

Roan.

Rouen, très beau quay et des plus beaus de l'Europe, s'allargit et s'embellit tous les jours. — La Bourse. — La Romaine ou Douane; force sucreries ou sucrerières, force teintureries, force corderies, force taneries (1).

Dans les Carmes (2), grande place ou salle ouverte à un costé de leur cloistre, à un des bouts duquel il y a une salle fermée où se fait l'assemblée pour les francs fiefs de la province. A l'autre bout est un lieu ballustré, fort élevé, où se font tous les ans les Palinods du Puy Nostre Dame (3). Là se veoit un tableau, escrit en lettres d'or à demi effacées, où il est dit que le 13. décembre (jour ordinaire desd. palinods ou poësies, comme le jour du prix des Musiques dans Nostre Dame de Rouen est le 23e de novembre, jour de Ste Cécile) 1573 (4), tel y dénommé

(1) « Le sr de Sommesnil Bigot, conseiller en la cour des Aydes, ha une ville de Rouen en carte faite à la main où sont toutes les ruës. »

(2) Les Carmes, dits Grands-Carmes, avaient été établis à Rouen dès 1260.

(3) Sur les Palinods de Rouen, voir Ballin, *Notice historique sur l'Académie des Palinods*. Rouen, 1834, in-8° ; — le même, *Suite à la Notice historique sur l'Acad. des Palinods de Rouen*. 1839, in-8° ; — le même, *Deuxième suite à l'histoire, etc.* 1844, in-8°; — Ed. Frère, *Une Séance à l'Académie des Palinods en 1640*. 1867, in-8° ; — *Approbation et confirmation par le pape Léon X des statuts et privilèges de la confrérie de l'Immaculée Conception, dite Académie des Palinods*. Rouen, 1864, pet. in-4°; — A. Guiot, *Les trois siècles palinodiques ou histoire générale des Palinods de Rouen, de Dieppe, etc.*, publiés par l'abbé Tougard. 1898, 2 vol. in-8°.

(4) « En l'affiche des Palinods de 1637, il y a pour le sonnet *l'Anneau d'or*, que je croy estre icy appellé *Signet* attribué au rondeau, auquel led. Palinod de l'an 1637 n'attribue point aucun

remporta la *Palme* pour le premier prix qui est du chant royal; un autre le *Lys* pour le débatu, c'est-à-dire pour avoir contesté le premier prix; un autre le *Rosier* pour la ballade; un autre le *Signet* pour le rondeau; un autre le *Miroir d'argent* pour l'ode; un autre la *Coronne* pour le sonnet; un autre le *Chapeau de laurier* pour le premier épigramme qui est le latin, et lequel excepté, toutes les autres poësies sont françoises; et le dernier l'*Estoille* pour le second épigramme qui est françois. Ces prix et le disner se donnent par le prince, lequel s'élit annuëllement par les princes et maistres des autres années passées.

En ce mesme cloistre, tout à l'entrée, se veoit l'histoire des religieux Carmélites qui furent par le roy S. Louis amainés de Terre sainte en France. Ils ont l'habit noir et la chappe blanche rayée de filets ou bandes noires de haut en bas (1).

S[t] Nicolas est une des paroices de Rouën. Là, en une maison joignant le bout de l'atre et la porte pour d'iceluy entrer dans le bout de l'église, s'est n'aguères trouvé un grand nombre de médailles antiques. Là estoient les anciennes murailles de *Rothomagus*. De cest atre à Nostre Dame on va par une ruë dite la Croix de fer, où

prix. Mais il adjouste 3. autres prix qui ne sont pas icy, à sçavoir, pour l'ode pindarique la *Ruche*, et pour les stances, le 1er la *Tour*, et le 2e le *Soleil*. Voyez le livre imprimé à Rouen avec approbation de l'an 1614, intitulé *Recueil des vers faits à la louange de la Conception Nostre Dame;* tout le dernier fueillet qui parle des prix et choix des vers et du concert ».

(1) « Carmes violés, piolés. Voyez les Carmes de Paris. » — « *Piolé*, moitié d'une couleur et moitié d'une autre. (Il est piolé comme la chandelle des Rois.) » (*Dict. de la langue françoise ancienne et moderne*, par Pierre Richelet. Lyon, 1759, in-fol., t. III, p. 147). Les Carmes avaient autrefois des chapes barrées de blanc et de tanné, ce qui les fit appeler *les Barrés*.

est la maison d'un président en Parlement dit Happedé (1), dont la paroy mitoyenne à celle dite l'Arsenal, jadis la Tour d'argent, apartenant aux sieurs du Vieil Roan, tenuë par Daubin, cap[ne] de la Compagnie des arcbusiers du guet (2), est tres espoisse, et comme de 3. cens ans d'antiquité, en large quarreau de pierre blanche quarrée, les caves de maisme; et la tradition porte que c'estoient là les murailles de Rouen du temps des Anglois, et dans le circuit desquelles S[t] Lô (3) et Nostre Dame la ronde (4), seule des 33. paroices de Rouen (5) en laquelle le Roy est patron et présentateur à la cure et aus canonicats qui y sont aussy, place ou quartier du Palais, encores non basti comme il est depuis, estoient compris; et tout le ault de Rouen vers le pays de Caux estoit hors la ville, comme aussy tout le fin bas (6). Le quay et les murailles qui sont

() Voir plus haut, p. 69, note 3.

(2) Sur la compagnie des arquebusiers, voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, édit. de 1710, t. I, p. 288.

(3) Sur l'église Saint-Lô, voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, édit. de 1710, t. II, p. 235 ; — Ch. de Beaurepaire, *Note sur l'église de Saint-Lô*, dans *Mélanges hist. et archéol.*, 1897, p. 431.

(4) Voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, t. II, p. 259; — Ch. de Beaurepaire, *Notes sur Notre-Dame de la Ronde*, dans *Nouveau recueil de notes hist. et archéol.*, 1888, p. 47.

(5) « 33 paroices à Rouen, entre lesquelles est Saint Candre le vieil (car en la ruë aux Ours est Saint Candre le jeune), en la ruë et tout prez la porte du Bac, qui est du diocèze de Lisieux, et pour ce les samedys entre Noël et la Chandeleur on y mange poissons et fait on maigre ». Par privilège et coutume, on faisait gras dans les diocèses placés sous le patronage de la Sainte Vierge; on appelait ces samedis, *samedis andouillers*.

(6) « Pourpris de Rouen antique et romain. M[gr] le président et conseiller Bigot le tiennent pour avoir esté par le bas de la Cour des Aydes et Nostre-Dame, remontant pour comprendre S[t] Nicolas, la rue de l'Aumosne, S[t] Lau, la Poterne, et se venant à réserver par l'horloge du Palais ; mais au derrière de S[t] Lau, et joignant l'hostel

dessus à présent estoient lors inondées de la rivière jusques au dessus des Cordeliers, au dessous desquels est la maison des Marchands et de la Douane, où tous marchands qui abordent là vis à vis d'elle au quay deschargent leurs marchandises, qui y sont pesées ou vérifiées et payent les droits des fermiers du Roy; laquelle maison on appelle encor à présent la Romaine (1).

Il y a bien outre cela la Vicomté, vis à vis de St Vincent, où est le poids du Roy, où se pèsent les marchandises (2); et la Romaine est moderne, car ès siècles du vieil Rouen, la rivière inondoit jusques au ault du costau et penchant de la ville vers la rivière, allors que l'estre ou atre de Nostre Dame estoit le port au foin, et les Cordeliers estoient dans une isle (3), *quod est novissimum*, puisque

St Lau ou logis du 1r président Faucon de Ris, est l'hostellerie de la *Ville de Paris*, dans laquelle en bastissant on a trouvé des murailles antiques, et y en a encore des restes. Les archives de l'Hostel de Ville et de Nostre Dame et plus encore de St Lau de ce feront foy ». — Sur l'emplacement du Rouen gallo-romain, voir Cochet, *La Seine-Inférieure hist. et archéol.*, 2e édit., 1866, p. 105 à 113.

(1) « Ainsy dite à cause que l'on y poise à la mode romaine, *statera, quae est libra pensa* (ou dixième du poids du Roy qui est avec deux balances ou banquart, *lancibus vel bilance*) comme les teliers et tisserans ont en Normandie, et les bouchers pour peser leurs chairs ».

(2) Sur le poids de la Vicomté, voir Ch. de Beaurepaire, *De la Vicomté de l'Eau de Rouen*. 1856, p. 105 et suiv.

(3) Les Cordeliers furent d'abord établis, en 1228, dans le Clos Saint-Marc, qui était alors en dehors de la ville; mais ces religieux n'étant pas dans un lieu commode, l'archevêque Eude Rigaud, qui était de leur ordre, « employa tout son crédit pour leur en trouver un autre, qui est celui où est maintenant construit leur monastère, qui étoit en ce temps une grande place vuide, appelée *Donjon*, où l'on voyoit encore les ruines du château de Raoul, premier duc de Normandie ». Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, t. III, p. 318. Ce

les Cordeliers ne peuvent pas estre bastis que depuis 400. ans; mais peut estre veut on dire seulement le sol où depuis ils ont esté bastis, du temps du vieil Rouen, *ante annos mille*, estoit une isle. De cecy il faut veoir le livre des *Antiquitez de Rouen* fait par Taillepied, Cordelier; et Jean Dadré, en sa *Chronologie historiale des archevesques de Rouen*, dit que Rouen, appelée par Sigebert en ses Chroniques parlant de l'archevesque Rémy en l'an 745 ou environ, par la Vie de Charlemagne tirée de St Eparch d'Angoulesme (1), par la Chronique de Flodoard, parlant des Normans, *fædus de Rodomo prorumpentes*, et par un MS. qui est ès archives de Rouen (je croy qu'il entend la librairie du Chapitre (2) qui est au costé boréal de l'église cathédrale), *Rodomus, quasi Romanorum domus*, comme *Cadomus*, par Paul

changement eut lieu en 1246. Voir T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 62; — *Notes sur l'emplacement du couvent des Cordeliers de Rouen*, par Ch. de Beaurepaire, dans *Nouveaux mélanges hist. et archéol.*, 1904, p. 431.

(1) Saint Cybar, *Epachius*, reclus et prêtre à Angoulême, mort en 581. Il y avait à Angoulême une importante abbaye sous le vocable de Saint-Cybar; c'est évidemment de sa bibliothèque que provenait le ms. de la Vie de Charlemagne.

(2) « Bibliothèque de l'église de Rouen, dont l'entrée et escalier de belle pierre blanche est au bout boréal de la croisée de lad. église cathédrale, et au dessus dud. perron est, contre la paroy de lad. bibliothèque, escrit ce distique en lettres d'or :

Si quem sancta tenet meditandi in lege voluntas,
Hic poterit sacris residens intendere libris.

« Elle est ouverte d'ordre depuis 9. heures du matin jusqu'à 3. heures de soir, gouvernée par les deux frères Prévost, dont l'aisné est chanoine, l'autre a cent escus d'appointement du chapitre ». Voir l'abbé Langlois, *Recherches sur les Bibliothèques des Archev. et du Chap. de Rouen*. 1853, in-8o; — le même, *Nouvelles recherches sur les Biblioth. des Archev. et du Chap. de Rouen*. 1854, in-8o.

Emile, est expliqué *Caii domus*. Toutesfois, comme dit le maisme Dadré, *Rothomagus* est plus en usage que *Rodomus*, soit de Roth, idole que S. Mellon destruisit, comme il se chante en son hymne : *Extirpato Roth idolo* (1), ou de Roth tudesque qui signifie rouge, à cause que, selon Robert Cœnalis, le pont de Rouen estoit rouge et de brique.

[F° 45.]

Rivière de Rysle (2). *Rivière de Sie.*

Rysilis, in veteribus chartis dominii de Albenayo pertinentibus ad Baldos nobiles. Nous l'avons ailleurs descrite de sa source. De Lyre, elle s'en vient par le moulin dit de Chalet à cause du Chalet, petit hameau dont estoit le premier abbé de Lyre, *de Caleto*, puis par le moulin de Quinquempoix, par S[t] Aubin sur Rysle, gentilhommière, par Champignoles et Moulin Chapel,

(1) *Extirpato Roth idolo,*
Fides est in lumine;
Ferro cinctus, pane solo,
Pascitur et flumine;
Post hæc junctus est in polo,
Cum sanctorum agmine.

Nous avons longtemps cherché cette strophe, et nous l'avons rencontrée dans Dawson Turner, *Account of a tour in Normandy*. 1820, t. I, p. 227. Mais il importe surtout de consulter l'ouvrage du chanoine Sauvage, *Actes de saint Mellon*, t. I, p. 113 à 123 ; il donne l'office du saint, d'après le Bréviaire de Rouen, imprimé en 1491 par Martin Morin ; la fameuse strophe appartient à l'hymne de Matines; la lecture vraie serait :

Extirpato Rothi dolo (p. 116).

(2) Ce paragraphe serait mieux à sa place à la page 122 et suiv., où il est parlé de la Risle.

autre gentilhommière à ceux du surnom de Pommereul, et rase Ferière, bourg (*Ferraria, a ferri fodinis et etiam fabricis quae hic olim, ut fama est, et nunc quoque instaurantur*); et de là elle commence à diminuer, passant en certains lieux spongieux et caverneux qu'on apelle bétoires, *quasi bibitoria, quod ebibant aquas ;* passe au dessous du bourg de Chastel, situé sur le costau de la rive gauche, au bout oriental duquel est le prieuré de l'ordre de S. Estienne de Grammont, vis à vis duquel la rivière au pié de ce costau est comme un ruisseau qui se passe sur de petites planches, et va au moulin de Grammont, puis au moulin de Bougy, au dessous duquel, vers Grolay, elle tarit et se perd dans les bétoires tout à fait en esté, et au bout d'une lieuë et demie resourt et renaist au dessus du moulin pour ce appelé le moulin de la Fontaine, 1/2 lieuë au dessus de l'église de Vieilles et de Beaumont le Roger. Mais en hyver elle ne tarit point, ains roule par un vallon de la forest de Beaumont depuis led. moulin de Bougy jusques au moulin de la Fontaine, et de là par Beaumont le Roger comme dit est.

Rivière de Sie. — Sourt dans le pays de Caux (1) et s'en vient passer à Sauqueville, entre Tostes et Diepe, et puis à St Aubin sur Sie. Elle est estroite, mais rapide et bien remplie, grosse comme Risle à Bailly (2) et sous Aubenay ; puis enfin elle s'en va entrer en mer au port de Pourville, une demie lieuë à costé de Diepe (vers Fécamp et le Havre), au dessous d'Appeville (3).

(1) La Scie prend sa source dans une prairie de Saint-Victor-l'Abbaye, canton de Tôtes.

(2) Bailly était un fief sis à Ambenay, canton de Rugles (Eure).

(3) Pourville et Appeville sont aujourd'hui réunis à Hautot-sur-Mer, canton de Dieppe.

[F° 45 *bis.*] *Rouen.*

Eglise primatiale commencée par l'archevesque Robert, vers l'an 1000, et parachevée par l'archevesque Maurice en l'an 1063. — Jean Dadré en sa *Chronol. histor.* — Plus avançans, l'église primatiale estoit S[t] Godard, d'où le corps S[t] Romain fut apporté en la châsse à Nostre Dame, sous l'archevesque Guillaume, vers 1080, et le privilège de la fierte S[t] Romain commencé sous S[t] Ouen et roy Dagobert, continué et relevé en l'estat où depuis il a esté.

Dans l'église Nostre Dame de Roan, tout au bas de la nef, du costé austral, est dans une grande chapelle la paroice de S[t] Estienne, dite S[t] Estienne de la grande église, en devers de S[t] Estienne du bout du pont (1); comme S[t] Martin sur Renelle (2), (petit ruisseau qui sert

(1) C'est Saint-Etienne-des-Tonneliers. Voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen.* 1710, t. II, p. 299 et suiv.

(2) « *Reginivilla rivus, seu Rivinella*, a sa source sous le quartier du chasteau dans deux cryptes très belles et bien voultées en forme de cisternes où il jette grande abondance d'eau, d'où force canaux la portent aux fontaines jaillissantes de la ville et en un bassin sous le plan de la ruë où l'on descend avec degrez prez la porte de Bouvreul d'où puis aprez le ruisseau de Renelle coule par les ruës des Convoyeurs, d'où tournant à gauche vers le Marché neuf ou de S[t] Jean par un cours caché, descend vers l'Hostel Dieu et à la grande rivière ». — C'était la fontaine Notre-Dame, « dont la source est sous la terrasse qui environnoit autrefois le Vieil Château ». Voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen,* édit. de 1710, t. I, p. 53. D'après Toussaints Du Plessis, « le ruisseau qui part de cette source (Gaalor) étoit appelé anciennement le Roignon, ou plutôt le Reneau, et plus communément la Renelle ; il a donné son nom à la rue de la Renelle par où il passe, et à l'église de S[t] Martin sur Renelle. Il couloit sur terre au travers d'une petite prairie, mais depuis la distribution de ses eaux, ce n'est plus aujourd'hui que le trop plein des fontaines ; il coule sous le pavé et on l'a abandonné aux tanneurs ». (*Descript.*, t. II, p. 11).

aux convoyeurs et descend de devers le chasteau et porte Bouvreul) en devers de S[t] Martin du bout du pont (1). Nostre Dame a de long temps (sinon de tout) esté la métropolitaine, quoy que aucuns estiment que ça esté S[t] Godard, où S[t] Romain est enterré.

L'église des Jésuites, au dessous de leur collège, dont le bout ou grand portail n'est pas encor achevé au jour de l'an 1638 (2), est belle; les voutes un peu basses, mais à très beaux cordons, et une très grande croisée passant au dessus du sanctuaire qui est tout le chœur, ayant un m[re] autel d'ordre de Corinthe à colonnes torses, toutes dorées, et 3. images des S. S. de France, Louis au frontispice, sur la niche de l'imposte droite, Charlemagne, et en celle de la gauche, Clotilde. Tout l'ouvrage de l'église est de belle pierre blanche équarrie, avec piliers quarrés et pilastres d'ordre de Corinthe fort bien fait, et la frise est de moresques (3) et arabesques portant des rondeaux ou cartouches remplies de L et de IHS. En la feste du Nom de Jésus, ou Circoncision, premier jour de l'an 1638, un Père chanta la messe qui fut repponduë par un chœur de musique placé aux orgues sur la tribune ou voute, au dessus de la chapelle australe du sanctuaire. Des séminaristes étudians au collège servoient l'officiant et disoient l'épistre et l'évangile.

(1) Sur Saint-Martin-du-Pont, voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen*. 1710, t. II, p. 292 et suiv.; — Ch. de Beaurepaire, *Derniers mélanges hist. et archéol.*, 1909, p. 46 et 95.

(2) C'est aujourd'hui la chapelle du Lycée. Voir Ch. de Beaurepaire, *Note sur la chapelle du Lycée Corneille* dans *Dernier Recueil de notes hist. et archéol.*, 1892, p. 1; — G. Dubosc, *Rouen monumental au XVII[e] et au XVIII[e] siècle*. Rouen, 1897, p. 91 à 96.

(3) « Peinture faite à la manière des Mores ; ce sont des grotesques et des figures qui n'ont rien de régulier ». *Dict. de la langue françoise ancienne et moderne*, par Pierre Richelet, t. II, p. 667.

S[t] Amand est paroice et aussy monastère de filles qui a son église contiguë (1); les religieuses gardent closture et ont des parloirs grillés à leur chœur. L'abbesse est fille du feu mareschal de Souvray (2), grand veneur du roy Louis 13., dont les armes, *bandées de 10 pièces d'or et d'azur*, sont ès portaus en pierre, en blason sur les vitres du chœur des hommes qui est rebasti de neuf. Tout devant le grand [autel] est une tombe de pierre de Vernon, à raiz de terre, tout alentour de laquelle est escrit : *Cy gist messire de Souvré, chevalier des ordres du Roy, sieur et baron du Renouard, Messey et autres sieuries, lequel décéda en ceste maison le 22[e] juillet 1635.* — Ses armes sont *équartelées au 1[er] et 4[e] bandé de 5 pièces sur champ......* (le blason des vitres le met sans champ, *bandées d'or et d'azur de 10. pièces*, et ainsy sont elles aussy ès vitres des Jésuites), *et au 2[e] et 3[e] semé d'hermines.*

Eglise Nostre Dame. Dans la grande église, en la chapelle S[t] Romain, au costé droit de la nef de l'église, l'épitaphe de Rollon, 1[er] duc de Normandie, mort en 917, estoit ainsy :

(1) « L'abbaye de Saint-Amand possédait au XVI[e] siècle une église pour ses religieuses qui faisait suite à une église spécialement affectée à l'office paroissial ». Ch. de Beaurepaire, *Nouveau Recueil de notes hist. et archéol.*, 1888, p. 168. N'était-ce pas là ce que l'on appelait le chœur des hommes ? Voir aussi T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 45 ; — Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, édit. de 1710, t. III, p. 152 et suiv.

(2) Anne de Souvré, abbesse de Saint-Amand au mois de mars 1630, morte en 1651. Voir De la Quérière, *Descript. historique des maisons de Rouen*, t. I, p. 202, et t. II, p. 239.

Rollo ferus, fortis, quem gens Normannica mortis
Invocat articulo, clauditur hoc tumulo.
Ipsi provideat tua sic clementia, Christe,
Te ut semper videat cœtibus angelicis (1).

Rapporté par Jean Dadré en la *Chronologie des archevesques de Rouen.* L'épitaphe n'y est plus, mais l'effigie priante dessus y est avec ces mots : *Rollo dux Normaniæ.*

En la chapelle S[te] Anne, opposite à celle de S[t] Romain, est la statue de Guillaume Longue espée (2), semblable à celle de Rollon son père, aussi coronnée et vestuë à la ducale, debout, tenant contre la paroy, et les piés assis sur léopards qui lui servent de modions et appuys (3). Près ceste cy il y a : *Guillermus dux Norm. 942.*, et son épitaphe est à costé. Dadré dit que les corps de ces deux ducs furent portés en l'abbaye de Fescamp (4) du temps de l'arche-

(1) *L'Histoire et cronique de Normandie.* Rouen, Martin le Messissier, 1581, p. 20, donne l'inscription en ces termes :

Dux Normanorum cunctorum norma bonorum,
Rollo ferus, fortis, quem gens Normanica mortis
Invocat articulo, hic jacet in tumulo.
Ipsi provideat tua sic clementia [*Chris*] *te,*
Ut semper videat cetibus angelicis (*te*).

Voir A. Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, 1837, p. 12.

(2) Sur le tombeau de Guillaume Longue-Epée, voir A. Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 19 et suiv.

(3) L'abbé Bertin (*Voyage archéologique, etc.*, p. 23) dit qu'on voit sous ses pieds un chien ou un loup. Mais le même auteur, parlant de la statue de Rollon, dit (p. 24) que « sous les pieds de cette figure il y a deux animaux qui se tournent le dos, et qui paroissent être deux léopards ; le tout sans inscription. On dit que c'est Rollon, 1er duc de Normandie ».

(4) L'archevêque Maurille avait fait transporter, en 1063, dans la chapelle Sainte-Anne, les ossements de Guillaume, d'abord enterrés dans l'ancien sanctuaire. Voir A. Deville, *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen*, p. 24.

vesque Maurice qui fit achever l'église cathédrale en l'an 1063.

En ceste mesme église, prez les fonts, gist Jean, archevesque, tué (1) par les moynes de S[t] Ouen, en règne de Guillaume le bastard, avec un long épitaphe et éloge que led. Dadré ha. Guillaume, qui lui succéda en l'an 1079, fut enterré dans le chapitre qu'il avoit fait bastir (2), avec épitaphe qui est gravé et est raporté par led. Dadré.

A Rouen, il y eut jadis un pont de pierre de taille (3) dont il reste encor environ la moitié et bout de devers la ville venant au quay. Le bout vers le fauxbourg S[t] Sever fut emporté en un hyver, il y a plus de 30. ans. On a tenté depuis à diverses reprises de le refaire, mais en vain, à cause du mauvais fonds et terrain, de la grande profondeur de l'eau, et de la force de la marée qui va et vient de 6. heures en 6. heures.

Environ 60. piés au dessus on a basti un pont de 19. grands bateaux (4) traversés de poutres couverts d'ais, ayant 300. pas communs de longueur er presque 20. de largeur. Vers les deux bouts, il est sans gardefous ni rebord; par long espace, en son mi lieu, il a un rebord élevé de deux ou trois marches avec la veille ou gardefou de chasque costé ayant environ 4. pas communs de largeur, par où vont les gens de pié. Entre ces deux rebords

(1) Jean d'Avranches, archevêque de Rouen, ne fut pas tué, mais étrangement molesté par les moines de Saint-Ouen et leurs partisans. Sur cette singulière affaire, voir le long récit donné par le *Gallia christ.*, XI, col. 32 à 35.

(2) L'archevêque Guillaume Bonne-Ame mourut en 1110.

(3) Sur le vieux pont de Rouen, voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, t. I, p. 379 et suiv.; — T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 16 et suiv.

(4) Sur le pont de bateaux, voir T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 17.

est le milieu de la largeur du pont, ayant d'un rebord à l'autre 10. à 12. pas communs de largeur, et est terré et pavé. C'est par là que passent les chevaus et charois. Au bout vers le fauxbourg, qui, comme dit est, est sans rebords, il y a des grues et des engins à bec ou crochet de fer où des cordages attachés lèvent 3. ponts levis ou un pont levis séparé en trois pans situés entre deux bateaus; par cest espace ouvert passent les petits bateaus qui montent ou descendent la rivière. On en lève aussy pareillement un autre de trois pans aussy entre deux autres bateaus prochains; en sorte que les crochets qui lèvent le bateau qui les porte avec les pivots et soustiens du premier pont trouvant le second, contre lequel il appuyoit, levé et ouvert contre l'autre bateau, se recule de tout ce second espace levé et ouvert contre l'autre bateau prochain de devers le second, pour et ainsy laisser libres et ouvers les deux espaces auparavant couverts desd. deux ponts, et dont il tenoit et occupoit le milieu, lequel il a quitté, à ce........ il est aydé par deux poutres qui l'attirent par les deux bouts du bateau prochain, et ainsy reste une grande ouverture de 27. piés de largeur pour le passage des grands bateaus qui montent et descendent, et aussy pour les glaces qui ont déjà plusieurs fois endommagé le pont, la Seine estant subjette à geler (1) et à prendre jusques à souffrir et porter les charois, nonobstant le flux et reflux qui ne laisse point d'aller. Les navires, dont il y en a jusques à 200. tonneaus de port, barques, flibots et heus (2), ne montent point jusques aud. pont, et

(1) « Comme j'ay veû le second jour de l'an 1638, que led. pont commença à estre ouvert et démonté tous les jours suivants ».

(2) « *Flibot*, vaisseau moyen qui est armé en course et qui pour l'ordinaire a le derrière rond ». (Richelet, *Dict. de la langue françoise*. 1751, t. II, p. 241). — « *Heu*, petit vaisseau marchand qui

demeurent au dessous de celuy de pierre qui est rompu, au havre vis à vis de la Bourse et de la Romaine qui est la Douane. Au milieu du nouveau pont, il y a un des 19. bateaus qui est couvert en poupe et à chambre où couchent des hommes qui jour et nuit, pour 12. sols de gages, veillent à la conservation et réparation du pont, tant contre les incendies des meschants que l'effort des eaux et les survenuës des glaces, et sont payés par la ville, qui a fait, de l'argent levé sur la province, faire led. pont par les nommés Loisel, architectes de Rouen mesme (1).

[F° 46.] Roan (2), *Rothomagus*, ville 30. lieuës au dessoubz de Paris, sur la rivière de Seine qui passe contre les murailles, faisant un quay du costé de l'occident de lad. ville, auquel abondent, avec la marée, force vaisseaus anglois, hollandois, espagnols, et des Indes et Terres neuves, pleins de toutes sortes de marchandises (3). — Voyez de Rouen nos remarques sur les *Antiquitez de Du Chesne*.

est fort plat de varengue et dont la couverture s'élève de proue en poupe d'un demi-pied, ou environ, plus que le plat-bord. Le heu est propre à transporter des marchandises sur de grandes rivières ». (*Id.*, p. 364).

(1) Nous savons, par des documents publiés par M. Ch. de Beaurepaire, que Pierre Loysel, sieur des Perrières, lors de l'entreprise d'un nouveau pont de pierre, qui fut abandonnée, avait comme associés des architectes célèbres, Jean Androuet du Cerceau, architecte du Roi, et Charles de Ry, architecte des bâtiments de la duchesse douairière de Longueville. Ch. de Beaurepaire, *Note sur la construction du pont de Rouen au XVIIe siècle*, dans *Dernier Recueil de notes hist. et archéol.*, 1892, p. 148 à 153.

(2) « Roan. Grande ville par le dénombrement fait au logement des gens de guerre commandés par Gassion dedans Rouen, le 31e jour de décembre 1639 ».

(3) Pour une période antérieure, on peut consulter : *Notes sur la Navigation à Rouen au moyen âge*, par Ch. de Beaurepaire, dans *Dernier Recueil de notes hist. et archéol.*, 1892, p. 246 à 272.

J'adjouste qu'à Rouën se voyent force crucifix cloués à 4. clouds, comme aux Filles de S[te] Claire (1), ès Capucins (2) hors ville, à Sotteville, prez le prieuré de S[te] Catherine de l'ordre de Grammont (3). Il est vray que la plus belle pièce, touchant cela, est le petit crucifix fait à l'aiguille qui est en l'estole de S[t] Licin (4), dans l'église S[t] Julian, laquelle ils tiennent estre vieille de mille ans, car S[t] Licin mourut l'an 631. Il est couvert ou vestu comme de grègues, et est sans coronne, ayant les cheveux de soye jaune. — Voyez nos *Notes sur l'Itinéraire de*

. . . .

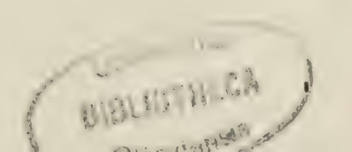
Es Jacobins de Rouen, il y a de ces crucifix à 4. clouds,

(1) Les Religieuses de Sainte-Claire furent établies à Rouen, en 1481, par Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy, chambellan du roi.

(2) Les Capucins s'établirent d'abord, en 1580, au faubourg de Martainville, au pied de la montagne Sainte-Catherine, en un lieu appelé Jéricho, vers la fontaine Jacob. Mais en 1591, Henri IV étant venu assiéger Rouen, le duc de Villars, lieutenant-général du gouvernement de Normandie, fit raser les murs des Capucins qui rentrèrent dans la ville, et en 1599 commencèrent leur établissement à Sotteville. Farin, *Hist. de la ville de Rouen*. 1710, t. III, p. 403 et suiv.

(3) Les Religieux de l'ordre de Grandmont furent fondés en 1156 par Henri II, roi d'Angleterre, et établis dans la forêt de Rouvray ; peu de temps après, ce prince leur donna son parc, qui, en s'étendant au dessus de Rouen sur la rive gauche, comprenait même tout le lit de cette rivière, depuis le pont de pierre jusque vers Eauplet. T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 59.

(4) Saint Licin, Lézin, *Licinus*, évêque d'Angers au VI[e] siècle, fêté le 14 février. Sa légende est représentée dans une verrière du XVI[e] siècle à Blosseville-ès-Plains (Seine-Inf[re]). Cf. Ulysse Chevalier, *Bio-bibliographie*. 1905, col. 2827. Le prieuré de Saint-Julien, à Quevilly, était destiné aux lépreuses ; fondé en 1183 par Henri II, roi d'Angleterre. Farin, *Hist. de la ville de Rouen*. 1710, t. III, p. 141.



et plus en relief et en peinture, aussy anciens que le monastère. Il fut fondé par S[t] Louis, comme porte l'inscription au bas d'une image de S[t] Louis : *S[t] Louis fondateur de céans, 1246*. Là est une sépulture de pierre portant une statue gisante en pierre, vestuë à la dominicaine, avec le chapeau de cardinal, et est escript au bout : *Icy est le tombeau de frère Nicolas de Fréauville, religieux profès de céans, confesseur du Roy Philippe le Bel, archevesque, cardinal créé soubz le tiltre de S[t] Eusèbe par le pape Clément 5.* — Là sont quelques sépultures et blasons de la maison de Mouy (1).

S[t] Ouyn, abbaye de Bénédictins, soubs la commende du comte de Soissons qui en retire 30. mille livres de rente (2). Il y a le logis abbatial, ou logis du Roy, basti par l'abbé Boyer qui vivait l'an 1508 (3). L'église est de ce temps (4), comme il paroist par les armes dud. abbé qui sont par dedans en la nef, et au pignon par dehors. Elle est néantmoins de deux pièces, car le chœur, de 50. pas environ de long, est plus ancien que la susd. nef, de 120. pas de long. La croisée est estroite de 10. pas, et

(1) Sur les nombreuses sépultures de l'église des Jacobins, voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen*. 1710, t. III, p. 308 à 316.

(2) Louis de Bourbon, comte de Soissons, auquel les revenus de Saint-Ouen furent donnés par Henri IV et conservés par Louis XIII. Le *Gallia christiana* ne le compte pas, à juste titre, au nombre des abbés.

(3) Antoine Bohier fit construire le palais abbatial en 1503 et années suivantes. (*Gall. christ.*, XI, col. 154). Voir Ch. de Beaurepaire, *Notice sur le logis abbatial de Saint-Ouen*, dans *Nouveaux mélanges hist. et archéol.*, 1904, p. 100.

(4) Sur les dates de la construction de l'église de Saint-Ouen, voir Quicherat, *Documents inédits sur la construction de Saint-Ouen de Rouen*, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist. — Moyen âge*. 1886, p. 215 ; — Ch. de Beaurepaire, *Dates de la construction de Saint-Ouen de Rouen*, dans *Notes hist. et archéol.*, 1883, p. 24 et 244.

longue de 5o. à 6o. Ainsy tient on que ceste église est plus longue de 10. pas que Nostre Dame et plus large d'un pié, et qu'elle fut commencée par l'abbé Nicole, fils naturel de Richard 3 (1); cestui là mourut l'an 1122 ou 1022 (2), et sont tous deux enterrés là dedans.

Henry 3., fils de Henry 2. roy d'Angleterre, gist à Nostre Dame de Rouen, au costé ou partie gauche du grand autel (3), ce dit amplement le Supplément de Chronique de Sigebert, ad ann. 1182.

[F° 47.] *Rivière d'Eure.*

Rivière d'Eure passe à Aquigny (4), *Aquiniacum, ab aquis scilicet,* où elle reçoit la rivière d'Iton, qui passe au bout des Planches (5), ou bien c'est Eure mesme qui y passe. — *Vide alibi in Urbibus et flum. Galliae.* — De là elle s'en va passer tout contre Louviers, à l'orient, et de sa rive gauche maisme laisse aller un petit bras dans la ville où il y un pont de pierre, et à la sortie d'icelle, il se rejoint à son corps qui fait plusieurs islotes, fait moudre plusieurs moulins, et, séparé qu'il est, au dessous desd. moulins et au commencement du fauxbourg et

(1) Nicolas, quatrième abbé de Saint-Ouen, mourut probablement en 1092. Sur cette date, voir une longue dissertation dans le *Gallia christ.*, XI, col. 141 et 142.

(2) Richard III mourut en 1026. (*Annales Uticenses*, dans Ord. Vital., édit. Le Prévost, t. V, p. 156).

(3) Sur la sépulture d'Henri le Jeune, frère de Richard Cœur-de-Lion, mort le 10 juin 1183, voir A. Deville, *Tombeaux de la cath. de Rouen*, p. 166.

(4) Acquigny, canton de Louviers. Voir l'abbé P.-F. Lebeurier, *Notice hist. sur la commune d'Acquigny avant 1790*. Evreux, 1862, in-8°.

(5) Les Planches, canton de Louviers.

paroice S[t] Germain de Louviers, en deux canaux, est guayable et plat en l'un et en l'autre ; puis se remet en un et coule le long dud. fauxbourg, et s'en va passer au bout austroriental du Vaudreuil (1), grande et longue bourgade où elle a un beau pont de pierre (ou deux). — *Vide nos alibi in Itinere Rothomago Lutetiam* par Gaillon, Mante et Vernon. Et puis passant au dessous de Léry (2), grand village où il y a un fort vieil bastiment descouvert qu'on appelle la Maison du Roy (3), et des jardins et costaus exposés à l'orient, plantés de pétun ou tabac (4), par rangs droits comme arbres, et dont les souches et troncs restant aprez la moisson, ressemblent les cosses ou cardes des plus aults et gros artichauts, ou les troncs des plus grands chouls qui se voyent. Enfin elle s'en va, vis à vis du milieu du village de S[t] Pierre des Dens (5), situé à l'autre rive qui est la droite de

(1) Le Vaudreuil comprend Notre-Dame et Saint-Cyr-du-Vaudreuil, deux communes distinctes, canton de Pont-de-l'Arche (Eure).

(2) Léry, canton de Pont-de-l'Arche (Eure).

(3) Ou plutôt Maison de la reine Blanche. La reine Jeanne, femme de Charles-le-Bel, avait à Léry un château qu'elle habita avec sa fille Blanche de France. Ce château a été détruit dans un incendie en 1814, et en 1840 on abattit les murailles et les portes sculptées qui restaient. Des vues de ces ruines figurent dans les *Monuments inédits*, de Willemin, et dans les *Voyages de l'ancienne France*, de Taylor et Nodier. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 304 ; — De la Quérière, *Description des maisons de Rouen*, t. I, p. 35.

(4) Savary, dans son *Dictionnaire du commerce*, 1723, dit que le tabac était cultivé en Normandie aux environs de Léry, du Vaudreuil et de Pont-de-l'Arche.

(5) La paroisse des Damps, placée sous le vocable de Saint-Pierre, était à la présentation de l'abbé de Jumièges. L'ordonnance de Louis XIV, du 22 juillet 1681, réglementant le commerce du tabac,

Seine (1), entrer en la gauche de lad. Seine qui est blanchastre et verte et limpide, faisant une pointe de terre à la jonction entre les deux rivières, dite la pointe des Dens, vis à vis la maison de Rouville (2), qui est en l'autre costé de la Seine, et un 1/2 quart de lieue au dessus du Pont de l'Arche.

Rivière d'Iton.

Rivière d'Iton vient par Breteuil, Condé, Danville ou Damville (3), *Domini villa,* fourche à une canonnade au dessus d'Evreux, et de son lit naturel va à main gauche par la prairie et abbaye S[t] Sauveur, de filles (4), et par un canal fait à la main s'en va à main droite et

excepte de ses défenses Léry, les Damps et le Vaudreuil, auxquels le roi permet la culture de cette plante en la manière accoutumée (art. 15). A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 3.

(1) Du Buisson commet ici une erreur : le village des Damps est sur la rive gauche de la Seine.

(2) Rouville, hameau d'Alisay, et île ; plein fief de haubert relevant de la vicomté de Pont-de-l'Arche. Voir l'abbé Lebeurier, *Histoire de la commune d'Alisay avant 1790* (Rouville), p. 356, dans *Notices réunies* publiées en 1900.

(3) Condé-sur-Iton, canton de Breteuil ; Damville, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Evreux.

(4) L'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux fut fondée vers 1060, par Richard, comte d'Evreux ; le monastère ayant été ruiné en 1125 dans la guerre entre Henri I[er], duc de Normandie, et Amaury, comte d'Evreux, l'abbaye fut transférée, vers la fin du XII[e] siècle, au pied de la côte Saint-Michel, par les soins de Garin, évêque d'Evreux, et de Simon de Montfort, comte d'Evreux. A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 69. — Une tourelle de la Renaissance, seul reste encore appréciable de ce monastère, a été récemment démolie. Voir Robert Anchel, *Quelques notes sur l'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux*, dans le *Bulletin de la Société des Amis des Arts du dép. de l'Eure*, XXV, 1910.

tout droit au fauxbourg St Taurin, à l'entrée duquel ce canal laisse échapper de sa rive gauche un autre petit canal qui fait moudre le moulin, et coule par tout à travers la court de l'abbaye de St Taurin, d'hommes, de l'ordre de St Benoist (1). Là est la châsse de St Taurin, 1er évesque d'Evreux, et la corne qu'il arracha au diable, ou taureau endiablé (2). Ce petit canal se va de là rendre dans le lit naturel de l'Iton, vers l'abbaye St Sauveur : mais l'autre canal manufaict va le long du fauxbourg St Taurin, et, dans le fauxbourg St Léger, ce me semble, qui est à l'orient et comme on va à Louviers, se rejoint au lit naturel.

Ainsy la ville d'Evreux est comme une isle embrassée

(1) L'abbaye de Saint-Taurin, fondée peut-être vers la fin du VIIe siècle, fut reconstruite ou plutôt fondée à nouveau par Richard II, duc de Normandie, à la fin du Xe siècle. — Sur cette question, voir Louis Debidour, *Essai sur l'histoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Taurin d'Evreux jusqu'au XIVe siècle*, dans *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, année 1907.

(2) « C'est une ancienne tradition que le démon ayant été ainsi vaincu par le saint, une des cornes du buffle qui l'attaqua lui demeura entre les mains pour servir de marque de sa glorieuse victoire, et cette corne, qui est d'une grandeur singulière, est encore présentement (1694) conservée et montrée dans la célèbre abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Je ne fais point difficulté de parler de cette tradition après Messire Claude de Sainctes qui a été évêque de cette ville...; ayant réformé le bréviaire d'Evreux, il y a mis la tradition dont nous parlons, et qui se trouve dans le livre des Antiquités de cette ville. » Boudon, grand archidiacre d'Evreux, *Vie de S. Taurin*, chap. III, édit. Migne, t. III, p. 749. — Le préfet Masson de Saint-Amand (*Essais historiques et anecdotiques sur l'ancien comté, les comtes et la ville d'Evreux*, 1813, p. 143, note) raconte la légende de cette fameuse corne conservée à l'abbaye, mais il y ajoute un détail assez imprévu : lorsqu'on l'approchait de son oreille, il s'en échappait la plaintive réclamation : « Taurin, rends-moi ma corne ! »

par ces deux bras d'Iton. *Unde pater (?) quam male scripserit nomen urbis* Evreux *datum a fluvio* Eure ; *longe enim abest ab hac urbe fluvius ille Audura.* Car Iton, de ce fauxbourg oriental d'Evreux, s'en va passer Gravigny (1), village à 1/2 lieuë, coule sous un beau pont de pierre par sus lequel on la passe allant à Louviers ; puis, ayant circuy, revient passer au bout des Planches (*a plancis, seu ligneis pontibus forte olim sitis*), sous un autre plus grand pont de pierre, et à une canonnade de là entre et influë en Eure, au dessous d'Aquigny, village et prieuré, *ab aquis duabus Aquiniacum dictum,* où elle perd son nom, 3. grandes lieuës au delà d'Evreux, vers Roen. *De Itone similiter hallucinatus Freyus, in Admirandis Galliae* (2), *scripsit fluviolum illum terra absorberi, rursumque reddi; nam de Rysili seu Rysla hoc scribi debet.*

[F° 49.]

Prieuré des Dames de Chaize Dieu près Bourg sur Iton (3).

(Coppye.) (4) Robertus (5), comes Leccestriæ et dominus Britolii, R. Dei gratia Ebroicensi episcopo (6), et

(1) Gravigny, canton nord d'Evreux.

(2) Jani Caecilii Frey, *Admiranda Galliarum.* Parisiis, 1628, in-8°.

(3) Bourth, canton de Verneuil-sur-Avre (Eure). Le prieuré de Chaise-Dieu, de l'ordre de Fontevrault, avait été fondé au XIIe siècle. — Voir aux Archives de l'Eure le fonds du prieuré de Chaise-Dieu. H, 1419-1439.

(4) La copie de ces deux chartes est d'une écriture différente de celle du manuscrit courant.

(5) Robert II, comte de Leicester et seigneur de Breteuil, mourut en 1167.

(6) Rotrou de Warwick, évêque d'Evreux de 1139 à 1165, puis archevêque de Rouen.

omni clero et cunctis baronibus suis de honore Britolii, salutem. Notum sit vobis omnibus quod dominus Hugo de Deserto se suaque concessit feminis Deo servientibus in Casa Dei, et de meo feodo ea quæ concedere voluissem. Quapropter, sancto consilio R. Ebroicensis episcopi, concedo feminis Deo et beate Marie de Deserto (1), donoque Hugoni ; et hoc factum est consensu Gaufridi de Deserto et fratrum cum eo commorantium ; et preterea hoc quod habebat predictus Hugo apud Belfou et Carunvillier (2), et cuncta alia que de me habebat circa forestam Britolii, preter clausum de Deserto, et x. acras terre iuxta boscum Ernauldi et molendinum de Ambenay (3), et duos burgenses apud Britolium, feminis Deo servientibus in Casa Dei concedo, et eciam libram de haia quam Ernaldus de Bosco illis concessit; sed c. iiij. solidos precipio ut habeant femine Deo servientes ad remedium agrotarum et ad victum conventus. Testibus istis : Rotrodo Ebroicensi episcopo; Hilderio abbate de Lira; Willelmo decano (4); Rogerio archidiacono ; Ricardo archidiacono ; Ernaldo de Bosco ; Guillelmo de Morvilla ; Herveo de Harrechort ; Ric. Furnel ; Gilleberto de ....; Gauquelino

(1) Le prieuré de Notre-Dame-du-Désert (commune de Bémécourt, canton de Breteuil (Eure) fut fondé en 1125 par Robert I[er], comte de Leicester et seigneur de Breteuil. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. I, p. 251.

(2) Beaufour, hameau de Bourth ; Chéronvilliers, canton de Rugles (Eure).

(3) Bois-Arnault et Ambenay, canton de Rugles.

(4) Guillaume de Glos, doyen du chapitre d'Évreux, qui reparaît dans la charte suivante, fut doyen de 1150 à 1157. Voir M. l'abbé Guéry, *Chapitre épiscopal d'après le Grand pouillé du diocèse d'Evreux*, 1906, p. 20 et 125. — Hildier, abbé de Lyre, souscrit une charte en 1142 ; il est remplacé en 1148 par Guillaume II[e]. (*Gallia christ.*, XI, col. 646.) Quelles dates sont les bonnes ?

. . . . ; Gilberto filio Fulcodi ; Baldoz de . . . . ; Gilleberto de . . . . — Sur icelle charte est escript : Respondit et in via virtutis sue paucitatem dierum nuncia michi (1).

Autre coppye. — R[otrodus] Dei gratia Ebroicensis episcopus, universis fidelibus et filiis sancte Dei ecclesie, salutem in Domino. In memoria gestorum provide littera committitur, et servata eciam postera ad excludendas lites famulantur ; proinde fraternitati vestre per presencia scripta significare opportunum duximus quidem in presencia nostra concessum et diffinitum consillio et assensu nostro, et Roberti comitis Leicestre, qui hoc idem testimonio scripti sui et sigilli confirmat, et assensu Gaufridi de Deserto solebat habere antequam et fratrum suorum, quod monache de Casa Dei in perpetuum habebant singulis annis c. et iiij^or^ solidos in prepositura Britolii, quos beata Mariæ de Deserto habebat hic, antequam frater Hugo pie recordationis se et sua predictis mulieribus concessisset, preter hoc quod habebat predictus Hugo apud Belfou et apud Charunvill, et cuncta eciam quæ de comite habebat circa forestam Britolii, preter clausum de Deserto, et decem acras terre juxta Boscum Ernaudi et molendinum de Ambenaio (2), et duos burgenses apud Britolium. Statutum vero fuit quod quod isti c. et iiij. sol. essent ad victum conventus et maxime ad remedium egrotarum. Ut autem hoc firmum fieret, testimonio et auctoritate nostri sigilli et scripti in eternum mansurum firmamus. Huic rei interfuerunt : Hilderius tunc abbas Lyre ; Guillelmus de Gloto tunc decanus Ebroicensis ;

(1) *Psalm.* CI, 24.

(2) « C'est le moulin de l'Ermite à Ambenay, apartenant au prieur du Désert. »

Rogerius et Ricardus archidiaconi ; Ernaudus de Bosco; Guillelmus de Marville ; Herveus de Harrecort.

Collation faicte desdictz articles tirez sur un marteloge en parchemyn rellié, couvert de cuir blanc, fermans à crochetz de cuyvre, représenté par Me Robert de la Mare, procureur recepveur des Dames relligieuses de Chaize Dieu, auquel led. livre a esté rendu par nous, tabellions roiaux à Rugles soubzsignez, instance et requeste de noble homme Me Cyprian Baudot, sieur d'Ambenay (1), et requerans pour luy valloir et servir ce qu'il apartiendra. Faict ce neufe jour d'apvril mil six cents treze, par devant Me Jehan Jullien et Robert Lamoureux, de Vaux.

Delamare. J. Jullien. C. Ligat. 1613.

[Fo 50.] *De Rouen à Evreux*

De Rouen allant à Evreux, vous allez ordinairement par le Pont de l'Arche et Louviers ; et se comptent de Rouen au Pont de l'Arche 3. bonnes lieuës, et de là à Louviers 3. petites, puis 4. bonnes à Evreux, qui sont 10. en tout. Et si on en compte unze, qui sont 22. milles d'Italie, autant que l'Itinéraire d'Antonin, *itinere Rothomago Lutetiam*, on met de *Rothomago* à Yggade, ix, et de là à *Mediolanum Aulercorum*, qui est Evreux, xiv. Sanson, *in Veteris Galliae tabula*, prend Yggade pour le Pont de l'Arche.

De Rouen au Pont de l'Arche vous allez par 2. ou 3. chemins (2) commençans du fauxbourg de Martinville

(1) Cyprien Baudot, écuyer, conseiller du roi, lieutenant de la vicomté de Conches et de Breteuil, était le père de l'auteur de l'*Itinéraire de Normandie*.

(2) Les chemins de Rouen à Pont-de-l'Arche sont indiqués également dans la carte de Cassini.

par le bas du costau de Nostre Dame de Bonsecours (1), tout le long de la rivière au port S[t] Ouyn, et de là montant une coste sur laquelle il y a quelques apparences ressemblans à vestiges de chaucée romaine, vous redescendez dans la plaine et arrivez au fort et bout du pont du Pont de l'Arche.

Quand vous estes sur ceste coste ou aulte bruyère, vous pouvez prendre à main gauche, et allez descendre au bout du bourg d'Alizay (2) d'où par la plaine vous trouverez un chemin fait à la main, relevé de douves et de fossés plantés d'épines des deux costés, qui nous maine droit au fort susd. en bout du pont du Pont de l'Arche.

Encore un autre chemin au bout du fauxbourg de Martinville. Au lieu de prendre droit le long du costau par au dessous de Bonnes nouvelles (3), vous prenez à main gauche par au dessus, et montez sur la pelouse du fort S[te] Catherine jusques au chemin de Paris. De là vous treuvez trois ou quatre chemins divers à travers champs qui vous mainent au Pont de l'Arche. Mais le plus grand et le plus hanté est celuy de main gauche par la Chaucée Romaine qui [passe] par le Maisnil tout à travers et par le moulin de Franqueville, va aussy, tout à travers de la Neuville champ d'Oyseau (4), descendre à travers les bois dans Ratepont. De ceste voye qu'ils ap-

(1) Le ms. portait : « Notre-Dame de Bonnes nouvelles », qui a été biffé et remplacé par « N.-D. de Bonsecours ».

(2) Alisay, canton de Pont-de-l'Arche (Eure).

(3) Ici l'erreur n'a pas été corrigée ; on y suppléera. On lit en note dans le ms : « Ibi videndum an in Monte sanctae Catharinae pro templo de Nostre Dame de Bonsecours scriptum sit erroneè Nostre Dame de Bonnes nouvelles, quae sane alibi exstat ultra Sequanam versus Sotteville et suburbium S[ti] Severi nomine dictum. »

(4) La Neuville-Champ-d'Oisel, canton de Boos ; Notre-Dame de Franqueville et Saint-Pierre de Franqueville, *id.* (Seine-Inf.).

pellent la Chaucée d'Enguerran de Marigny, et le Vieu chemin de Paris, comme il est en effet, vous treuvez quelques vestiges apparents jusques au moulin à vent de Franqueville ou de Bréval ; et en cest endroit vous quittez la romaine voye qui s'en va en ligne droite, et vous prenez un ply sur vostre main droite dans un creux ou vallon, et remontant par chemin à travers champs et rangées d'arbres, allez descendre par un ou deux, veoir trois divers chemins, dans le milieu du bourg d'Alizay, d'où, par ce chemin relevé et bordé de hayes cy dessus dit, ou par un autre tout semblable dont vous allez gaigner le bout à la porte de Rouville, belle maison, vous arrivez comme dessus au fort et bout du pont du Pont de l'Arche. Mais ces chemins relevez, dits les Hayes de Rouville et chemin d'Alizay, n'ont que 4. ou 5. cens pas de durée, ont bien la droiteur mais non point la tumeur ou bossage, ni le pierrotage d'un chemin romain ; de sorte que l'intervalle de VIIII. M. P. ne se trouvant pas maisme entre Rouan et le Pont de l'Arche, et ceste place estant moderne, je ne croy pas que ce puisse estre Yggade de l'Itinéraire romain.

De là toutesfois il y a 7. lieuës jusques à Evreux, qui seroient les XIIII. milles que l'Itinéraire susd. met entre Yggade et *Mediolanum*. On y va par divers chemins. L'ordinaire passe la forest et descend à Louviers. Un autre va comme le chemin de Gaillon, qui est celuy de Vernon et Mante et Paris ; et comme il arrive à deux croix au dessus de Léry, il quitte le chemin de Gaillon, et, laissant le Vaudereuil à main gauche, prend à droite montant à travers les terres, passe le long de Maigremont et Maison Cauchoise droit au fauxbourg de S[t] Germain et porte de Rouen de Louviers. Il y en aura un 3[e] le long de Seine, les Dens, où Eure confluë en Seine, à Vau de Rueil et le

fauxbourg S[t] Germain de Louviers. Et cestui cy je ne l'ay point fait ; non plus que de Louviers à Evreux, qui sont 4. lieuës, par S[te] Barbe (1), les Planches, le Boulay au dessus de Normanville (2) et Gravigny.

Reste donc que Yggade de l'Itinéraire romain soit Elbeuf (3), où de Rouen on va par 2. ou 3. chemins, et tousjours 4. lieuës qui valent bien les IX. M. P. de l'Itinéraire. Le 1[er] et ordinaire est de passer l'eau à Roan maisme, et prenant la forest par la Belle Croix et banlieuë où vous voyez quelques ressemblances de voye romaine, droites, élevées et pierrotées par le fin milieu des sables, puis à l'orée au bord gauche de la grande route et à la droite aussy ; item, encor à gauche et au 1[er] vallon que l'on trouve, dit le Vau des moulins, et tout depuis celuy là jusques au 2[e]. dit le Vau de su, à la descente et abord duquel il y a un très beau vestige. Mais depuis lors vous entrez dans le village de l'Essart, et de là vous descendez au Nouveau Monde, où vous tournez obliquement à main gauche, et, par Aurival, village sur le bord de la rivière, suivez tousjours à contrefil de l'eau sur la rive gauche jusques dans Elbeuf, sans vestige apparent, sinon que par tout le chemin n'est que trop large, en aucuns endroits il est ferme et élevé, et n'y a d'autres apparences sinon au nom d'Aurival (4), *Auri vallis*, qui est romain, et de l'Essart, qui est gaulois antique.

(1) Le couvent de Sainte-Barbe, situé sur la paroisse du Mesnil-Jourdain, mais tout près de Louviers, avait été fondé en 1470 par Arthur d'Hellenvilliers, seigneur du Mesnil-Jourdain ; il était destiné à recevoir des religieux de S[t] François. Voir L. Marcel, *Les Rues de Louviers*, p. 582 et suiv.

(2) Le Boulay-Morin et Normanville, canton Nord d'Evreux.

(3) Sur l'identification avec Elbeuf, ou plutôt Caudebec, voir la note 1 de la page 47.

(4) Orival, canton d'Elbeuf (Seine-Inférieure).

Le 2e chemin est d'aller de Rouen par le port St Ouin, et aller passer l'eau vis à vis et tout devant Elbeuf, et par ce chemin n'y a aucun vestige de chaucée romaine.

Le 3e est de passer l'eau à Rouen, aller par la prairie au dessous de la forest, et repasser encor l'eau une fois vers Elbeuf ; ou bien aller gagner Aurival, qui est le chemin que je n'ay point fait.

[Fo 51.] *Evreux.*

Ceste ville est située en un fond de prairie, ni plus ni moins, et fort de la ressemblance d'Oudenarde (ou vieille prairie), ville sur l'Escaut, en Flandre flamingante. Evreux est mesme environnée de deus rivières, dont l'une vient de Breteuil, par Condé et Damville, et ailleurs par nous descrite ; jusques là elle s'appelle Iton. De Danville (*Domini villa*), 3. lieuës de Breteuil, elle vient en une paroice nommée Virolet (1), non loin de l'ermitage du Gault (2), et là, au lieu appelé Kiton (*corruptè fortè pro Iton*, *unde amni nomen*, *vel ab amne loco datum*), ou Squiton (3), elle tombe en une bétoire ou trou où elle se

(1) Villalet, canton de Damville. On trouve *Viraletum* dans une charte de 1280 (De Blosseville, *Dict. topog. du dép. de l'Eure*, p. 232 ; — et A. Le Prévost, *Mém. et notes*, *etc.*, t. III, p. 376).

(2) L'ermitage du Gault ou de Notre-Dame-du-Gaud était situé sur la paroisse des Baux-Sainte-Croix, canton Sud d'Evreux ; aujourd'hui la Chapelle Saint-Gaud. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes*, *etc.*, t. I, p. 196, et t. II, p. 546.

(3) Kiton et Squiton ne figurent pas dans les répertoires topographiques. C'est une corruption fort reconnaissable du nom de Sec-Iton que l'on donne au lit desséché de l'Iton, lorsqu'il disparaît dans des gouffres souterrains en s'infiltrant dans le sable qui forme son lit. Il reparaît à 6 ou 7 kilomètres au-delà à Glisolles par la Fosse-aux-Dames. Un aqueduc amenait l'eau de l'Iton à l'établisse-

perd et oste de la veuë, comme si cest endroit estoit percé ; d'où vient le proverbe : *Il est de Virolet, il a le cu percé.* De Kiton elle passe sans estre veuë souz un large costau, et au bout d'environ 1/2 lieuë vient de l'autre costé dud. costau, vers le nord, resourdre et sortir au moulin à papier de Grisoles (1), *ubi comitem habet (si tamen non excipit hospitem),* une autre rivière d'environ mesme grandeur.

Ceste cy sourt ès Vieux Conches (2), où, à son origine, elle faisoit cy devant aller une grosse forge à fer, et de là, au bout de 1/2 lieuë, poussoit son petit ruisseau à Conches, villette d'une seule ruë, où il y a une seule paroice de S[te] Foy (outre S[t] Etienne qui est au fauxbourg) (3), et un chasteau, ouvrage des Anglois (4), pour le comté de Conches et de Breteuil, (il y a encore vicomté de Conches et de Breteuil, et siège d'Election à Conches,) et dont est gouverneur le s[r] de Pommereul Bellegarde (5).

ment romain du Vieil-Evreux. Voir Rever, *Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux*, 1827, p. 27. Dans cet ouvrage (p. 141), Rever cite un *Mémoire sur les rivières de Normandie qui entrent en terre et reparaissent ensuite* par Guettard, *Académie des Inscriptions*, année 1768, p. 282.

(1) Glisolles, canton de Conches (Eure).

(2) « R. de Conches, qui en l'esté de 1640 est tarie en sa source, et la grosse forge convertie en verrerie ».

(3) Une troisième paroisse, Notre-Dame-du-Val, s'étendait autour du faubourg Saint-Etienne. Voir A. Gardin, *Notice historique sur la ville de Conches*. Evreux, 1865, in-8°, p. 71.

(4) Le château de Conches datait du XI[e] ou XII[e] siècle, mais on y avait ajouté plusieurs constructions au temps de Charles le Mauvais, comte d'Evreux. Charpillon et Caresme, *Dict. hist. de l'Eure*, t. I, p. 805.

(5) La charge de capitaine-gouverneur de Conches était remplie en 1636 par Tanneguy de Clinchamp, baron de Pommereuil. Charpillon et Caresme, *Dict. hist. de l'Eure*, t. II, p. 230.

Ce ruisseau, passant en une vallée estroite entre lad. ville du costé du nort et une belle abbaye de S[t] Benoist (où la réforme depuis environ 1630 est introduite par l'abbé de la maison de Quenel) (1), y reçoit l'ayde et subvention de plusieurs sources et bouillons qui l'augmentent, en sorte qu'à une mousquetade de là, c'est comme une rivière qui s'élargit, ayant sur le costeau de la rive et main droite la maison que led. abbé ha fait bastir pour son particulier, à cause du voisinage du Fraisne Quenet (2) qui est à son neveu, élongné d'une bonne canonnade seulement sur la main droite.

Delà, la rivière s'en va, au bout d'une lieuë, raser de sa rive droite la maison d'Angerville (3), patrimoine de ceux du nom de Boulenc, recepveur des Eaus et Forests du bailliage d'Evreux, et depuis peu baillée en eschange au seigneur de Grisoles (4) qui est un village assis, une mousquetade plus bas, à l'autre rive qui est à gauche, et ayant une gentilhommière d'apparence sur le costau, accompagnée d'un parc et bois tirant vers Evreux, au ault duquel se veoit une croix plantée à la bouche d'une marnière, ou marlière, qui est un puits à tirer marle, bien profond, et dans lequel le susd. sieur de Pommereul, gouverneur de Conches, tomba tout à cheval, piquant à la chasse, il y a viron vingt ans, et y fut trois jours ayant un

(1) Gabriel de Quesnel, abbé commendataire de Conches de 1584 à 1646.

(2) Sur Fraisne-Quenet, voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 136; — Charpillon et Caresme, *Dict. hist. de l'Eure*, t. II, p. 230.

(3) Angerville, ancienne paroisse réunie à Glisolles. Le fief était passé, au XVI[e] siècle, à la famille de Boulenc.

(4) La famille Boulenc conserva jusque vers le milieu du XVII[e] siècle la seigneurie de Glisolles, qui fut alors adjugée au président de Maisons, avec le domaine de Conches, Breteuil et Evreux.

chien qui le suivoit et tomba sur luy, tousjours sur son estomach qu'il réchauffa et lui sauva le cœur et la vie. Ils furent le 3e jour trouvés et tirés de là, le cheval enrageant et furieux de faim, le chien mourant et qui en mourut, et le maistre à demy mort, et qui néanmoins en est reschappé, et vit encore, 1640, mais ha longtemps esté mal sain et endommagé de son esprit. Vis à vis de ce costau de Grisoles est dans la prairie, par de là la rivière de Conches et proche d'un autre costau qui est au sudest de lad. prairie et vallée, un moulin à papier qui est au seigneur de Grisoles, Mr de Longueil, sieur de Maisons, premier président de la cour des Aydes de Paris. A ce moulin ressourt la rivière d'Iton qui s'estoit perduë (1), et laquelle depuis là s'en va tousjours par la mesme vallée et prairie jusques à Evreux, par l'espace de 2. lieuës, ayant pour jointe, ou fort de proche de soy, la R. de Conches cy-dessus, laquelle à 1/4 de lieuë de là passe à la Bonneville, village et gentilhommière, et à la sortie de là à l'abbaye de la Noë (2), laissant mesme de sa rive gauche aller un bras de son eau par le travers des courts et parc dud. monastère, et de là, par une lieuë et plus, s'en va à Evreux.

[Fo 52.] *Rivière de l'Iton.* — A l'abord et à une bonne canonnade prez de la ville d'Evreux, vous passez la

(1) « R. d'Iton ressourdans au moulin de Grisoles ; vide Jan. Cæcilii Frey, *Admiranda Galliae.* »

(2) L'abbaye de la Noë, de l'ordre de Citeaux, avait été fondée en 1144, par l'impératrice Mathilde, fille d'Henri Ier, roi d'Angleterre. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. I, p. 362 ; — *Archives de l'Eure*, série H, 663-707 ; — G. Bourbon, *L'ancienne abbaye de la Noë, à la Bonneville,* dans *Bulletin de la Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure*, année 1892 ; — L. Régnier, *Les stalles de l'abbaye de la Noë*, dans *Album artistique et archéol. de la Soc. des amis des arts, etc.*, 3e série, 1907, pl. XV à XVIII.

rivière à guay, ou sur un pont de bois, et la laissez; puis aprez allez à vostre main gauche par derrière et au nord de la ville vers l'abbaye de S. Sauveur, de filles de maison; et à une mousquetade dud. pont, vous trouvez un autre bras que vous suivez à vostre main droite jusques à l'entrée du fauxbourg S. Taurin, où de sa rive gauche elle laisse aller un bras à travers l'abbaye, qui est de S[t] Benoist, lequel va vers S[t] Sauveur rejoindre la première riviere, et le reste de lad. seconde suit le long dud. fauxbourg, par derrière les Cordeliers (1), le long de la ville au su et à l'est, entrant dans les fossés et en resortant par devant les Jacobins (2), puis le long du fauxbourg S[t] Léger, au dehors duquel elle se rejoint à la 1[re] rivière, et toutes deux ne sont plus qu'une seule sous le nom d'Iton qui, par Louvigny (3), paroice, s'en va, par un grand arc qu'elle fait sur la main gauche, rendre au bout du village de Planches (4), à 2. lieuës d'Evreux, où elle est large et claire, et se passe sur un pont de pierre à 8. arches, au dessous duquel pliant vers le nordest elle s'en va, à une petite canonnade, entrer dans la rivière d'Eure à Aquigny (*Aquiniacum ab aquarum concursu*), beau prieuré dans un gros village où la comtesse veuve douairière de la Roche Guyon, et fille de Matignon en Basse-Normandie (5), ha une jolie maison et demeure le

(1) Le couvent des Cordeliers avait été fondé vers 1254 sous l'épiscopat de Raoul de Grosparmy.

(2) Les Dominicains furent introduits à Evreux en 1269; leur église, dédiée à saint Louis, fut la première de France placée sous le vocable du saint roi. Voir le P. Chapotin, *Le couvent royal de Saint-Louis d'Evreux*, 1890, p. 2 et 9.

(3) Lisez : Gravigny.

(4) « *Plancae, a ponte ibi olim ligneo, seu plancis super Itonem.* »

(5) Catherine-Gillone de Matignon avait épousé en 1621 François de Silly, comte de la Roche-Guyon et baron d'Acquigny; il mou-

long du costau qui borne la vallée vers l'est. Et sortant d'Aquigny, elle fait un ply avanceant sur la main gauche par Pinterville, paroice à la rive droite, pour regagner le costau opposite, où lez Pénitents du Tiers ordre de S[t] François ont basti depuis 10. ans le couvent de S[te] Barbe (1), à la veuë et à une canonnade de Louviers.

Mais dans ceste pointe, langue ou bec de terre qui est entre Aquigny et S[te] Barbe, au défaut et ouverture du costau qui est à l'ouest, est située la maison et parc du Becdale (2), appartenant à M[re] de Tilly de Rouen. Près de S[te] Barbe, elle arrive à Louviers et passe au dessous de la ville qui est à sa gauche et arrousée de quelques rameaux de ses eaux.

[F° 53.] A Monsieur, Monsieur du Buisson Ambenay
logé rue des Poullies à la Fleur de lis rouge
port deux solz. à Paris (3).

Liste des noms des bénéfices du diocesse d'Evreux.

Dignitez. Monseigneur l'Evesque d'Evreux
Mons[r] le doyen d'Evreux
L'archidiacre d'Evreux

rut au siège de la Rochelle, le 19 janvier 1628, sans laisser d'enfants. Sa veuve lui fit élever un monument qui se trouve encore dans l'église de la Roche-Guyon. Voir Emile Rousse, *La Roche-Guyon*, 1892, p. 117 et 473 ; — Lebeurier, *Notice sur la commune d'Acquigny avant 1790.*

(1) Le couvent de Sainte-Barbe, fondé en 1470, comme nous l'avons dit plus haut (page 109), eut pour principaux bienfaiteurs Henry IV et le seigneur de Tilly. En 1604, le cardinal du Perron, évêque d'Evreux, y introduisit la réforme du Tiers-ordre de Saint-François. A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 402.

(2) L'ancien manoir de Becdal existe encore aujourd'hui, à l'extrémité d'Acquigny, du côté de Louviers ; une partie date du XV[e] siècle, une autre du XVII[e].

(3) Du Buisson avait, en 1641, quitté la rue des Rosiers et l'hôtel d'Estampes ; il logeait rue des Poulies, à la *Fleur de lis rouge*. (*Journal des Guerres civiles,* Notice, pag. XXX).

L'archidiacre du Neufbourg
L'archidiacre d'Ouche (1)
Le chantre de l'église cathédrale
Le Thésorier de lad. église.
Le Pénitencier de lad. église.

[F° 54.] *Evreux.*

L'église S[t] Louis des Jacobins d'Evreux est hors la ville, du costé du levant et proche des fossés de la ville par lesquels coule la R. d'Iton. Au portail de dessus la ruë et de l'entrée en la court devant l'église, armes de Jenlis en relief de pierre, avec ces mots JESV. JESV. JESV. Ces mesmes armes sont aussy en relief de pierre au frontispice et dessus du portail de l'église, et dans les vitres tant du chœur que de la nef, laquelle un seigneur de Genlis, qui estoit gouverneur d'Evreux, feit allonger et accroistre (2). L'église fut bastie du temps de l'évêque Philippe *de Cadurco*, qui donna, ou permit aus Jacobins ceste place. Il est enterré tout devant le grand autel, et si proche que les piés de sa tombe, qui est de cuivre ou de bronze figurée d'un per-

(1) L'archidiaconé d'Evreux comprenait les doyennés de la Croix, d'Ivry, de Vernon et de Pacy ; celui du Neubourg, les doyennés de Louviers et du Neubourg ; celui d'Ouche, les doyennés de Breteuil, de Laigle, de Lyre, de Nonancourt, de Conches, d'Ouche et de Verneuil.

(2) Ce doit être Adrien de Hangest, sieur de Genlis ou Jenlis, bailli et capitaine d'Evreux, qui fut chargé par Louis XI de faire rebâtir le chancel et le clocher de Saint-Nicolas d'Evreux sur le district duquel était situé le château d'Evreux. Le Brasseur, *Hist. civile et ecclés. du comté d'Evreux*, p. 308 ; — Le Batelier d'Aviron, *Mémorial historique des évêques d'Evreux* 1865, p. 125.

sonnage gisant, à l'épiscopale, sont couverts du marchepié de l'autel mesme. On lit encore ces mots :

Continet haec fossa Philippi praesulis ossa,
Quem, precor, ad cœtus cœlestes collige, Christe.

Le reste est caché sous led. marchepié jusqu'à :

. . . . *bis C. bis quater X. semel I.*
Luxit et augusti B. tercia funere justi (1).

Plus bas, tout devant le liétrin qui est au milieu du chœur, est une tombe de pierre toute usée où l'on lit encor : *Cy gist Peronelle de Navarre, abbesse de S*[t] *Sauveur*... (2). Le reste est effacé. C'est de S[t] Sauveur, à l'autre costé de la ville.

Dans la nef, tout devant la chapelle du Rosaire, tombe

(1) Le Batelier d'Aviron (*Mémorial historique*, p. 79) donne ainsi l'inscription funéraire de Philippe de Cahors :

Continet haec fossa Philippi praesulis ossa,
Quem, praecor, ad cœtus cœlestes collige, Christe.
Hinc obitum disce migrantis ad atria cœli
Per semel M. bis C. bis quater X. semel I.
Luxit et augusti B. tertia funera justi.

Le *Gallia christiana* donne six vers à cette inscription, en mettant comme troisième vers :

Nam pavit laetus in egenis saepe tuis te.

Le Brasseur reproduit le ms. de Le Batelier. La lettre B, au dernier vers, est une des lettres dominicales ; le jour où elle revient pour la troisième fois au mois d'août, est le 21, date de la mort de Philippe de Cahors. (*Mémorial des évêques d'Evreux*, édit. Lebeurier. 1865, p. 79). La dalle de bronze de Philippe avec son effigie en relief se trouve dans les dessins de Gaignières (Bouchot, *Inventaire, etc.*, t. I, p. 285). On y lisait le nom du fondeur, *Guillaume de Plalli me fecit.* — Plailly, canton de Senlis (Oise).

(2) Probablement *Petronilla I*[a] (24[e] abbesse de S[t] Sauveur d'Evreux) *occurrit 16 octobris 1358 in chartis*, D. de Gaignières. *Gallia christ.*, XI, col. 657.

de pierre figurée d'une femme voilée, et autour est escrit : *Cy gist damoiselle Marguerite Roq par en son vivant femme de noble homme Geoffroy de Quincarnon, seigneur de Rousseaus, laquelle décéda le 3e juin 1525* (1). — Il y a pour armes *3. fers de lance et une estoile au cœur, parties d'une bende...* (sic). Il y avoit, selon ce que m'a dit le sacristain, autrefois dans lad. nef, une tombe élevée sur 4. lyons de pierre que le sr de Melleville Le Doux, lors lieutenant général à Evreux, et depuis Mtre des Requestes (2), fit enlever.

En une chapelle qui estoit aussy au costé boréal du grand autel du chœur, et qui est à présent démolie et ostée, estoient les sépultures des Srs de Genlis, desquels Srs de Genlis les armes sont ès vitres tant de la nef que du chœur, *d'argent à la croix de gueules chargée de 5. coquilles d'or.* Elles se treuvent alliées ou parties de celles d'Amboise, qui sont *palées d'or et de gueules de six pièces.* Et en une vitre au costé boréal, elles sont parties *d'or à la fasce de gueules accompagnée de 3. tourteaus d'azur, 2. en chef et 1. en pointe*, lesquelles armes

(1) Geoffroy de Quincarnon, originaire de la paroisse de St Pierre d'Evreux, avait été anobli par les francs-fiefs, l'an 1481, à cause du fief d'Asseville, sis en la paroisse de Marbeuf (Lebeurier, *Etat des anoblis de Normandie, etc.*, 1866, p. 177). Le fief des Rousseaux était situé à Epreville, près le Neubourg. — Sur la famille de Quincarnon, voir encore *Les Archives héraldiques d'Evreux*, par le vicomte de Burey, p. 289.

(2) Claude Le Doulx de Melleville avait obtenu, le 26 mai 1597, sur la résignation de Jean Le Doulx, son père, les lettres de provision de l'office de lieutenant-général civil et criminel au bailliage et siège présidial d'Evreux. Il résigna ces fonctions en 1617, et fut nommé maître des Requêtes ; mort en mars 1641. Ch. Molle, *Notice généal. sur la famille Le Doulx de Melleville. Additions et justifications.* Evreux, 1890, p. 9 et suiv. — Voir encore, Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 187 et 193.

sont aussy en relief de pierre aux portaus. En ceste mesme vitre du costé boréal du chœur sont représentés priants, sous pavillons rouges à franges d'or, à genoux sur quarreaux rouges et tapis de pié, chacun à part, un sieur de Genlis armé et ayant sa casaque d'armes semée de coquilles d'or, ses armes pleines cy dessus descrites au dessous de luy, et sa femme ayant ses armes *d'or à la fasce de gueules accompagnée de 3. tourteaus d'azur* comme cy dessus (1).

Es vitres du mesme costé sont, outre les armes d'Arragon, celles de France, parties de Bretagne et autres ; certaines armes *de gueules à 3. chevrons d'or*, dont aussy la casaque d'un chevalier représenté priant, en ceste vitre là, que l'on m'a dit estre les armes de Garencières (2). Mais dans la nef du costé austral, il y en a au contraire *d'or à 3. chevrons de gueules*, comme celles du Plessis Richelieu. Et y a aussy une dame d'Ivrie (ainsi porte un escriteau sur le verre) priante, et m'a t'on voulu asseurer que c'estoient les armes de Garencières, duquel nom et maison est le s^r^ de Courcelles sur la rivière de Charentonne, au dessus de Cerquigny, ainsy que j'ai veû en la litre de son église, en l'an 1640. Il y a aussy plusieurs autres armes comme celle cy, *d'azur à l'orle de 6. anneaus d'argent*, que l'on m'asseure estre de Vieupont, *parties d'or à 2. fasces de gueules*, que l'on me dit estre d'Harcourt (3). Et d'autres au contraire, *de gueules à*

(1) Jean de Hangest, sieur de Genlis, avait succédé à son père, Adrien, dans sa charge de capitaine du château d'Evreux. Il avait épousé Marie d'Amboise. Devenu capitaine du château de Rouen en 1480, il fut enterré en 1490 dans l'église des Célestins de Rouen. Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, 1710, t. III, p. 375 et 376.

(2) Peut-être Jean de Garencières, sire de Croisy, au xve siècle.

(3) Ce blason rappelait le mariage contracté, le 28 août 1401, par Yves de Vieuxpont avec Blanche d'Harcourt.

2. *fasces d'or*. Item, tout au bas à costé de l'autel, et en la droite australe, *d'or au lyon d'azur, au chef de gueules, parties d'azur à la bande componée d'argent et de gueules* (1). Et en quelques autres dans la nef du costé boréal, *d'argent à la bande d'azur à 3. sautoirs ou fers de moulin d'or*, une crosse passée par dessouz et surmontant pour servir de tymbre, qui sont de l'évesque le Veneur de Carrouges. Ces mesmes armes sont encor ailleurs en relief. Et sur le devant et haut du portail de la chapelle du Rosaire, en relief mais peints, les blasons *d'azur au chevron d'argent accompagné de 3. lyres ou harpes d'or, 2. en chef et 1. en pointe*, qui est de Davy s[r] du Perron, abbé de Lyre et évesque d'Evreux, depuis cardinal du Perron. Item, *d'or à la croix d'azur cantonnée de 4. comètes ou soleils de gueules*, qui est de Huraut (2). Item, de *vairé au chef chargé d'un chef de cerf sommé d'or et d'un léopard ou lyon passant d'or aussy*, qui est de Hennequin (3). Item, *de gueules à la*

(1) Ce vitrail avait sans doute été donné par Thomas Bohier, général des finances de Normandie, et Catherine Briçonnet, sa femme. Thomas mourut en 1523.

(2) Hurault de Cheverny. Sur cette famille, voir Somménil, *L'abbaye du Valasse*, t. II, p. 161. — Denis Hurault fut abbé du Breuil-Benoist (diocèse d'Evreux), de 1582 à 1602. C'est peut-être son monument funéraire qui a été retrouvé dans l'ancien couvent des Cordeliers d'Evreux. Voir *Les Archives héraldiques d'Evreux*, par le vicomte de Burey, p. 190.

(3) Trois Hennequin furent abbés de Bernay : Aymar, évêque de Rennes, mort en 1596; Jérôme, évêque de Soissons, mort en 1619, et Dreux, conseiller-clerc au Parlement de Paris, mort en 1651. Les Hennequin, seigneurs de Villermont en Champagne, blasonnaient: *vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un lion d'argent passant*. Dans le *Catalogue des gentilshommes normands publié d'après les recherches de 1666*, de Magny, t. I, p. 84, cite : Hennequin, écuyer, sieur de la Fague, de Saint Aubin, de Vassy, etc.

fasce d'argent chargée de 3. tourteaus ou boules d'azur et accompagnée de 3. bouleaus d'or, qui est de Boulenc (1), seigneurs jadis d'Angerville, à présent de Bailleul, lesquelles armes se trouvent alliées aux autres où il y a un lyon.

[F° 56.]

Abbaye de Lyre sur la R. de Rysle.

Placet interdum nova mutatio rerum,
Quam ut honestam aprobat communis usus.
Ponunt antiqui varios rerum eventus;
Post multos annos, prospera sequi videmus,
Lirensi loco primitus nigri coloris,
Fundatus ordo qui multis floruit annis;
Et post ibidem ex Becco pater assumptus
Per quem hic ordo, tunc niger, albus efectus.
Sed fratres nostri qui Angliæ morabantur
Colorem antiquum dimitere noluerunt.
Hîc albi monachi; nigros insula tenebat;
Duplo colore hic ordo divisus erat.
Astorgius abbas (2) *hanc videns varietatem*
Putavit justum ordinem tenere primum.

élection d'Evreux, maintenu le 16 août 1666; il blasonnait : *d'argent à la bande componée d'azur et d'or de six pièces*. Hennequin, écuyer, sieur de Boismorin, fut maintenu en l'élection d'Evreux, le 8 janvier 1667. *D'argent, à la bande componée d'azur et d'or, surmonté d'un lambel à trois pendants d'azur. Les Archives héraldiques d'Evreux*, par le vicomte de Burey, p. 187.

(1) Sur cette famille, voir *Les Archives héraldiques d'Evreux*, par le vicomte de Burey, p. 36.

(2) Le 1er juillet 1393, Clément VII autorisa l'abbé Astorge de Beauclerc et les moines de Lyre à reprendre les vêtements noirs. Raoul, huitième abbé, qui avait été moine du Bec, avait introduit, au

Hic et conventus unanimi voluntate
Jussu papali usi sunt antiquitate :
Anno mileno trecentum quater viginti,
Tredecim ultra oportet addere ibi,
Papae Clementis volente lege primeva,
Laus Deo, Lirae facta resumptio nigra.

Lequel Astorgius donna permission d'échanger l'église de Rugles à un apellé le Mercier, seigneur de Rugles (1), lors et viron cest an 1393, et luy permist de la metre où elle est, dont le chancel est sur Lire, au fief d'Aubenay, avec le derrière du cœur et jardin du curé.

[F° 58.]

Rivière de Ryle. — Laigle. — Rugles. — Lyre.

Ryla, vel Rysla, vel Rugilla, vel Rysilis, ut infra, ha sa source sur la terre de Ryllé, diocèse de Séez, et gentilhommière. Cette source est dans les bois de Louvigné et s'appelle Rile, coule dans l'estang de Rylé voisin et le nourrit, et à la sortie fait moudre le moulin de Rilé, puis passe à travers l'estang de S. Wandrille (2), paroice dont l'église est sur le bord, et au bout d'une 1/2 lieuë de sa source, entre dans le village de Planches (3), ainsy dit

XIIe siècle, à Lyre, les vêtements blancs (*Gallia christ.*, XI., col. 646 et 648). La bulle de Clément VII est reproduite dans le *Neustria pia*, p. 538, mais elle est, par erreur, attribuée à Clément VI, et datée de 1352.

(1) Jean Le Mercier, seigneur de Novéant et Neuville en Laonnois, devint seigneur de Rugles vers 1385 ; il fut ministre de Charles VI, de 1386 à 1392. Il mourut avant 1397. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. III, p. 49.

(2) Saint-Wandrille-des-Bois, canton du Merlerault (Orne). La Risle prend naissance au pied des buttes de Louvigny.

(3) Planches, canton du Merlerault.

pour ce que se divisant en deux bras l'un et l'autre guayables, il y a des planches à tous les deux pour passer les gens de pié ; au sortir se rassemble, et faisant une jolie prairie avec force moulins, s'en va serpentant comme un petit ruisseau renfermé en bords assez aults, mais si peu larges que par endroits un bon sauteur les peut passer; vient à S[te] Colombe sur Rysle, paroice dont l'église est du costé de la rive droite, 1. lieue de Planches, et au bout de lad. église, un ruisselet venant de devers les terres et du sud tombe en elle et l'enfle ; puis au bout d'une petite lieuë vient à S[t] Hilaire, gentilhommière et paroice du s[r] de la Bractière, du maisme costé, ayant à l'autre costé gauche la paroisse de Beaufy (1); puis à 1/2 lieuë de là reçoit un gros ruisseau torrentueux nommé Aubette, qui vient d'une ou deux lieuës de là du costé sud et de la forest de Moulins en la Marche; puis à 1/2 lieuë de là, la Risle, qui sépare les diocèses de Séez et d'Evreux, vient à Aube (2), église paroiciale du mesme costé et gentilhommière dont elle fait aller les moulins à blay et les forges à fer. De là, au bout d'une autre petite lieuë, vient à Ré (3), paroice du diocèse d'Evreux, prieuré et gentilhommière du s[r] du Mesnil Guyon, jadis lieut[ant] général d'Alençon, et là elle est grossette et légitime rivière: puis, au bout de 3/4 de lieuë, arrive à la porte de Laigle où elle reçoit un ruisseau venant aussi devers Moulins, appelé le Gru, à la planche du Gru, puis entre dans Laigle (4), gros bourg, baronnie du ressort de la

(1) Beaufay, canton de Laigle (Orne)

(2) Aube, canton de Laigle.

(3) Rai, canton de Laigle.

(4) Sur l'histoire de Laigle on peut consulter le savant ouvrage de G. Vaugeois, *Hist. des antiquités de la ville de Laigle et de ses environs*. 1841, in-8°.

vicomté de Verneuil, bailliage d'Alençon, mais diocèse d'Evreux. Il est ceint de murailles et fossés, et ha au dedans la paroice S[t] Martin (1), au dehors, vers est et sud la paroice S[t] Jean et la Magdelaine, à présent monastère des Pénitents du 3. ordre S[t] François, et vers est et nord, la paroice S[t] Barthélemy, par où sort la rivière de Rysle, ayant arrousé le bourg dans lequel elle se passe sur ponts. Puis, par au dessous du prieuré de S[t] Sulpice, en la gentilhommière de la Chaize et église paroiciale de S. Santin, 1. lieuë, elle vient au dessous de Herponzay (2) et de la gentilhommière de Morteaus (3) au s[r] de Vieupont, passer au moulin de Morteaus, et de là à Rugles, divisée en deux bras passables par deux ponts de bois, petit et grand, et faisant moudre deux moulins, 1. autre lieuë.

Rugles. — *Ruglae vel Rugillae* est un grand bourg ouvert avec 2. paroices ; la grande, S. Germain, qui est de 8. cens communians, avec une très aute et fort belle tour ; la petite, Nostre Dame. De la ville, rassemblée au dessous de la Chesnaye, va par Bailly, nom de moulin et de fief, au moulin Roger ou d'Ambenay (4), petit bourg situé sur la coste à main droite avec une église dont la tour de pierre blanche est flanquée et défensable. Il y ha 12. ou 13. hameaux qui en dépendent, dont le Boschion, *Boscus Hugonis*, les Seaules, *Sealiae*, maison forte, et le Long

(1) L'abbé Gontier, *Saint-Martin de Laigle*, 1896, in-8°.

(2) Herponcey, paroisse réunie à Rugles en 1791.

(3) Morteaux, château et fief, à Herponcey.

(4) Ambenay, canton de Rugles. Voir l'abbé Lebeurier, *Notice historique sur la commune d'Ambenay*, dans le *Recueil de Notices* publié en 1900, p. 394 à 494 ; — *Documents tirés des minutes du tabellionnage de Rugles, par M. Adolphe Le Maréchal*, publiés ou analysés par M. L. Régnier, 1901, in-8°.

le bois, qui est le manoir seigneurial, sont les principaux, et sont situés le long du bois ou forest de Breteuil qui est fort belle.

Le nom d'Ambenay (1), *Ambenayum*, ou plutost Aulbenay, *Albenayum*, peut venir comme aubier et aubeau *ab albedine arborum, id est albis arboribus*, comme sont les aulbeaus, trembles et peupliers blancs qui y sont fréquents dans les chartulaires de l'abbaye Nostre Dame de Lyre cy aprez mentionnés. J'en ay un du mois de mars de l'an 1264, en parchemin, fort entier, seellé de cire verte pendant à un laqs de parchemin, et effigié d'un costé d'une Nostre Dame assise, coronnée, tenant un sceptre fleurdelisé en la main droite, et sur son bras gauche Jésus, avec cecy autour : SIGILLVM MON.... DE LIR.... ; et de l'autre costé, d'une lyre ou harpe qui est (*en blanc*) en champ (*en blanc*) avec cecy autour : SECRETVM LIRE. Ce chartulaire (2) est de *Robertus, divina permissione humilis abbas Lyrae*, et porte cecy pour le subject de nostre rivière de Risle : *omnes homines tenentes de Cellis et Bosco Hugonis intra bannum cujusdam molendini siti in riparia Rysilis, quod vocatur molendinum Rogeri*. Ce qui est en maismes mots encor porté en un autre chartulaire ou adveu des hommes ou tenanciers susd. de la Celle (3) et de Boschion subjets au ban du moulin Roger, lequel fut donné et en partie

(1) Les formes latines d'Ambenay sont : *Ambenayum* (1202), *Ambenaium* (1217), *Ambegneium* (1280). On trouve *Anbernay* en 1523. (*Dict. topog. du dép. de l'Eure*, par de Blosseville, 1878, p. 3.) On ne rencontre jamais *Aubenay* avant la fantaisie de Du Buisson de changer ce nom, en raison d'une chimérique étymologie.

(2) Chartulaire est pris ici dans le sens de charte.

(3) La Selle, paroisse réunie à Juignettes, canton de Rugles.

vendu au susd. monastère de Lyre par Isembart Bardou, au mois de novembre 1257, et par autres qui y avoient part, ainsy que j'ai veu par les actes et tiltres que j'en ay. Car ce moulin a esté puis aprez aliené du temporel de l'abbaye suivant les édicts du roy et les concessions des papes, et enfin tombé en la main et possession du sr d'Aubenay, *ex familia Baldorum, eorum qui Baldoti vulgariter nuncupantur et nobiles sunt* (1). Du moulin Roger elle va aux moulins des Botereaus, de l'Hermite, au prieur du Désert, de Transières, de Neaufle, *ad alios praecedentium cognatos Baldotos pertinens, cum feodo et parecia integra,* d'Auvergny, de Chagny, et de la Neuve et puis de la Vieille Lyre (2), l'une et l'autre sise tout about sur la rive droite de Rysle.

La Neuve Lyre est un siège de la vicomté de Conches et de Breteuil; la Vieille Lyre est célèbre par la naissance de ce sçavant Cordelier *Lyranus* ou *Lyrensis,* ou *Nicolaus de Lyra* (3), qui a fait la glose sur la Bible et dont l'épitaphe au chapitre des Cordeliers de Paris porte cecy :

Lyra, brevis vicus Normana in gente celebris,
Prima mihi vitae janua, sorsque fuit, etc. etc.

(1) « 13 décembre 1643. Prorogation du bail du moulin de la seigneurie d'Ambenay, appelé le Moulin Roger, par damoiselle Suzanne de la Londe, veuve de Cyprien Baudot, écuyer, sieur de la Bove, du manoir du Longbois et d'Ambenay, au nom et comme tutrice de ses enfants mineurs et en vertu de l'autorisation à elle donnée par son beau-frère, le sieur du Buisson Ambenay (probablement subrogé tuteur desdits mineurs). » *Documents tirés des minutes du tabellionnage de Rugles, etc.*, n° 490.

(2) Auvergny, canton de Rugles; Chagny, hameau de la Neuve-Lyre; La Neuve et la Vieille-Lyre, communes du canton de Rugles.

(3) Nicolas de Lyre, né vers 1270, franciscain au couvent de Verneuil, provincial de Bourgogne en 1323, mort à Paris en 1340, ou selon d'autres en 1349. Voir Chan. Ulysse Chevalier, *Répertoire bio-bibliographique,* 1906, col. 3340.

et par un célèbre et très beau monastère de l'ordre de S[t] Benoist, dont les réservoirs et jardins sont fournis de l'eau de lad. rivière. Le costeau au dessus est planté de vignes, chose rare en ce quartier là de la Normandie, beau parc à aulte fustaye, muraillé, et beaus bastimens faits jadis par Guillaume fils d'Osbernus (1), et comte de Leycestre et de Breteuil, grand mareschal d'Angleterre, fondateur des abbayes de Lyre, et de Cormeilles où il gist. Sa femme Alix, fille de Roger de Toeny, fondateur de l'abbaye de S[t] Pierre de Castel Léon de Conches, gist dans le cloistre Nostre Dame de Lyre, avec épitaphe et date de son décez, 5[e]. octobre 1067. C'estoit à la nouveauté qu'un duc de Normandie conquist l'Angleterre. De là estoit le grand cardinal du Perron, Jacques Davy, qui aus deux lyres des armes de sa famille adjousta la 3[e]., celle de ceste abbaye, qu'il laissa à son frère, sieur de la Guette, archevesque de Sens, et écheut à un sien neveu, grand aumosnier de la royne d'Angleterre, qui la possède (2).

De Lyre la Rysle va aus forges de Lyre, S[t] Aubin sur Rysle, la Ferrière et Moulin Chapel (3), et la forest de

(1) L'abbaye de Lyre fut fondée en 1042.

(2) Jacques David du Perron, évêque d'Evreux, cardinal, puis archevêque de Sens, fut abbé commendataire de Lyre en 1604; il mourut en 1618. Son frère Jean, également archevêque de Sens, qui lui avait été donné comme coadjuteur en 1616, mourut en 1621; il tint aussi la commende de Lyre. Enfin, le neveu utérin des deux précédents, Jacques Le Noël du Perron, évêque d'Angoulême, puis d'Evreux et abbé de Saint-Taurin, fut nommé commendataire de Lyre le 24 juin 1622, il mourut en 1649. A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. III, p. 362.

(3) Saint-Aubin-sur-Risle, paroisse réunie à Ajou, canton de Beaumesnil (Eure); La Ferrière-sur-Risle, canton de Conches; le Moulin-Chapelle, hameau partagé entre Ajou et la Houssaye (canton de

Beaumont, *ubi per longum spatium absorptus amnis terrâ erumpit denuo*, et ressourt grossi de plusieurs fontaines à Beaumont le Roger, faisant cette belle prairie où l'on blanchit les toilles, puis à Nocendres (1) où elle reçoit la rivière de Charentonne, et de là au Ponteaudemer, jolie villette, et à S[t] Samson sur Rille, du diocèse de Dol en Bretagne, où *Baldericus*, auparavant abbé de Bourgueil, se refugia, fonda un collège de chanoines, y mourut et fut enterré (2); et enfin à la Roque sur Rysle s'embouche en Seine.

[F° 59.] *Lyre.*

Lyre, bourg d'Ouche en Normandie, sur la R. de Rille, car il y a la Neuve et la Vieille Lyre qui est celle dont je veux parler. De là estoit *Nicolaus Lyranus*, Cordelier, qui a fait la glose ordinaire et est enterré dans le chapitre des Cordeliers de Paris avec cet épitaphe :

Lyra, brevis vicus Normana in gente celebris, etc.

Beaumont-le-Roger). Le Moulin-Chapelle était une châtellenie relevant du comté d'Evreux; il y avait autrefois un important fourneau à fonte.

(1) Nassandres, canton de Beaumont-le-Roger. Certaines personnes de la région disent encore aujourd'hui *Nocendres* ou *Nossandres*.

(2) Selon Orderic Vital, t. III, p. 459, 623 et 624, Baudry de Bourgueil, archevêque-évêque de Dol, fut enterré dans l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux en 1130; il ne fonda aucune collégiale à Saint-Samson qui dépendait de son diocèse de Dol, et où se trouvait une abbaye qui avait remplacé celle de Pentale, détruite par les Normands. Voir Aug. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. III, p. 198 et suiv.

En la Vieille Lyre est une abbaye (1) sur un costau que la rivière arrouse par le pié, accompagnée de tout ce qui se peut dire, car il y a prairies, eaus, réservoirs, bois éloignés, bois enclos dans le parc, et vignoble, et tout autour de belles campagnes.

Dans le cloistre de l'abbaye est une tombe de liais, élevée de 2. ou 3. piés hors de terre, sur pilastres, portant une statuë de femme gisante, couverte d'une grille de fer, et sur les bords d'icelle tombe est escript en lettre gothique : *Dame Alis de Tony, femme de Guillaume de Crepont, comte de Leycestre et de Breteuil, grand mareschal d'Angleterre et fondateur de céans et de Cormeilles; laquelle trepassa le 5. octobre l'an 1067. Priez Dieu pour...* Les armes de l'abbaye sont une lyre ou harpe, laquelle le cardinal du Perron, Jacques Davy, estant abbé, adjousta aus deux siennes. Armes du fondateur sont *de gueules, à une rose ou quintefeuille d'argent*, dont chaque feuille est chargée d'une certaine chose faite ainsy (2) que je ne sçaurois à qui comparer qu'à une hallebarde ou à une hermine enlevée, et est de sable ès vitres de l'église et triplée en chaque feuille de la rose. Armes de la dame y ensépulturée sont *de gueules à 5. fusées, ou plustot losanges d'or*, ès vitres; car en la sépulture elles sont sans couleur.

(1) « Elle est taxée à 300. florins au Livre des taxes des Eveschés et abbayes de France, qui commence par la *Description des*....... ....*d'Italie*, in-8°, par Toussains Denys, du temps du roy François Ier, de Paris. » — Le fonds de l'abbaye de Lyre est considérable aux Archives de l'Eure, et comprend série H, nos 438 à 590. L'histoire de cet important monastère, écrite par M. l'abbé Guéry, aumônier du lycée d'Evreux, est en cours de publication dans la *Revue catholique de Normandie*.

(2) Du Buisson dessine ici une sorte de moucheture d'hermine héraldique.

Dans un vieil ms. de l'abbaye, j'ay trouvé que *Guillelmus erat dapifer Guillelmi ducis Norm. conquestoris Angliae, filius Osberni procuratoris principalis domus ducalis, filii Herfasti, fratris comitissae, postea ducissae..... onor. Adeliza autem filia Rogerii de Toenio, cujus, ut fundatoris monasterii S*[ti] *Petri de Castel leone de Conchis, fit mentio in Chron. norm. cap. 47. Guillelmus vero jacet apud Cormelias.* Ce vieil ms. semble dire que l'abbaye de Lyre (valant à son abbé le s[r] Noël, nepveu du deffunt cardinal du Perron) *est in pago Uticensi.* Il fait mention d'un village nommé *Boscus Regnoldi in pago Uticensi,* et de *Robertus de Caleto* (Chalet est un petit hameau tout contre lad. abbaye) qui en fut le premier abbé et gist dans le chapitre.

Speed, en son *Théâtre de l'Empire britannique* (1), met une charte (2) topographique du comté de Leycester, en marge de laquelle sont les maisons et familles qui l'ont possédé dont la première est celle *de Bellomonte,* ou Beaumont, sous un Robert qui vivoit l'an 1102 (3), auquel il donne pour armes *de gueules à une quintefeuille chargée en chaque feuille d'une ermine,* dont il omet les blasons (4), lesquelles armes il donne aussy

(1) *Le Théâtre de la Grande Bretagne ou de la Conquête des Romains, des Saxons, des Danois et des Normands depuis Jules César jusqu'à Jacques I*[er], *roy de la Grand'Bretagne, avec des médailles et des seaux,* par Jean Speed, in-fol. London, 1614.

(2) Charte pour carte.

(3) Il s'agirait de Robert de Meulan, comte de Beaumont et seigneur de Pont-Audemer, fidèle partisan de Henri I[er], roi d'Angleterre. Mais il est évident qu'on le confond avec l'un des Robert de Leicester, qui précisément blasonnaient comme l'indique Speed.

(4) Sans doute les couleurs.

à la ville de Leycester, qui est située au fin milieu du comté.

Le ms. de la *Hierarchia*, et *Description de la Neustrie*, de Rob. Cœnalis (1), de M. Bigot de Sommesnil, a un bref recueil des abbés de Lyre qui sont les premiers et les plus anciens.

[F° 60.] *Jumièges.*

Jumièges, *Gemeticum, a gemitu, vel geminis, vel quasi gemma, Gemmeticum, uti communiter scribitur;* très belle abbaye sur le bord droit de la Seine, qui fait là un grand pli et reculement et se laisse passer à bac, est à 5. heures de Rouen. Ce lieu estoit habité par moynes de S[t] Benoist quand les deux fils de Clovis second vindrent par hazard aborder et s'y firent moynes, y moururent et y sont enterrés, comme il est plus à plein discours au petit livret apologétique pour les Enervés ; y recours (2).

(1) Le ms. *Roberti Cenalis, Arboricensis episcopi Hierarchia Neustriæ* est aujourd'hui à la Bibl. nat., latin 5201. — Voir *Bibliotheca Bigotiana manuscripta*, publiée par L. Delisle. Rouen, 1887, p. 52. La *Description de la Neustrie* est peut-être la *Gallica historia in duos disserta tomos, quorum prior ad anthropologiam Gallici principatus, posterior ad soli chorographiam pertinet.* Paris, Galiot du Pré, 1557, in fol.

(2) « J'en ay un papier imprimé icy joint. » Cet imprimé manque dans le ms. de l'Itinéraire. — L'abbaye de Jumièges fut fondée en 654 par saint Philibert. Sur la fausse légende des Enervés, voir Toussaints Du Plessis, *Descript. de la Haute-Normandie*, II, 261 et suiv. ; Martin du Gard, *L'Abbaye de Jumièges*, 1909, in-8, p. 22 et suiv. Le monument funéraire, élevé à la fin du XIII[e] siècle aux soi-disant fils de Clovis II et de Bathilde, est conservé dans la collection de M[me] E. Lepel-Cointet, à Jumièges.

Elle est donc de fondation royale, et restauration ducale par Guillaume second, ayant esté ruinée par le danois Hasting. Le cloistre est fort joli (1). L'abbé commendataire est Mgr le comte de Soissons. Les religieux soubs leur prieur claustral ont la réforme; et les escholes de philosophie et théologie sont bien 60. Ont fort gentille librairie (2).

Dans la chapelle Nostre Dame, au costé septentrional du chœur, grand tombeau de marbre noir veneux, de plus de 8. pieds de long, et plus de 3. de haut.; alentour est escrit cecy : *Cy gist noble damoiselle Agnès Seurelle, en son vivant dame de Beauté, de Roqueferrière, d'Issoudun et de Vernon sur Seine, piteuse entre toutes gens, et qui largement donnoit de ses biens aux églises et aux povres : laquelle trépassa le ix. jour de frevier (sic) l'an de grace M.CCCC. et XLIX. Priez Dieu pour l'ame d'elle* (3). Sur la lame de la sépulture, à l'endroit de la teste, est une marque creuse, triangulaire, comme si autrefois il y avoit eu quelque chose là attachée. Les moynes disent qu'en cest endroit tenoit la bosse du derrière de la teste de la statuë gisante de lad. Agnès, qui auroit depuis esté rompuë; ce qui ne me semble vray, puis qu'au reste de la lame il n'y a aucune

(1) On possède du cloître de Jumièges, qui datait de 1530, une vue perspective dans le *Monasticon Gallicanum*, édit. Peigné-Delacourt, et un dessin de Fragonard, lithographié dans l'ouvrage de Taylor et Nodier, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Normandie*, t. I.

(2) La bibliothèque que vit Du Buisson-Aubenay remontait au XIVe siècle ; elle fut reconstruite en 1664 sur de plus vastes proportions. Martin du Gard, *L'Abbaye de Jumièges*, p. 256.

(3) Cette grande dalle de marbre noir, de 2m36 sur 1m10, se voit dans la collection de Mme E. Lepel-Cointet. Voir ce qu'en dit M. Martin du Gard, p. 282 et 283.

trace, vestige, ni marque qu'il y ait eu une statuë dessus, ains seulement en cest endroit, où pourroit bien avoir esté la figure d'un cœur. Car aucuns, (Belleforest ce me semble,) disent que là seulement est enterré le cueur, et le corps à Loches. L'escripture alentour du tombeau est moderne, et ne semble estre du temps de la mort d'Agnès, comme aussy le tombeau semble plus moderne (1).

[F° 60 *bis*.] *Beaulieu.*

Beaulieu sur Vieuruë (2), prieuré de l'ordre des Chanoines réguliers blancs de S[t] Augustin. Les armes estant sur la porte du prieuré de Beaulieu sont assavoir : une

(1) Ce passage manque de clarté. Le tombeau était accompagné d'une inscription de vingt-deux vers, gravée sur cuivre, signée : *Mallarius faciebat. 1525.* Elle commençait ainsi :

Hic jacet in tumba mitis simplex que columba,

et se terminait :

Bella fuit quondam Agnes nomine, regia pellex,
Nunc tumulo vermes turpe cadaver alit.

Voir Toussaints du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 259 et 260.

(2) « Beaulieu laiz Préaux et de la paroisse de Bosc-l'Evêque, prez Vieuruë, 3. lieuës de Rouen. » — « Le prieuré de Beaulieu est un monastère de chanoines réguliers de la réforme de Friardel ou du Bourg-Achard, fondé en 1200, sous l'invocation de la S[te] Vierge, dans l'étendue de la paroisse de Bois-l'Evêque, à deux lieues de Rouen, vers l'orient, par Jean de Préaux, pour le repos des âmes d'Osbert et de Mathilde, ses père et mère. Le pieux fondateur dota cette maison de plusieurs revenus considérables ; il y mit des religieux de S[t] Lô de Rouen et leur donna le patronage de toutes les églises qui lui appartenoient tant en France qu'en Angleterre. » Toussaints du Plessis, *Description, etc.*, t. II, p. 333. — Voir Ch. de Beaurepaire, *Notes sur le prieuré de Beaulieu*, dans *Mélanges hist. et archéol.*, 1897, p. 276.

de fleurs de lis d'or sans nombre en champ d'azur, avec une bande de gueules à 3. lyons d'or ou d'argent ; l'autre, *mi partie desd. armes cy dessus, et d'un aigle d'or en champ de gueules.*

En l'église y a une grande chappelle (1) à costé droit du chœur en laquelle y a deux tombeaux, coste à coste l'un de l'autre, de pierre de taille avec deux effigies dessus lesd. tombeaux eslevez de deux pieds de terre, et sont contre la muraille de main droite, au milieu de lad. chappelle qui est du costé de l'épistre, ou midy.

En l'un desquels, qui est contre la muraille, est l'effigie de Pierre, seigneur de Préaux, qui décéda l'an mil trois cents unze, ayant à costé, son escusson descrit cy dessus, et autour de la tombe est escript : *Chy gist mons. Pierres jadis seigneur de Preaus, qui fu bon à champs et à la ville, preudomme large et loyaus, et trespassa lan de grace M.CCC.XI, lendemain de feste..... ge de Dieu soit. Il bene.....* (2).

Sur l'autre tombeau est l'effigie de dame Yolande de la Marche, femme dud. Pierre de Préaux, fille du comte de la Marche, frère du roy d'Angleterre, ce qui est escript autour de la tombe sur laquelle est lad. effigie :

(1) « Quelques seigneurs de la famille des fondateurs sont enterrez dans la chapelle Ste Austreberthe. » Toussaints du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 334. — Dix dalles tumulaires provenant du prieuré de Beaulieu sont aujourd'hui conservées dans l'église de Notre-Dame de Préaux (canton de Darnétal). Cochet, *Répertoire archéol. du dép. de la Seine-Inférieure,* 1871, col. 293 et 294.

(2) Voici le texte que donne Farin (*Hist. de la ville de Rouen*, 1710, t. II, p. 516) : *Chi git M. Pierres, jadis s^r de Préaux, qui fu bon à champz à la ville, preudhomme large et loyaux, et trespassa lan 1311. Il beneest qui pour l'ame de ly prira. Amen.*

Chy gist madame Yolant de la Marche, jadis fame de monseigneur Pierre de Preaus, cy gisant en costé, li fillie du comte de la Marche qui fut frère du roy Henri d'Angleterre, et fu la mère de cheste dame fille du comte de Bretagne, et trespassa l'an de grace M.CCC.VI., le viij^e jour de novembre. De Dieu soit il..... (1).

Jehanne Malet est aussy enterrée en une tombe à costé gauche de lad. sépulture au dessus de l'autel, et est escript sur icelle qu'elle estoit femme de Jean de Préaux, et qu'elle décedda l'an mil trois cents trente (2). Il y a en lad. tombe les escussons d'aigle, avec un autre escusson de *3. boucles d'or en champ de gueules.*

En mesme ligne, au milieu de lad. chappelle, prez de la marche de l'autel et au dessoubz, il y a une autre tombe en laquelle est l'effigie de Robert de Préaux, archidiacre de Nostre Dame de Rouen, et est escript autour qu'il décedda l'an mil trois centz quarante et ung (3).

Delà, en mesme ligne droite, du costé de la paroy de

(1) Farin donne ainsi cette épitaphe (*Id.*, p. 516) : *Chi git M. Yollant de la Marche, jadis fame de M. Pierres de Preaux, chi gisant en côté, ly filie du comte de la Marche, qui fu frère du roi Henri d'Engleterre, et fu la mère de cheste dame filie du comte de Bretagne, et trespassa lan 1306, le decime jour de novembre. De Dieu soit beneest qui pour l'ame d'elle prira. Amen.*

(2) Farin (*Id.*, p. 516) est plus explicite : *Git Dame Catherine Mallet, jadis fame de M. Jean de Préaux, qui trespassa lan 13 cents et trente, le vendredy devant la S. Massias l'apotre. Dieu ait merchi de son ame. Amen.*

(3) *Hic jacet Robertus de Pratellis quondam archidiaconus Rothom., qui obiit ann. 1341, 3. die maii, etc.* (Farin, *Id.*, p. 517.)

main droite, desouz lad. marche d'autel, y a une autre tombe en laquelle est l'effigie d'un home d'armes ayant le mesme escusson d'aigle au costé gauche, autour de laquelle est escript : *Cy gist* (en blanc) *de Preaux, lequel decedda lan mil trois centz trois* (1).

Au bas de la nef de l'esglise, y a une tombe où est une effigie d'un home d'esglize autour de laquelle est escript : *Cy gist Richard* (en blanc) *lequel décedda l'an mil deux centz quatre vingts dix* (2).

Nota qu'en lad. chappelle, il y a en la vitre principale, derrière l'autel, *un aigle de gueules en champ d'or*, et en celle du cœur, y a un escusson *d'azur à une croix d'or, et au millieu un escusson d'argent*, une mitre au dessus, deux anges aux costez pour supports, et une crosse ou baston pastoral passant par derrière l'escusson de haut en bas, qui semble estre d'un évesque de la maison de Brezé qui auroit esté prieur de Beaulieu.

[F° 61.] *Le Bec. — Monastère et bourg.*

L'abbaye du Bec Hellouin, ainsy dite à cause de Herluin qui fut fondateur et puis abbé; duquel se trouve en un vieil papier du monastère ce qui ensuit : *Anno 1034, Henrici Francorum regis anno 4., Roberto filio secundi Ricardi et fratre tertii Ricardi habenas Normaniae gubernante, Herluinus, venerandae sanctitatis abbas*

(1) *Git M. Jean de Preaux, décédé l'an 1303. Priez pour ly.* (Farin, *Id.*, p. 516.)

(2) Farin (*Id.*, p. 516) donne l'inscription ainsi : « Dans la nef : *Git Richard Foubert décédé l'an 1295, le merquedy apres la saint Lucas. Priez Dieu pour l'ame de ly.* » — Foubert mourut en 1290, selon Cochet (*Répert. archéol.*, col. 293), et comme le porte le texte de l'Itinéraire.

Beccensis ecclesiae primus, deposito militiae cingulo etc., habitum monachalem suscepit. A Danis pater ejus, et mater proxima ducum Flandriae. Et pour ce qui est du lieu du Bec, il y a ainsy : *In Galliis erat, et est, quaedam provincia vocata Neustria, postea a Normannis, qui a Nort regione venerunt, cognominata Normania, in qua est quidem locus qui dicitur Beccus, et ita recitatus a rivulo ibi decurrente, qui hodie quoque decurrit juxta muros parci, ubi construxit Herluinus, qui erat de genere Danorum, secundam ecclesiam inde vocatam ecclesiam Becci* (1).

Il dit la seconde église, parce que la première estoit à Bonneville, une lieuë du Bec tirant vers Rouen. Quant au ruisseau qu'il dit estre appelé Bec (2) et donner le

(1) Ces deux passages sont tirés à peu près textuellement du *Chronicon Beccense* que d'Achéry a publié à la suite des Œuvres de Lanfranc.

(2) « Bec, rivière ; ainsy Becdasne (*forte* Becdale) qui est un fief et maison à l'aisné de la maison de Lieur, dans la paroice de Tourville, assis sur la R. de Seine, au dessouz et du mesme costé du port S. Ouyn ; et Becdale, maison dans la paroice et au dessouz d'Aquigny, et du mesme costé, apartenant à M. de Tilly de Rouen, 1/2 lieuë au dessus de Louviers. *Sic et* Rebec, *vel ut vulgo sed corruptè* Rebez, *fluviolus Normanniae, in agro Abricansensi, apud Rob. Cœnalem, tomo I. de Hierarchia Neustriae, et apud nos in Monumentis Normannicis, p. 10, ex Roberto Cœnali. Item* Rebez, *juxta Calvimontem, pagi Belvacini, ad rivum seu amniculum. Item* Rebez, *abbatia ad fluvium Morinum in Brya.* Bricbec et Briquebec, forest en Basse Normandie. Bec de Cise, où Cise confluë à Loire au dessus de Tours. Robec à Rouen, *quasi* Roth Bec. *id est Ruber beccus, seu rivus.* Orbec, *quasi Aurae fluvius, vel Orae beccus.* Houllebec. Varengebec. Meurbec *vel* Meulebec. Bec d'Evron en Basse Normandie, entre Coustances, Valongnes et Bayeux. — Voyez nostre cahier de l'abbaye de St Wandrille, p. 1. »

nom au monastère, le parc duquel il traverse, on m'a dit quil a sa source à 3. quarts de lieuë de là, en la paroice de Boscrobert (1), au bout ou orée de la forest du Neufbourg; et y avoit jadis deux fontaines, l'une au lieu dit la Croix couverte, du territoire des seigneurs du Neufbourg, qui est tarie à présent, et l'autre au champ de l'Egauboult. De là, tirant de l'orient à l'occident, par 3. quarts de lieuë, il entre au parc de l'abbaye et passe au dessous de la court, entre la porte de lad. court et celle dud. parc, sous une arcade de pierre par devant le portail de la grande église; et puis par le dessuz du bourg du Bec s'en va gagner, à une mousquetade de là, une pointe de terre aulte et couverte de bois qui est du parc de l'abbaye, au bout de laquelle il entre en la prairie de la vallée par où, à une ou deux autres mousquetades de là, il arrive au Pont Autou *(Pons Altoi)*, bourg de grosse juridiction (2), où il se mesle en Risle qui vient par Beaumont et Beaumontel, Launay, Bigars et Nocendres (3), village célèbre par le pélerinage et fontaine de S[t] Eloy (4). Là elle passe sous un long

(1) Bosrobert, canton de Brionne (Eure). Le ruisseau du Bec prend sa source à Saint-Martin-du-Parc, paroisse réunie en 1828 au Bec-Hellouin.

(2) Pont-Autou, canton de Montfort (Eure). Dès avant 1340, Pont-Autou était le siège d'une vicomté. Dans la suite, elle se confondit avec celle de Pont-Audemer; il avait aussi un bailliage qui en 1741 fut réuni à celui de Pont-Audemer. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc*,. t. II, p. 568. — P. Duchemin, *Le Dép. de l'Eure avant la Révolution*. 1907, t. I, p. 122.

(3) Ces communes sont situées dans le canton de Beaumont-le-Roger (Eure).

(4) La chapelle Saint-Eloy était, avant le XVI[e] siècle, connue sous le nom de prieuré de Saint-Lambert de Malassis, dépendant du Bec. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 117; — de

pont de bois, et là ou immédiatement au dessouz, reçoit la Charantonne, qui vient de l'estang de Charantonne de S[t] Evroult *(monasterium Uticense)*, par Bernay à Courcelles, laissant tout vis à vis sur la droite Fontaine l'Abbé, puis par Cerquiny (1), qu'elle a sur la rive gauche, vient à Nocendres, passe sous une arcade de pierre et se mesle en Risle, qui de là par la Rivière Thibouville où sur le bord droit est un vieil chastelet (2), par Brionne, gros bourg qu'elle traverse, au bout duquel, sur la main droite, y a un chasteau d'Anglois jadis commandant, à présent ruiné (3), s'en va le long de la pointe de terre susd. du Bec qu'elle rase à droite dans le Pont Autou pour recevoir le ruisseau du Bec.

Et ce seroit peut estre de ceste pointe ou bec de terre que le nom de Bec auroit esté donné au bourg et monastère du Bec, parce que Bec semble signifier une pointe ou bec de terre où confluënt deux rivières, ainsy qu'au Bec d'Ambais, au Bec d'Allier, au Bec de Bremou et autres, ainsy que nous avons dit ailleurs (4) au traité

Toulmon, *Excursion archéolog. à Saint-Eloi de Nassandres*, 1864, in-8° ; — Chan. Porée, *Hist. de l'abbaye du Bec*, t. I, p. 410, 412, 611; t. II, p. 19, 22, 28, 114.

(1) Fontaine-l'Abbé et Serquigny, canton de Bernay.

(2) La Rivière-Thibouville faisait partie de la paroisse de Fontaine-la-Soret (canton de Beaumont-le-Roger). Il existait à la Rivière un château-fort qui se rendit en 1417 au duc de Clarence. Les Ligueurs s'en emparèrent en 1590 ; ce château avait encore quelque importance en 1593. (A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 116.)

(3) Sur le vieux château de Brionne, voir *Congrès archéologique de France*, 1889, p. 102 et 103 ; — L. Régnier, *Brionne, le donjon, les églises, le musée*, 1899. in-8°.

(4) Sur ces questions, voir plus haut la note 2, p. 137, et p. 148.

de S[t] Wandrille, en parlant de la rivière de Brebec. [f° 62]. Toutesfois, comme là aussy a esté dit, aussy estimons que c'est l'eau qui a nom Bec et non pas la pointe de terre, attendu qu'à Brebec et quelques autres endroits où les rivières confluënt, il n'y a point de pointe de terre. Si est ce toutesfois qu'à Brebec il y en a une où Brebec et la Fontaine, rivières, entrent toutes deux en une seule vallée et prairie, où elles entrent à 5o. pas proches l'une de l'autre dans la Seine le long du costau de Caudebequet. Semblablement à Caudebec il y a un bec ou costau où la R. de S[te] Gertrude influë en Seine.

Le bourg du Bec est à la rive droite de ceste rivière du Bec, et a pour église paroiciale S[t] André ; et puis au bout, allant contremont de la rivière, la court du monastère entre laquelle et le parc passe lad. riviérote. Dans la court est un très beau beffroy de pierre blanche en forme de aute tour, ayant un clocher estrécissant où est la grosse sonnerie, et couvert d'ardoise.

A costé est l'église, dont la nef entière est ruinée par en haut, et n'en reste que les deux parois (1). La croisée est entière, et au dessus d'elle le chœur avec sa carolle tout autour à parois et voustes de pierre blanche.

(1) L'église abbatiale demeura dans son intégrité jusqu'à l'année 1591 où la nef, déjà ébranlée par l'ouragan du 13 janvier 1551, s'écroula presque entièrement. En 1640, on rasa ce qui restait du grand portail occidental et de la nef ruinée, et l'on ne conserva que les deux travées les plus rapprochées du transept, à l'entrée desquelles on éleva une façade à la moderne, achevée en 1643, et que le brave Thomas Corneille trouvait « d'une ordonnance d'architecture assez propre ». *Dict. universel géograph. et historique*. 1708, t, I, p. 315.

Le cloistre est aussy entier, mais non si beau que celuy de S. Wandrille de la Fontainelle (1). Au milieu est une fontaine saillante des eaux qui viennent d'un quart de lieuë de là, d'entre l'orient et septentrion, d'une paroice dite S[t] Martin du Parc, pource qu'elle est joignant le parc de l'abbaye, et au costé septentrional d'iceluy où sont les sources qui fournissent aux fontaines de lad. abbaye.

Dans le chapitre (2) du cloistre sont quantité de sépultures. Les plus avancées et plus proches de l'autel sont 3. élevées presque d'un pié sur terre et portant 3. statuës de gisans [f° 63] en pierre, dont ceux des deux costés sont d'hommes armés à l'antique et cottes de mailles, et leurs cottes d'armes estant bandées de 5. pièces. Celle du milieu est d'une femme diadémée, ou portant un gros bourlet qui lui ceint la teste par le ault du front, et a le devant du corps de sa robe écolleté ou vuidé, en sorte que toute sa gorge depuis le menton ou gosier

(1) Le cloître gothique, dont parle Du Buisson, fut remplacé par un autre — celui que nous voyons aujourd'hui — commencé en 1644, et achevé seulement en 1666; c'est l'œuvre de frère Guillaume de la Tremblaye.

(2) Le chapitre avait été construit en 1141, aux frais de Robert de Neubourg, l'un des plus puissants seigneurs de la Normandie. Cette salle voutée sur croisée d'ogives, dont il reste encore une colonnette avec nervure, comprenait trois travées carrées, et mesurait environ 32^{m} de longueur sur 10^{m} de largeur. Elle renfermait les sépultures des premiers abbés du Bec et celles de la famille de Neubourg. Sur les tombeaux du chapitre du Bec, voir *Chronicon Beccense auctum et illustratum*, de D. Bénigne Thibault (Bibl. nat., lat. 12884); — Henri Omont, *Les épitaphes de l'abbaye du Bec publiées d'après le ms. lat. 14,194 de la Bibl. nat.*, dans *Archives historiques*, année 1891; — Chan. Porée, *L'Eglise abbatiale du Bec d'après deux documents inédits du XVII[e] siècle*, 1891, et *Histoire de l'abbaye du Bec*, passim.

jusques à la région des mamelles est plain et couvert d'une pièce de lad. robe attachée et jointe par un fermaille ou boucle, comme sont celles des armes des Graville; puis à l'endroit des tétons est la vuidure de lad. robbe par laquelle paroissent et sortent lesd. tétons entiers, et puis au dessouz d'eux le reste du corps est couvert et fermé (1).

A costé droit ou boréal desd. trois tombeaux est une tombe plate à raiz de terre, armoyée en un des costés des mesmes armes cy-dessus qui sont cinq bendes, et au costé opposite d'un lyon, et y a escrit tout autour pour légende : *Chi gist Marguerite de Nuefborg* (elle est figurée gravée sur sa tombe voilée), *qui fu jadis fame monsegnor Amauri de Meulant, chevalier, qui fu trespassée le joedi apres lassumption Nostre Dame, lan de grace mil II^c seisante et dis et sept, dont Dex ait lame par sa pitié.* — Une autre tombe à costé : *Chi gist monsegnor Henry de Neufborg, chevalier, qui trespassa en lan de grace mil II^c seisante et dix nuef, le joedi apres lansension.* — Une autre plus avant tout proche : *Chi gist monsegnour Henry de Nuefbourg, chevalier, qui trespassa lan de grace M.CCC.XXIX, etc.* — A costé une autre : *Cy gist madame Marguerite jadis dame de Livarro..... etc.* — Et à costé une autre ainsy : *Cy gist madame Marguerite Mauvoisin, jadis fame monseigneur Robert de Neufbourg, chevalier, sire de Livarrout, qui trespassa en lan de grace M.CCC.XXXII. le xve juin.*

[F° 64.] En retournant vers l'entrée du chapitre sont

(1) Cette remarquable statue funéraire n'est autre, selon nous, que celle qui a été retrouvée, il y a quelques années, dans les environs du Neubourg, et achetée par un antiquaire de Versailles.

sept tombeaux élevés demi pié sur terre, de pierre noire ou ardoise, estroites principalement vers les piés, qui toutes sont d'abbés dont les noms et légendes sont en lettres gothiques, que la seule briéveté du temps m'a empesché de déchiffrer et recueillir. Puis il y en a trois autres de mesme forme et matière dont l'une est de *Boso*, 4e abbé du Bec Hellouin (1); les deux autres me sont eschappés et n'y ai point remarqué les légendes. Mais entre ces deux qui sont d'un costé et celle de Boson qui est de l'autre, il y en a une de mesme matière, mais bien plus grande et plus élevée sur terre, et au reste travaillée par les dessins d'images de saints à relief de la mesme pierre. Le souzprieur des Réformés m'a certifié que c'estoit le tombeau d'Herluin ou Hellouin, premier abbé, fondateur du Bec. Outre et par de là laquelle sont encor 3. autres de la mesme matière et grandeur que les petites dix précédentes, et sont inscrits les noms de *Imerius*, de *Petrus* et de *Joannes*, tous abbés. Par delà lesquels sont les tombes des prieurs claustraux qui sont à personnages chapés, au lieu que ces 14. (au moins les 13. petites) des abbés n'ont autre figure d'abbé qu'une crosse qui est en relief par toute leur longueur.

(1) Voir chan. Porée, *Note sur la pierre tumulaire de Boson, 4e abbé du Bec* (1124-1136.) Bernay, in-12. Cette précieuse dalle funéraire est conservée au Musée de Bernay. M. Camille Fouquet, député de l'Eure, auquel j'avais soumis un échantillon de la pierre tumulaire de Boson, me répondit : « Le fragment ci-joint doit être un marbre, dit marbre d'Hécourt. Ce marbre, susceptible de prendre un poli assez médiocre, n'est plus exploité depuis longtemps. C'est un calcaire à lumachelles appartenant au terrain que les géologues désignent sous le nom d'étage kimméridien. Il a un certain développement dans le pays de Bray, d'où provient presque sûrement l'échantillon qui a été soumis par moi à l'examen de M. de Lapparent, professeur à l'Université catholique et membre de l'Institut. »

Dans la sacristie, il y a une fort belle tombe travaillée à graveure délicate et figurée d'un personnage *in pontificalibus*, mais sans mitre. L'endroit où sa mitre pouvoit estre est éclaté et défait, comme aussy toute la légende, mais au bord sont encor toutes entières les armes de l'abbaye, semées de France (1), à une crosse passée pardessous en pal et surmontant pour servir de tymbre.

En la chapelle de Nostre Dame, qui est longue et grande, derrière le chœur, plusieurs tombes plates figurées d'abbés crossés, sans mitre et avec légendes; l'une ainsy : *Hic jacet Domnus Gillebertus abbas xix^us^, qui obiit ix. kal. septembris M. CCC. XXVII.* Une autre : *Domnus Johannes abbas xxj^us^ qui obiit M. CCC. L. die xix. februarii.* Entre les deux il y en a une autre semblable, mais figurée d'un personnage au visage et mains de marbre blanc, vestu d'une cotte d'armes armoyés de deux bandes, les coings de sa tombe aussy armoyés mais de trois bandes, et autour est escrit : *Chi gist noble homme Robert de Flocques, chevalier, en son vivant seigneur dud. lieu de Floques et d'Aurechier, mareschal héréditai de Normandie, con^er^ et chambellan du roy nostre sire, et son bailly et capitaine d'Evreux, lequel trespassa lan M. CCCC. LXI. le vij^e^ jour de décembre* (2).

Dans le chœur de l'église (3), très belles tombes à rais de terre et travaillées d'excellens ouvrages de graveure, figurées d'abbés et crossés et mitrés, l'une de pierre fine

(1) Les armoiries de l'abbaye étaient *de gueules, semé de fleurs de lis d'argent.*

(2) La pierre tumulaire de Robert de Floques est aujourd'hui conservée dans l'église de Boisney, canton de Brionne (Eure).

(3) Les tombes placées dans le chœur étaient celles de Guillaume d'Auvillars, de Robert Vallée, de Thomas Frique, de Jean de la Motte ou de Rouen, de Geoffroy d'Epaignes, de Robert d'Evreux et de Guillaume Guérin.

avec incrustations et rapports de marbre et de bronze, et ceste légende tout autour : *Guillelmus Garin de Rothomago, claro ortus sanguine, etc. Obiit iiij. aprilis M. D. XIIII.* Une toute [f° 65] pareille avec cette légende : *Johannes de Rothomago, obiit M. C. quater semi duplex, mensis undeni xvij*ª *die*, qui est, ce me semble, le 17. jour de janvier l'an mil quatre cent cinquante deux.

Une autre toute semblable : *Gauffridus Hyspanus, cognomen habens Benedicti,* sans date qui est en blanc. Une autre toute pareille : *Robertus cui Vallis vocabulo, etc. Obiit anno M. CCC. et trigeno, in maii mense iiij die.* Une autre aussy toute semblable : *Frater Guillelmus de Valle, abbas Beccensis xxvj*ᵘˢ ... *anno milleno centeno quater addeque deno septem, tum terna jani lucente lucerna.* Encore une autre : *Thomas Friquetus... anno milleno centeno sicque quaterno, quinta quintilis decies quarto quoque sexto.* Et puis une autre, bien de pareille grandeur, mais de cuivre jaune tout entière, aussy excellemment ouvragée et figurée comme les autres le sont, avec cette légende : *Robertus d'Evreux, prior de Bellomonte, ternum post decades ternas decimum quoque lustrum hunc creat abbatem, etc. Expiravit 22*ª *januarii 1492.*

Et en celle de Guillaume Garin sont armes *à 2. coquilles en chef et 1. cœur en pointe;* lesquelles armes sont en divers lieux de l'abbaye, et particulièrement dans le chapitre contre un pilier avec leurs couleurs qui sont *de gueules de 3 coquilles d'or en chef et un cœur en pointe* (1). Ce Garin (du nom duquel il y a encor un des

(1) Un vitrail de l'église de Beaumont-le-Roger offre l'effigie de Guillaume Guérin, abbé du Bec, revêtu des habits et insignes pontificaux ; près de lui est son blason, conforme aux armoiries ci-dessus décrites.

anciens religieux du Bec), fut le dernier abbé régulier, car Jean Bouquart, 31e abbé, ayant, selon que je l'ay leû dans une vieille liste des abbés, esté fait abbé 1er commendataire, aprez luy vint, régulier, Robert d'Evreux, dont nous avons cy dessus descrit la tombe dans le chœur, et aprez luy vint aussy pour 33e abbé ce Guillaume Guérin qui estoit régulier, et le dernier des réguliers, parce que pour 34e abbé vint Jean Ribaut qui derechef tint l'abbaye en commende, comme ont fait les autres tout de suite depuis jusques à présent que la tient Mr de Vic, archevesque d'Auch, qui en tire environ 50. mille livres de rente, et y a par concordat mis les Réformés depuis l'an 1625, qui y portent le noir comme partout ailleurs, et ont aussy, par cest exemple, réduit les anciens religieux qui n'ont pas voulu prendre la Réforme et vivent en particulier, à se vestir de noir, au lieu qu'auparavant ils l'estoient tout de blanc, excepté une estolle noire qu'ils portoient à l'entour du col, pendant des deux bouts par devant l'estomach jusques à la ceinture (1), ainsy qu'ils se voyent dépeints ès vitres des chapelles autour du chœur (où toutes fois je n'ay pas remarqué ceste estolle noire) et dans le cloistre en un tableau où un religieux est ainsy représenté vestu, à genoux devant un crucifix (2), et

(1) Dans ce même vitrail de Beaumont-le-Roger, on voit en face de l'abbé Guillaume Guérin un religieux du Bec, sans doute le prieur de la Trinité de Beaumont, vêtu de blanc avec l'étole noire pendant sur la poitrine ; les armes du prieur sont *d'azur, au lion d'or passant, avec une étoile d'argent à senestre.*

(2) Un dessin de ce tableau existe dans le *Chronicon Beccense auctum et illustratum*, de D. Bénigne Thibault (Bibl. nat., lat. 12884), ainsi qu'un plan figuré des tombeaux d'Herluin et des premiers abbés du Bec, tels qu'ils étaient dans le chapitre du Bec au XVIIe siècle.

au bas est escrit : ***Noble et religieuse personne dom*** *Gédéon de Castel, décédé le 8e may 1610.* Armes *d'argent à 3. barres de sable.*

[Fo 66.]

Abbaye de S. Wandrille de la Fontainelle.

Elle est située à demi lieuë de Caudebec, à l'orient, dans les terres. Elle est en un fonz, et c'est un bourg (1) où il y a foire, et église paroiciale tout devant l'abbaye, laquelle est de 20. mil livres de rente à l'abbé, et autant aux moynes. Les Réformés y sont qui ont concordat avec l'abbé (2), et laissent vivre les vieux moynes dont les places s'esteignent par la mort.

Sa situation est en un fonz pressé de deux costaus, ce qui fait qu' il y a peu de jardins et de clos. Par ceste vallée, qui est très estroite, coule un gros ruisseau, fort mais estroit, et de 3. piés de largeur. Il ha sa source 1/4 de lieuë au dessus de l'abbaye vers orient, de plusieurs fontaines les unes auprez les autres, dessouz une chapelle de Nostre Dame dite de Caillouville. La principale des sources s'appelle la Fontainelle, qui a donné le nom à la rivière qui en découle. Elle entre dans l'enclos du monastère et en lave les bâtimens du costé nord, nettoyant d'un petit rameau les lieux communs qui sont bastis de pierre de taille et à environ 30. sièges différens et séparés, qui montre combien grande et ample a esté ceste habi-

(1) Aujourd'hui Saint-Wandrille-Rençon, canton de Caudebec (Seine-Inférieure).

(2) La Réforme de la Congrégation de Saint-Maur fut introduite à Saint-Wandrille le 14 janvier 1636, par l'abbé commendataire Ferdinand de Neufville, qui fut plus tard évêque de Chartres. (*Gallia christ.*, XI, col. 185.)

tation de moynes. Et les autres sources fournissent de fontaines saillantes dans les courts et maisme dans la cuisine et réfectoire qui est bien grand. De là, la rivière coule par ceste vallée qui, au dessous du bourg, s'élargit un peu par une autre vallée qui luy est à droite et dû costé du nord, par laquelle coule aussy un semblable ruisseau un peu plus large et ayant sa source dans la paroisse et au dessus de l'église de Ranson, au dessus de laquelle est fait un petit estang, et fait moudre un moulin; puis suivant le pié du costeau qui borne au nord ceste vallée, va influer en Seine aux dernières maisons du Caudebéquet, du costé de Caudebec, portant le nom de Brebec (1), *Brevis Beccus,* ainsi qu'elle se trouve appelée dans les chartes de l'abbaye susdite, dont le prieur m'a asseuré; à cause, dis je, qu'elle est fort courte et de peu de longueur, et n'ayant pas plus de 1/4 de lieuë de cours.

Ce mot de Bec signifiant donc eau, selon qu'ils disent là, et en alléguant des exemples du Bec de Mortaigne (ou Mortaigue, *Mortua aqua*) dans le pays de Caux, sur la rivière de Fescamp, prez sa source et proche de Vallemont (2), l'un des 4. sièges et le principal de la duché d'Estouteville (3).

(1) Dans les chartes du XIIIe siècle, on trouve Buibec, en 1212; Buebec, en 1218; Beebec, en 1272. Bebec est aujourd'hui une succursale annexée à Villequier, canton de Caudebec. Voir Cochet, *Les Églises de l'arr. d'Yvetot*, t. I, p. 93.

(2) Sur Valmont, voir Cochet, *Les Églises de l'arr. d'Yvetot*, t. II, p. 139 à 172; et Ch. de Beaurepaire, *Note sur l'abbaye de Valmont*, dans *Mélanges hist. et archéolog.*, 1897, p. 161.

(3) Du Buisson fait suivre ce passage d'une longue énumération de rivières et de localités du nom de Bec qu'il nous paraît inutile de reproduire, car c'est une répétition, ou à peu près, de ce qui a été dit plus haut au sujet du Bec-Hellouin.

Or, à cause de ceste Fontainelle, source et rivière et gros ruisseau qui en découle, le monastère de S[t] Wandrille est appellé abbaye de Fontainelle, *monasterium S[ti] Wandregisili Fontanellense*, où estoit ce MS. célèbre que André de Chesne avoit (1), et dont le Père Anselme Bouenier (2), religieux de Bernay, commis des

(1) Il existe plusieurs manuscrits de la Chronique de Saint-Wandrille. (E. Frère, *Manuel du bibliog. normand*, t. I, p. 237.) André Du Chesne a publié dans son *Hist. Francorum script. coaetanei*, t. II (1636), p. 383, *Fragmenta chronici Fontanellensis, ab anno* 841 *ad annum* 856. — « Le sacristain de l'abbaye abandonna son cloître vers 1580 et emporta avec lui les plus beaux manuscrits du monastère qu'il vendit à très bas prix. La plus grande partie de ces livres rares et prétieux sont tombés dans la suite entre les mains de M. M. Bigot et Duchesne qui ont si bien sçu s'en servir pour l'avantage de la république des lettres. » Toussaints Du Plessis, *Description, etc.*, t. I, p. 84.

(2) Il semble bien qu'il y ait écrit *Bouenier* dans le ms. de l'Itinéraire, mais je crois que c'est *Le Michel* qu'il faut lire. D. Anselme Jérôme Le Michel, l'un des plus anciens pères de la Réforme de S. Maur, était né à Bernay, en 1601, et avait fait profession dans l'abbaye de Corbie, le 13 septembre 1621. Il composa une *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, en 3 vol., in-f°, ms.; il mourut en 1644. « Il fut chargé par le Père général de faire la visite des monastères afin de rassembler des matériaux pour l'Histoire de l'ordre de S[t] Benoît. La lettre du Père général est du 9 septembre 1642. » D. Tassin, *Hist. litt. de la Cong. de Saint-Maur*, p. 36. Les matériaux ms. de cet immense ouvrage sont conservés à la Bibl. nat., fonds de Saint-Germain-des-Prés : 13,812 - 13,814, Catalogue des monastères bénédictins ; 13,815, Extraits et notes ; 13,816, Notes et copies d'Anselme Le Michel et de plusieurs Bénédictins sur diverses abbayes. On trouve aussi des travaux de Le Michel dans les recueils suivants : 12,777 - 12,780, Documents sur diverses abbayes de France ; 11,733, f° 83, Notes sur les auteurs du XI[e] siècle ; 12,875, Recueil de D. Anselme Le Michel sur Marmoutier. — Sur le caractère difficile d'Anselme Le Michel, voir : *Le premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur*, dans *Mélanges et*

Réformés pour faire l'histoire des monastères et religieux noirs de S[t] Benoist en France, en a une copie. Il fust basti par S[t] Wandrille, qu'ils tiennent avoir esté prince du sang royal d'Austrasie, vers l'an 645 (1). La vie de ce saint le dit plus précisément, et monstre qu'il vivoit en ce temps là, qui estoit le siècle de S[t] Ouen, archevesque de Rouen, qui le favorisa. Ils se vantent d'estre plus anciens bastis de six ans que Jumièges, qui l'avouë ainsy. Saint Wandrille bastit d'abord une chappelle à la source de Fontainelle, qui est encor aujourd'hui Nostre Dame de Caillouville et ce fut son ermitage et première retraite. Comme il eut des sectateurs, il bastit de temps en temps 3. autres chappelles : S[t] Saturnin, qui est encor sur le costau du nord, commandant à l'abbaye et interjacent entre Brebec et Fontainelle, rivières; S[t] Paul, qui est joignant l'abbaye [f° 67.] au pié du costau du su, et S[t] Amand, qui est dans le hameau de Vauville, de la paroice de S[t] Wandrille, sur le chemin de Jumièges. Les 4. chappelles furent, du commencement, les cellules de S[t] Wandrille et de ses compagnons (2).

Puis il fit bastir un monastère au lieu où il est, qui ayant esté destruit par les Normans, en l'an 852 (3),

documents publiés à l'occasion du 2[e] centenaire de Mabillon, 1908, p. 63 et suiv. Cf. *Nouveau supplément d'histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*. Notes de Henri Wilhem, publiées par D. Ursmer Berlière. Paris, 1908, t. I, p. 364-366.

(1) Certains auteurs placent la fondation de S[t] Wandrille à l'année 654; le *Gallia christ.*, en 648 (t. XI, col. 155). Sur l'abbaye de Saint-Wandrille, voir l'abbé Cochet, *Les Églises de l'arr. d'Yvetot*, t. II, p. 389 à 409.

(2) Sur les chapelles de Notre-Dame de Caillouville, de Saint-Saturnin, de Saint-Paul et de Saint-Amand, voir Toussaints Du Plessis, *Description, etc.*, t. I, p. 79 à 81.

(3) Ou en 862.

dix ans aprez la ruine de celuy de Jumièges, il fut plus de cent ans en ruine, et fut restabli par Richard 2., duc de Normandie, comme il se veoit peint en quelque paroy de l'église encore debout, et dans un coin du cloistre (lequel est de pierre blanche, bien vouté et encor entier), où il y a un arbre des fondateurs, restaurateurs et bienfaiteurs du monastère, et auprez de S[t] Wandrille s'y lisent ces vers qui ont été faits par un moyne, accusé de peu de connaissance, qui restablit cette peinture :

Ruiné j'estois avant que S. Wandrille
En l'an cinq cens septante eust commencé
Me rebastir. Je fleuris en dix mille
Tant fruits que fleurs dont je me veoys orné.
L'an mil cinq cens et quatre aprez suivant,
Cest arbre en fleurs a produit ces images.
L'an mil six cens vingt et un déclinant.
J'ay derechef recouvert neuf ouvrages.

Je lis qu'en l'an 570 (date fausse), S[t] Wandrille rebastit ce monastère, ce qui est faux, n'y ayant jamais eu rien de basti en cest endroit avant S[t] Wandrille ; qu'en 1010 il fut restably ; qu'en 1504 ceste peinture en forme d'arbre fut faite, et qu'en 1621 elle fut repeinte.

Là est peint Richard 2. avec son éloge de restaurateur. Là est S[t] Conde, *Condetus*, anglois de nation, qui obtint au monastère, du don du roy Thierry ou Théodoric, l'isle de Villequier (son nom dans les chartes est *Belsiniacum* (1), vis à vis de laquelle, au bord droit de

(1) Dans la charte de donation de Thierry, fils de Clovis II, à Condède, religieux de Fontenelle, l'île de Belcinac est appelée *Lutum*. Mabillon pense que ce nom, qui signifie en latin de la boue, lui avait été donné à cause de la vase que les eaux y laissaient en se retirant. « Cette ile, dit Toussaints Du Plessis, qui avoit reparu

Seine, estoit un palais royal), ainsy dite à cause qu'elle est au dessous et vis à vis du village de Villequier, plus bas que Caudebec. Elle est de long temps au dessous de l'eau et ne se veoit plus. Elle apparut du temps de Guillaume le Conquérant, vers l'an 1060, et puis encor de Jean, fils de Philippe de Valois, et duc de Normandie par apanage avant qu'estre roy de France, vers l'an 1340.

Dans le cloistre est le chapitre, en forme de belle chappelle bien voutée. Là, devant l'autel, sont 5. sépultures marquées par distinctions du pavé mesme qui est de diverses couleurs représentant un personnage en chaque sépulture, vestu pontificalement, tenant une crosse et encor estant mitré, ce semble; combien que ce seroit à faux, pour ce que certains abbés, à ce que m'assura le P. Anselme susdit, historien de l'ordre, sont auparavant que les papes séants en Avignon eussent permis aux abbés de porter mitre. Leurs noms sont escrits à l'entour de leurs testes en lettres de poterie d'autre couleur que celle du pavé (qui forme leur représentation quasi en façon de marqueterie ou de mosaïque) (1), ainsi : *Roge-*

en 1641, est aujourd'hui entièrement submergée; on n'en voit pas les moindres vestiges. » *Description, etc.*, t. I, p. 86. — Dans une charte donnée à Lillebonne, en 1074, par Guillaume le Conquérant, en faveur de St Wandrille, on lit : « Item reddo insulam in Sequana sitam quae vocatur Belcinaca. » *Neustria pia*, p. 167. — Il importe de faire remarquer que la station romaine de *Lotum*, indiquée par l'*Itinéraire d'Antonin*, est généralement placée à Caudebec, dans le voisinage duquel devait se trouver l'ile de Belcinac. Voir Cochet, *La Seine-Inférieure hist. et archéol.*, p. 477 et 478.

(1) M. Eugène de Beaurepaire (*Les Carrelages funéraires en Normandie*, dans *Variétés archéologiques*, 1884, p. 67 à 88), M. Paul de Farcy (*La Céramique dans le Calvados*, 1883), ont signalé de nombreuses tombes en carreaux de terre émaillée ou vernissée; elles provenaient généralement de l'atelier du Molay, qui fonctionna du XIIIe au XVIIIe siècle. On conserve au Musée d'anti-

rius abbas; Galterus abbas; Anfridus abbas; Gauffridus abbas; Robertus abbas.

L'abbé est bien depuis mitré. Il se prétend exempt; mais l'archevesque de Rouen leur feit veoir que non; et encore ceste année 1640, il est venu faire sa visite, et a logé et couché dans le monastère. Il n'a mangé que poisson, non plus que les moynes (s'ils ne sont malades), et les estrangers qui y sont receûs.

Ce chapitre sert de chœur ou d'église aux moynes qui chantent dedans pesle mesle, les anciens avec les Réformés ou nouveaux. L'église, en structure de 2. ou 3. cens ans, est ruinée, toute la nef à bas et partie du chœur, le chevet seulement estant resté avec les chapelles qui sont dans la carolle tout autour (1). Là se veoyent ès vitres les armes de l'abbaye qui sont *d'azur à 3. fleurs de lys d'or,* à une crosse brochant par dessus le milieu en pal et surmontant en forme de thymbre.

Au dedans du chœur mesme sont 3. sépultures d'abbés, élevées et à statues gisantes, sans mitre, dont les légendes sont effacées, 2. du costé de l'autel à l'évangile, et l'autre du costé de l'épistre. Il y a aussy une grande et toute plate tombe de cuivre, travaillée de mesme ouvrage fort

quités de Rouen (salle Cochet, nº 26) un certain nombre de carreaux funéraires de l'époque du moyen âge; ils sortaient des fabriques de Brémontier, canton de Gournay.

(1) Dans la nuit du 20 décembre 1631, la tour centrale, bâtie en 1331, s'écroula en écrasant les deux tiers du chœur, le croisillon méridional et la nef. Le service divin fut interrompu dans l'église pendant près de quinze ans. Durant toute la seconde moitié du XVIIIe siècle, on travailla à la restauration de l'église. Voir E.-H. Langlois, *Essai hist. et descriptif de l'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille*, 1834, p. 28 et suiv.

délicat, et de la figure d'un abbé mitré et crossé (1), avec ceste légende en vers, la plus part léonins (2) :

[F° 68.]

Frater in hoc preses de Rochoys iste Johannes
Dormit sarcophage stratus, quem Neustria mundo
Ortu produxit in Gournay ; dogmate luxit
Indolis initio cauponia gymnasiorum.
Ille est qui Fleyo capitur consors monachorum,
Instar multorum regimen dedit officiorum,
Hinc bene quam rexit, pariterque relaxa reduxit.
In Roma nomen augetur et embrocat omen,
Virtus rectorem nam constituit generalem,
Fiscamnum tandem merito capit hunc Philemoren
Dictus inficias, quo duxit strata paranda,
Fontanellensis hunc abbatem petit ordo,
Annis millenis cum ter centum, simul adde
Octoginta novemque, novembris mense Kalenda
Septena ; repparat hic lapsa, maneria solvit,
In pignusque data lucratur litigiosa ;
Regula servatur, te presule, religionis,
Hoc grex instruitur ; cœlis societur altis.
Hunc duodeno M. quadringento substulit anno
Quarta dies martis ; sibi detur lux paradisi.

D'un costé, les armes de l'abbaye cy devant blasonnées ; de l'autre opposite celles de la ville de Caudebec, qui pour la plus grande part apartient à l'abbaye, et sont

(1) Jean de Rochois fut abbé de Saint-Wandrille de 1389 à 1413, et fut enterré sous une tombe de cuivre, « qualem vix alibi ornatiorem invenias », dit le *Gallia christ.*, XI, col. 183. Il avait obtenu de Benoit XIII, en 1395, l'usage des pontificaux.

(2) Nous avons tenté de rétablir ce texte, fort incorrect dans Du Buisson, à l'aide du *Neustria pia*, p. 180.

3. poissons posés en fasces, que l'on m'a dit estre éperlans (à cause du bon éperlan qui se pesche à Caudebec) *d'argent en champ d'azur.*

[F° 70.] *Ste Austreberthe de Pavilly.*

Est un prieuré (1) siz au dessus de Barentin, sur la mesme rivière qui s'embouche à Duclair en Seine. — Ferreolus Locrius, in *Chronico Belgico* (2), ad ann. 680 : « Moritur S. Austrebertha, etc. Fama sanctitatis ejus pervenit ad Philibertum Gemeticensem abbatem, qui voluit ut, in Pauliaco monasterio a se constructo, Dei famulas regeret; quo in loco reliquum vitae exegit. » — Ex Molano, *Natal. S. S. Belg.* (3) ad 10. diem februar. : Bertha significat fulgidam, ut Locrius, ad ann. 682. ait. Ergo Ooster Bertha (nam sic omnino lingua veteri scribendum est), orientalis fulgor est.

[F° 72.]

Concile tenu à Lillebonne, anno 1080 (4).

Est dans le recueil en ms. de Mr du Puy, en un volume intitulé : *Meslanges d'anciens titres*, et quoté dans l'Inventaire dud. Recueil qui est de M. le Président de Guénégaud, vol. 134; item, vol. 177.

(1) Sur le prieuré de Sainte-Austreberthe de Pavilly, voir Toussaints Du Plessis, *Description, etc.*, II, 266 et 267. Cf. l'abbé P. Meunier, curé de Marconne, *Sainte Austreberthe de Marconne, abbesse de Pavilly*. Arras, 1888, in-8°.

(2) Ferreoli Locrii, *Chronicon Belgicum ab anno Christi 258 ad annum 1600*, in-4°. Atrebati, Riverii, 1616. — Ferry de Locres mourut en 1614.

(3) *Natalis sanctorum Belgii, et eorum chronica recapitulatio*, auctore Joanne Molano, theologo Lovaniensi, in-8°. Lovanii, Masii, 1595.

(4) Les canons du concile tenu à Lillebonne ont été publiés par D. Pommeraye, *Sanctae Rotom. Eccles. concilia ac synodalia decreta*. 1677, p. 103 à 108, et par D. Bessin, *Concilia Rotomag. provinciae*. 1717, p. 67 à 74.

[F° 73.] *L'Abbaye du Valasse.*

En certaines cartes du pays de Caux, le Valeise, au dessus de Lillebonne, sur la mesme rivière. Elle est dans un val (d'où luy vient ce nom de Val asse) (1), soit que ce soit une valasse ou petite vallée, soit le val d'un homme nommé Asse, comme veulent les moynes qui sont douze, de l'ordre de Cisteaus, et reconnoissant l'abbaye de Mortemer, prez la forest de Lyons, pour leur mère (2). Et ont en leur cloistre 2. sépultures à tombes plates gravées à personnages de chevaliers dont l'un est *Guillelmus de Mortuomari, senior, miles, dictus* le Grand homme, et a en son escusson *des fasces chargées de fleurs de lys*. L'autre est *Guillelmus de Mortuomari junior, miles*, avec une grande fleur de lys à son costé ; les dates sont effacées (3). Néanmoins, ils tiennent que leur fondatrice est Mathilde, fille d'un roy d'Angleterre et duchesse de Normandie, femme d'un empereur pre-

(1) Aujourd'hui Gruchet-le-Valasse, canton de Bolbec (Seine-Inférieure).

(2) L'abbaye fut fondée par Galeran de Meulan, en 1157. Voir Somménil, *Chronicon Valassense*, 1868, p. 27. L'abbaye de Mortemer, de l'ordre de Citeaux avait été fondée en 1134. (*Gallia christ.*, t. XI, col. 308-313.) — « La chambre de Mortemer, ainsy appellée, est encor dans le monastère, et disent que l'abbaye du Valasse est fille de Mortemer, comme Mortemer est fille d'Ourcam ; c'est à dire que les premiers des moynes du Valasse vindrent y habiter de Mortemer, comme à Mortemer les premiers furent envoyés par l'abbé d'Ourcam. *De quo vide in Monimentis normannicis nostris ms. de Mortuomari.* » (Note de Du Buisson.) Cf. L. Régnier, *Excursion à Lyons-la-Forêt, Mortemer et Lisors.* Pontoise (s. d.), in-8°.

(3) Un Guillaume de Mortemer est mentionné dans des chartes de 1205, 1214, 1226, 1240. Voir L. Delisle, *Cartul. normand*, p. 124, 230, 446, 1140. Les *Grands rôles normands* citent souvent le même nom à partir de l'année 1195.

mièrement, et puis d'un comte d'Anjou (1), dont sont descendans les roys d'Angleterre jusques et compris le roy Charles à présent régnant, qui la bastit à cause d'un voeu qu'elle avoit fait; à cause de quoy elle est appellée *monasterium B. Virginis de Voto.* Et y a une chapelle encor ainsy dite qui est à costé du chevet de la grande église ; laquelle grande église est de pierre blanche tirée du costau qui borne et couvre l'abbaye du costé du nord (2).

Le reste des logemens est peu de chose, mais la place est belle, la situation bien exposée et solaire, et de longue estenduë aus deux bouts de l'abbaye le long du costau où est lad. quarrière d'où l'on tireroit pierre blanche et très bonne pour bastir de beaus logis.

Au devant et abord ou court du monastère, par où passe la rivière de Fontaine qui y vient par Bolbec, à 3/4 de lieuë de sa source, ou 1. lieuë au plus, et en ces deux bouts le long du costau, on feroit beaus clos et jardins avec canaux et réservoirs remplis de l'eau de lad. rivière. Elle vaut de bail à ferme, toutes charges faites, 12. mille livres de rente à l'abbé qui est Mr de Metz, frère naturel du Roy, aussy abbé de Bonport, du mesme ordre de Cisteaus, proche au dessous du Pont de l'Arche, et y a suc-

(1) L'impératrice Mathilde, fille d'Henri Ier, roi d'Angleterre, femme de l'empereur Henri IV, puis de Geoffroy d'Anjou, était considérée comme la principale fondatrice de l'abbaye du Valasse. Voir *Neustria pia*, p. 850. — On conserve au Musée d'antiquités de Rouen une superbe croix-reliquaire du XIIe siècle, en argent doré, avec filigranes et pierres fines, provenant de l'abbaye du Valasse, et que l'on regarde comme ayant été donnée par l'impératrice Mathilde.

(2) On peut voir plusieurs plans et vues de l'ancienne abbaye dans *L'Abbaye du Valasse*, par l'abbé F. Somménil, Evreux, 1904, in-8°.

cédé de la despouille du feu grand prieur de Vendosme, aussi frère naturel du roy (1). Elle luy valloit, les années précédentes l'an 1640, jusques à 16. mille livres.

Belle église et aute voute, lanterne ou couppole au dessus du chœur. La patronne est Nostre Dame du Veu, comme dit est. En la grande vitre derrière l'autel du chœur, au coin droit, tout au bas, abbé peint priant en habit de religieux, avec une crosse; armes, *d'azur au chevron d'or, cantonné de 3. besans d'argent,* tymbré d'une crosse, et au-dessous : *Anno Domini M. CCCC. LX. Guillelmus David, abbas hujus loci xxvus, cœpit reedificare istam ecclesiam* (2). — Au dessus de l'abbé sont armes, *d'or à la croix d'azur cantonnée de 4. soleils ou comètes de gueules ;* et au milieu de la vitre, tout au fin bas, armes de France ; puis assez prez du costé gauche, armes d'Angleterre, qui sont *de gueules à 3. léopards d'or,* parties de l'Empire qui est *d'or à l'aigle éployée à 2. testes de sable, coronnées, béquées et membrées de gueules ;* le tymbre est une crosse qui monstre que ce sont les armes de l'abbaye. Elles sont aussy comme cela aux cœurs ou clefs des cordons de la voulte (3) du chœur et de la nef.

Devant le grand autel sont deux tombes, l'une gravée d'un abbé mitré et crossé *in pontificalibus,* et à ses piés est gravé : *Hic jacet piae memoriae Domnus Petrus Bouteren, religiosus, doctor theologus, hujus monasterii abbas xxxus, qui hanc ecclesiam XXXIII. annis*

(1) Voir Somménil, *L'Abbaye du Valasse,* p. 178 et suiv. Une faute d'impression y fait lire *Alexandre de Boutren,* pour *Alexandre de Bourbon.* — Cf. *Gallia christ.*, t. XI, col. 315.

(2) Guillaume David fut abbé de 1452 à 1492.

(3) Nervures de la voûte.

laudabiliter rexit. Obiit xiv. kal. junii, anno Domini 1540 (1). — L'autre, gravée d'un religieux tenant une crosse, sans mitre, et tout autour est escrit : *Hic jacet piae recordationis Johannes le Meynier, quondam prior Boni portus, hujus autem abbas xxvius, qui dum XII. annis x. mensibus prefuisset, anno Domini M. Vc V. viam universae carnis ingressus est, etc., etc.* (2).

Il y a un abbé des Hays inhumé dans le chapitre de ceste abbaye *de Voto* (3).

[F° 76.]

Abbaye de St-Georges de Boscherville.

Raoul, comte de Tancarville, chambellan héréditaI de Normandie, fonde des chanoines réguliers de St Augustin à St Pierre de Magneville (4), paroice encor à pré-

(1) Cette pierre tumulaire existe encore dans l'église de Gruchet-le-Valasse ; elle a été reproduite très fidèlement par l'abbé Somménil, *L'Abb. du Valasse*, p. 132. — M. Ch. de Beaurepaire a publié une analyse très complète des comptes et dépenses de travaux exécutés à l'abbaye (maçonnerie, menuiserie, carrelage, imaginerie, peinture, verrerie, livres), de 1516 à 1540, au temps de l'abbé Boutren. (*Notes hist. et archéolog.*, 1883, p. 269 à 274.)

(2) Jean le Mynier ou Meynier avait été moine et prieur de Bonport.

(3) Jean des Haies avait résigné son abbaye, en cour de Rome, en faveur de Robert de Bapaume, chanoine de Rouen ; cette résignation n'eut pas d'effet. Ce fut Pierre Boutren qui fut nommé abbé du Valasse et prit possession au mois d'août 1514. Jean des Haies mourut le 20 juin 1531. (*Gallia christ.*, t. XI, col. 315.)

(4) Saint-Pierre-de-Manneville, canton de Grand-Couronne (Seine-Inférieure). Nous n'avons pas trouvé trace de cette fondation de chanoines à Saint-Pierre de Manneville ou Magneville ; Toussaints Du Plessis dit seulement que Guillaume de Tancarville donna cette église à Saint-Georges de Boscherville vers le commencement du

sent, entre la forest de Rumare et la R. de Seine, au dessus de la maison de la Rivière Bourdet, et y feist force omosnes, entre autres l'église d'Abbetot (1), où mesme on tient qu'il meit lesd. chanoines en attendant que l'église St Pierre fust bastie à Magneville.

Guillaume de Pavilly et Hugues son frère donnèrent les dixmes de Pavilly et de Lamberville, etc., dont avint, l'an 1236, procez entre les religieux de St Georges et Regnaut de Pavilly. Robert de Boudeville (une femme dénommée de Calletot, fille d'un de Boudeville, est enterrée devant la chapelle St Laurent, au costé boréal du chœur) et Cécile, sa mère, donnèrent la dixme de Quevillon (2). Robert de Canteleu, la dixme de Canteleu. Raoul et Rabel, fils dud. Raoul, premier comte de Tancarville, fondateur, donnèrent aussy, Rabel la dixme de Montigny, etc. Le duc Guillaume le Conquérant confirma tout ce que dessus, et feit autres donations, comme de 4. maisons franches dans Rouen, franchise au monastère tant deçà que delà la mer, et à un navire pour eux.

En l'an 1113, le comte Guillaume de Tancarville (tiers

XIIe siècle. (*Descript., etc.*, t. II, p. 629.) Il ajoute que cette abbaye n'était à son origine qu'une simple collégiale fondée par Raoul de Tancarville, chambellan de Guillaume le Conquérant. Guillaume de Tancarville, cinquième fils de Raoul, chassa les chanoines dont la vie était déréglée, et les remplaça, en 1114, par des moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Evroult. (*Id.*, p. 296.)

(1) « St Jean d'Abbetot, joignant St Romain de Collebosc, dont l'abbé de St Georges est seigneur et patron, comme il est aussy patron de Grosmesnil. »

(2) « Quevillon, paroice dont l'abbé de St Georges est patron, située entre St Pierre de Magneville et St Georges de Boscherville, et dans laquelle est le fief de la Rivière Bordel (Bord d'eau), appartenant de la succession des Durand en partie, et en partie de l'achat des de Pardieu, sieurs de Boudeville, aux Magnart srs de Bernières ; délicieuse situation, belle maison, magnifique et ravissant jardin. »

fils de Raoul dessud. (1), premier fondateur), chambellan héréditał de Henry, roy d'Angleterre et duc de Normandie, 1er du nom et 3e fils de Guillaume duc et roy conquérant, fonda l'abbaye de moines noirs de St Benoist, et confirma tous les dons de son père, et de plus donna l'isle Rabel, prez Radicastel, entre Caudebec et Lillebonne, avec les hostieus (hostels) (2) et son pescheur franc par toute l'eau de sagène (3) et retz. Item, le bosc aux Moines en la paroisse de Boudeville, prez St Laurent en Caux, et la dixme de la forest de Lillebonne et de celles de Tancarville, Tourville, Manéhouville. Item, la dixme du port de Tancarville, l'église et paroice de St Romain de Collebosc et tout ce qu'il avoit des biens en Angleterre à luy donné par le roy Henry ; et à Limesi, la dixme de son fief, etc.

Guillaume et Raoul (4) de Tancarville, fils du susd. Guillaume, confirmèrent et donnèrent encor, etc.

Le roy Henry d'Angleterre dessusd. confirma et donna toute la franchise, pasturage, et usage de bois en la forest de Rumare pour le monastère et ses hommes.

Le roy Henry, 2e du nom, donna une nef allant franchement par la rivière de Seine et le port de Berneval sur la mer, dans lequel est le fief de la Court, appartenant aud. St Georges.

(1) Il en était le cinquième fils.

(2) Il y a dans le texte latin : « Do et insulam Rabelli cum hospitibus et piscatore. » *Chartul. S. Georgii*, cité par L. Delisle, *Etude sur la condition de la classe agricole, etc.*, p. 10.

(3) *Sagena*, filet.

(4) « Ce Raoul vivoit et donnoit encor en l'an 1238, et fut père d'un Guillaume, et d'un autre Guillaume encor qui vivoit et donnoit x livres de rente sur son marché de St Romain, en l'an 1278. Aude, dame de Tancarville, mère de Robert, comte de Tancarville, fils de Guillaume susdit, en l'an 1297 confirma tout. »

En l'an 1273, Philippes, roy de France, donna l'usage et la franchise de la forest de Rumare, tant pour ardoir que pour maisonner.

En l'an 1218, Richard de Vallois donna la chapelle de Ste Honorine (elle est à présent couverte de chaume, viron 1/2 lieuë par de là Lillebonne, sur le chemin de Harfleu), paroice de Folleville (1).

Tout ce que dessus extraict et transcript sommairement d'un livre fait par le prieur, de la compilation des chartes du monastère, en l'an 1640.

[Fo 77.] Boscherville est un gros village ramassé au pied de la plate coste (ainsy s'appelle t'elle) de la forest de Rumare et la rivière de Seine, vis à vis de Bardouville, et au dessouz du village de Quevillon, où est la maison de la Rivière Bourdet des srs de Bernières Maignart. L'église paroiciale est joignant la prairie ; et plus outre, au nord et au nord est, est l'abbaye de St Georges apartenant par le décez de Mr de Balzac, évesque de Noyon, avenu l'an 1625, au fils de Mr le mareschal de Bassompierre et de Madamoiselle d'Entragues (2). Il y a beaucoup de logis démolis et ruinés, et il y en reste encor un corps pour loger l'abbé qui y a une belle grande salle haute.

L'église est de structure de pierre blanche, avec une tour quarrée finissant en flèche ardoisée. Elle est grande et bien voutée par dedans (3). St Georges est patron,

(1) Chapelle Sainte-Honorine, à Mélamare, canton de Lillebonne ; Saint-Jean de Folleville, *id.* (Seine-Inférieure).

(2) « Le revenu de l'abbaye est de 18 mil livres, dont les 2. tiers, qui sont 12 mil, reviennent francs après toutes les charges faites, et les moines, qui sont dix ou douze, défrayés, à l'abbé. »

(3) Sur l'église abbatiale, voir A. Besnard, *Monographie de l'église et de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville*. 1899, in-4° ; Dr Coutan, *Saint-Georges de Boscherville d'après M. A. Besnard, architecte*, 1899, in-8°.

dont l'image est en grande figure au costé droit ou boréal du maistre autel. Duquel costé, qui est celuy de l'évangile, dans un arceau de la muraille percée à jour en cest endroit, est une large sépulture d'une lame de pierre dure, élevée un pié ou plus de terre, à vuide sur 4. lyons, et portant sur soy deux chevaliers gisans armés de mailles et cottes ou casaques, depuis peu repeintes de rouge ou gueules, chargées d'un escusson *d'argent à l'orle ou bordure d'Angennes, ou sixtefeuilles ou estoilles à six rais d'or* (1), telles qu'elles sont aussy en l'escu que la gauche des deux gisans porte sur sa cuisse. Ils sont sans barbe et nuës testes, qu'ils ont liée d'un filet ou bourelet en forme d'estroit diadème, et sont deux des seigneurs de Tancarville fondateurs de l'abbaye, comme il est dit cy devant (2).

(1) « Armes des fondateurs de St Georges qui sont dans le cloistre au lambris fait repeindre par l'abbé dernier de Balzac, et sont *de gueules à l'orle de sixte feuilles ou molettes non percées d'or, et en cœur un escusson d'argent;* ou bien sont *à l'escusson d'argent à l'orle de gueules chargée de sixte feuilles d'or*. Elles ont esté ainsy repeintes et prises ou sur de vieilles qui y estoient, ou sur une robe qui se veoit encor, en l'an 1640, à l'image de Nostre Dame, en la chapelle Nostre Dame au costé austral extérieur du chœur ; laquelle robbe est faite d'une casaque d'armes d'un seigneur de Tancarville, et est de velours rouge portant sur le milieu ou derrière un escusson d'argent à l'orle ou plutot bordure de sextes feuilles ou estoilles à 6. rais d'or qui sont semées sur tout le reste de la casaque, aussy bien par devant que par derrière. Géliot en son *Indice Armorial* sur le mot Angennes, Angenin ; le comte de Tancarville dans Bara porte *de gueules à un escusson d'argent à la bordure d'Angennes d'or,* qui sont vrayes quintefeuilles (selon la représentation qu'en fait Bara en ses preintes) et néanmoins devroient avoir six feuilles. »

(2) D. Michel Germain, parlant de ces sépultures du côté évangélique, dit que l'une d'elles est celle de Guillaume de Tancarville ; quant à l'autre, elle appartiendrait à Raoul de Tancarville, premier fondateur. Selon quelques-uns, ce serait la sépulture de Rabel. (Cité dans A. Besnard, *Monographie, etc.*, p. XXXVIII.)

Dans le sanctuaire du maistre autel, il y a cinq tombes estroites et à raiz de terre, sans légende ; et derrière led. maistre autel, il y en a encore 4. ou 5., aussy désignées par figures de pavé (1), qui toutes sont de ceste maison de Tancarville.

Mais entre la grande sépulture élevée à figures et led. coin évangélique de l'autel, [f° 78] tout droit au dessous de l'image de St Georges, est une tombe figurée d'un abbé, sans mitre, avec ceste légende : *Hic jacet Philippus, hujus monasterii abbas qui obiit mense octob. 1465* (2). — A l'autre coin, qui est le gauche ou austral et épistolique dud. maistre autel, est la tombe de *Theodoricus, abbas 17us, qui obiit 1495* (3). — Et devant le sanctuaire, un peu vers le costé austral, est une belle tombe de marbre noir, grande, d'un abbé que l'on tient estre le dernier titulaire ou religieux, à visage et mains de marbre blanc, mitré et crossé, avec ceste légende : *Cy gist Révérend père en Dieu Mire Antoine le Roux, docteur en théologie, 19e abbé de céans, religieux omosnier de Fescamp, lequel décéda le 22e décembre lan 1535.* — Ses armes sont *une fasce blanche chargée de 3. croisettes noires, cantonnée de 3. molettes jaunes, 2. en chef et 1. en pointe.* Mais les Roux, sieurs de Fraite en la paroisse de Rouville, entre Beuzemouchel et Yebleron en Caux, portent *de sable ou de gueules au léopard*

(1) Ces tombes devaient être en carreaux de terre émaillée.

(2) D'après D. Michel Germain l'inscription portait : *Hic jacet bonae memoriae Philippus hujus monasterii abbas XVI, qui quasi ex interitu valorem ejus per Regestrum declaravit ; obiit XXIV mensis octobris anni M. CCCC. LXV.* (Cité dans A. Besnard, *Monographie, etc.*, p. xxxix.)

(3) Thierry Davy, moine de Jumièges, abbé de Saint-Georges de 1466 à 1495.

d'argent accompagné de 3. roses d'or, 2. en chef et 1. en pointe.

Dans la chapelle St Jean, prochaine au costé austral du chœur, qui est des srs de la Vaupaillère, qui sont à présent les srs de la Rivière Bourdet et de Bernières du nom de Meignart (1), de par leur mère, fille héritière du sieur Molévrier Puchot qui acheta ceste [fo 79] terre de la maison de Bacqueville Martel qui l'avoit longtemps possédée, se veoient *de sable à 2. filets d'or éloignés* (?) *et péris en bande* (2). Là est une tombe de Paul Baptiste Ribaut, sr du Mesnil (qui est une gentilhommière un peu plus outre que l'abbaye, vers le nort et suivant la prairie), qui décéda 26e de may 1626. Ses armes sont là gravées, et dans une contretable de l'autel, avec leurs blasons qui sont faux : *de gueules à une fasce d'azur chargée de 3. boules d'or, cantonnée de 3. croix d'argent, 2. en chef et 1. en pointe.* Ils estiment qu'il estoit descendant de la Pucelle d'Orléans (3). A costé de ceste tombe sont 2. autres, l'une de *Joannes, abbas decimus monasterii, qui obiit 7. idus novembris, anno 1324* (4), et l'autre de *Radulphus, abbas 12us, qui obiit 1369.*

En la chapelle voisine et plus australe, dite de Nostre Dame, on veoit les armes des comtes de Tancarville, fon-

(1) Dans son *Journal des Guerres civiles* (t. II, 58), Du Buisson parle, en l'année 1651, de Maignart de la Vaupaillière, lieutenant au régiment des gardes.

(2) « Portoit *d'azur à l'aigle à 2. testes éployée d'or, une estoille entre les 2. testes de l'aigle,* pour brisure de cadet, *au chef d'or chargé encor,* pour autre brisure, *d'une rose de pourpre.* Un Puchot, l'un des 12. capitaines de Rouen, fut annobli en 1588. »

(3) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'étrangeté de cette ascendance.

(4) Jean de Rouen mourut le 28 novembre 1324, et Raoul le 18 mai 1369.

dateurs, en la robe de l'image Nostre Dame, qui sont *de rouge ou gueules*, *à l'escusson d'argent à l'orle de sixte fueilles d'or*, et les tombes de plusieurs abbés titulaires et réguliers avec leurs légendes, une ainsy : *Cy gist frère Richard de Camporum, jadis 13e abbé*... 1393 (1). — Une autre : *Hic jacet bonae memoriae Petrus abbas 9us hujus monasterii, qui obiit 4. nonas maii anno 1305*. — Une autre : *Hic jacet frater Johannes Abbatis de Rothomago, quondam prior Montis leprosorum* (Mont aux malades prez Rouen, de l'ordre des chanoines réguliers de St Augustin), *15us abbas hujus monasterii, qui anno M. CCCC*. (Cætera in albo restant.) In obituario autem monasterii dicitur voluntarie demissus obiisse (2).

Il y a dans le chapitre, tout au bout, une forme de tombe un peu élevée au dessus du raiz de pavé, laquelle pourtant ils estiment ne couvrir aucun corps. Mais tout à l'entrée, à main droite, il y en a une autre plus plate qui est d'un abbé *Gauffridus* (selon l'obituaire *idibus septembris*), *4us abbas* (3).

Le cloistre (4) est entier et lambrissé (5) et repeint de

(1) Richard des Champs mourut le 10 octobre 1393.

(2) Jean Labbé de Rouen, « post diuturnos labores ærumnasque gravissimas, cùm annum aetatis 78 attigisset, in sequentis (abbatis) gratiam, anno 1444, munus abdicavit. Incertum quamdiu vixerit. Ante Marianum altare depositus est. » D. Michel Germain, cité dans A. Besnard, *Monographie, etc.*, p. XXVII.

(3) « Gaufridus anno 1228 memoratur in tabulis.... Idibus septembris extinctus, jacet in capitulo. » D. Michel Germain. *Id.*, p. XXVI.

(4) Sur le cloître et le réfectoire, voir *Note sur l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville*, par Ch. de Beaurepaire, dans *Mélanges hist. et archéol.*, 1897, p. 274.

(5) Lambrissé, c'est-à-dire couvert en charpente lambrissée.

neuf par le précédent abbé commendataire, évesque de Noyon, de la maison de Balzac Montaigu, dont les armes se voyent, *équartelées au 1er. et 4e. d'azur à 3. sautoirs ou fers de moulin d'argent, au chef d'or à 3. pareils sautoirs de sable; au 2e. et 3e. de gueules à 3. boucles d'or,* qui est de Graville, *sur le tout, de Milan*. Cestui cy mourut, selon l'obituaire, le 3. des kalendes de décembre 1625, et est inhumé avec ses ancestres à Marcoussy, près Montélery (1). Il fut le 3e. ou 4e. abbé commendataire, et le 24e en tout. Le 1er abbé de tous s'appelait *Ludovicus* (2), selon l'obituaire du monastère, *4. idus octobris*, qui est le jour de son obit, gist *in choro, 2us ad oppositum tabernaculi*. Ce mesme obituaire fait aussy mention, au 4. des Kalendes de janvier, ou 29 décembre, de *Aloysius Estensis cardinalis,* qui fut abbé de St Georges, et mourut l'an 1586 (3). De ce cardinal d'Este ou de Ferrare se veoyent encor les armes en quelques endroits, signaument en la vitre du bout de la nef, et sont, *équartelées au 1er et au 4e de France, à la bordure endentée d'argent et de gueules, au 2e et 3e de gueules à l'aigle éployée d'argent.*

St Pierre de Magneville, grande paroice apartenant aux

(1) Selon D. Michel Germain, Charles de Balzac fut abbé de 1592 à 1627 ; le *Gallia christ.* dit de 1596 à 1625 (t. XI, col. 273). — Marcoussis, canton de Limours, à une demi-lieue de Monthléry (Seine-et-Oise).

(2) Louis, moine de Saint-Evroul, premier abbé de Saint-Georges de Boscherville, reçut, en 1131, de Hugues, archevêque de Rouen, la confirmation de tous les biens et possessions de son monastère ; il mourut le 4 des ides d'octobre 1157. *Gallia christ.*, t. XI, col. 270.

(3) « Aloysius d'Est, cardinalis Ferrariensis dictus, memoratur in tabulis ab anno 1580 ad annum 1586, IV calend. Januarii. » *Gallia christ.*, t. XI, col. 273.

religieux de S[t] Georges qui furent là premièrement fondés et establis chanoines réguliers de S[t] Augustin, par Raoul, comte de Tancarville.

[F° 80.] *Abbaye de Fontaine Gérard, vulgo Fontaine Guerard, bailliage et diocèse de Rouen.*

Sur la R. d'Andelle, 1/4 de lieuë au dessus du Pont S[t] Pierre (1), ainsy dite à cause de 3. fontaines vives et très belles qui sortent de l'enclos du monastère et coulent en la rive droite de la R. d'Andelle, sur laquelle l'abbaye est située, de l'ordre de Cisteaus, et en estoit abbesse depuis 20. ans, en l'an 1640, dame Elizabeth de Bigars, seur du marquis de la Londe; porte *d'argent à deux asces de gueules.*

La charte de fondation est sans date (2), mais il s'en trouve qui font mention de l'an 1198; item, une de Auberi, comte de Dammartin, de l'an 1200.

La charte de fondation est de *Robertus, comes le Guere, petitione et consilio charissimi Domini Galterii, Rothomagensis archiepiscopi, pro salute animae suae, et Petronillae sponsae suae, Deo et Sanctae Mariae Fontis* (*aliis de Fontibus*) *Gerardi* (*aliis Girardi*) *in loco qui appellatur* Fontaine Guerard, *et in sarto de Piru* (*aliis* coste de Poirier ou Périer, jusques au clos et allée joignant le jardin de Maisons); *et in foresta mea de*

(1) L'abbaye de Fontaine-Guérard est située sur la commune de Radepont, canton de Fleury-sur-Andelle (Eure).

(2) L'original de cette charte est aux Archives de l'Eure, H, 1227. M. Georges Bourbon la place entre les années 1184 et 1190. *Inventaire*, p. 237.

Long boel (long boyau, forest le long de la coste depuis Pitre par au dessouz de la Neuville (1), par S[t] Marc d'Antin, prieuré et chapelle, jusques à Ratepont) *usagium et pasnagium porcorum suorum. Testibus Petronilla comitissa, etc.* Sans date.

Confirmation du roy S[t] Louis de l'usage des Religieuses dans la forest de Long boel, *in foresta mea Longi bouelli* (il y a encore à présent partie au roy et le reste aux seigneurs du Pont S[t] Pierre). *Actum Vernoni, 1258;* confirmée par son fils Philippe le Hardi, *apud Castrum leonum* (Lyons dans la forest d'Andelle ou de Lyons), *1274,* et commande leur estre laissé libre par les forestiers et sergens, et par *Oudardum, Auberti de Hangesto, militem*, que l'on tient pour lors avoir esté seigneur du Pont S[t] Pierre. Les deux chartes susd. énoncées furent confirmées par une 3[e] du roy Charles le Bel, *Actum apud Vallem medium* (?), *1324, mense maio.* Pour la donation totale et entier revenu, charte de S[t] Louis, *apud Vernonem, 1257, mense junio* (2).

Amortissement de tout le bien du monastère par le mesme roy S[t] Louis en ces termes essentiels pour l'amortissement : *quod dilectae nobis in Christo abbatissa et moniales de Fonte Gerardi, Cisterc. ordinis, domos, vineas, terras, prata, census, redditus et alias possessiones quascumque, quas titulo donationis seu emptionis, aut alio quocumque modo rationabiliter acquisierint, et hactenus pacificè possederint, tenere valeant in perpetuum et pacifice possidere, sine coactione aliqua ven-*

(1) La Neuville-Champ-d'Oisel, canton de Boos (Seine-Inf.).

(2) Arch. de l'Eure, H, 1229; *Cartul. norm.* de L. Delisle, p. 328, n° 1193.

dendi, vel extra manuum suam ponendi. Actum apud Medontam, anno Domini 1269, mense aprili (1).

Charte de *Joannes, Dei gratia rex Angliae, Dominus dux Normaniae et Aquitaniae, comes Andegavensis,* par laquelle il donne du bois *in puram et perpetuam eleemosynam monialibus de Fontibus Gerardi ad aedificandum abbatiam suam* (à cause de quoy il est réputé comme fondateur), *totumque alnetum de Molinellis,* tout le bois de Moulineaux, *et fossatum* Rascinge, *in magna via inter Molinellum et Rothomagum usque Secanam fluvium, versus Coronam. Datum per manum Hugonis de Well. apud Rothomagum, 15ª februarii, anno regni nostri 4°* (2).

Privilèges du monastère indépendant et exempt de l'ordinaire, et mis en l'immédiate protection du S. Siège (outre qu'il l'est comme membre de Cisteaus qui est universellement exempt des ordinaires). Bulle d'Innocent 3e en laquelle le monastère, comme tout le reste de l'ordre, peut célébrer un service divin durant l'interdit général, si aucun est jetté sur le royaume, signée de 14. cardinaux y nommés et bullés. *Datum Laterani, per manum Joannis Sanctae Mariae in Cosmedin diaconi cardinalis* (c'est le 15e cardinal y soussigné) *S. R. E. cancellarii, 7. id. junii, indictione 15. anno Incarn. Dominicae 1212°, pontificatus vero Innocentii P. P. 3i anno 15°.*

Autres bulles de Honoré 3. (3), Innocent 4., Alexandre 4., Urbain 4., etc.

Lettre et confirmation de Gautier, archevesque de Rouen, en ces mots : *Nos dilectarum in Xto filiarum priorissae et monialium in ecclesia de Fontibus Gerardi*

(1) Arch. de l'Eure, H, 1229 ; *Cartul. norm.*, p. 165, n° 738.

(2) Arch. de l'Eure, H, 1264. Cette donation est de 1203 (a. s.).

(3) Arch. de l'Eure, H, 1228.

vitam et religionem considerantes (ce fut une prieure quelques 10. années ou plus avant qu'elle devint abbesse), *illas et monasterium in protectione Dei et nostra suscepimus*, et énonce leurs possessions ainsy : *imprimis ex dono dilecti filii nostri Roberti comitis Leycestriae, locum illum qui appellatur* Fontaine Gerard, etc. *Ex dono dilecti filii nostri Roberti de Novoburgo et Alae uxoris suae, duas acras terrae, inter districtum Rigidi pontis et ulmum de Douvilla; et unam acram terrae ad mansuram faciendam de dominio suo apud Openeis*, (à présent Bourg Baudouin, au dessus de Ratepont, dont le curé s'appelle encore aux calendes, curé d'Openes). *Ex dono Willelmi de Criolio, filii Roberti, etc.* (Criel près Diepe, vers Eu.) *Ex dono Alberici comitis de Dammartin, et Matildis uxoris assensu et filiorum suorum, Reginaldi, comitis Boloniae et aliorum, unum modium bladi in molendino suo de Ponte Arcae, etc. Item ex dono Joannis de Muchegros, totam decimam suam de Vaudencourt, quam ibi habebam, sicut milites habent decimas in Francia; et ipse retinuit sibi et haeredibus suis, etc. Item ex dono Galterii et Adelisae matris suae, totum tenementum Gaufredi de Seignevilla quod tenebam de eo apud Segnevillam.* (Senneville prez les Deux amans,) *1204, in crastino S^ti^ Michaelis* (1).

Plusieurs bulles et chartes des papes et roys pour les franchises du monastère et exemption de payer dixmes aucunes des terres que l'abbesse fait valoir et....... par ses mains.

[F° 81.] *Armes du comte de Bologne en la charte du comte de Dammartin, son père.* — Seel grand et en cire commune rougie par l'antiquité; d'un costé, un escusson

(1) L'original de cette charte est aux Archives de l'Eure, H, 1230.

fascé de six pièces, et tout autour : *Sigillum Renaldi comitis Boloniae;* et de l'autre costé, un chevalier portant au poing droit l'espée traite, et au bras gauche l'escu fascé comme cy dessus, son cheval houssè, et autour est encor escrit : *Sigillum Renaldi, etc.* Cela est une charte originale, vidimée dans la charte de Gautier, archevesque de Rouen, icy mentionnée, et finit ainsy : *Presentem paginam sigillo Rainaldi, comitis Boloniae, filii nostri et haeredis, fecimus confirmari. Ego autem Matildis, dicta comitissa de Dammartin, sigillum meum apposui, die desponsationis filiae meae vicedomino de Pinquigni. Actum publice apud Alisi, in monasterio S. Germani* (1), *anno Incarnationis Domini 1200. Testibus, etc.* Elle est des plus antiques, et porte : *Deo et Mariae de Fontibus Gerardi.*

Une autre charte, la plus antique de toutes, est de l'an 1198, *in ebdomada ante Pascha,* de *Godefridus* Boudard de Wareclive, etc. *Do ecclesiae B. Mariae* de Fonteine Gerard *unam peciam terrae meae, scilicet totum campum* Waubert, *qui est inter Anfrevillam et Douvillam.* Son seau est une fleur de lys, et tout autour : *Sigillum Godefridi de Var...*; le reste est rompu.

Mais pour revenir à notre charte du comte de Dammartin, Albéric, le seel de la comtesse Matilde, sa femme, est, avec celuy de leur fils Rainaud, comte de Boulogne, marqué d'un costé seulement du relief d'une dame ayant un long voile ou mante qui lui pend du sommet de la teste par derrière, et tient sur son poing gauche un oiseau à voler dont les longes pendent, et tout autour est escrit : *Sigillum Matildis comitisse Dammartin.*

(1) Alisay, canton de Pont-de-l'Arche ; l'église est placée sous le vocable de saint Germain.

[F° 82.] Sentence ou arrest de Guillaume Maignart, cons^er du roy en sa court de Parlement, et commissaire député en ceste part, du vendredi unziesme jour d'avril après Pasques 1516, par lequel il maintient, continuë et entretient le monastère en la jouissance, saisine et possession de prendre les bestes faisans dommage ès héritages dud. monastère, tant sur le bailliage de Rouen que sur celuy de Gisors, et les mettre en parc et prison.

Autres du mesme Maignart qui a fieffé du monastère les terres de la Quevereuë (qui est la garenne dans la coste au dessus du jardin et clos de Maisons, allant jusques à l'Echo, vis à vis du chasteau de Douville), par 24. sols, le 23. d'octobre 1512, et se qualifie conseiller du Roy en sa cour de l'Eschiquier ; laquelle qualité il a aussy par un autre acte exercé ès plaids de la sergenterie du Pont St Pierre, où il est condamné à payer 26. sols et un chapon de rente foncière pour 2 acres et 1/2 de terre environ, entre son enclos et l'église de St Nicolas paroiciale. Il semble estre le bisayeul de M^ire Charles Maignart, s^r de Bernières et de la Rivière Bourdet, con^er du roy en ses Conseils d'Estat et privé, et président en sa cour de Parlement de Normandie, qui feit une fondation de deux saluts par an, la surveille de Noël et le Jeudy saint, faite le 1er mars et confirmée le 25. aussy en mesme an 1611, signée de son seul sein propre, depuis enregistrée au tabellionnage de Charleval, 13 may 1640, par 30. livres de rente hypothèque raquitable au denier 14.

Charte du roy Philippe Auguste, de l'an 1209, de la cense du Cardonnay, ainsy : *Dedimus et concessimus in puram et perpetuam eleemosynam Deo et S^tae Mariae de Fontibus Gerardi, et sanctimonialibus ibidem Deo servientibus, 70 acras terrae ad excolendum, in exsarto*

de Cardonneio, in foresta de Longbouel, etc. Actum apud Pontem Archiae, anno 1209, regni anno 30° (1).

Transaction du monastère de Fontaine Gérard avec celuy de Lyre pour la dixme et redixme (2) de la cense du Cardonney, en l'an 1220. Car les moynes de Lyre avoient et ont encor la dixme des terres qui s'exsartent dans la forest de Longbouël. Ils ont, dans Romilly, au bas de la coste de Long bouel, le prieuré de St Crespin et la cense de l'Estoquey (3), que le monastère de Fontaine Guerard leur a laissé en propriété pour estre quites de 16. mines de grain à quoy elles s'estoyent abonnées pour la dixme et redixme du Cardonney, depuis venduë et passée aux mains du sr de Caveron, de Picardie, qui y demeure, 1640.

Charte de *Radulphus de Summeri, quod ego quietavi Deo et monialibus B. Mariae de Fontibus Gerardi, in manu D. Walterii, Rothom. archiep., in perpetuam eleemosynam, quidquid juris habere me dicebam in ecclesia S. Martini albi* (4), etc. *Et mansuram in qua sacerdos manere consuevit; retenta tamen mihi tallia* (5) *consueta et legitima in hominibus quinque de*

(1) Cette charte a été reproduite par L. Delisle, *Cartul. norm.*, p. 296, n° 1098.

(2) « Dixme et redixme est double dixme, et comme la dixme est l'unziesme gerbe, la redixme est la 6e, en sorte que de 12 gerbes il n'en reste que 10 au propriétaire ».

(3) Arch. de l'Eure, H, 1266.

(4) En 1201, Raoul de Sommeri, Richard de Saint-Martin et Roger du Vé donnèrent l'église de Saint-Martin-le-Blanc aux religieuses de Fontaine-Guerard. (T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. I, p. 578.) — Aujourd'hui Saint-Martin-Omonville, canton de Saint-Saëns (Seine-Inférieure). — Sommery, canton de Saint-Saëns (Seine-Inférieure).

(5) « Taille des vassaux aux seigneurs, qui estoit d'un sol par teste de chef de famille, que le monastère a payée et baillée du bien à fieffe pour s'en exempter et la payer au comte d'Eu ».

feodo meo ad ecclesiam meam pertinentibus, quando scilicet dominus comes Augi talliam suam a me exigere voluerit, et retenta mihi molta consueta et legitima in eisdem quinque hospitibus. Actum anno 1201, 13° kalend. augusti.

Charte de *Rogerius de Vadis* (Roger des Vays, père de Raoul de Sommery); *concessione Radulphi filii mei, et Willelmi fratris mei, dedi et concessi in eleemosynam perpetuam et liberam. Deo et sanctimonialibus ecclesiae B. Mariae de Fonte Gerardi, quidquid habebam in ecclesia S. Martini albi, etc.* Elle est sans date, et fait mention de Gautier, archevesque de Rouën, et semble ce Roger estre père ou conseigneur de Raoul cy devant faisant le mesme don de tous les droits qu'il disoit avoir encore sur l'église de St Martin le blanc et ses appartenances, qui estoient deux chapelles de Beaumont et Osmonville, à présent érigées en cures à la présentation de la Dame abbesse de Fontaine Guerard. Il y a encore charte d'un 3e donateur, dit *Ricardus de Sto Martino ;* il semble que ce fussent 3. conseigneurs. Ils résignent tous leurs droits ès mains de l'archevesque de Rouen qui les remet au monastère et religieuses de Fontaine Guerard, à la rétention de 18. livres pour un vicaire perpétuel; sans date. Et puis Innocent 3e susdit confirme ceste rémission de l'archevesque de Rouen à la prieure et religieuses de Fontaine Guérard, l'an dixme de son pontificat, qui estoit, selon la date des bulles cy dessus du même Innocent 3e, l'an de grâce 1207.

Confirmation de Jean, roy d'Angleterre, seigneur d'Hibernie, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, de la donation ou remise cy dessus faite par l'archevesque Gautier. *Datum apud Pontem Audomari,*

per manum H. Cantuariensis archiepiscopi, cancellarii nostri, 30° die maii, regni nostri anno 2°.

Autre confirmation du mesme roy de la donation faite par les 3. conseigneurs susd. de la seigneurie et église de S. Martin le blanc, l'an 3e de son règne, le 23e jour d'avril. *Apud Rupem Andeliacam* (c'est le Petit Andely où est Chasteau Gaillard, à présent ruiné), *testibus Gaufrido filio Petri comitis Essexiae; Willelmo mariscallo, comite Pembrock; R. comite Leycestriae; Willelmo comite Saresb.; Johanne de Pratell. Per manum S., archidiaconi Wellensis.*

Charte du patronage de Roquemont (1), village en Caux, voisin de S. Martin le blanc susd., donné à Fontaine Guerard par Guillaume de Longchamp, frère héritier de Baudry de Longchamp, ès mains de Thibaud, archevesque de Rouen, l'an 1223. Et de Thibaud, archevesque, qui dans l'an le remet aud. monastère, le jour St Mathieu, à présent l'an 1224 (2). Confirmation de *Alanus de Manseniaco, miles* (3), *dominus de Pucheiaco*, successeur de Guillaume de Longchamp, l'an 1294. Donation des deux tiers de toute la dixme de Roquemont aud. monastère par led. archevesque Thibaut, 1226, en septembre. Cession du curé lors vivant desd. deux tiers

(1) « Appartient au baron de Mailloc prez Lizieux ». Voir T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. II, p. 721.

(2) « Mais il l'avoit jà remise par une autre charte du jeudy avant les octaves St Martin 1223. »

(3) « Armes de *Alanus* de Manseni, *dominus de Pucheiaco*, qui, par une charte, *die sabbato in festo S. Vincentii* 1294, confirme les donations de Guillaume de Lonchamp, son prédécesseur, en un seel de cire rougeâtre, de tous les deux costés à une croix et à l'orle de merlettes ou choses ressemblant à merlettes en nombre de 12. Autour il y a : *Alain de Mansigny* ». (Cette note figure au fol. 85 du ms.).

de la dixme de Roquemont, 1249. Confirmation de tout ce que dessus du pape Clément 4. à Viterbe, *15° kalendas maii, pontific. anno 4°*. Confirmation de Jean de Pontieu, comte d'Aumale et seigneur de Roquemont, ainsy vers la fin : Scachent tous que nous, qui de long temps avons amé lesd. religieuses et leur affection et dévotion en leurs prières ; considérant especialement la grande et bonne amitié que notre tres chère mère, madame Yde de Meullent, jadis comtesse d'Aumale, que Diex absolve, ut ausd. religieuses, tel que par devant tous autres lieus voulet ly ens gésir en leurdit monastère, eleut sa sepulture : par quoy nous meus, etc., avons quitté et délaissé ausd. religieuses tout droit que nous pouvions clamer, etc., au patronage de Roquemont et aus garbes (1) susd., et avons baillé ausd. religieuses ces lettres seellees de nostre grand seel. Donné à Aumale l'an de grace 1341, le 28e jour d'avril.

[F° 83.] *Armes de Jean de Pontiu, comte d'Aumale.* — Un seel en cire, portant d'un costé l'écu bendé de 3. pièces avec le nom autour, et de l'autre costé, un chevalier, l'espée traite au poing droit, l'escu bendé des mesmes armes au bras gauche, le cheval bardé avec les mesmes armes, et tout autour semblablement escrit : ✝ *Sigillum Johannis de Pontiu comitis de Alba malla.*

Epitaphe de la comtesse dans le chœur des religieuses. — *Cy gist Yde de Meullent, comtesse d'Aumale, femme de Jean de Pontieu, qui fut tué en la bataille de Courtray, lan.....*

Dans ma généalogie de la maison de Harcourt, il est noté que Alain de Meullent, comte du lieu et de Beaumont

(1) « Garbes, *garbae* dans la charte latine. Il entend les 2/3 de la dixme de Roquemont aumosnée par l'archevesque de Rouen ».

le Roger fonda, en 1135 (1) le monastère de Fontaine-Guerard, augmenté depuis par Yde de Meullent, femme de Jean de Harcourt, comte d'Aumale, qui fut tué à la bataille de Courtray.

[F° 84.] Charte de *Robertus de Pissiaco* (2) de la donation qu'il fait des fontaines, *fontes*, d'Arcambourg (depuis dites des Dames, et sont en un pray devant l'enclos du monastère) *et alnetum situm inter fontes et jardinum sanctimonialium, et inter pedem montis et Andellam. Praeterea unam acram terrae sitam juxta jardinum sacerdotis Sti Germani Rapidi Montis, etc. Actum anno 1223, mense martio.*

Charte de Jean de Moret de donation d'un muy de blaid sur son moulin de *Radeponte, sigilli sui muni-*

(1) C'est une erreur.

(2) Vers le milieu du XIIe siècle, la terre de Radepont était passée de la maison de Préaux dans les mains de Robert du Plessis, dit le Chambellan, qui maria Luce, sa fille unique, à Robert Ier de Poissy, seigneur de Pont-Saint-Pierre. Or, Robert de Poissy, qui était allé à Londres pour les affaires de Richard-Cœur-de-Lion, y était mort en 1197, laissant pour héritier Robert II de Poissy. Sa veuve, Luce du Plessis, se remaria à Robert de Moret, dont elle eut un fils, Jean. Lorsque Philippe-Auguste se fut emparé du château de Radepont, à la suite de la prise du Château-Gaillard, il confisqua naturellement les terres de Radepont et de Pont-Saint-Pierre. Toutefois, la famille de Poissy ne tarda pas à reconquérir les bonnes grâces du roi, puisqu'en 1210 Robert de Poissy figure parmi les chevaliers du Vexin portant bannière. Philippe lui rendit la moitié de la terre de Radepont, concédant l'autre moitié à son frère utérin, Jean de Moret. Robert III de Poissy s'était marié en 1261 avec Isabelle de Marly ; leur fille, Mathilde de Poissy, épousa Hervé de Léon, et fit ainsi passer la moitié de la terre de Radepont dans cette maison, l'une des plus considérables de Bretagne. A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. III, p. 13 et 14 ; voir aussi L. Delisle, *Cartul. norm.*, qui parle de cette famille en plusieurs endroits.

mine roboratum, et actum 1229, in crastino Stae Katherinae, mense novembri.

Charte de *Guillelmus de Pissiaco, miles, dominus de Noione super Andellam, pro sua et uxoris Ysabellae anima, et Robert filii sui defuncti,* de donation de 3. acres d'aulnaye, *alneti mei de Radiponte, sicut metae se protendunt ab aqua Andellae etc. Sigillatum suo sigillo, et actum anno 1263, mense junio* (1).

Charte d'amortissement desd. 3 acres d'aulnaye, et depuis essartée et réduite en pray, du roy St Louis en ces termes : *Volumus quod praedictae ecclesia et moniales dictas tres acras alneti cum fundo terrae in manu mortua teneant in perpetuum, pacifice et quietè etc. Actum apud Castrum in Leonibus, anno Domini 1263, mense julio.*

Charte de *Lucia de Pissiaco, filia Henrici de Novoburgo. Dedi Deo et B. Mariae de Fontibus Gerardi 20. solidos annui redditus etc. Ceterum, dedi eisdem monialibus, dono et assensu domini mei Petri de Moreto et Roberti filii mei primogeniti et aliorum filiorum meorum, gurgitem* (2) *integrum qui est prope domum earumdem monialium, in feodo de Radiponte.* Elle est sans date, insérée en un vidimus du tabellionnage de Rouen, le 24e aoust 1500.

Charte de *Hervaeus de Leonia juvenis, miles, assensu Hervaei de Leonia patris sui senioris, militis,* de donation de pièce de terre en bois du costé de Radepont, *in parochia Rapidi pontis,* avec leurs seaus, 1297.

(1) Cette charte a été publiée par L. Delisle, *Cartul. norm.*, p. 146, no 692.

(2) « Gord ou gourt, qui est la pescherie ajustée avec deux pieux des deux costés, réservant le passage de la rivière, auquel on tend les nasses. »

Accord de dame Ysabeau de Maromme, abbesse de Fontaine Guerard, et les prieure et religieuses, avec noble homme Baujois de Teufles (1), escuyer, seigneur de Radepont, suivant la sentence arbitrale donnée par Jean de St Léger, escuyer, seigneur de Bernières, et Robert le Lanternier, escuyer, seigneur de Herchemont, en avril 1502, par lequel le seigneur de Radepont, au lieu d'un muy de blaid assigné, puis modéré, sur le moulin de Radepont et dix livres de rente, payera seulement lesd. dix livres de rente au monastère, et aura aussy les fontaines d'Archambourg, que led. monastère prétendoit siennes ; accord passé, 1504.

[Fo 85.] Apoinctement au tabellionnage d'Andely, entre l'abbesse Katherine le Moyne et religieuses de Fontaine Guerard, et Mre André de Bourbon, chevalier de l'ordre du Roy, capne de 50 hommes d'armes, seigneur de Rubempré (2) et de Radepont, à cause de noble dame Anne de Ronceroles, son épouse, pour raison d'un muy de blaid réduit de 12 mines à prendre sur l'un des moulins de Ratepont, qui appartient à un des conseigneurs de Ratepont, en la portion dud. de Rubemprey, réduit

(1) Archives de l'Eure, H, 1276. Tœufles, canton de Moyenneville (Somme).

(2) « Rubempré, seigneur de Radepont en partie, bastard du vieil cardinal de Bourbon. La fille de ce Rubempré, Marie de Bourbon, mariée au Sr de Gondelieu, seigneur d'Autresche et de Radepont. » — Voir Aug. Le Prévost, *Mém. et notes*, etc., t. III, p. 17 ; Charpillon et Caresme, *Dict. hist. de l'Eure*, t. II, 1703. — Bourbon-Rubempré, nommé par Henri IV, gouverneur de Gournay, défendait la place avec 500 hommes de pied et 50 chevaux lorsqu'elle fut prise par le duc de Mayenne, au commencement de septembre 1589. Voir Robert d'Estaintot, *La Ligue en Normandie*, 1862, p. 45 et 51. — Rubempré, canton de Villers-Bocage (Somme).

à rente de dix livres par an de rente foncière, et payable aud. monastère au lieu desd. 12 mines de blaid, fait l'an 1571.

Fieffe faite par Guillaume de Courtenay (1), escuyer, seigneur de Bonnemare, prez le Pont S[t] Pierre (ils sont de la paroice de Ratepont à Bonnemare), à un nommé Lancelevée de S[t] Ouen, de Fleury sur Andelle, en l'an 1469.

Charte de *Guillelmus de Longo Campo. Do etc. ecclesiae B. M. de Fontibus Gerardi 20. acras terrae apud Tiliam in Velgessino, in territorio quod vocatur* Cruël. *Similiter, do eisdem aquam meam a fosseto* (2) *subter gurgitem sanctimonialium super Andellam, ubi aqua mea incipit usque ad ultimum limitem Kersonariae sanctimonialium subter lapidicinam earumdem, ad facienda omnia aisiamenta. Actum 1233, in vigilia natalis Domini. Testibus etc. Et praesens scriptum sigilli mei munimine roboravi etc.* (3). Le seau est un croissant montant au milieu duquel est comme une comète, et son nom tout autour, et n'est imprimé que d'un costé ainsy : *Willermus de Longo campo.*

Confirmation de la susd. charte par autre, vidimée ou énoncée dans une de *Theobaldus, archiep. Rothom.*, et seelée du seau (4) dud. archevesque, imprimé d'un seul costé de l'effigie d'un archevesque *in pontificalibus*, et tout autour : *S. Theo. arch. Rothomagensis;* seellée de

(1) « Il y a un Courtenay près du Vaudereuil sur la R. d'Eure, non loin de Pont de l'Arche. »

(2) « La Fosse d'Andelle, le gourt des religieuses. »

(3) Arch. de l'Eure, H, 1234.

(4) « Seau de l'archevêque de Rouen : d'un costé l'Annonciation figurée, et tout autour : *Ave Maria gratia plena etc.;* et de l'autre costé, un archevesque *in pontificalibus.* »

Joannes de Manseigny miles, et Petronilla uxor ejus, filia Stephani de Longo Campo, 1224.

Lettres de Charles 9. données à Lésigny (1), le 21 juin 1573, signées Charles, et plus bas Pinart, par lesquelles il prie la dame abbesse de Fontaine Guerard de souffrir que le s[r] de Durescu, intendant de ses bastimens et ouvrages à Charleval, prenne du bois, ce qui se pourroit trouver propre, sur son fonds pour lesd. bastimens; et de son fonds aussy, où il en faudroit pour exécuter le dessein qu'il avoit de rendre la R. d'Andelle navigable; comme de fait il la rendit navigable.

Charte des hauts et puissants seigneurs M[res] Pierre de Roncherolles, seigneur et baron du Pont S[t] Pierre, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de sa chambre, séneschal et gouverneur de Pontieu, seigneur aussy de la Ferté lez S[t] Riquier et de Douville, père; et Pierre de Roncherolles, aussy chevalier, seigneur et baron de Marigny, fils, de donation de 76. livres de rente seigneuriale à eux deuë par l'abbaye; lad. remise faite à lad. à la charge de deux chapeaux de roses vermeilles, le jour S[t] Pierre et S[t] Paul chacun an; donnée le 23. juin 1614. Seelée du seau de leurs armes équartelées, mais mal reconnoissables.

[F° 86.] Charte de donation d'Estienne de Longchamp et d'Aalix sa femme, à qui il appartenoit, et de leur fils Baldric consentant, de l'essart Gondeoin prez l'abbaye, *et totam decimam panis in domo nostra apud Douville furniati, ex quacumque parte seges venit. Quod etc. sigillorum nostrorum munimine roboravimus* (2). Sans date. Il y avoit deux seaus, dont l'un est perdu, l'autre

(1) Arrond. de Melun (Seine-et-Marne).

(2) Arch. de l'Eure, H, 1249.

cassé, et ne s'en veoit plus qu'un reste d'image, comme de Nostre Dame.

Confirmation de leur fils susd. *Baldricus de Longo campo, miles,* qui est de l'an 1213. *Quod etc., sigilli mei munimine roboravi.* Le seau est de 3. croissans montans, 2. et 1.

Sentence de Xphle (Christophe) de Thou, chevalier, seigneur de St Germain et de la Grande paroice, con^er^ du Roy, grand m^tre^ enquesteur et général réformateur des Eaus et forests de France, estably en Parlement en Normandie, et com^aire^ pour les fieffes des terres vagues etc., maintenant le monastère et habitans de Douville en la possession des aulnayes et pastures communes, entre le monastère et le vieil chasteau de Douville, du 13e juin 1577; confirmée par une autre des commissaires establis pour la revente du domaine, le 28e mars 1639.

Sentence de la vicomté et jurisdiction de Douville pour une rente de 5. sols foncière pour l'abbaye sur Antoine de Boisregnoult, 1578.

Eschange d'une acre de terre à Marcouville par Marie de Roncherolles, par permission divine humble abbesse etc., à une autre acre de terre au Béquet lez Douville, baillée par Charlote de Champluisant (mère du s^r^ de Marcouville, à présent 1640), veuve de feu noble homme Mre Philippe de Gaillardbois, chevalier, seigneur de Marcouville, du 4. aoust 1615 (1).

(1) Le fief de Marcouville appartenait au XVIe siècle à la famille de Gaillardbois. Philippe de Gaillardbois mourut vers 1613, laissant plusieurs enfants de son union avec Charlotte de Champluisant. Voir Charpillon et Caresme, *Dict. hist. de l'Eure*, t. II, p. 396; — A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 388. — Marcouville en Vexin a été réuni à la commune de Houville, canton de Fleury-sur-Andelle (Eure).

Charte de cent sols de rente pour fondation d'un obit par *Joannes de Hangest, miles, pro salute animae meae et animae dominae Loretae uxoris meae, dedi Deo et ecclesiae B. M. de Font. Ger., centum solidatas redditus currentis monetae in Normania, percipiendas per singulos annos in censibus meis de Ponte S*[ti] *Petri, ad festum S*[ti] *Remigii. Et ut hoc ratum etc., presentem cartam sigilli mei munimine roboravi. Actum anno gratiae 1231*. Elle est vidimée et énoncée en autre lettre par devant les tabellions du Pont S[t] Pierre, 1599. La charte originale est pourrie, et le seau pendant porte une croix chargée aux 4. bouts et en cœur d'un trêfle, ou autre chose ressemblan t (1).

Confirmation de la susd. fondation par Regnault Grey de Ruthin (2), chevalier, seigneur de Heuqueville et du Pont S[t] Pierre en partie, reconnoissant comme par charte de l'an 1231, Jean de Hangest, chevalier, seigneur desd. terres avoit donné etc. En tesmoin de ce nous avons seellé ces présentes de nostre propre seel armoyé de nos armes, en l'an 1426, le 21[e] jour de janvier. Le seau est pendant à queuë de parchemin, en cire rouge, équartelé, au 1[er] fascé de deux pièces traversées d'un pal en cœur, au 2[e] au pal lambelé, et au costé il semble un fer de fuzil; au 3[e] équartelé, au 1[er] et 4[e], comme un fer de fuzil; au 2[e] et 3[e], burrelé; au 4[e], fascé de 2. pièces.

Accord fait entre haut et puissant seigneur monsieur Pierre de Roncherolles, chevalier, baron de Heuqueville et du Pont S[t] Pierre, d'une part, et dame Ysabeau de Maromme, abbesse, et les religieuses de Fontaine Guerard,

(1) Hangest portait *d'argent, à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'or*.

(2) Sur Grey de Ruthin, voir plus haut, p. 57, note 1.

pour lesd. cent sols au payement desquels led. baron acquiesce moyennant la célébration de l'obit, passé l'an 1499, le 10e jour de juillet.

Vidimus par devant les tabellions de Rouen, 1486, le 26e jour de juillet, d'un extraict de la Chambre des comptes de Paris, par lequel aparoist d'une requeste de Olivier le Daim, de nouveau ayant acquis la baronnie du Pont St Pierre, faite et responduë au pourchas de Jean de Pessemersch, seigneur anglois, des terres et seigneuries de Noion, Radepont, le Pont St Pierre, Bellefosse et Léry, etc.

Vidimus par devant les tabellions royaux en la sergenterie du Pont St Pierre, 28e septembre 1499, d'une charte de *Herveus de Leonia senior, miles, dominus Novi Castri,* qui donne 60 sols tournois au monastère de Fontaine Guerard, à prendre tous les ans *in praepositura sua de Ponte Sti Petri, pro salute animae meae, patris et matris, et uxoris meae Matildis, dominae de Nojone. In cujus rei testimonium etc., sigilli mei etc. Actum anno 1299, die jovis ante festum Magdalenae.* L'original est perdu. Il condamne à 1. sol d'intérest et d'amende ses successeurs par chacun jour, depuis le terme escheu, *suis*.... à payer lesd. 60. sols au terme et jour de St Rémy ; desquels 60. sols l'extraict de la Chambre des comptes de Paris, fait à la requeste d'Olivier le Daim, qualifié baron du Pont St Pierre, fait mention et certification.

Sentence du lieutenant genéral du vicomte de Rouen, Mathieu Roulin, escuyer, et donnée ès plaids de la sergenterie du Pont St Pierre, tenus à Rouen le 17e février 1518, comme très haute et très puissante princesse la royne d'Arragon, dame du Pont St Pierre et de Radepont

en partie (1), est condamnée à payer par Guieffin du Mont, son receveur, ès mains de Jean Juppin, fermier de la prévosté du Pont S[t] Pierre à icelle dame appartenant, pour faute de payement de la susd. rente de 60. sols et des intérests et amendes encouruës sur elle, à cause dud. non payement depuis le terme S[t] Rémy passé.

Autre sentence précédente esdits plaids tenus à Rouen par Guillaume Ango, lieutenant général du vicomte, le 15 février 1503, pour 60. sols de lad. rente, et autres 60. sols des intérests d'icelle sur les fermiers du s[r] de Fouets (2), à cause de la prévosté et revenu du Pont S[t] Pierre.

[F° 87.] Sentence de Christophe de Thou, commissaire du Roy, cy devant qualifié, de maintenuë en la possession du fonds, bois et quarrière, et bois abroutis depuis le monastère vers Maisons Bernières jusques vis à vis le chasteau de Douville, qui sont 25. acres environ de bois abroutis, comme estant de la fondation de Robert le Guere, donnés à S[t] Crespin (prieuré de Romilly, par de là Maisons), le 15 janvier 1577.

(1) Le second fief de Radepont, qui appartenait aux Moret, se trouvait aux mains de Charles de Luxembourg et de Claude de Foix, son épouse. La reine d'Aragon « était femme de Frédéric d'Aragon, refugié en France, auquel le roi Louis XII avait donné le duché d'Anjou. » L. Fallue, *Histoire du château de Radepont et de l'abbaye de Fontaine-Guerard*. Rouen, 1851, in-8°, pag. 66. — Frédéric III, roi de Naples, dépouillé de ses états par Louis XII, et par Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, avait épousé en secondes noces Isabelle, fille de Pierre de Baux, duc d'Andria, de laquelle il eut Ferdinand, duc de Calabre, et Alphonse, connu en France sous le nom d'infant d'Aragon, mort à Grenoble en 1515, et trois autres enfants.

(2) « Foix, et depuis eux Rohan, à ce qu'on m'a dit, ont possédé la prévosté de Pont S[t] Pierre. »

Autre sentence des commissaires de la Revente du domaine au chasteau du Louvre à Paris, 13e juillet 1637, de mainlevée desd. 25. acres et autres de la fondation dud. comte Robert Guere, jusques à 60. acres; et encore autres 60. acres d'autres fondations, le tout de 120. acres en nature de bois, saisies pour estre revenduës comme si elles faisoient partie de la forest de Long boël qui les borne, et apartient au roy, et en partie aux barons du Pont St Pierre.

Requeste des religieuses de Fontaine Guerard au roy pour l'abournement d'une charruée de terre le long de la forest de Long bouël, qui est de 70. acres de bois noiers, donnée par le comte Robert Guere de Leycestre.

Lettres patentes du roy Charles, du 9e juin 1396, à Paris, mandant au souverain maître général réformateur des Eaus et forests de France, le vicomte de Melun, son féal cousin, chambellan et conseiller, de faire faire les abornements. Et ordonnance de Guillaume, vicomte de Melun, souverain maistre susd., aux maistres des Eaus et forests de Normandie et de Picardie, donnée en son hostel à Blandy, le 10e juin 1396, d'exécuter les abornements.

Tiltre du prieuré des Deux amans (1), de l'ordre de St Augustin, au dessus de la *Gueule d'Andelle*, commençant : *Robertus, comes le Guere, omnibus hominibus suis et amicis Franciae et Angliae, tam praesentibus quam futuris, salutem. Sciatis quod ego pro amore Dei, et pro salute animae Roberti comitis le Guere, patris mei, et animae comitissae matris meae, et*

(1) A Amfreville-sous-les-Monts, canton de Fleury-sur-Andelle (Eure). Sur le prieuré des Deux-Amants, voir T. Du Plessis, *Descript.*, etc., t. II, p. 331 ; — *Voyage archéologique et liturgique en Normandie*, par l'abbé Bertin (1718). Rouen, 1863, p. 12 et 13.

animae meae, et animae comitissae Petronillae uxoris meae, et liberorum meorum, dedi Deo et ecclesiae B. Mariae Magdalenae de monte Duorum amantium, et fratribus ibidem Deo servientibus, in perpetuam et liberam eleemosynam, pasturam quam habui inter montem Duorum amantium et Andellam, et 20. solidos andegavensium in meo comitatu de Ponte S[ti] *Petri, annuatim recipiendum ad festum S*[t] *Remigii ; et unum hortum ad Romilleum, et pratum, unam acram scilicet de* Hasetz, *et gordum (gurgitem,* cy dessus, un gourt) *de Gula Andellae, et panagium de omnibus dominicis porcis suis quietum in bosco meo de* Long bouel. *Testibus : Petronilla comitissa, uxore mea, Guillelmo filio meo de Albavia, Guillelmo de* Vins, *Guillelmo de Cheray, Rogerio de Hinno, Roberto capellano de Britolio, Guilleberto capellano,..... clerico.* Seellée d'un seau de cire verte en laqs de soye sur double queuë, avec les armes d'un homme à cheval figuré et imagé. — Collation faite à l'original en parchemin dont la copie est cy dessus transcripte par moy, Nicolas Juppin, tabellion juré, commis prez les tabellions de Rouen en la sergenterie de Pont S[t] Pierre, requeste des dames abbesse et religieuses de Fontaine Guerard, le 7[e] janvier 1576. L'original demeuré aux religieux des Deux amans. — Confirmation de la susd. donation aux Deux amans par Gautier, archevesque de Rouen, *pasturam et gurgitem de Gula Andellae et hortum apud Romilliam,* etc., addressée *Guilberto priori ecclesiae S. Mariae Magdalenae de Monte Duorum amantium, 17, kalend. augusti 1207.*

Charte de Roger de Chantemerle (1), *miles,* de deux

(1) « Chantemerle, hameau sur la rive de la Seine entre Véteuil et la Roche Guyon, paroisse de Chérances; ce vignoble s'appelle à présent le Cron ». — Sur les donations des Chantemelle, voir Arch. de l'Eure, H, 1257.

arpents de terre vignoble, *sita in cultura mea Rivi* de Brumessart (1), au monastère de Fontaine Guerard, avec autres pièces, et garanties et seelées au mois d'octobre 1218. — Je n'ay pu veoir l'original.

Autre de *Rogerius, miles*, de Chantemelle, *pro salute animae meae et fratris mei Guillelmi, virgultum meum quod vocatur* le closel des Noyers, *dedi etc., 1222, cum sigilli mei munimine*, que je n'ai pu veoir estant au chartrier enfermé.

Autre de *Rogerius, dominus de Cantimella, dedi et concessi Deo et ecclesiae*, etc., *venditionem quam Emelina, uxor Laurentii de Bove, vendidit praedictis monialibus de Fonte Girardi;* avec seau que je n'ai pu veoir. *Actum 1227*. On appelle cela à présent les Isles volantes, ou.......... lez Chantemelle.

Autre de *Theobaldus* de Chantemesle, *liber a conjugio*, 1239, *sigilli munimine*, que je n'ay pu veoir.

Autre confirmation des précédentes : *Joannes, capitalis dominus* de Chantemerle, *assensu et voluntate Odonis* de la Faleise, *concessi et confirmavi Deo et ecclesiae, etc., totam donationem et eleemosynationem quam fecerunt Rogerius, et Theobaldus ejus filius,* de Chantemerle, *milites, in terris, vineis et possessionibus quas habebant apud* Chantemerle, etc. *Et haec omnia supradicta quietavimus de censu, de palagio, peagio, roagio* (2) *et omnibus rebus aliis. Et quod ut firmum etc. sigilli munimine* (que je n'ay pas veu). *Actum 1240, mense maio.*

(1) « *Rivus* de Brumessart, petit ruisseau coulant d'une coste à Chantemerle ».

(2) « Rouage, qui est quand la charette part pour aller quérir ou transporter du raisin ou du vin ». — *Roagium, rotagium*, droit à payer pour l'entretien des chemins.

Donation du franc passage au pont de Gany, sur la R. d'Epte, pour les vins de Chantemelle charriés au monastère de Fontaines Guerard, septembre 1243, avec un seau que je n'ay pas veu de *Guido de Œnivilla, miles, ad petitionem et voluntatem Margaritae matris meae* (1).

Jusques icy le livre de Mr Libert est remply ; le reste des chartes estant enfermé dans les archives de l'abbaye dont voici celles que j'ay veuës.

Une de l'an 1247, au mois de décembre, de *Petronilla dicta* Torel, *uxor domini Gascii de Pissiaco, militis,* qui donne certaine *moltam monialibus de Fontibus Gerardi. Testibus : Almerico de Pissiaco, fratre dicti Gascii ; Robino de Pissiaco, armigero ; Rogerio de Ouvilla* (2), *et Radulpho de Gonfonvilla, militibus.* Son seau est d'une femme vestuë estroit, avec une coiffure tourelée (3), et un oiseau sur le poing gauche ; celui de son mari est une orle de 9. merlettes, et ceste légende : *S. Gascii de Pissiaco militis.*

[F° 88.] Il y a quelques autres chartes encor, qui sont de peu de conséquence, où sont seaus de diverses armes de chevaliers, à sçavoir :

Pippart, qui sont 2. fasces. Du Vivier, qui est une fleur de lys. De Lesteville, qui est une liste ou raye en forme de barre. En celles de *Rogerius de Vadis,* et autres non icy mentionnées, comme de *Gauffridus, senescallus comitis Augi,* il n'y a rien qu'un chevalier à cheval en housse, armé et tenant du poing droit l'espée

(1) Arch. de l'Eure, H, 1254.

(2) Houville, canton de Fleury-sur-Andelle (Eure).

(3) Coiffure plissée en godrons verticaux, qui se voit souvent sur les effigies du XIIIe siècle.

traite, et de la main gauche la bride, et leur nom tout autour escrit.

[F° 89.] Une autre charte de l'an 1234 est avec un seau rond, armoyé d'une fasce cantonnée de 3. boules, besans ou tourteaux, 2. en chef, 1. en pointe, et un lambel et ceste légende : *S. Radulphi de Minières.*

Une autre de 1236, de *Radulphus* de Barentin, *miles*, qui donne *B. Mariae de Fontibus Girardi quamdam culturam terrae in parochia de Velli* (1), *in Velcassino, etc.* Son seau est armoyé d'une fasce accompagnée de 3. pièces qui ressemblent oyseaus, et comme grues. La légende tout autour est de son nom.

Un autre de 1218, de *Robertus de Warcliva* (2), *miles*, qui donne une mine de blay, *in presentia domini Roberti, archiep. Rothomag., et Roberti Crispini militis.* Son seau est d'un chevalier armé, l'espée au poing et son nom autour.

Une autre de *Godefridus de Warecliva, concessione uxoris Marsiliae et Mathaei filii primogeniti et aliorum liberorum*, qui donne *3. acras et unam virgatam terrae, scilicet campum* de la Longue raye *apud Huanvillam : et habuit de karitate monasterii sex libras andegavensium ;* sans date. *Testibus : Amaurico et Roberto, militibus,* de Wareclive, *et Esfraydo, fratre meo, Willelmo de Nogione, burgense de Andeleia* (3). Son seau est d'une grande fleur de lys en cire noire avec ceste légende : *Sigillum Goffridi.* Et y en a un autre armoyé d'une bande endentée avec cette légende : *S. Johannis de Muchegros*, duquel la terre dépendoit,

(1) Vesly, canton de Gisors (Eure).

(2) Mesnil-Verclives, canton de Fleury-sur-Andelle.

(3) Arch. de l'Eure, H, 1263.

concedente, dit la charte, *Johanne de Muchegros, capitali domino de quo terra illa movet.*

Il y a encor une autre de *Goffredus* Boudart de Wareclive, qui est la mesme que la précédente, mais sans confirmation du seigneur de Muchegros ; et sont sans date.

Une autre de *Ricardus* de Estrepeigni, *pro salute animae suae et animae Odonis* Bendengel, qui donne *terram de Huanvilla* (à présent Huanière) *de consensu Mathaei Bendengel domini de eadem terra, in praesentia domini et patris Walteri Rothomag. archiepiscopi.* Son seau est gravé d'un costé d'une teste d'homme nuë et sans barbe, avec ceste légende : *Sigillum Ricardi de Estrepeigni.*

Une autre de Robert Crespin, 1219. Son seau est pur et simple, parti burellé ou rayé de travers.

Une autre de *Robertus* de Feukeroles, sans date. Les armes du seau sont une hestre droite, fueilluë des deux costés, et en cyme un bouton.

Il y a des seaus de Robert de Seranz dont relevoit la terre qu'il donnoit dans *Huanvilla, pro qua recepit karitatem 6. librarum, 18 solid. andegavensium ab ecclesia.* Ce seau de Seranz est un cavalier, l'espée au poing, et son nom alentour.

Une autre de Guillaume Crespin, confirmative d'autres de ses prédécesseurs, de l'an 1224. Son seau est d'un costé un cavalier, l'espée au poing, et de l'autre un escu pur, mais à un chef comme vivré ou ondé.

Une autre de Jean de Muchegros, de l'an 1259. *Testibus : domina A. abbatissa de Fontibus Girardi, et Theophania sorore mea, ejus loci priorissa.* Son seau est armoyé d'une fasce avec un lambel en chef et rien de plus. Il donne à l'abbaye six acres de terre.

Une autre de Guillaume de Greinville, qui eschange

unam peciam terrae sitam in Velcassino le normand, *in Meigneval, prope grangiam suam de Huanvilla, pro altera pecia quam dominus Hugo* de Greinville, *miles, monialibus dederat dum viveret.* Ses armes sont une grande fleur comme de lys fort remplie et fueillue.

[F° 90.] Transcript d'un extraict tant des chartes que des sépultures qui sont dans le monastère de Fontaine Guerard par le religieux procureur, le s^r Libert.

Noms des prieures et abbesses du monastère depuis la fondation, faite environ 1198, extraicte de l'Obituaire ou Ménologe du lieu.

XIIII. kal. junii.	Theophania, priorissa.
IIII. kal. junii.	Dionysia, priorissa.
Non. martii.	Domina Eodea, vel Ida, abbatissa 1ª.
VII. kal. jan.	Domina A., 2ª abbatissa. 1259.
VIII. id. sept.	Domina Peronella la Mauvoisine, abbatissa 3ª.
Non. april.	D. Avelina de Manseigny, abb. 4. 1298.
VI. id. feb.	D. Clementia Jacob, abb. 5.
XI. kal. nov.	D. Eustachia, abb. 6.
Kal. april.	D. Ida de Crevecœur, abb. 7. 1360.
Kal. jun.	D. Petronilla de Villequier, abb. 8.
X. kal. octob.	D. Joanna de la Treille, abb. 9.
XVI. kal. mart.	D. Petronilla de Maromme, abb. 10.
IIII. id. octob.	D. Aelicia de Villers, abb. 11.
VIII. id. feb.	D. Joanna la Colline, abb. 12.
VIII. id. feb.	D. Joanna du Mont, abb. 13. Eae duae videntur esse una eademque.
IIII. non. mart.	D. Margareta Marguerie, abb. 14.
XVIII. kal. feb.	D. Isabella de Maromme, abb. 15.
	D. Maria Maurice, abbatissa 16.
VII. id. mart.	D. Angeliqua Cruchon, abb. 17.
VII. id. april.	D. Katharina le Moyne, abb. 18.

IIII. kal. sept. D. Maria Quesnel, abb. 19.
II. non. feb. D. Maria de Roncerolles, abb. 20.
D. Elizabeth de Bigars de La Londe, adhuc superstes hoc anno 1640, 21. abbat.

Il est escrit en l'ancian Obituaire ou Nécrologe du monastère :

Theophania priorissa : xiiij. kal. junii Stephania (ou ailleurs *Theophania*) *priorissa.*

Dionysia priorissa, au mesme Ménologe ou kalendrier des obits *: iiij kal. junii, obiit Dionysia priorissa.*

Domina A. abbatissa : forte Ada, vel Aelidis, quam alias facimus 1^{am} abbatissam. En la charte du seigneur de Muchegros, donnant six acres de terre au monastère de Fontaine Gerard, est escrit : *Testibus his : Petro de* Manseigny ; *domina A., abbatissa de Fontibus Gerardi et Theophania sorore mea, dicti loci priorissa. Anno Domini 1259, die sabbati ante Ascensionem Domini.*

Peronella la Mauvoisine. Sur son tombeau qui est dans le cloistre de collation (c'est le cloistre où l'on fait la lecture de Complies), est escrit : *Icy gist dame Peronelle la Mauvoisine, tierce abbesse de Fontaine Guerard. Priez pour luy que Dex a lame mercy ly face.*

Domina Avelina de Manseigny. Sur son tombeau, qui est dans le mesme cloistre de collation, est escript : *Icy gist dame Aveline de Manseigny, la quarte abbesse de Fontaine Guerard, qui trespassa lan de grace 1298, en jour de lundy lendemain de Pasques. Priez pour luy que Diex ait pitié de lame de luy et la mette en paradis. Amen.* — De plus, en l'ancian Collectaire est escrit au 5e jour du mois d'avril : *Obiit Avelina abbatissa.* En l'ancian Nécrologe ou kalendrier des obits : *Nonis*

aprilis, obiit domina Avelina de Manseigny, abbatissa hujus loci.

D. Clementia Jacob. En l'ancian Nécrologe ou Ménologe des obits est escript : *VI. idus februarii, obiit Clementia, abbatissa de Fontibus Gerardi.* En l'ancian Collectaire : *6° idus febr., obiit Clementia Jacob,* abbesse de Fontaine Guerard.

D. Eustachia, abbatissa. En l'ancian Nécrologe : *xj. kal. nov., obiit Eustachia, abbatissa de Fontibus Gerardi.* En l'ancian Collectaire : *xj. kal. nov.*, qui est le 22e du mois d'octobre, *obiit domina Eustachia, abbatissa de Fontibus Gerardi.*

[F° 91.] *D. de Crevecœur, abbatissa.* Sur son tombeau sont escrits ces vers latins :

De Crevecœur nata fuit hic nunc ista locata,
Christo corde data dum vixit, et Ada vocata,
Anno milleno cum bino jamque triceno
Et tercenteno completo cumque mileno (1),
Quo fuit ex illis de mundo primus aprilis
Noscitur esse dies. Sit tibi grata quies. Amen.

Au Nécrologe : *Kalendis aprilis, obiit domina Ada, dicta de Crevecœur, abbatissa loci istius.* Au Collectaire, tout de mesme.

D. Petronilla de Villicario (Villequier), *abbatissa.* Au Nécrologe ou Obituaire : *Kalendis junii, obiit Petronilla de Villiquiario, quae fuit abbatissa de Fontibus Girardi.* Au Collectaire, semblablement.

D. Joanna de la Treille, *abbatissa.* Au Nécrologe : *x. kal. octobris, obiit D. Joanna* de la Treille, *quondam abbatissa domus istius.* Au Collectaire, aussy.

D. Eodea vel Aelidis. Au Ménologe : *Nonis martii,*

(1) « 1332, potius quam bis triceno, seu 1360 ».

obiit Eodea, abbatissa. Au Collectaire : *Obiit Aelidis quondam abbatissa. Debetur ei missa.*

D. Petronilla de Maromme, *abbatissa.* Au Nécrologe : *xvj. kal. martii, obiit Petronilla* de Maromme, *abbatissa de Fontibus Gerardi.* Au Collectaire, de mesme.

D. Aelicia de Villers. Au Nécrologe : *3° id. octob. obiit D. Aelicia de Villiaribus, quae fuit abbatissa domus istius.* Semblablement au Collectaire. En l'an 1446, elle aliéna la terre de l'Estoquay aux religieux de Nostre Dame de Lyre, pour 16. muys de grain de dixme que leur devait la cense ou ferme du Cardonney, suivant une transaction de la veille de Pasques. En l'an 1450, elle fieffa par bail d'emphytéose la ferme de la Huannière *(Huanvilla in chartis)* pour 2. boisseaux de blay par acre, mesure de Rouen. Elle portait en son seau une effigie d'abbesse, et à ses piés un escusson armoyé *d'une bende chargée de 3. estoiles, et un lambel au chef,* où la bande ne porte pas.

D. Joanna la Colline. Au Nécrologe ou Obituaire : *8° idus februar., obiit Joanna* la Colline, *abbatissa de Fontibus Gerardi.* De mesme au Collectaire, au 6e jour de février. Elle ne fut que 3 mois abbesse.

D. Joanna du Mont. Au chartrier il y a un livre à madame Jeanne du Mont, abbesse, en l'an 1459.

D. Margarita Marguerin : *3° nonas martii 1495.*

D. Ysabella de Maromme : *18. kalend. februar. 1541.* Sur leur tombeau, qui est dans le chœur des Dames, est escript : *Cy gisent vénérables et dévotes religieuses Marguerite Marguerin, abbesse de ce monastère par l'espace de 36. ans. Et auprez d'elle, Ysabeau de Maromme sa nièce, immédiate abbesse dud. monastère l'espace de 46. ans ; lesquelles durant led. temps feirent*

plusieurs acquisitions, augmentations, édifices et réparations au profit dud. monastère, et décéda lad. Marguerin l'an 1495, et lad. de Maromme l'an 1541. Priez Dieu pour elles. Les armes de lad. Marguerite Marguerin sont *3. fleurs de marguerite 2. et 1.* Celles d'Ysabeau de Maromme sont *un lyon fascé de 2. pièces, ou deux fasces et un lyon rampant par dessus.* Ysabeau de Maromme ha fait faire la salle et la chambre abbatiale.

D. Maria Maurice. Elle n'a pas été paisible en la possession de l'abbaye que Ysabeau de Maromme luy avoit résignée. Une abbesse éleuë luy disputa. Elle avoit esté religieuse à Maubuisson lez Pontoise. Elle a fait faire les chaires de l'église (1).

D. Angelina Cruchon. Contre la muraille, du costé de la porte de l'église est escript : *Cy devant gist vénérable et religieuse dame Angélique Cruchon, abbesse de ceste abbaye de Fontaine Guerard, laquelle décéda le 8e jour de mars 1563. Beati mortui qui in Domino moriuntur.* [Fº 92.] Ses armes sont *d'azur à une croix d'or cantonnée de 4. poissons,* et autour est escrit : *Adjutorium meum a Domino.*

D. Catharina Le Moyne. En l'église, contre la muraille, du costé abbatial, est escript : *Cy gist vénérable dame Katherine le Moyne, qui fut professe de ceste abbaye de Fontaine Guerard, le 17. juillet 1520, et éleuë abbesse, le 5e mars 1563, laquelle décéda le 5e avril 1578. Priez Dieu pour elle.*

D. Maria Quesnel. En l'église, sur son tombeau est escript : *Cy gist sœur Marie Quesnel, abbesse de céans, qui décéda le 29e jour d'aoust 1595, aagée de 77. ans. Priez Dieu pour son âme.* Elle portoit en ses armes

(1) Elles sont aujourd'hui dans l'église de Pont-Saint-Pierre.

une fasce accompagnée de 3. besans, 2. en chef et 1. en pointe.

D. Maria de Roncherolles. Sur son tombeau est escript : *A l'honneur de Dieu et de sa très sainte mère, et à la mémoire de sœur Marie de Roncherolles, en son vivant abbesse du monastère de céans, qui décéda le 4e. février 1619, aagée de 73. ans. La loi commune des mortels a réduit ce corps en cendre, dont les mérites particuliers, sages actions, et vertueuse conduite ont gravé sur ceste tombe le souvenir aeternel. Priez Dieu pour son âme. Requiescat in pace.* Elle porte pour armes celles des barons du Pont St Pierre, sçavoir, *équartelé au 1er. et 4e. d'argent à 2. fasces de gueules ; au 2e. et 3e. d'argent à la croix de gueules chargée de 5. coquilles d'argent ; sur le tout de gueules à 3. pals de vairé au chef d'or,* ainsy qu'elles se voyent ès églises du Pont St Pierre.

Il y a encor quelques sépultures dans le monastère, comme celle qui est élevée avec une statue gisante en pierre, dans la paroy au coin évangélique du grand autel, sans légende, mais que l'on croit estre d'une comtesse de Blois, dont il est fait mention dans l'Obituaire ; et celle qui est de marbre dans le chœur des Dames, qui est d'une comtesse d'Aumale, cy dessus mentionnée.

D. Elisabeth de Bigars. Elle est de la maison de la Londe, sœur du feu marquis tué par le sr de Boudeville de Pardieu, sur le Pont neuf à Paris (1). Elle fut coadjutrice du vivant de madame de Roncherolles, et bénite abbesse le jeudi d'aprez Pasques, 5e. d'avril 1619, aprez

(1) Centurion de Pardieu, sieur de Boudeville en Caux, « laissa un fils qui fut un grand duelliste et un grand estourdy. En une débauche, il sauta par une fenêtre et se rompit une jambe. Il fut enfin tué en duel ». Tallemant des Réaux, *Historiettes,* VII, p. 340.

le décez de l'autre, par feu R[me] Nicolas Bouchart, abbé de Cisteaus, général de l'ordre. Elle porte les armes de Bigars (1).

(1) La dalle tumulaire d'Elisabeth de Bigars est aujourd'hui conservée dans l'ancienne chapelle de l'abbaye, construite parallèlement à l'église abbatiale. En voici l'épitaphe :

Cy gist noble et
Religieuse Dame
Elisabeth de Bigars
de la Londe, abbesse
de céans dont les
grands mérites sing-
ulières vertus et
sage conduite aux
gouvernements spiri-
tuel et temporel de
cette maison durant
42 ans lui ont acquis
à bon droit la qualité
de restauratrice
....
(Le reste manque.)

Elisabeth de Bigars fut abbesse depuis 1619 ; elle prit pour coadjutrice, en 1643, Barbe de la Londe qui mourut avant elle en 1652; puis en 1653, Charlotte de la Londe, qui lui succéda en 1661. — « Frère Philippe Cavelier, moine de Bonport, que nous croyons originaire de la Londe, fit imprimer un éloge funèbre qui a pour titre : *Le tombeau glorieux de très illustre et vertueuse dame Elisabeth de Bigars, très digne abbesse de Fontaine Guerard, adressé à Mes Dames ses vénérables et religieuses filles.* Cette plaquette de quinze pages in-4° est comprise dans le recueil indiqué par M. Licquet, sous le n° 2391 de son catalogue de la Bibliothèque de Rouen. (Belles-Lettres.) Cette déclamation, dit M. l'abbé E. Sauvage, « rappelle par un style emphatique, prétentieux et ampoulé, le plus mauvais goût de l'époque ». H. Saint-Denis, *La Londe et son marquisat.* Elbeuf, 1890, p. 211. — Les armes de Bigars de la Londe étaient : *de gueules, à une bande d'argent, l'écu semé de croisettes d'or*; selon d'autres, *d'argent à deux fasces de gueules.*

[F° 94.]

Les sépultures et inhumations de l'abbaye de Fontaine Guerard.

Au chœur des prebstres, devant le grand autel, sur le degré du presbitaire, est inhumé le cœur de feu Mr de Corneville, sur lequel est une lame de cuivre portant l'effigie d'un cœur percé de trois cloux et environné d'une couronne d'espines, au bas duquel sont les armes dud. sieur, qui sont *d'argent à deux fasces de gueules,* mittré et crossé. Autour de lad. lame est escript : *Hic jacet cor Revemi D. D. Andreae de Bigars de la Londe, elemosynarii et consiliarii Regis cristianissimi, de Cornevilla abbatis, Lexoviensis decani, Domini de Tourvilla* (1), *qui obiit xj. die decembris M. VIc. XXXVIII.* Au dessous de ces armes est escript ce distique :

Londa tenet corpus, tumulo cor conditur isto,
Illic naturae, pignus amoris adest (2).

Au milieu du chœur est une tombe de pierre portant l'effigie d'une dame, sur laquelle est escript : *Cy gyst madame Alix de Mouret, jadis femme de monseigneur Jean de Rouvrois, sire de Grainville* (3). *Elle trespassa en l'an de grace M. CC. LXXXX. III., le jour de la sainct Grégoire. Dex ayt mercy de son ame. Amen.*

Proche icelle tombe est une autre tombe de pierre portant l'effigie d'un chevalier armé sur laquelle est escript :

(1) Tourville-la-Campagne, canton d'Amfreville-la-Campagne (Eure).

(2) Ce distique a été reproduit par André Guiot, *Les trois siècles palinodiques*, t. I, p. 107. — André de Bigars avait été prince du Puy de Rouen.

(3) Grainville, canton de Fleury-sur-Andelle (Eure).

Cy gist Hervieu de Leon, sire de Nojon, qui trespassa lan M.CCC.LV, la veille de Nostre Dame de mars. Priez pour lame de ly que Diex mercy ly face. Sur lad. tombe il y a huit escussons de cuivre, sçavoir quattre de chaque costé. Le 1er et dernier escusson du costé droict porte *un lyon rampant* ; le 2e *d'azur échiqueté d'or* ; le 3e *d'azur bandé de 3. pièces d'or.* Le 1er et dernier du costé gauche portent *un lyon rampant* ; le 2e *escartelé de 4. lyons rampants*, et le 3e *échiqueté.*

[F° 95.] A costé d'icelle tombe est une autre tombe représentant un chevalier armé, sur laquelle est escript : *Cy gyst monseigneur Hervieu de Leon, chevalier, sire de Nojon qui trespassa à Paris, le mardi aprez la nativité Nostre Dame de septembre, en lan de grace M.CC. et* (en blanc). *Priez Diex qu'il ayt pitié et mercy de lame de ly. Amen.*

Au costé de la susd. tombe est une autre petite tombe sur laquelle est escript : *Icy gyst Hervieu le filz de monseigneur Hervieu de Leon et madame Marie Poessi* (1), *dame de Nojon.* Ses armes sont *un lyon rampant.*

Dans led. chœur est une autre tombe de pierre portant l'effigie d'un chevalier, sur laquelle sont escripts ces vers :

Cœlorum sedes da, rex pie Christe, Johanni,
Illi vincere des qui nomine nosceris agni,
Æternis annis vivant pia vota Johannis.

Dans la muraille, derrière le confessionnal, est une tombe eslevée de trois piés, portant la représentation d'un ecclésiastique, sur laquelle est escript :

(1) Il faut lire : Mathilde.

Hic jacet Angligena Valterius gazophilator
Rhotomagi ; tecum sit semper summe creator (1).

En chef est escript ce mot : *Pater*.

Au costé droit du grand autel, dans une arcade de la muraille, est une tombe eslevée de trois piés de hault, portée sur quatre lyons de pierre, sur laquelle est l'effigie en bosse d'une dame dont la teste repose sur un oreiller tenu par deux anges. L'escriture n'aparoit plus (2). La commune créance est que c'est une comtesse de Blois, ou bien la dame Béatrix d'Averse, comtesse de Pavie, qui a donné à lad. abbaye et aux habitans des parroisses de Douville, Radepont, Pont S[t] Pierre, Romilly, Pistres, les aulnaies, commune pasture, qu'ils possèdent, et au subject de quoy les dittes paroisses viennent en ce lieu en procession, au premier jour de may et aux festes de la Pentecoste tous les ans (3).

(1) Il s'agit sans doute d'un gardien du trésor que le roi Henri II et ses sucesseurs avaient établi dans la tour de Rouen. Voir L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie au XII[e] siècle*, dans *Bibl. de l'école des chartes*, années 1848-49, p. 279 et 280.

(2) Ce monument décrit par Du Buisson existe encore aujourd'hui, quoique bien mutilé, dans un coin des ruines de Fontaine-Guérard. L'un des quatre lions qui supportaient la statue a disparu ; les deux petits anges soutenant le coussin sont d'une grâce merveilleuse ; l'effigie funéraire, malgré les injures du temps et des hommes, est toujours superbe ; son costume permet, à n'en pas douter, de reconnaître une noble châtelaine de la première moitié du XIV[e] siècle. Voir *Bulletin de la Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure*, année 1898. Note de M. L. Régnier, p. 75.

(3) Il ressort d'une déclaration des biens et revenus de l'abbaye, faite en 1547, que les religieuses possédaient par donation et concession de leur fondateur, Robert de Leicester, les droitures de paturage, panage, etc., dans les communes patures des paroisses susnommées. (Archiv. de l'Eure, H, 1231.) Ce n'est donc pas de Béatrix de Pavie qu'elles les tenaient. De plus, ce nom tout ita-

[F° 97.] *Au chœur des Dames.* — Au milieu du chœur des Dames est une sépulture de marbre noir autour de laquelle sont les images de nostre Sauveur et des douze apostres de marbre blanc ; sur laquelle tombe est l'effigie en bosse de marbre blanc de la comtesse d'Aumale sur laquelle est escrit : *Cy gist madame Yda de Meulent, jadis comtesse d'Aulmale, et fust femme du comte Jehan qui mourut à Courtray, et trespassa l'an 1323, le 17. janvier. Priez pour lame de ly* (1).

Dans led. chœur des Dames sont plusieurs tombes des Dames abbesses de lad. abbaye, sçavoir : de mesdames Marguerin, Marromme, Cruchon, le Moyne, Quesnel et Roncherolle. Contre la muraille est une grande lame de cuivre sur laquelle sont escrits les obiitz et fondation d'iceux, de feu messire André de Bigars, abbé de Corneville, et celui de Madame, qui se fera aprez son décez.

lien surprend de prime-abord ; mais il s'agirait peut-être, tout simplement, de Béatrix de Pavie ou de Pavée, mentionnée dans une charte de 1224 par laquelle Roger, fils d'Ouin, confirme certaines donations faites à l'abbaye de Jumièges de terres sises à Guiseniers (canton des Andelys), notamment celle que Roger Torel avait faite de biens situés en cette paroisse « in loco qui dicitur Pavia ». Mais si le tombeau était réellement, comme on le supposait au XVIIe siècle, celui d'une comtesse de Blois, il conviendrait de se rappeler que Marguerite d'Avaugour, femme de Henri III de Léon, seigneur de Radepont, était la tante de Jeanne, duchesse de Bretagne, mariée en 1337 à Charles de Châtillon, comte de Blois. Voir A. Le Prévost, *Mém. et notes, etc.*, t. II, p. 221, 222, et t. III, p. 14. Cette dernière attribution concorderait avec la date probable de ce beau monument funéraire.

(1) Il n'est malheureusement rien resté de ce magnifique tombeau de la comtesse d'Aumale.

Au bas de la fondation desd. obiitz sont deux épitaphes en françois, l'un pour led. sieur abbé et l'autre pour Madame.

Pour Mr de Corneville :

Son corps donne à la Londe
Et son cœur en ce lieu ;
Ainsy quittant le monde
Rendit son âme à Dieu.

Pour Madame :

Elle a quitté la Londe
Et pris ce sacré lieu,
Pour mieux aprez ce monde
Trouver place avec Dieu.

[F° 99.] *Anniversaria et obitus monasterii Fontis Gerardi.*

Januarii die 26. Obitus 1us venerabilis Guillelmi de Flavacourt (1), Rothom. archiep. Missa.

Fabruarii 2. Obitus fratris Hugonis, primi hujus loci directoris et rectoris. Missa.

Martii 7. Obitus Aelydis, abbatissæ. Missa.

Martii 26. Anniversarium Richardi et Johannis, Angliæ regum. Fiat feria tertia post Quasimodo. Missa.

Aprilis 6. Obitus 2us Guillelmi de Flavacourt, Rothom. archiep. Missa.

Maii 4. Obitus 3us Guillelmi de Flavacourt, archiep. Rothom. Missa.

Maii 14. Obitus 1us Domini de Hangest et de Heuquevilla. Missa.

(1) Guillaume Ier de Flavacourt, archevêque de Rouen, qui mourut le 6 avril 1306. On voit que son second obit se célébrait le 6 avril.

Junii 7. Anniversarium Petri, Albanensis episcopi (1). Missa.

Junii 27. Anniversarium Simonis, comitis Montis fortis. Missa.

Junii 28. Obitus Aeliciae de Meulent, comitissae Albamarlae. Missa.

Julii 4. Obitus Guidonis, Exoniensis episcopi (2). Missa.

Julii 10. Obitus Guillelmi de Pessiaco. Missa.

Julii die 12. Obiit comitissa de Blois.

Julii 14. Anniversarium Philippi, regis Francorum. Missa.

Julii 17. Obitus 4us Guillelmi de Flavacourt, Rothom. archiep. Missa.

Augusti 29. Obitus Dominae Mariae Quesnel, abbatissae. Missa.

Septembris 16. Commemoratio domini Roberti le Guere, comitis Leycestriae, partim primi huius loci fundatoris. Missa.

Septemb. 24. Obitus Theobaldi, Rothomagensis archiepiscopi. Missa.

Octobris 4. Obitus Roberti de Pessiaco. Missa.

Octobris 12. Obitus 5us Guillelmi de Flavacourt, Rothom. archiep. Missa.

Novembris 14. Obitus 2us Domini de Hanguest et de Heuquevilla. Missa.

(1) Pierre de Colmieu, archevêque de Rouen en 1236, fut créé cardinal et nommé évêque d'Albano en 1244. L'année suivante, il institua dans la cathédrale de Rouen un collège de dix chapelains dit d'Albane. Il mourut le 25 mai 1253. (Gams, *Series episcoporum*, p. xxij).

(2) Gams ne mentionne pas d'évêque d'Exeter, *Exonia*, du nom de *Guido*.

Novembris 27. Obitus Ingueranni, rectoris et capellani Fontis Ebraudi.

Decembris 11. Obitus 1us Domini Andreae de Bigars, de Cornevilla abbatis et Lexoviensis decani (1). Missa solemnis.

Obitus 2us eiusdem Domini Andreae de Bigars nunc celebratur undecima die junii. Post decessum vero Dominae Elysabeth de Bigars, sororis suae et loci huius abbatissae, fiet die obitus eiusdem. Missa solemnis.

Obitus 1us Domini de Bernieres fit in Cœna Domini, post completorium. Salve.

Obitus 2us eiusdem Domini de Bernieres fit in provigilia Natalis Domini. Salve.

[F° 101.]

Sur les chemins et rivières de Normandie (2).

Quel est le chemin qui va de Caen à Lisieux. S'il est ferme et ault, élevé au moins en quelques endroits, pierroté; tous les villages et lieux qui ont nom par où il passe; s'il passe par Estrée, et s'il y a mémoire ou tradition que ce soit une chaucée. Chaucée, où ce mot est connu et usité, où il y a chaucées. Estrée, où ce nom est connu, usité ; où il y a village de ce nom Estrée ; s'il y a grand chemin antique qui y passe; d'où il vient et où il va. S'il y a vers Caen, Bayeux, Dive et autres places de la Basse Normandie, quelques vestiges, traditions ou mémoire de quelques bastimens ou autres ouvrages

(1) André de Bigars de la Londe, doyen de Lisieux et abbé commendataire de Corneville, mourut le 11 décembre 1638. (*Gallia christ.*, XI, col. 300.)

(2) Ce questionnaire est de l'écriture de Du Buisson-Aubenay.

d'Anglois ou Sarrasins, c'est à dire des Romains (1). S'il s'y trouve médailles ou monnoyes antiques, et quelles.

Les sources et origines précises, le cours, augmentation, guays, ponts et passages, confluents et bouches des rivières de ce quartier là, les noms de tous les villages et territoires où elles naissent et où elles passent.

A Monsieur Monsieur de Gratemesnil (2).

FIN DE L'ITINÉRAIRE DE NORMANDIE.

(1) Suivant une tradition du moyen âge, le populaire donnait indifféremment le nom de Sarrasins aux musulmans envahisseurs, aux idolâtres, aux païens. On attribuait souvent aux Sarrasins des constructions remontant à l'époque gallo-romaine ; le témoignage de Du Buisson en fait foi. Les noms de *Butte des Sarrasins, Tombeau des Sarrasins, Castel des Sarrasins* se rencontrent dans des contrées où les Sarrasins n'ont jamais pénétré. Sur cette question, voir l'abbé Cochet, *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, 1866, p. 338 à 340.

(2) Jacques le Paulmier, sieur de Grentemesnil, né près de Sainte-Barbe en Auge, le 15 décembre 1587, mort le 1er octobre 1670, s'occupa de littérature et savait plusieurs langues ; il avait préparé un travail sur la géographie de l'ancienne Grèce. Il contribua à l'organisation de l'Académie de Caen, fondée par son ami Moisant de Brieux. Voir Huet, *Origines de Caen*, 1706, p. 386 ; Emile Travers, dans son introduction (p. 43 et suiv.) au *Traité du vin et du cidre par Julien Le Paulmier*, Caen 1896. — Gratemesnil, Grentemesnil, aujourd'hui Grandmesnil, canton de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).

[Page 32.]

ITINERARIUM FRANCO-PICARDO-NORMANNUM

1647.

. . . .

D'Abbeville, le 27e juillet, nous allâmes à la ville d'Eu par la porte et fauxbourg d'Olat, laissant la Somme à main droite, passâmes aux villages de Varins et Esclainville, chemin médiocrement aisé pour le caroce ; la chaucée ou faubourg d'Eu en Picardie ; ayant passé la rivière de Bresle, estroite et reserrée par un pont double où elle se fourche en deux bras, au 1er et 2e portail (?) en l'entrée en ville, nous fûmes en Normandie, et vismes le chasteau d'où est la belle veuë sur Tresport, abbaye, à la bouche de Bresle et sur la mer. Le roy et la reyne y logèrent, chacun en un appartement séparé et communiquant par une longue galerie (1). L'abbaye qui est attenant, et par devant laquelle on passe pour aller au chasteau, est de chanoines blancs réguliers de St Augustin, et pourtant en commende (2). Là sont les sépultures des comtes d'Eu, leurs femmes et leurs enfants (3). — Voyez

(1) Dans ce voyage que fit Anne d'Autriche, régente, accompagnée de ses enfants et du cardinal Mazarin, elle évita de passer par Rouen, découragée par la froideur de l'accueil qu'elle avait reçu en Normandie. Il faut dire que les populations étaient fort mécontentes des impôts qui pesaient sur elles. Voir Floquet. *Hist. du Parlement de Normandie*, t. V, p. 149 et suiv.

(2) L'abbé commendataire d'Eu était alors Nicolas de la Place, aumônier de la reine, mort en 1649. (*Gallia christ.*, XI, col. 297.)

(3) Sur Eu et ses tombeaux, voir plus haut, p. 10.

nostre *Itinéraire normanique.* — Comté et pairie d'Eu à Mr de Guise.

D'Eu, qu'on compte 7. lieuës d'Abbeville, mais bien petites, nous poursuivîmes nostre chemin et arrivâmes, ayant changé de caroce, à Dieppe sur le midy, par Criel (1), bourg et cure des moines d'Eu, grosse église, petite rivière claire qu'aucuns nomment rivière de Sauroy (2), autres de Zilo, bordant chemin de Criel à Dieppe, est par Biville, ou Belleville, Braquemont (3), cité de Limes (4), où ils veulent qu'il y ait encor des fondemens et mazures du circuit d'une ville, mais où je n'ay rien remarqué qu'un grand et long retranchement à douves hautes et relevées en dedans le fossé; par dehors, de grans enclos, et comme d'une petite ville abboutissant sur le bord de la haute falaise, au pié de laquelle la plene mer bat.

De là vous descendez au village ou hameau de Puits (5); et de là, remontant à une mousquetade, vous redescendez au fauxbourg du Polet, où, sur le bout du costau, est le fort ainsy dit et du mesme nom, commendant sur la rive droite de la Bétune où elle entre en mer et fait le canal de l'entrée du port de Dieppe qui est plus avant, entre led. fort et un pont de pierre à 7. arcades par lequel vous entrez en la ville par la porte pour ce dite du Pont; n'y ayant que ceste porte là vers le nord, et celle de la Barre, à l'orient, à l'autre bout de la ville,

(1) Criel, canton d'Eu (Seine-Inf.).

(2) La carte de Cassini indique Sauroy sur le cours de l'Yères.

(3) Biville-sur-Mer, canton d'Envermeu ; Belleville-sur-Mer, canton de Dieppe ; Bracquemont, id.

(4) Sur la cité de Limes, voir plus haut, p. 14, note 4.

(5) Sur le hameau et la chapelle de Saint-Barthélemy du Puys, voir Cochet, *Répert. archéol.,* p. 25.

sous le chasteau (1) qui est au midy, situé sur le bout du costau et falaise batuë de la mer, à l'opposite du fort Polet, et commendant à la ville située au dessouz, comme le fort commende au fauxbourg de son nom et au port.

Dieppe. — La ville est située entre ces deux costaus, longue et estroite (2), et a une longue et grande ruë depuis la porte de la Barre jusques à la fontaine du Puits salé (3), où elle se fourche en deux branches, dont la gauche est la plus large et belle, allant par devant le Marché franc et la Maison de ville tendre à la muraille du quay ou port qui contient plusieurs ouvertures et portes qui ne se comptent point, pour n'avoir sortie autre que sur led. quay (4) et beau quay qui va régnant depuis la porte du Pont par tout le nord le long du port et puis tourne à main gauche par tout l'occident vis à vis de la rade, jusqu'au dessouz du chasteau et bord de la falaise

(1) « Chasteau qui a par derrière, vers les terres, un grand réduit double qui est comme en dehors, appelés la petite et la grande citadelle. » — « La batterie du Réduit est flanquée de trois tours avec des murs de quatorze pieds d'épaisseur, sur le roc, environné d'un fossé très profond et très escarpé. » *Mémoire de Gourdon de l'Eglisière*, 1773, dans Ch. Hippeau, *Le Commerce et l'Industrie au XVII*e *et au XVIII*e *siècle*, 1870, p. 11.

(2) « Ville en figure de harpe ou plutost trapèze ».

(3) « Puits salé estoit jadis là où est à présent une belle fontaine, tout devant l'hostellerie du *Prince d'Orange*. Il y a force autres bonnes fontaines par toute la ville dont elles nettoyent les ruës mesme par leurs descharges, et mènent toutes les eaux en ville du costau de St Aubin sur Scie, une lieuë et plus. »

(4) « Qui fait la courbeure de la harpe dont la ville a la figure, comme depuis la porte de la Barre jusqu'au bout du beau quay souz le chasteau l'un des petits costez du trapèze mixte, le beau quay l'autre, et le plus grand est de la porte du Pont à la porte de la Barre. »

qui le porte au midy, et au pié de qui la mer bat tousjours, en sorte que l'on n'y peut passer, et n'y a ni cloture ni garde, et estoit jadis le port.

[P. 33.] Le fonz de Dieppe appartient à l'archevesque de Rouen, à qui un duc de Normandie le bailla en eschange avec Louviers, Aliermont, village triple, à 2. lieuës de là vers Senarpont, et les moulins de Rouen, pour les Andelis. — Vide *Papyr. Masson, De flum. Galliae*, et nostre *Itinéraire normanique*. — La forteresse est au roy, et Mr de Longueville y tient le chasteau, et commende le s^r de Montigny (1), originaire de la vallée d'Aillan sur la R. d'Yonne, vers Sens et Auxerre.

Il y a 4. conseillers en ville, dont le 1er qui est comme majeur, dure 3. ans, et au bout de cela il peut encore estre continué par le gouverneur, ou bien estre osté, et passe alors en sa place celuy qui estoit 2e., et s'en élit un 4e. nouveau ; il y a de plus le syndic. Depuis l'an 1643 on y a establi un présidial ; le s^r de Robertot, du nom de Gruchy, est président et lieutenant général, et en a bien pour 45. mille livres. De conseillers au présidial il n'y en avoit encor pas un seul en 1647 pourveu, mais aucuns exerçoient par commission.

Il y a 8. quartiers en la ville, qui est très peuplée de

(1) Il existe au musée de Dieppe (*Catalogue*, n° 51.) une première pierre posée par ce gouverneur. En tête, un blason *échiqueté de... et de sable, à la bande de...* L'inscription porte : *Messire Guillē de Montigny, ch^er, cons^r du roy en son conseil d'estat, gouverneur po^r sa maj^té soubz l'autorité de Monsr le duc de Longueville de ceste ville chasteau citadelle de Dieppe et fort du Pollet a possé ceste première pierre l'an de grace 1630.* — On pense que cette pierre provient de la porte édifiée à l'entrée de l'enclos dont fut entouré le cimetière de l'église Saint-Jacques de Dieppe.

menu, mais peu de noblesse et gens de qualité. On fait estat de 20. mille hommes. Il y a aussy 8. compagnies, et 8. capitaines de la ville, par conséquent. Le major est le s[r] de Soqueville, et commende en l'absence du gouverneur Montigny. Il y a bien le tiers des habitans Huguenot, et a son presche hors de la porte de la Barre, vers Appeville.

Depuis le 3[e] aoust que les 2. compagnies des Gardes, 1[ère] du régiment françois, colonelle, et l'autre du régiment suisse, s'en furent avancées par Neufchastel, Gournay et Gisors vers Paris, les bourgeois gardèrent le roy, faisans nuit et jour corps de garde devant son logis situé, joignant celuy de la reyne, au dessouz du Franc marché, chez un Huguenot, et ayant son derrière appuyé à la muraille du beau quay, vis à vis de la rade. Tous les jours montent en garde deux compagnies. Les gros bourgeois font corps de garde en la Maison de ville sur le marché, le menu est sur les remparts.

Les Capucins (1) sont au fauxbourg du Polet (et les Filles de la Visitation S[te] Marie aussy) (2) à la maison de Santé dans la prairie, au costé gauche de la rivière, au dessus de la ville à l'orient.

Dans la ville, en la rue d'Escoce, sont les Ursulines et Minimes, joli couvent et jardin, et entre deux l'Hospital desservi par religieuses, beau bastiment et grand ; il y a force malades. Il y a aussy des Carmelines sur mesme ligne, en la Grande ruë, vers la porte de la Barre, et

(1) « Les Capucins prirent possession, le 14 juin 1614, d'une maison qu'on avoit achetée au Pollet pour leur établissement. » T. Duplessis, *Descript.*, etc., t. I, p. 138.

(2) Les religieuses de la Visitation furent fondées en 1640 par demoiselle Puchot de Malaunay ; en 1643, elles transférèrent leur établissement au Pollet. (*Id.*, p. 140.)

sont tous bastis de pierre. Les P.P. de l'Oratoire, qui tiennent le Collège, sont une grande maison de bois, comme sont toutes les autres de la ville, en la ruë le long du quay ou port. Cette maison est travaillée en toute son élévation, par dedans, à histoires de menuiseries et de terre cuites à grands frais (1). Le cardinal Joyeuse l'eut par décret sur le propriétaire, décheu de ses affaires.

Il y a 2. paroices, St Rémy, vers la porte de la Barre, où est la sépulture du sr de Sigongne, et St Jacques, beaucoup plus grande église, où est en chapelle australe du chœur l'épitaphe de Mr Jean Guilbert, escuyer, sieur de Hagnouville, lieutenant général au bailliage de Caux, vicomte d'Arques, mort 1628, et de Catherine Romée, sa femme. Armes, *d'or à 2. merlettes de sable*, pour luy.

De Dieppe à Raffetot (2), 11. lieuës, par Appeville, 1/2 lieuë, rivière de Scie; puis le long de Hautot laissé sur la main droite, 1/2 lieuë; de là à Brun Maisnil (3), 1. lieuë; et puis une 1/2 lieuë bonne à Gueurre; passez la petite rivière de Beauné, puis voyez le village, grosse maison de pierre couverte d'ardoise de Mr de Raffetot; passez la rivière de Sane, belle, limpide et forte au bout du village, à laquelle confluë celle de Beauné dans les

(1) C'était une superbe maison de bois sculpté qu'Ango s'était fait construire vers 1525, et que le bombardement de 1694 réduisit en cendres. Une partie du beau carrelage de la grande salle est conservée au musée de Dieppe. (*Catalog.*, no 888). Sur le Collège de Dieppe, voir T. Duplessis, *Descript.*, *etc.*, t. I, p. 144; Cochet, *Répert. archéol.*, p. 22.

(2) Raffetot, canton de Bolbec; Appeville, réuni à Hautot-sur-Mer, canton d'Offranville; Gueures, canton de Bacqueville.

(3) Brun Maisnil, le Brumesnil, aujourd'hui Ambrumesnil, canton d'Offranville.

estangs au dessouz de la maison de Gueurre à M. de Raffetot. De là par Greuville (1), 1. lieuë, et de là à Doudeville, plus de 3. lieuës. Faut passer à Luneré et au bout de la Foustelaye, ès allées de Canteleu (2).

[P. 34.]

Doudeville (3), *en l'archidiaconé du Petit Caux, doyenné de Canville.*

En l'église Nostre Dame (4), au coin austral d'une chapelle aussy australe, en mesme ligne du grand autel, une image de grandeur au naturel, crucifiée, couronnée d'or, barbue et couverte d'un drap peint à fleurons, depuis le nombril jusque sur les piés cloués à 2. clous, et ayant entre les jambes une cheville d'arrest, comme les crucifiés du Japon ont pour les soustenir en croix. On

(1) Greuville, canton de Bacqueville ; Luneray, *id.*

(2) Canteleu, ancienne paroisse réunie à Luneray.

(3) Doudeville, chef-lieu de canton de l'arr. d'Yvetot. Sur l'église de Doudeville, voir Cochet, *Les Eglises de l'arr. d'Yvetot.* 1852, t. I, p. 209 et suiv.

(4) « En ceste église, grande à proportion de la paroice qui est douze cents communiants, il y a une tombe plate au costé ou carolle vers midy, et au dessus d'elle, contre la muraille, une épitaphe en pierre blanche, à demi effacée, qui est d'un sieur Bretel, promoteur en l'église de Rouen, originaire de ce lieu d'où sont venus les présidents de Lanquetot et de Grémonville. Au costé opposite ou boréal, il y a une vitre donnée par nobles hommes Mr Charles Asselin, coner advocat du Roy à Cany, Mr Louis son fils en 1616, et réparée par Pierre Asselin (on me l'a dit fils de Louis), escuyer, mre d'hostel ordinaire du Roy en 1645. On me l'a dit aussy gendre de Mr des Hommets, de Rouen, et anobli depuis un an. Ses armes sont *d'azur à la fasce d'argent, chargée de 3. roses de gueules, accompagnée de 3. estoilles d'or, 2. et 1.* »

l'appelle vulgairement S[t] Dignefort, par corruption de Vilgefort ou Vulgefort (1). M[r] le curé, M[r] Pierre Jouët, angevin, homme d'esprit, m'a monstré une petite image en taille douce (2) où ceste sainte est ni plus ni moins que cy dessus représentée, mais vestuë d'une longue tunique entière, ceincte, et les bras mesme jusques aux poignets. Au dessous de ses piés, il y a un autel chargé d'un calice et d'un brodequin ou demi bote fenduë par devant, et sur les marches de l'autel il y a représenté un homme jouant du violon, et y a au dessouz de tout cela

(1) Sainte Wilgeforte est également connue dans le pays de Caux sous le nom de Dignefort (*Digna fortis*) et de Vierge forte (*Virgo fortis*). En Espagne on l'appelle Liberate, et en Belgique Oncommeran ou Ontcommenan. En 1722, il existait dans un hospice de Malines une statue en bois représentant sainte Wilgeforte en croix et sans barbe; on l'invoquait sous le nom de Vierge des malades. Le recteur du collège de Dieppe écrivait en 1706 aux Bollandistes qu'on voyait à Arques, à l'autel de la Sainte Vierge, une statue de vierge barbue, vêtue d'une robe, les pieds et les mains attachés à la croix par des cordes. (*Acta S. S.*, tom. V julii, pag. 64.) Dans ses *Eglises de l'arr. d'Yvetot*, I, 214, l'abbé Cochet dit qu'il existe dans l'église de Doudeville une peinture sur bois du XVI[e] siècle représentant le martyre et un miracle de sainte Wilgeforte. La dévotion à sainte Wilgeforte, ajoute Cochet, est très répandue dans le pays de Caux; on la rencontre à Vittefleur, Doudeville, Flamanville, Arques, Valletot-sur-Mer, Auzouville-sur-Saâne, Fauville. — L'église de Saint-Etienne de Beauvais possède une grande et belle statue en bois, du XVI[e] siècle, représentant sainte Wilgeforte crucifiée. — Voir Cahier, *Caractéristiques des saints*, t. I, p. 121 et 190, et t. II, p. 569; — Aglaüs Bouvenne, *Légende de sainte Wilgeforte*, 1866, in-8°, avec 3 planches. Voir encore un curieux article de la *Zeitschrift für Christliche Kunst*. Düsseldorf, 1895, Heft 1, p. 3 à 18, avec 3 planches. M. l'abbé Maupas, du diocèse de Rouen, prépare une étude très complète sur sainte Wilgeforte et son culte.

(2) Cette image est reproduite dans les Bollandistes, t. V julii, p. 59.

escrit : *Sancta Wilgefortis, alias Liberata, quam Belgae a depellendis curis* ont Commeran *nominant* (1), *Regis Portugalliae filia. Postquam a Christo sponso suo deformari rogasset ne ab amasio ad nuptias expeteretur, atque ita subito promissa illa barba excrevisset, pro Christianae religionis ac pudicitiae defensione cruci affixa fuit, miraculis hodie clarissima, atque hoc inter caetera, quod simulachrum ipsius citharaedi cujusdam ad mortem damnati atque ad patrocinium ejus confugientis, innocentiam, unius ocreae argenteae excussione, declaravit. Vide Martyrologium romanum, et Molanum ad Usuardum. Reverend. et amp*^mo^ *Domino Domino Johanni Cholino, praeposito Bonnensi et archidiacono Hannoniae pro ecclesia Leodicensi, dedic. anno 1622. L. Valler, cum privileg.*

Le mesme curé m'a donné cecy par escrit, copié *ex Martyrologio romano Baronii, 20° julii* (c'est la feste, non festée à Doudeville où il n'y a rien dans le bréviaire) : *Wilgefortis, virgo et martyr in Lusitania, quae pro Christiana fide et pudicitia decertans, in cruce meruit gloriosum obtinere triumphum. — Ex Martyrologio Usuardi : In Portugallia, natalis S*^tæ^ *Wilgefortis, virginis et martyris, quae amore castitatis et christianae fidei, in cruce moriens, feliciter transivit ad Dominum.*

C'est un grand village appartenant aux chanoines de

(1) « Ste Wilgefort, St Commeran. Voyez mon *Itinéraire des Pays-Bas*, à Namur, où il y a un tableau de ceste sainte escrit : Cocombes. Le peuple l'appelle Ste Leombon, mais à Bruxelles, Cocommer, qu'ils prononcent Cocombre. A Mayence, il y a une image comme ceste cy de Doudeville, et y est escrit : S. Wilgefortis, Germanis un Kummer etc. *Vide Itin. German.* » — C'est l'*Itinerarium germanicum* ou *Germaniae superioris*, Bibl. Mazarine, 4408.

Plessis lez Tours (1) qui en ont le temporel, où pourtant M. de Varengeville et M. le président de Grémonville Bretel (2) ont quelque part et le patronage qu'ils ont par alternative triennale avec les abbayes de Fescamp et de Vallemont (3). Le curé Jouët, angevin, honneste homme; joli presbytère. Grosse tour d'église. Le village grand et gros, mais ruiné par Belbec, capitaine au régiment des Vallons de Bournonville, qui y a tenu, en 1647, garnison et rançonné ce lieu et autres voisins. Il estoit en 1641.

(1) « Gautier d'Aufai et Patrice sa femme avoient donné l'église de Doudeville à l'abbaïe de Valmont qui présentoit à la cure en 1180. Dans la suite des temps, on a dit que ce patronage dépendoit du fief de Doudeville, et qu'il n'étoit qu'alternatif. L'abbé et les religieux de Valmont l'échangèrent pour quelque autre bien contre Pierre Roque, seigneur de Varengeville, conseiller d'Etat, et secrétaire des commandements de Monsieur, frère unique de Louis XIV. L'archevêque de Rouen approuva cet échange par lettres du 7 mars 1660. Cependant, selon deux aveux, l'un du 20 février 1547, l'autre du 10 septembre 1659, les chanoines du Plessis lez Tours déclarent que le roi Louis XI leur a donné Doudeville et le Frenai, qui est un plein fief de haubert, et qu'à cause de ce fief ils ont droit de présenter à la cure de Doudeville et aux chapelles de Saint-Léonard et de la Madelène sur la même paroisse ». T. Du Plessis, *Descript.*, *etc.*, t. I, p. 431.

(2) Raoul Bretel, sieur de Grémonville-en-Caux, était président au Parlement de Rouen en 1585; il joua un certain rôle pendant la Ligue. Son fils, Louis Bretel, sieur de Lanquetot, fut conseiller, puis président au Parlement de Normandie. Voir Robert d'Estaintot, *La Ligue en Normandie*. p. 44, 117 et 299; — Floquet, *Hist. du Parlement de Normandie*, t. III, passim; — H. Le Charpentier, *La Ligue à Pontoise*, 1878, p. 149 et 78. — Un autre Raoul Bretel de Gremonville, d'abord conseiller au Parlement, fut nommé président en 1622; c'est de celui-là que parle Du Buisson.

(3) Sur ce patronage litigieux entre les religieux de Fécamp, de Valmont et les seigneurs de Doudeville, voir Cochet, *Les Eglises de l'arr. d'Yvetot*, t. I, p. 216.

ou 1642. encor logé là, n'estant que brigadier d'une compagnie de cavalerie françoise qui logea là, avec une allemande, les capitaines Chaumarais et Ravenel.

[P. 35.] *Raffetot.*

Raffetot, maison plate et sans fossé, de pierre blanche, brique et caillou à chaînes égales ; belle chapelle, détachée du corps de logis, à main droite entrant dans la cour. Le corps de logis est à main gauche, où la salle haute est belle. En lad. chapelle, ès vitres, un priant en habit d'ermite (?), armes de Canouville qui sont *de gueules à 3. molettes d'or, 2. et 1.;* dame priante; autres priants, homme et femme, Canouville (1), *parti d'or à 3. fasces ondées d'azur.* (Je crois que c'est Hautemer, mais il n'y a point de chevron qui soustienne en pointe comme cecy aprez, à la fin).

Grande et longue chesnaye par un quart de lieuë, en tournant jusques à l'église de la paroice qui est jolie, ainsy que cy aprez nous dirons.

Dans la chambre haute, au bout de la haute salle du corps de logis, sont ès vitres les armes de Canouville et puis les alliances. Ainsy, autour de la cheminée, sur la basse court vers l'entrée : *de gueules à 3. chevrons d'or; échiqueté d'or et d'azur au filet de gueules posé en bande ; de gueules au chevron d'argent; d'ermines à la fasce de gueules; d'argent à l'aigle de sable.* Sur la court de la maison (2), vis à vis de la chapelle : *burellé*

(1) « Parti de Canouville et parti de Hautemer ». — Canouville, canton de Cany, arr. d'Yvetot. Les seigneurs prenaient le nom de *Canouville de Raffetot.*

(2) « Sur le costé de la salle regardant sur la court de la maison ».

de 10. pièces de gueules et d'argent; d'azur et d'or à 4. ou 6. pals, au chef de gueules chargé de 5. aneaus d'argent; de gueules à la croix aboutée de fleurs de lys d'or, cantonnée de 12. billettes de mesme; de gueules au chevron d'or accompagné de 3. coquilles d'or aussy; vairé, au chef de gueules chargé d'un lyon naissant d'or. A l'opposite, sur le jardin : *d'argent fretté de gueules, parti d'azur et d'or palé,* comme cy dessus, *de 6. pièces; de sable à la bande d'argent costoyée de 2. filets d'or; de gueules à 3. fermaux d'or, 2. et 1.*, qui est de Graville; *d'or à 3. maillets de gueules,* qui est Mailly Conty; *burellé de gueules et d'argent de 10. pièces au* (en blanc) *d'or posé en bande; d'azur à 3. sautoirs alésés d'argent 2. et 1., au chef d'argent; palé d'or et d'azur de 6. pièces, au chef de gueules chargé de 3. estoilles d'or; barré ou chevronné* (on ne peut dire lequel à cause que l'escu n'est que demi ou mi parti) *d'argent et de gueules de 4. pièces, mi parti d'argent à l'aigle de sable; de sable à la croix anchrée d'or, mi parti de gueules à la bande ou chevron d'argent; d'argent fretté de gueules,* comme cy-dessus, *mi parti d'azur à l'orle de merlettes d'or,* ou bien *à 6. merlettes d'or, 3., 2. et 1.*, dont il ne se veoit que deux demi et deux entières, et y en a encor autant dans l'autre moitié cachée par le mi parti.

Dans l'église paroiciale, un peu élongnée du manoir seigneurial, et qui pour une église de village est très jolie et bien décorée, y a une ancienne tapicerie où sont en couleurs les armes des alliances de Canouville, à sçavoir: Raffetot, qui est un des pallés de six pièces cy dessus; Geurre, qui a une fasce chargée de sautoirs, ce me semble, et autres dont le nom est escrit au dessous.

Dans le milieu du chœur, il y a aussy une tombe plate

gravée, d'une dame, avec grande légende en ryme françoise ; et souz l'arcade qui est entre le bas du chœur et une chapelle boréale (1), une grande sépulture élevée sur 4. piliers quarrés, 2. au bout du devant, 2. derrière, chacun de la hauteur d'une toise ou plus, à chapiteaux d'ordre dorique, portant leur architrave et leur frise, le tout de marbre blanc, à triglyfes de marbre noir, avec la cornice de pierre blanche ; au dessus de tout cela est une lame ou table aussy de pierre blanche portant deux priants de mesme, un chevalier armé, l'espée au costé, sa casaque d'armes chargée et semée de molettes, comme il y en a trois à son prie Dieu, et une dame, la queue de son chaperon de velours pendant derrière, et à son prie Dieu sont armes *d'azur à 3. chevrons de vairé*, et y a force alliances là et ès environs de la sépulture ; et ès 3. costés plaques de marbre noir où sont vers pieux gravés en lettres d'or. Mais au 4[e], qui est le 1[er] et le devant, le nom des priants y est ainsy :

Antoine a fait ce lieu
Pour luy et sa maison;
Direz chacun a Dieu
Pour luy une oraison.

Ce mesme Antoine de Canouville est représenté priant, armé, sa casaque semée de molettes d'or, et ses armes, *de gueules à 3. molettes d'or*, à son prie Dieu, en une vitre de lad. chapelle boréale, ayant derrière luy, aussy priants, armés, avec leurs casaques aussy armoriées, ses 4. fils, François l'aisné, Antoine ... (*sic*), et Alexandre, le seul

(1) « La chapelle seigneuriale, placée du côté du Nord, est une construction du temps de Louis XIII ou de Henri IV, recouvrant un caveau sépulcral ». Cochet, *Répert. archéol.*, p. 95. — Le monument funéraire dont parle Du Buisson a disparu.

resté aujourd'huy seigneur de Raffetot (1). A costé, plus bas contre la muraille, est un épitaphe, et sur la table de marbre noir est en lettres d'or gravée une fondation d'une messe à perpetuité par 350. livres de rente, et autres aumosnes faites par haut et puissant seigneur M[re] François de Canouville, chevalier, seigneur de Raffetot, Malleville, Venesville et....... de Vinacourt (2), pour luy et son âme et pour celle de feu sa femme, haute et puissante dame Jeanne de Hautemer (morte sans enfant de luy, mais non de son 1[er] mari, s[r] de la Ferté Imbaut), dame et baronne de Mauny (3); et ce par contract du 2[e] décembre 1630. Les armes de Hautemer sont là, *d'or, à 3. fasces ondées d'azur, soustenues en pointe d'un chevron de mesme.*

[P. 36.] *Antiquité de Dieppe.*

Dieppe ainsy dit à cause de sa bassesse sur la mer, à prix des élévations qui la surmontent des deux costés. Il en est fait mention passé cinq cents ans. — Voyez *Pap. Masson. De flumin. Galliae*, et ce que nous avons

(1) Alexandre de Canouville-Raffetot épousa Henriette-Catherine, fille du maréchal de Grammont.

(2) Malleville, canton d'Yvetot; Venesville, id.; Vinacourt, peut-être Vignacourt, canton de Picquigny (Somme).

(3) « Jeanne de Hautemer, dame de Mauny, fille de Guillaume de Fervaques et de Renée de Marçonnay, épousa en premières noces, le 8 mai 1579, Claude d'Etampes, baron de la Ferté-Imbault, chevalier des ordres du roi, chambellan de Monsieur, et en secondes noces, François de Canouville, baron de Raffetot. Les Canouville de Raffetot étaient, dit Saint-Simon, des gentilshommes riches, anciens et bien alliés de Haute-Normandie ». Victor des Diguères, *Etude historique sur les Rouxel de Médavy de Grancey*. 1870, in-8°, p. 96.

annoté, et aux *Villes de France*, par du Chesne, et en nos *Itinéraires Anglique et Hollandique* (1).

Le fonz appartient à l'archevesque de Rouen par eschange du duc de Normandie faite avec luy pour Andely.

Mr François Roussel, hydrographe, demeurant en la rue Claustrale entre le cemetière et église St Jaques, m'a dit et fait veoir par note en escript comme il avoit trouvé dans un Mémorial de l'an 1594, fait par le sr d'Artenay, canonnier et officier au chasteau, qui avoit espousé sa mère, comme l'ayeule dud. Artenay fort vieille, et depuis morte à l'aage de 115. ans, luy avoit [dit] que jadis le port estoit au bout du beau quay sous le chasteau, ce que l'on appelle encor le Port d'ouest, et entroit la mer courant dans la rivière, allors venant tout le long du costé d'Arques, par St Pierre d'Espinay (2), prochain village de Dieppe, et aud. St Pierre s'arrestoient les vaisseaux amarrés à une grosse motte qui subsiste encor aujourd'huy, comme aussi sont les grosses pierres qui se voyent au lieu où, de ce temps là, estoit le Marché; jusques où, depuis la mer de desssuz le chasteau, cela s'appeloit le quay de Berteville. Et y avoit néanmoins un cours de la rivière par où elle va de présent, mais si petit que l'on le passoit sur une planchette pour aller du Polet à la ville, en laquelle ni le pont sur la rivière, ni la porte du Pont susd. n'estoient encor faits. Je ne scay quelle croyance on doibt avoir à ce compte de vieille.

J'ay déjà dit quelque chose de l'église St Jaques. Il y a là une chapelle boréale à la nef où sont ès vitres des

(1) *Itinerarium Batavicum.* 1637, 1638; *Itinerarium Zelandicum.* 1638; *Itinerarium Anglicum.* 1637. (Bibl. Mazarine, 4407.)

(2) Saint-Pierre-d'Epinay, réuni aujourd'hui à Dieppe. Cochet, *Répert. archéol.*, p. 15 et 20.

armes, *d'azur à 3. chasteaux d'or, 2. et 1.*, qui sont des Groulart, originaires de là ; ces mesmes sont, *mi parties d'argent à 3. piés de griffon de gueules, au chef d'azur à 3. aneaus d'argent*, qui sont d'une sienne femme. Vis à vis de ceste vitre, contre la paroy, entre les balustres de la chappelle, un assez grand épitaphe à figures et ouvrages de bois peint et doré alentour d'une table de cuivre où cecy est gravé : *Cy gist noble et vertueuse dame Alison Bouchart, femme de Mre Claude Groulart* (1), *chevalier, coner du Roy en ses conseils d'Estat et privé, et premier président en la cour de Parlement de Normandie, seigneur de la Court, de St Aubin et du Bogouet, laquelle décéda le 15e février 1584. — Hoc monumentum castissimae et integerrimae uxori, quae relicto unico filio* (2), (on a là oublié *decessit*, ou autre verbe semblable) *superstes maritus mœrens posuit, anno 1592.*

A Dieppe, force navigateurs, principalement à l'isle St Christophe, Guadaloupe, Cap verd, etc. Raretés de ces pays là : ivoires, et escailles de tortuës dont ils font force ouvrages jolis, sarpajous, moniques (3) et guenuches, petits perroquets du Cap verd. Dieppe plein de [p. 37] pescheurs. Coste poissonneuse ; excellens mulets, soli-

(1) Alison Bouchart était la première femme de Claude Groulart, qui épousa en secondes noces Barbe Guiffard, décédée en 1599. Claude Groulart mourut en 1607. Leurs monuments funéraires se trouvent aujourd'hui dans la chapelle Saint-Etienne de la Grande-Eglise, à la cathédrale de Rouen. Pour la biographie de Claude Groulart, voir Floquet, *Hist. du Parlement de Normandie*, t. III, p. 181 et suiv.

(2) Le fils de Claude Groulart et d'Alison ou Elisabeth Bouchart était Claude, conseiller au Parlement de Rouen, mort en 1631. Voir Farin, *Hist. de la ville de Rouen*, 1710, t. III, p. 380.

(3) Monine, la femelle du singe. Richelet, *Dict.*, t. II, p. 659.

coques (1), ailleurs appelées chevrette, espèce d'escrevette, hommars, escailles, vives plus grandes que nulle part ailleurs, et en tout temps, maisme en aoust, soles et turbots, mais qui ne sont pas bons si frais ouy bien la raye et la moluë. Vins d'Espagne, Canaries, Bourdeaus. Il y en a aussy de Normandie et de France, mais rare.

Neufchastel en Bray (2).

De là par la porte du Pont, le Polet et le long de la rivière, à contrefil, nous allâmes ce lundy, 5e d'aoust 1647, avec le Roy, la Reyne et toute la cour à Neufchastel (3), qui sont 7. grandes lieuës ainsy :

Martinéglise (4), 1. lieuë, gros village vis à vis de celuy d'Arques, en mesme vallée, et où 3. rivières confluënt pour composer la Bétune de Diepe ; passez 2. ou 3. guais ou bien autant de ponts, et trouvez le costau où commence la forest (je croy d'Arques, dont voyez nostre *Itinéraire normanique*), et là se présentent 3. chemins ; un à droite par St Aubin le Cauf (5), que l'on dit chemin

(1) « Solicoques, pour ce que dans leur coque on trouve souvent de petites soles, et croid-on que ce sont les mères soles, quoyque cette escrevette soit moins grande et grosse que le grand doigt ». Voilà une bien étrange origine, que le brave Du Buisson cite sans sourciller.

(2) « Neufchastel en Bray ; chemin brayé, où le bray et terre molle paroît par le passage frayé des rouës et charrois ».

(3) La cour était rentrée à Paris à la date du 9 août, par Gournay et Saint-Germain. Elle l'avait quitté le 9 mai précédent pour se rendre successivement à Compiègne, à Chantilly et à Amiens, où elle avait fait un long séjour. Cf. *Lettres de Mazarin*, t. II, *passim*, et *Journal de Lefèvre d'Ormesson*, éd. Chéruel, t. Ier, p. 382 et 390. — R.

(4) Martin-Eglise, canton d'Offranville (Seine-Inf.).

(5) Saint-Aubin-le-Cauf, canton d'Envermeu (Seine-Inf.).

d'en bas; l'autre à gauche, premièrement au tour, puis au travers de la forest par cavée; et le 3e par entre les deux, tout droit et le plus court, mais roide de montée pour les caroces, pour lesquels le 2e est le plus seur, mais semble un peu plus long. A la sortie du bois, le 3e le rejoint, et vont à St Nicolas d'Aliermont, 1. autre lieuë; passez tout à travers, et de là par Nostre Dame d'Aliermont à Ste Agathe (1), 2. lieuës, puis au dessus de Bure (2), 1. lieuë, gros village en un fonz aqueux et boisé, apartient au mareschal d'Estrées, vis à vis duquel se rencontre le chemin d'en bas, et des 3. chemins reste un. De là à Mesnière (3), 1. lieuë, long village. A l'entrée, plusieurs sources d'eau très claire sortant du pié du petit costau dans le chemin; à la sortie, beau chasteau à grand fossé plein d'eau, la contrescarpe revestuë de brique, le bastiment fondé au milieu de bon grais, 3. ou 4. piés hors d'eau, puis élevé tout en belle pierre blanche à 4. tours régulières ès 4. coins, dont l'orientale est une chappelle; beau, dit on, par dedans, et les offices au dessous; a très belle veuë sur la vallée vers sud est, où il y a rivière et bois; appartient au baron de Villers du nom de Fautereau ou Boisset, n'a qu'un fils sur le point d'espouser la fille de Boves Rubempré, et une fille. De là à Aulage (4), 1/2 lieuë, maisonnette aux srs de Courvaudon; deux pavillons de brique et pierre blanche non achevés sur

(1) Saint-Nicolas-d'Aliermont, canton d'Envermeu; Notre-Dame-d'Aliermont, id.; Sainte-Agathe-d'Aliermont, canton de Londinières.

(2) Bures, canton de Londinières.

(3) Mesnières, canton de Neufchâtel. Sur le beau château de Mesnières, construit au XVIe siècle, voir la description qu'en fait l'abbé Cochet, *Répert. archéol.*, p. 242.

(4) Aulage, paroisse réunie à Saint-Martin-l'Ortier, canton de Neufchâtel.

l'entrée ; parc derrière, long et estroit, clos de murs partie brique et partie moëllon, couvert à l'ordinaire du pays d'un petit toit de tuile, non achevé ; avenue ou........ d'ormeaux. A St Vincent (1), 1/4 de lieuë, belle [p. 38] cressonnière de 20. à 30. pas de diamètre en rond, sous laquelle sont les claires sources qui sortant de là font un ruisseau coulant vers la susd. vallée de sud est et sud ; puis encor 1/4 de lieuë, et Neufchastel, en dévalant dans le fonz, au bas duquel, vers le sud, passe une rivière qu'aucuns nomment Aubette, venant des ruisseaux de Forges, lieu célèbre pour ses eaux minérales, à 3. lieuës de là, à costé droit sur le chemin de Gournay.

C'est (Neufchastel) villette close à muraille et fossé ; 4. portes, celle d'En haut, pour estre au fin haut de la ville ; celle de Rouen, à l'opposite de l'autre et tout au bas vers la rivière ; la Cauchoise, par où nous vinsmes de devers Dieppe ; et des Fontaines pour sortir vers Gournay. Ce lieu célèbre par le gouvernement du brave Givry, qui retint l'armée du prince de Parme 4. jours avant que se rendre, tandis que le roy Henry, blessé d'une arcbusade aux reins à Aumale, se retiroit (2). Aprez luy en est le gouverneur Fontaine Martel, qui y a

(1) Saint-Vincent-de-Nogent, réuni à Neufchâtel.

(2) Après avoir fait occuper les faubourgs d'Aumale, le 5 février 1590, Henri IV fut surpris par un fort parti de Ligueurs; il reçut une balle qui le blessa et le força à faire retraite. Le 12 février, le duc de Parme assiégeait Neufchâtel; Givry la défendit bravement, mais fut néanmoins forcé de se rendre. Le gouverneur Paleseuil tint encore quatre jours dans le château; cette résistance prolongée fut d'un grand avantage pour les affaires du roi, car elle força l'armée de la Ligue à consommer la plus grande partie de ses provisions, et la contraignit à s'arrêter pour en faire de nouvelles. Robert d'Estaintot, *La Ligue en Normandie*, p. 227 à 230.

gagné 30. mille livres de rente durant la guerre de la Ligue (1). Il y avoit lors un chasteau prez la porte d'En haut, démoli dès la paix par Henry 4., où la maison du gouverneur a esté bastie par la ville, vis à vis St Jaques, et la reyne y logea, comme le Roy prez St Pierre à la porte d'En bas ou de Rouen, qui sont les deux extrémités de la Grande ruë.

Il y a dans la ville 3. paroices : St Jaques, en haut, St Pierre, en bas, Nostre Dame, grande église entre les deux, à mi chemin (2). Les Bernardines (3) se sont venuës de dehors loger quasi vis à vis. Les Cordelières (4) sont au dessouz de Nostre Dame, vers la porte des Fontaines, et derrière le logis du sr de la Vallée, exempt des gardes, où nous fûmes logés. Ce sont filles du tiers ordre de St François ; petite église. A la grande vitre derrière le chœur, deux priants, un chevalier et une dame ; armes, *d'azur* (cet azur paroit mieux en une autre vitre du chœur des religieuses) *à la fasce diaprée de ronds d'or remplis de lyons et d'aigles aussy d'or*, et sont *mi parties, de gueules*, dit-on, *à fleurs de lys d'or, un lambel en chef*; et y a escrit : *Noble [et] puissant seigneur Monsr Jean*

(1) « Gouverneur présent, baron de Bully. Armes, *d'argent au lyon de sable ; d'argent à 2. escussons de sable posés en pal;* item, *échiqueté d'or et de gueules*, en 3. escus attachés à un may devant sa porte. La maison et baronnie de Bully est à demi lieuë de la ville ; logis à la moderne, mais non achevé ».

(2) Sur ces paroisses, voir Toussaints Du Plessis, *Descript., etc.*, t. I, p. 147.

(3) T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. I, p. 149.

(4) Les Cordelières étaient des religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François. Venues de Hesdin en Artois, au nombre de sept, elles furent reçues à Neufchâtel en 1507. En 1643, elles embrassèrent la clôture à laquelle jusque là elles n'avaient point été assujetties.

de Clères, chevalier, seig^r de Neuville sur Senarpont, Arsenroy et Coureaulx, l'un des gentilshommes de la maison du Roy, et dame Renée de Chasteaubriant, sa femme, ont donné cette verrière en lan mil V^c et XIII.

L'Hospital, un peu plus haut vers la Grande ruë, de fondation royale, disent-ils, prieuré de 14. cens, jadis de 14. mil livres de rente, tenu en titre par l'oncle du s^r de la Vallée qui a un sien neveu de ce costé, et six autres religieux noirs de l'ordre St Augustin (1). A la clef de la voute sont armes *échiquetées d'azur et de sable,* ce m'a t'on dit. Il n'y a nuls pauvres.

A St Jaques, église médiocre, paroice de mille communians, comme St Pierre, et Nostre Dame est du double ; en une chapelle australe au chœur, dans le mur austral est entaillé un [p. 39] priant, à bosse en profil, portant armes, *d'or au pal de gueules chargé de 3. aiglettes d'or,* et y a escrit : *Cy devant gist au pié de cest autel noble homme de très bonne mémoire Roger de la Mothe, en son vivant escuyer, seigneur de Vimont, Quesnoy, Randillon, Marquency et Ste Geneviève, vicomte de Neufchastel et d'Aubmalle, qui décéda le 28e d'aoust 1510.*

Election à Neufchastel, pays de Bray, du bailliage de Caux.

De Neufchastel pour aller à Gournay, encor pays de Bray, vous sortez par la porte des Fontaines ; voyez sur la droite le couvent des Pénitents du tiers ordre de S^t

(1) Le prieuré-hôpital de Saint-Thomas de Cantorbéry avait été fondé à la fin du XIIe siècle ; il était desservi par des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Des religieuses Bernardines les remplacèrent en 1652. Voir T. Du Plessis, *Descript.*, *etc.*, t. I, p. 148 ; — Cochet, *Répert. archéol.*, p. 248.

François ; de là à Bouelle (1), puis à Nelle (2) tout proche, en tout 1. lieuë; puis Beausault (3), 1. lieuë; c'est village à la maison de Créquy. Il y a estang, sur le bord boréal duquel est un chasteau ruiné, et de cest estang sort une rivière que vous passez sur un pont ou chaucée, au dessouz de quoy elle fait aller des forges à fer avec une grande cheute qui s'y fait d'eau qui aura donné le nom du village en *beau saut*.

De là à Gaillefontaine (4), village à M. de S[t] Luc, 1. lieuë; et puis Merval, 1. lieuë ; voyez sur la main droite, du costé où sont toutes proches les célèbres eaus minérales de Forges (5), la belle vallée au milieu de laquelle, sur un lieu pourtant élevé, est le chasteau de belle apparence apartenant au baron de Merval. Passez un gros ruisseau sur un pont de pierre et par le bout de

(1) Bouelles, canton de Neufchâtel.

(2) Nesle-Hodeng, canton de Neufchâtel.

(3) Beausault, canton de Forges-les-Eaux, arr. de Neufchâtel. Il y avait autrefois un prieuré sous le vocable de Saint-Maur, dépendant de l'abbaye du Bec.

(4) Gaillefontaine, canton de Forges. En 1597, Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville, et veuve d'Eléonor d'Orléans, duc de Longueville, seigneur de Gournay et de Gaillefontaine, vendit, le 2 juillet, à François d'Epinay de Saint-Luc, gouverneur de Saintonge et de Brouage, cette châtellenie pour 1600 écus d'or sol. Timoléon, son fils, maréchal de France, mourut le 12 septembre 1644, et Marie-Anne d'Epinay, sa fille unique, l'a vendue, par contrat du 15 septembre 1706, au sieur Thomas Le Gendre de Collandre, colonel du régiment royal des Vaisseaux. (T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. I, p. 117.) — Sur la famille d'Espinay Saint-Luc, voir une note intéressante dans Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. IV, p. 251 et 252.

(5) Voir *Recueil de la vertu de la fontaine médicinale de Saint-Eloi à Forges*, publié par le D[r] Panel. Rouen, 1902, pet. in-4°.

Dampierre (1) que vous rasez de votre costé droit, 1. lieuë, et au bout d'une lieuë vous arrivez à

Gournay,

chétive ville, close pourtant de murailles. La rivière d'Epte, très petite, passe à travers. Il y a aussy un petit chasteau à tours de caillou, comme au nord est de la ville (2).

Entrans, vous passez devant S[t] Hildevert, jadis évesque de Meaus (3), et patron de la ville, grande église (4) collégiale de 8. chanoines, un de 400 l., les autres de 150 l. de rente; le doyen, qui est la 9[e] personne, de 1000 livres. M[r] de Longueville, seigneur de Gournay et qui en tire 15. mil l. de rente, pourveoit à ces chanoinies, qui jadis furent fondées par un Hugues de Gournay.

L'*Escu d'Orléans*, où M. le cardinal logea (5), est la meilleure hostellerie; il y a aussy le *Heaume* et les *3. Maillets*, et toutes sont dans la nouvelle ville ou accroissement (6), où est aussy Nostre-Dame, grande église, tour de pierre portant une flesche couverte de

(1) Merval réuni à Brémontier, canton de Gournay; Dampierre, id.

(2) L'auteur parle de l'un des fortins isolés qui défendaient les différentes portes de la ville. Voyez, notamment, L. Régnier, *Excursion à Gournay-en-Bray et Saint-Germer*, dans l'*Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 70[e] année, 1903, p. 103-104.

(3) Saint Hildevert, évêque de Meaux, mourut le 27 mai 680.

(4) M. L. Régnier a décrit cette église dans le travail précité.

(5) Le cardinal Mazarin, au cours du voyage de Dieppe à Paris dont il a été question ci-dessus.

(6) La seconde enceinte de Gournay avait été établie très postérieurement à la première, par Henri Plantagenêt ou par Philippe-Auguste. C'était dans la première enceinte, appelée *le Château*, que s'élevait la collégiale de Saint-Hildevert. — R.

plomb (1), paroice moitié grande et succursale et dépendante de S[t] Hildevert, qui est aussy paroice, où l'on est trois ans à faire le pain bénit, et qui est dans la vraye et ancienne ville, entre laquelle et l'accroissement est une porte où l'on passe, portant au dessus de soy un haut portail ou pavillon où est l'horloge de la ville (2).

Ce S[t] Hildevert, patron de la primitive église et ancienne ville, est servi et réclamé pour les fols, qui y sont amenés faire leur neuvaine. Nous en veimes un, qu'un billet nommoit l'Anglois, luy se disoit Breviande, [p. 40] qui y estoit passé six semaines sans aucun amendement, fol mélancholique et ayant perdu l'esprit de déplaisir. Il logeoit, comme tous autres fols, en une maison, à ce destinée, tenant au costé boréal du parvis et entrée de l'église S[t] Hildevert, où tous les matins on leur fait assister à une messe, et leur dit-on l'Evangile, l'estolle appliquée sur leur teste. La paroice qui est dans S[t] Hildevert, église collégiale, se dessert en un autel et

(1) L'église Notre-Dame, supprimée en 1792 et démolie peu d'années après, avait été fondée seulement au XII[e] siècle. Des vues plus ou moins exactes en ont été données dans les ouvrages suivants : Potin de la Mairie, *Recherches histor. sur la ville de Gournay*, 1842, t. II, p. 19 ; — l'abbé Cochet, *Notice histor. et descript. sur l'église collégiale de Saint-Hildevert de Gournay-en-Bray*, ap. *Revue de Rouen*, 19[e] année, 1851, p. 99 ; — l'abbé Decorde, *Essai histor. et archéol. sur le canton de Gournay*, 1861, p. 220. — R.

(2) Cette construction, servant de maison commune et de beffroi, était assise, comme dans beaucoup de petites cités, au-dessus d'une ancienne porte de ville, ici, en fait, sur l'entrée de l'enceinte primitive appelée *le Château*. Elle fut démolie en 1799. Sous l'arcade passait la rue qui porte aujourd'hui le nom de rue de l'Eglise. Une petite fontaine du XVIII[e] siècle, adossée aux habitations, est toute voisine de l'endroit où s'élevait cet ancien hôtel-de-ville. — R.

chapelle de la nef, dite de S[t] Nicolas, si bien je m'en souviens (1).

Il y a filles Cordelières (2) et Capucins (3), dehors, joignant la ville, et dedans sont les Ursulines (4), et certaines Filles de S[t] Joseph (5), religieuses.

(1) Par sentence arbitrale de l'archevêque Eudes Rigaud, en 1269, entre l'archidiacre du Vexin normand et les curés de Saint-Hildevert, les chanoines assignèrent au curé, ou vicaire perpétuel, un autel hors du chœur, afin que l'archidiacre pût y exercer ses droits de visite sans blesser les droits du chapitre. Depuis ce temps-là, le curé fait ses fonctions à cette chapelle qui est dans la croisée, mais il n'a pas le droit d'y célébrer la messe haute, ni de chanter aucun office, parce que le chapitre s'est réservé l'exercice de ces fonctions aussi bien que celui des principales cérémonies. T. Du Plessis, *Descript., etc.*, t. I, p. 24.

(2) Les Cordelières du Tiers-Ordre de Saint-François avaient été mandées à Gournay en 1522 pour soigner les malades de l'Hôtel-Dieu, mais en 1631 elles se soumirent à la clôture perpétuelle. Leur couvent, dont la première pierre avait été posée en 1618, se trouvait dans le faubourg Notre-Dame, le long du grand chemin de Dieppe. Une partie des bâtiments existe encore, notamment la chapelle, dépourvue d'architecture. — R.

(3) Au moment où Du Buisson visita Gournay, les Capucins n'avaient encore qu'un établissement provisoire au faubourg Notre-Dame. Ils étaient arrivés à Gournay en 1642. Leur couvent définitif, voisin de l'ancienne porte Notre-Dame, est encore debout, moins la chapelle. La ville y a installé son tribunal de commerce et sa gendarmerie. — R.

(4) Les Ursulines, venues de Gisors en 1630, étaient installées rue de Paris. Leur chapelle existe encore, avec son berceau de chêne. — R.

(5) Les Filles de Saint-Joseph étaient primitivement des séculières qui s'étaient groupées en 1625 pour instruire les jeunes filles. Dépossédées de cet emploi par les Ursulines, en 1630, elles vécurent de leur travail, furent approuvées en 1638 par l'archevêque, et s'affilièrent enfin à l'institut des Augustines de la Congrégation, fondées par le P. Fourier. Leur maison fut supprimée vers 1755. — R.

Il y a Election et Vicomté, et l'office de Vicomte a esté vendu par le s[r] Hodengé, qui a dans la nouvelle ville, prez la porte de communication à la vieille, une jolie maison où la reyne logea. Le roy logea vers Nostre-Dame (1). Les appeaus de Gournay vont droit à Rouen (2). Le marché y est le mardy, que le coche de Paris à Eu y passe aussy ; auquel jour nous y passames à disner, le six[me] d'aoust, et par la Maladerie, qui est à une mousquetade hors la ville (3), et Vardes, grosse maison et enclos du marquis portant ce nom, de la maison du Bec, ayant espousé la comtesse de Moret, jadis maistresse du roy Henry 4., qui n'en est pas à demi lieuë, rasant la porte et murs de vostre costé gauche (4). Puis, au bout d'autre 1/2 lieuë, arrivez à Neufmarché, village à chasteau ruiné appartenant à ce marquis (5), et, sortant de là, passez sur

(1) Il s'agit toujours du voyage de 1647.

(2) En 1462, Gournay était un siège particulier de justice seigneuriale, détaché de tout autre, et tenu par un bailli, un lieutenant-général et quelques autres officiers, dont l'appel ressortissait immédiatement à l'Echiquier.

(3) C'est aujourd'hui une ferme, appelée la *ferme des Malades*, et dans laquelle on voit encore le chœur de l'ancienne chapelle, construction du XII[e] siècle. Cf. L. Régnier, *op. cit.*, p. 110. Une vue de cette chapelle, donnée par M. Daniel Gurney (*The Record of the house of Gournay*, Londres, 1848-1858), a été reproduite dans la *Notice sur l'église Saint-Hildevert* de l'abbé Cochet. — R.

(4) Vardes était une paroisse aujourd'hui réunie à Neufmarché, canton de Gournay. — La « grosse maison » dont parle Du Buisson existe encore. Construite en matériaux du pays, moellon crépi et brique, elle a du caractère et presque de la grandeur, grâce à l'heureux emploi de la brique. Ce logis, élevé, croyons-nous, au premier quart du XVII[e] siècle, peut être attribué à René du Bec, marquis de Vardes, époux de Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret. — R.

(5) Les ruines de la forteresse de Neufmarché se voient encore à l'Ouest du village, de jour en jour plus dégradées. — R.

un pont de pierre, où sont gravées les armes de Du Bec, qui sont fusées (1), par où coule la R. d'Epte, que vous avez veuë faisant grands serpentages à main gauche ; et depuis ce pont l'avez à main droite, et la suivez à la rive gauche, proche de la prairie, par Boucheviller (2), village au baron du Pont S[t] Pierre (3), 1. lieuë (4) ; Talmonstier (5), au baron de Clère (6), 1. lieuë ; Sixfontaines (7), à la comtesse de Carrouges, jadis veuve du comte de Mata Bourdeilles (8), et Eragny, à M[r] de Longueville, assez proche (9), et d'où n'y a plus qu'une petite lieuë à

Gisors,

première ville où faut repasser Epte, à la porte, et ainsy est dans le Vexin Normand et de la vraye et pure

(1) Du Bec-Crespin : *losangé d'argent et de gueules.* — Ce pont a été reconstruit vers 1755, lors de l'établissement de la route nationale n° 15 de Paris à Dieppe. Il porte le nom de *pont de Saint-Aubin*, en souvenir de l'ancienne église paroissiale de Saint-Aubin de Corval (annexe de Neufmarché) qui, avant la Révolution, s'élevait non loin de là, comme on peut le voir sur la carte de Cassini. — R.

(2) Bouchevilliers, canton de Gisors (Eure).

(3) De la maison de Roncherolles. — R.

(4) Une note de Du Buisson, page 39 de son manuscrit, est ainsi conçue : « Notez que, depuis Dieppe et par tout le bailliage de Caux et pays de Bray, les lieuës sont plus grandes d'une sixiesme ou 8[e] partie, qui est 1/2 quart, que vers Rouen et Paris. »

(5) Talmontier, canton du Coudray-Saint-Germer (Oise).

(6) Ou plutôt à sa femme : Louise des Courtils, fille de Jean, seigneur de Talmontier, avait épousé en 1618 Louis de Clère, baron de Beaumets. — R.

(7) Lisez : Sérifontaine (canton du Coudray-Saint-Germer).

(8) Claude Rouault de Gamaches, femme depuis 1638 de Henri Le Veneur, comte de Tillières et de Carrouge, et précédemment veuve de Henri de Bourdeille, comte de Matha. — R.

(9) Eragny, canton de Chaumont-en-Vexin (Oise).

Normandie, au lieu que, depuis le pont de Neumarché (*sic*) (1), tous les villages cy dessus nommés sont du gouvernement de l'Isle de France et de la partie du Vexin que pour cela l'on appelle François, et aussy qu'ils sont de la taille de Magny, quoy qu'ils soient du dioecèse de Rouen, et ainsy festoient, ledit jour, six^me aoust, la Transfiguration de Nostre Seigneur ou feste Saint Sauveur, festée par tout le dioecèse de Rouen (2).

Gisors est comté appartenant à Mr de Nemours, qui l'a eu avec les Andelys et Vernon, de la part du roy, pour rescompense de Montargis (3). Il y a chasteau au plus haut et nord de la ville, contre la cloture, où il y a muraille double et chemin couvert ; est ruineux et mal entretenu. Mr de Flavacourt en est gouverneur et lieutenant de roy au bailliage de Gisors. Sa maison n'en est qu'à demie lieue (4). Il a nom De Fouilleuse (5).

[P. 41.] La ville est haute et basse, et par les fossés et souz le pont levis de la basse passe le petit bras de la rivière d'Epte, dont le grand bras passe, clair, limpide et léger, entre la basse et la haute, servant de fossé et cloture à la haute (6), qui a ses ponts sur ledit bras et

(1) Le pont de Saint-Aubin, entre Neufmarché et Bouchevilliers. — R.

(2) La remarque de l'auteur montre que cette fête n'était pas chômée dans tous les diocèses. — R.

(3) Du Buisson fait erreur. Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, possédait le comté de Gisors à titre de seigneur engagiste, comme représentant Renée de France, duchesse de Ferrare, sa bisaïeule. — R.

(4) Voir p. 31. Il y a près de deux lieues de Gisors à Flavacourt. — R.

(5) Philippe de Fouilleuse, premier marquis de Flavacourt. — R.

(6) La haute ville porte le nom de *Bourg*. C'est la partie la plus ancienne de Gisors. Elle était entourée de murailles dès le temps de Henri Ier d'Angleterre. (Voyez *Orderic Vital*, éd. Le Prevost, t. IV, p. 452.) — R.

portes, en l'une desquelles, qui est gros pavillon, est l'horloge de la ville (1). Ainsy la basse ville est comme en une isle.

Dans la haute ville est l'église paroiciale, dédiée aux SS. Gervais et Prothais. C'est un grand vaisseau, très belle tour de pierre blanche, grand portail et ouvrages imparfaicts d'ordre dorique en pierre blanche (2). Il y a six mille communians (3). En une chapelle dite de Nostre Dame de Pitié, boréale à la nef, se veoit, en un

(1) L'enceinte intérieure de Gisors possédait trois portes. Deux d'entre elles, la *porte Dorée* ou *du Pont Doré* et la *porte de l'Horloge*, communiquaient avec la première enceinte ou enceinte extérieure ; la troisième, appelée *porte de Neaufle*, ouvrait sur les dehors. La porte Dorée tirait son nom, dit-on, de la dorure dont Philippe-Auguste avait fait revêtir, par reconnaissance, la statue de la Vierge qui la surmontait, lorsque, poursuivi par les soldats de Richard Cœur-de-Lion, le 28 septembre 1198, il avait échappé au danger de se noyer dans l'Epte. (Voyez J. Le Bret, *Gisors : Etude sur le véritable emplacement du Pont Doré*, dans *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, t. IX, p. 15-30.) -- Sur le pavillon élevé au-dessus de la porte de l'Horloge et qui servait d'hôtel-de-ville et de beffroi municipal, voyez L. Régnier, *Gisors en 1610, d'après le dessin de Joachim Duviert*, dans la revue *la Normandie*, 1902, p. 200. Une vue de l'édifice est jointe au tirage à part de cet article (Sotteville-lès-Rouen, 1902, in-8o). — L'enceinte extérieure de Gisors, ajoutée probablement par Philippe-Auguste, possédait deux portes : la *porte de Cappeville*, par où Du Buisson était entré en venant de Gournay, et la *porte de Paris*, donnant sortie à la route qu'allait suivre, vers la capitale, le voyageur archéologue. — R.

(2) C'est la tour méridionale qui est demeurée inachevée. Elle présente une décoration d'ordres superposés : l'ordre dorique, l'ordre ionique, enfin l'ordre corinthien, dont les fûts incomplets n'atteignent que la moitié de leur hauteur normale. — R.

(3) Ce chiffre est très exagéré. En 1722, dans son *Etat géographique de la province de Normandie*, Masseville indique huit cents feux (t. II, p. 582) et « plus de quatre mille âmes » (t. Ier, p. 172). — R.

arceau de la muraille aussy boréale à ladite chapelle, un tombeau élevé plus de trois piés sur terre et portant deux gisans de très belle pierre de liais, bon ouvrage, le visage et les mains de marbre blanc, l'homme armé de toutes pièces, et, sur le haut de son brassart droit, ses armoiries comme elles sont ailleurs cy aprez ; la femme est vestue d'un corps de cote et surcote, et a un moule ou bandeau rond et grumelé passant par le haut de son front, au dessouz de ses cheveux. Sur le bord de la lame qui les porte, il y a gravé : *Cy gist noble homme Jean de la Vieuville, seigneur de Westehan, de Hericourt et de Aaveni* (1), *en son temps conseiller et....* Le reste est couvert d'une maçonnerie. Il fut grand bienfaicteur de ceux de Gisors, dont il estoit bailly. Il y a encor, prez de la ville, les prais de la ville (2), apartenans à l'église. La Vieuville, de Flandres, porte *fascé d'or et d'azur, de huit pièces, à trois aneaus de gueules posés sur les deux premières fasces* (3).

(1) Westrehem, Héricourt (Pas-de-Calais) ; Aveny, ancienne paroisse réunie à Dampsmesnil, canton d'Ecos (Eure). — R.

(2) Il faut lire : les *prés du Bailli*, nom de triège encore en usage aujourd'hui. — R.

(3) Le tombeau de Jean de la Vieuville, chambellan du roi, bailli et capitaine de Gisors de 1477 à 1510, et de Marguerite de Barlemont, sa femme, se trouvait dans la chapelle de la nef la plus voisine du croisillon Nord. Cette chapelle avait été construite par les deux époux antérieurement à 1497, mais elle fut presque entièrement rebâtie vers 1525, après la réfection de la façade du transept, et c'est alors que le tombeau, primitivement isolé, fut placé dans un enfeu. De là l'impossibilité de lire tout entière l'épitaphe gravée autour de la dalle sur laquelle reposaient les deux gisants. Le mausolée, détruit pendant la Révolution, a été décrit par Millin (*Antiquités nationales*, XLV, p. 12), qui a fort heureusement joint à son texte une figure des statues. De ce monument, il ne subsiste que l'enfeu, deux statuettes d'anges et un fragment de la table qui portait les gisants. — R.

Le curé, s[r] Deneau, est fort honneste et habile homme (1).

Il y a aussy dans la ville un prieuré de Saint-Lubin, où se font dévotions par les gouteux (2), et des couvents fort joliment bastis de Carmelitines (*sic*) (3), d'Annociades (*sic*) (4) et d'Ursulines (5), comme aussi de Recollects (6). Hors la ville haute et vers le nord, sont les Mathurins, qui ont trois mille livres de rente de fonda-

(1) La vie et les ouvrages de cet ecclésiastique érudit ont été étudiés par nous il y a deux ans (*Robert Denyau, curé et historien de Gisors (1581-1664)*, dans *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1909, p. 277-324). — R.

(2) Du Buisson veut parler ici du prieuré bénédictin de Saint-Ouen, dépendance de l'abbaye de Marmoutier. Une partie de l'église subsiste encore dans la propriété de M. Louis Passy et comprend des fragments contemporains de la fondation du prieuré en 1066. — R.

(3) L'auteur avait d'abord écrit : Carmélines. — Nous avons raconté, dans les *Mémoires de la Société historique du Vexin* (t. XXII, 1900, p. 1-132), l'histoire de ce monastère, fondé en 1631 par François Sublet, seigneur de Noyers, secrétaire d'Etat. Les bâtiments renferment aujourd'hui l'hôtel-de-ville, les écoles de garçons, le tribunal de la justice de paix, le musée et la bibliothèque publique. L'église, consacrée en 1665, a été transformée en théâtre. — R.

(4) Il ne reste rien du monastère des Annonciades, établi en 1622, rue de Paris, dans des locaux précédemment occupés par l'Hôtel-Dieu. Cf. V. Patte, *Histoire de Gisors*, 1896, p. 441-446. — R.

(5) L'hospice de Gisors, construit de 1859 à 1861, occupe l'emplacement de cette maison, dont la fondation remontait à l'année 1621. Cf. l'abbé P. Lefebvre, *Gisors : les écoles avant la Révolution*, dans *Mém. de la Soc. histor. du Vexin*, t. X, 1886, p. 21-30, et V. Patte, *op. cit.*, p. 458-465. — R.

(6) Les constructions de ce couvent, dont la première pierre avait été posée en 1610 par la duchesse de Longueville, servent aujourd'hui d'habitation à M. Louis Passy. L'église et le cloître ont été démolis pendant la Révolution. — R.

tion, joli couvent et en bel air, au plus haut du doux costau où Gisors est situé (1), et d'où l'on veoit tant la ville de Gisors au levant, et sa prairie, et, des deux costés d'icelle, dans les deux Vexins, les bocages et vignobles (2); puis, vers midy, Dangu, gros chasteau et grand parc boisé (3), et, rapprochant vers occident, Neaufe (4), maison du marquis de Rothelin, dont les armes, comme de fondateur ou bienfaicteur, sont en pierre sur le portail des Mathurins (5); vers le nord, Flavacourt, que l'on ne veoid pas à cause qu'il est en un fons (6), et, tournant plus à l'orient, Trie, gros pavillon accompagné de logis couverts d'ardoise, avec un parc joignant, de belle [et] haute fustaye, appartenant au duc de Longueville, à moins d'une lieue de Gisors (7).

(1) Du « joli couvent » des religieux Trinitaires de Notre-Dame de Liesse-lès-Gisors, il ne reste qu'un ou deux logis méconnaissables. Cette maison avait été fondée en 1611. Cf. V. Patte, *op. cit.*, p. 160-167. — R.

(2) Inutile de dire que les vignobles ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir.

(3) En 1647, la baronnie de Dangu appartenait à Guillaume Sublet, fils du secrétaire d'Etat. — R.

(4) Neaufle-Saint-Martin, canton de Gisors.

(5) Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, portait *écartelé aux 1er et 4e d'or à la bande de gueules* (qui est Bade-Hochberg); *aux 2e et 3e d'argent au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent* (qui est Neuchâtel), *et, sur le tout, de France au lambel à trois pendants d'argent, au bâton de gueules péri en bande* (qui est Orléans-Longueville). — Son château de Neaufle, très remanié et mutilé, disparut définitivement en 1905. — R.

(6) Sur Flavacourt, voyez page 31.

(7) Trie-Château, canton de Chaumont-en-Vexin (Oise). — Du vaste château de Trie, reconstruit au XVIe et au XVIIe siècle, il ne reste que deux corps de logis modernisés et une grosse tour ronde dans laquelle on montre la chambre qu'habita, dit-on, Jean-Jacques Rousseau en 1768. Le grand pavillon qui donnait une physionomie

Il y a bailliage et lieutenant général du bailly au civil et au criminel, vicomté, élection dont dépend la taille du Vexin le Normand et encor quelques endroits du François, comme Pontoise, où vous allez par huit à neuf lieuës, beau chemin, [p. 42] presque toute chaucée pavée, le reste uny, par Latainville, village joignant lequel est Chambor (1), appartenant au gentilhomme de ce nom, capitaine au régiment de cavalerie du feu marquis de Pralin, qui, le jour de la bataille de Sedan, en 1641., feit défection et se retira vers le comte de Soissons, à cause de quoy son procez luy fut fait comme à rebelle, traistre, criminel de lèze Majesté, et sa maison rasée en cet endroit, comme aussy une qu'il avoit dans la ville haute de Gisors, en la grande rue, proche du portail de l'horloge, en montant de luy à main droite (2).

si particulière à la partie du château que l'on appelait le *Château Neuf* n'était achevé que depuis une vingtaine d'années au moment où Du Buisson fit son voyage de Dieppe à Paris. Le château de Trie a été figuré par Gomboust dans l'encadrement de son grand plan de *Rothomagus-Rouen* (1655). Voir aussi : [C. Lardy,] *Promenades neuchâteloises en France : Trie* (Neuchâtel, 1908, gr. in-8o, avec gravures). — R.

(1) Lattainville et Chambors sont deux communes du canton de Chaumont-en-Vexin.

(2) C'était par dépit, à la suite de ce qu'il considérait comme un passe-droit, que Guillaume de la Boëssière, septième du nom, seigneur de Chambors, avait pris, avec son régiment, le parti du comte de Soissons contre la Cour. Cette affaire a été racontée par son fils, Guillaume de la Boëssière, huitième du nom, dans des *Souvenirs* publiés en 1897 par le baron Gaëtan de Wismes (Rennes in-8o). La Boëssière possédait à Gisors le fief de la Grange-Sarcelles, dont le manoir fut démoli en même temps que le château de Chambors. — R.

Il y a de Gisors à Latainville 1 l., de là au Fayel (1) 1 l., puis Bouconvillers (2), encor 1 l., et encor 1 l. à

Chars (3),

où passe la rivière de Vione (qui par Auny s'en va à Pontoise), souz deux petites arches basses de pierre par un fons de terrein, à l'entrée du village, au haut duquel est le chasteau (4) ou maison de la marquise d'O, du nom de Guesle, veuve du sieur de Soret (*sic*) Séguier et belle mère du duc de Luynes (5), qui en tire 12. mille livres de rentes avec la seigneurie du Bellay (6) jointe.

L'église est très belle et bien bastie de belle pierre de taille, tant dedans que dehors, où est mesme une grosse tour quadrangle de belle apparence (7). Dans le chœur, comme vous y entrez de la nef, contre un pilier à main

(1) Hameau de Boubiers, canton de Chaumont.

(2) Commune du canton de Chaumont.

(3) Canton de Marines (Seine-et-Oise).

(4) Du Buisson avait ajouté : « sans fossés, » mais il a rayé ces deux mots. — Les jardins du château s'étendent sur la pente, le long de la route de Marines, mais l'habitation est assise au pied du coteau. Elle a été remaniée au XIXe siècle et n'offre plus d'intérêt. — R.

(5) Marguerite de la Guesle, fille de Jacques de la Guesle, procureur général au Parlement, et de Marie de Rouville, dame de Chars, était veuve, depuis 1638, de Pierre Séguier, seigneur de Sorel, marquis d'O. Leur fille, Louise-Marie, avait épousé en 1641 Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, fils du connétable. — R.

(6) Le Bellay, canton de Marines.

(7) L'église de Chars a été décrite par M. E. Lefèvre-Pontalis dans le *Bulletin monumental*, année 1901, p. 7-29, avec gravures. M. André Ventre, architecte, en a fait pour la Commission des monuments historiques d'excellents relevés qui ont figuré au Salon de la Société des artistes français en 1906. — R.

gauche, à la hauteur de plus d'une toise, est un corbeau ou modion (*sic*) large, de pierre de taille, soustenant une statue qui semble estre d'ouvrage antique, le visage large, quarré et laid, sans barbe, peint de nouveau, la casaque ou soquenie ceinte, l'espée au costé gauche, les deux genous en terre, et en sa main droite estenduë une espée la poincte en haut, dans le fourreau, qui est fleurdelysé comme la garde ; et dans le modion ou piédestal qui la soustient est une plaque de marbre noir où est escrit, gravé en lettres d'or, ainsy : *Cy devant gist et repose le corps de haut et puissant seigneur Pierre d'Aumont, dit Hutin, con^er et 1er chambellan du roy, garde de l'oriflamme du roy, seig^r de Chars, de Chappes, d'Aumont, de Meru, la Neuville, Bertecourt, Lardieres, Corbeil le Cerf, Ibouvillers, Andeville, Moucy le Perreux, Clery et Courcelles, lequel trespassa le 12e jour de septembre, l'an de grâce 1368* (1). Des deux costés du pilier sont ses armes en escus coron-

(1) Cette épitaphe avait été créée de toutes pièces au XVIIe siècle. Pierre II d'Aumont, dit Hutin, qui fut porte-oriflamme, mourut en 1413. Son père, Pierre Ier, n'eut point cette fonction et mourut en 1380 ou 1381. Tous deux, d'ailleurs, furent inhumés dans l'abbaye de Ressons, et leurs épitaphes nous ont été conservées. (V. le chanoine Pihan, *Tombeaux de Ressons-l'Abbaye en 1674*, dans *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. XXI, 1re partie, 1910, p. 277 et 279, et le P. Hugo, *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis annales*, t. II, 1736, col. 653 et 654). Quant à l'aïeul, Jean, il mourut vers 1358, selon le P. Anselme, qui ajoute : « Il est enterré à Chars, avec sa femme » (*Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*, t. IV, 1728, p. 871-872). C'est peut-être la dalle tumulaire de ce Jean et d'Agnès (dite Jeanne) Baillif, sa femme, que Du Buisson signale un peu plus loin (p. 249). Il a pu lire 1466 au lieu de 1366. — R.

nés de duc (1) et colorés de leurs blasons : *d'argent au chevron de gueules accompagné de sept merlettes de mesme, deux au premier quanton ou dextre, l'une sur l'autre* (2), *deux au 2e ou senestre, de mesme, et trois en pointe* (3). Mais ces armes, coronnées de duc, de la mesme pièce de pierre que le modion, sont asseurément modernes et y apposées par ledit sieur de Soret, homme inventif et cerchant à illustrer ses prédécesseurs seigneurs de Chars, dont il prétend sa femme estre descenduë. Et pour la statue priante, quoy que d'abord elle semble antique, si est-ce que les couleurs dont elle est repeinte sont asseurément nouvelles, et la figure et posture de la statuë me sont fort suspectes de modernité.

[P. 43.] Au pilier plus proche vers l'autel, et du mesme costé boréal, un semblable modion ou piédestal en égale hauteur à l'autre porte une statuë de femme qui n'est point à genoux, mais toute droite, et a néanmoins les mains jointes, le visage tourné vers le dit grand autel, un estroit bandeau diadème autour de ses cheveux. Elle a une juppe ou tunique longue jusqu'à couvrir ses piés, bleuë, semée de fleurs de lys d'or, et, tant du costé droit que du gauche de ladite juppe ou cote de femme, il y a une bande ou bordure large de quatre doigts, de gueules, chargée de fers à cheval d'or, les pinces en bas, les dites deux bandes finissans souz un habit qui est comme un casacain ou une courte casaque et jupon à manches d'ermines, par dessus lequel il y a un grand manteau tirant tout et traînant par derrière comme une chappe d'église, et par

(1) Du Buisson avait d'abord écrit : comte. — R.

(2) « Vulson les met en ligne. » Il y a en effet, dans *la Science héroïque* de Vulson de la Colombière (1644, p. 124-125), description et figure de ces armoiries. — R.

(3) « Mal ordonnées, dit Vulson, c'est-à-dire 1 et 2. »

devant demeure à la ceinture (à demi pié prez du bord du jupon inférieur que j'ay dit), comme un devant de scapulaire et sans manches ; et est tout ledit manteau, tant en ce court devant qu'en son long derrière, tout d'ermines en blason, qui est *d'argent semé d'ermines,* comme le jupon susdit. Aü dessouz de ladite statuë, qui est de grandeur naturelle, et au dit pié d'estal, sont armes de la mesme pierre du piédestal, coronnées de comtesse et équartelées *au 1er et 4e d'azur semé de fleurs de lys d'or, au 2e et 3e* de Ferrières, qui est *d'ermines à la bordure de gueules chargée de huit fers à cheval d'or, la pince en bas* (1) ; et en une plaque de marbre noir est escrit, gravé en lettre d'or : *Cy gist le cueur de haute et puissante princesse madamoiselle Jeanne de Ferrieres, fille de monsieur Godefroy de Bretagne, baron de Ferrieres, lequel fut fils de Pierre, duc de Bretagne, et petit fils de Louis 8e* (2), *roy de France, surnommé le Batailleur. Elle fut femme de Mre Jean d'Evreux. Haute et puissante dame Marguerite de la Guesle, femme de Mre Pierre Seguier, marquis d'O, comte de Soret, baron de Chars et du Bellay, seigneur de Marigny, de Corbeil le Cerf, Lardieres, Mareuil et de la Mothe, a, en l'honneur de Jeanne de Ferrieres, de laquelle elle est issuë et descenduë, fait relever ce tom-*

(1) « Ferrières est bonne maison de Normandie ou Bretagne dont les armes d'ermines, qui ont seulement une bordure, comme si c'estoit une brisure et marque seulement de cadet pour les distinguer des plenes (*sic*) armes de Bretagne, a (*sic*) donné lieu à la fable que ceste maison venoit des ducs de Bretagne et, par conséquent, estoit proche alliée à la maison de France. »

(2) « Il veut dire le Ve ou le Gros; mais Pierre de Dreux, duc de Bretagne, estoit petit fils de roy, et ce Pierre n'eut aucun fils Godefroy. »

beau que l'injure du temps avoit effacé. Fait à l'an 1628 (1).

Tout le piédestal est donc neuf, comme il est dit, et comme il appert par la veuë, et je croy que la statuë l'est aussy, quoyqu'elle ait esté contrefaite par une posture et habit ressemblant antique ; mais c'est sans doute de l'invention et de l'esprit du s^r^ de Soret (2), comme aussy l'épitaphe où cette damoiselle est dite fille d'un Godefroy de Bretagne qui ne fut jamais : estant très vray que le duc Pierre Ier (car Pierre 2e n'eut enfans et est bien postérieur et hors de ces temps) n'eut aucun fils Godefroy, comme l'ont fort bien remarqué les s^rs^ de Ste Marthe en la 3e édition de leur *Hist. généal. de la maison de France*, liv. 35, pag. 558, en Jean Ier, duc de Bretagne (3), fils [et] successeur de Pierre Ier, dit Mauclerc, fils de Robert 2., comte de Dreux, petit fils du roy Louis le Gros, six^e^ du nom, surnommé le Batailleur, ce qui a fait la beveuë à l'auteur de l'épitaphe qui n'a pu nom-

(1) Cette inscription, en capitales romaines, existe encore. Elle ajoute le titre de : « vicomte d'Aumont » aux qualifications de Pierre Séguier. Au lieu de *cueur*, il y a *cœur*. A la fin on lit : *Faict l'an 1628*. — R.

(2) Du Buisson a raison. Des fragments importants et malheureusement très mutilés de la statue de Jeanne de Ferrières et de celle de Pierre d'Aumont dont il est question plus haut ont été recueillis à Pontoise, dans le musée où Madame Tavet donne depuis vingt ans un si noble exemple de dévouement à l'art et à l'histoire, et l'examen de ces débris montre, sans aucun doute possible, que ce sont des pastiches, grossiers d'invention comme d'exécution. Une tête de femme qui provient également de Chars n'appartient pas à la même catégorie de monuments ; c'est une œuvre de la Renaissance intéressante et fine, dans laquelle nous verrions volontiers le reste d'une statue de sainte Catherine ou de sainte Barbe. — R.

(3) C'est-à-dire en l'article consacré à Jean Ier, duc de Bretagne. — R.

mer ce Jean d'Evreux, mari de la damoiselle, autrement que sans père, sans date de temps [p. 43 *bis*] ni autre marque par lequel on le puisse reconnoistre. Ste Marthe, en leur 2e édition, liv. 14., à la fin, mettent un Jean d'Evreux ou d'Estampes, fils de Charles d'Evreux, comte d'Estampes, qui fut fils de Louis d'Evreux, fils 5e de Philippe 3e, dit le Hardy, roy de France; mais n'ont rien de plus et ne parlent point qu'il ait esté marié (1).

A l'opposite de ce pilier, à l'autre pilier qui, à droite en regardant, est austral au grand autel, est à pareille hauteur sur terre un épitaphe de sculpture en pierre et en marbre noir inscript à lettre d'or gravée, au sommet duquel sont armes coronnées de (*en blanc*) et parties de 2. traits couppés d'un qui est équartelé de six : au 1er de Montmorency; au 2e de Chabot; au 3e de Ferrières; au 4e, qui est le premier de la pointe, de Ferrières encor, parti d'Evreux; au 5e d'Aumont; au 6e et dernier de France ancien; sur le tout, de Rouville, qui est *d'azur à 2. bars d'argent, semé de trèfles d'or*. Dans le tympan ou table de marbre noir qui fait le milieu de l'épitaphe, il y a gravé en lettre dorée : DEO OPT. MAX. TRINO ET VNI S. *Cy gist le cœur de haute et puissante dame Marie de Rouville, qui, du costé paternel, est descenduë des ducs de Bethfort en Angleterre, et du maternel de la maison de Ferrieres, issuë de la maison de Bretagne et des roys de France, qui en son temps estoit comtesse*

(1) Le P. Anselme (t. I, 1726, p. 280) lui donne pour femme Marie d'Espagne, fille de Ferdinand d'Espagne, dit de la Cerda. Devenue veuve, elle se remaria à Charles de Valois, duc d'Alençon. Du premier mariage naquirent deux fils : Louis d'Evreux, comte d'Etampes, et Jean d'Evreux, dont le P. Anselme (*id.*, p. 281) dit qu'il vivait en 1360 et qu'il mourut à Rome, « comme il s'apprend du testament de son frère ». — R.

d'Availle, baronne de Chars et du Bellay, dame de Marigny, Mareuil, Corbeil le Cerf et du Laureau (1). Au dessous de cela sont armes de France équartelées au 1er et 4e de Bourbon Vendome, au 2e et 3e de Ferrières, et sont coronnées de comtesse, entourées d'une cordelière d'argent passée en nœuds. Et y a, en une plaque de marbre noir, escrit en lettre gravée et dorée : *Cy gist le cœur de madame Marguerite de Bourbon, fille de Mre Jaques de Bourbon, fils 3e de Jaques de Bourbon, comte de Ponthieu et de la Marche, seigneur de Preaux, connestable de France, et de Jeanne de Coucy ; laquelle Marguerite de Bourbon fut femme de monsieur Pierre de Ferrieres, baron de Ferrieres, comte de Gisors, seigneur de Dangu et autres lieux, grand chambrier de France* (2).

A costé est, contre le mesme pilier vers occident, attaché un autre plus petit épitaphe de sculpture comme le précédent, au sommet duquel sont armes [p. 44] équar-

(1) « Elle estoit fille de Louis, fils de François de Rouville et de Louise d'Aumont, fille de Ferry d'Aumont, seigneur de Chars. Cette Marie estoit dame de Chars, femme du procureur général de la Guesle, dont est venue Marguerite de la Guesle, femme de Pierre Séguier. Ste Marthe, l. 28., p. 834., tome 2e, édit. 2e. »

(2) « Ste Marthe ne le mettent point en leur catalogue des chambriers de France [non plus que le P. Anselme]. Il n'y a point eu de Marguerite, fille de Jaques de Bourbon, 3e fils de Jaques, comte de la Marche et de Ponthieu. Sa mère avoit nom Marguerite de Préaux et sa femme Jeanne de Montagu, non pas Jeanne de Coucy comme l'épitaphe. Voyez Ste Marthe, tome 2, édit. 2e, lib. (*déchirure*), où il se veoit une (*id.*) [Io]land de Bourbon, sœur de ce Jaques et fille de Jaques, comte de la Marche et de Ponthieu, et de Marguerite de Préaux, qui fut mariée à Jean de Ferrières et fut héritière tant dud. Jacques, qui n'eut enfans, que de ses trois autres frères. » — Toutes les indications contenues dans l'épitaphe du cœur de cette prétendue Marguerite de Bourbon sont fausses. — R.

telées de 7. : au 1er Montmorency ; au 2e la Guesle, qui est *d'or au chevron de gueules, accompagné de 3. huchets de sable liés ou enguichés de gueules ;* au 3e de Chabot ; au 4e Ferrières ; et soustenuës de trois en poincte : au 1er qui est le sr de Rouville, 2e d'Aumont, 3e de France ancien, qui est le 7e ou dernier. Sur le tout, de Séguier, qui est *d'azur au chevron d'or, accompagné de 2. estoiles d'or et d'un agneau ou mouton d'argent.* Et en la plaque ou tympan de marbre noir est gravé en lettre dorée : *Cy gist le cœur de mademoiselle Seguier Rouville, fille de haut et puissant seigneur Mre Pierre Seguier, chevalier, coner d'Estat, marquis d'O, comte de Sorel, baron de Chars et autres lieux, et de Marguerite de la Guesle, sa femme. Elle trespassa le 25e février 1629* (1).

Au pié de ce pillier est, dans le plan du chœur, posée à rez de pavé, une tombe de pierre de liais, plate, gravée de la figure d'une dame vestuë assez à l'antique. La tombe est écornée, et voicy ce qui reste qu'on puisse lire gravé sur ses bords : ..... *de monsieur Pierre d'Aumont, dit Hutin, sire de Cramoisy, qui..... l'an de grace mil CCC. LXVIII. Cy gist Jean d'Aumont, leur fils. Priez, etc.* (2).

Derrière le chœur, tout devant l'entrée d'une chapelle, est une tumbe plate à rez de pavé, mais tellement char-

(1) Les épitaphes précédentes — celles des cœurs de Marie de Rouville, de Marguerite de Bourbon et de « Mademoiselle Séguier Rouville » — n'existent plus. — R.

(2) Il s'agit de Marguerite de Beauvais, première femme de Pierre II, dit Hutin, sire d'Aumont, qui fut porte-oriflamme de France. Elle mourut en 1368, après un an de mariage. Le fils inhumé avec elle était donc un enfant en très bas âge. L'épitaphe complète sur ces différents points les données du P. Anselme (t. IV, p. 872). — R.

gée de crotte et crasse que je n'ay eû loisir de faire oster, et n'en ay pû lire sinon que, de l'homme et de la femme gisans dessouz et dont les figures sont gravées coste à coste sur lad. tumbe, elle mourut en l'an 1466 (1).

Marines.

De là à Marines, campagne haute et de 3. quarts de lieue, bourg petit et ramassé, maison plate et sans fossé, bastie de pierre blanche, couverte d'ardoise, jardin fruitier et parc petit d'allées boisées ; la court petite aussy, et sur le portail d'entrée au corps de logis, armes de Tiercelin, qui sont tierces passées en sautoir et accompagné *(sic)* de 4. merlettes (2). Ces mesmes armes sont sur la porte de l'église (3), qui est au bout boréal du bourg, et n'est pas si belle que celle de Chars ; mais au costé austral du chœur est une chapelle [p. 45] en dome dont la voute par dedans est à compartimens de fleurons ou

(1) Voir p. 242, en note. — Il n'y a plus trace de cette pierre tombale, ni de la précédente. — R.

(2) « Tiercelin : *d'argent à 2. tierces d'azur passées en sautoir, accompagnées de 4. merlettes de sable.* » — Les Tiercelin possédèrent Marines pendant la plus grande partie du XVIe siècle. Le château qu'ils y firent construire sous Charles IX ou Henri III existe toujours, mais on n'y voit plus les armoiries dont parle Du Buisson. C'est, d'ailleurs, une bâtisse fort simple, dont la date ne se reconnaît qu'à l'encadrement à crossettes qui entoure les fenêtres, privées (sauf celles des communs) de leurs croix de pierre, et à la disposition de l'escalier, dont les volées sont surmontées de berceaux rampants à caissons. — R.

(3) Il est ici question, évidemment, de l'élégant portail Renaissance, construction du troisième quart du XVIe siècle, qui fait saillie sur la façade latérale, au Midi. Le fronton a été privé de ses ornements, et, comme au château, l'écu des Tiercelin a disparu. — R.

rosons (1). Et au costé boréal ou évangélique du grand autel est, dans un arceau creusé en la muraille, une statue de fin marbre excellemment faite par Biard pour le

(1) En voyant cette chapelle octogonale, au style d'une froideur classique, on pense naturellement à une chapelle funéraire, et la mémoire évoque des constructions du même genre à Saint-Denis, à Nancy, à Florence. C'était bien là, en effet, le souvenir qui hantait l'esprit du chancelier Sillery quand il fit bâtir, entre 1603 et 1622, mais sans doute à une époque beaucoup plus rapprochée de la seconde date que de la première, la chapelle dont nous parlons. Après avoir obtenu, en 1617, la cession du prieuré de Marines par l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis aux Pères de l'Oratoire, il contribua très largement de ses deniers à l'établissement de la nouvelle maison monastique. Un contrat de fondation du 21 août 1622 nous apprend à cet égard des faits intéressants et montre qu'en 1622 la chapelle funéraire existait déjà depuis quelque temps : « A ledit seigneur fait bastir et construire de neuf, de fondz en comble, un bastiment pour loger lesditz Pères, selon le desseing par eulx baillé, contenant vingt-cinq toises de long, compris le retour dudit bastiment ; en oultre plus, fait enclore de murailles le jardin et verger bas et le jardin hault en cours, avec autres dépendances. Oultre ce, entend ledit seigneur chancelier faire bastir et construire de neuf le chœur de l'église parochiale [ce projet ne fut pas exécuté], *en oultre que ledit seigneur a cy devant fait bastir et construire de neuf, à costé du chœur de ladicte église, une chapelle en forme de dosme pour servir à sa sépulture*, et a donné des ornemens d'église sufisans et convenables pour la célébration du divin service. » (Arch. nat., S. 6786.) Comme Du Buisson va nous montrer les statues agenouillées du chancelier Sillery et de sa femme, non pas dans la chapelle, mais dans le sanctuaire de l'église, il faut en conclure que tombeaux et statues avaient été faits antérieurement et peut-être du vivant de la chancelière, c'est-à-dire avant 1610. Il est plus surprenant de voir au même endroit le mausolée et la statue de Pierre Brulart, qui mourut en 1639, longtemps après la construction de la chapelle. Aujourd'hui rien n'annonce qu'il ait existé dans la rotonde aucun tombeau monumental, et l'excellent historien de Marines, M. G. Veyret, n'y constate d'autre inhumation que celle de Charles de Rivié, seigneur de Marines, mort en 1753 (*Hist.* ms. *de Marines*, 1883, t. II, p. 678. Arch. de Seine-et-Oise). — R.

chancelier de Sillery, Mre Nicolas Brullart, vestu de sa robe chancellière et priant (1). Dans le fonz de l'arceau est une grande table de marbre noir gravée en lettre

(1) « Brullart Sillery : *de gueules à une bande d'or chargée d'une trainée tortillée de caques de poudre à canon de sable.* » Les caques ou barillets sont généralement au nombre de cinq. — Le chancelier Brulart de Sillery mourut en sa terre de Sillery, en Champagne, le 1er octobre 1624. Voir des notices dans François Duchesne (*Histoire des chanceliers*, 1680, p. 702-707 et 760-761); — le P. Anselme (*Hist. des grands officiers de la couronne*, t. VI, 1730, p. 524), et Moreri (*Dictionn.*, t. II, 1732, p. 353). Il y a aussi des notices manuscrites rédigées dans l'entourage du chancelier, l'une par sa belle-fille même, Charlotte d'Estampes-Valençay (Biblioth. Mazarine, ms. 4396, fol. 69-76 et 83-87; ms. 4399, fol. 1-125; —Biblioth. nat., *Pièces orig.*, 537 : *Brulart*, fol. 686 et s.). On peut citer enfin le chapitre consacré au chancelier (p. 69-103) dans l'ouvrage de l'abbé Péchenart, *Sillery et ses seigneurs* (Reims, 1893, in-8o). — La mention du sculpteur Biard, auteur de la statue du chancelier et probablement aussi de celle de sa femme, Claude Prudhomme, manque de précision, et c'est regrettable. S'agit-il de Pierre Biard le père, mort en 1609, avant la chancelière, ou de Pierre Biard le fils, né vers 1593 et mort en 1661 ? Rien ne permet de le deviner. L'intervention de Biard père, le plus connu des deux artistes, supposerait que les deux statues furent exécutées entre les années 1604 et 1609, puisque Nicolas Brulart était représenté couvert de sa robe de chancelier ou tout au moins de sa simarre de garde des sceaux. Il ne reste malheureusement rien des tombeaux décrits par Du Buisson, et l'annotateur de son manuscrit ne peut avoir, à proprement parler, d'opinion personnelle. Toutefois, l'éloge que fait Du Buisson de la statue du chancelier, la particularité que cette statue et celle de Claude Prudhomme furent sculptées et posées avant la construction de la chapelle funéraire, le jeune âge qu'avait encore Pierre Biard le fils sous la régence de Marie de Médicis, permettent de conclure, hypothétiquement sans doute, mais avec beaucoup de vraisemblance, en faveur de Biard le père,... et de constater une fois de plus combien fut aveugle et barbare le vandalisme légal de la Révolution. — R.

dorée par le sculpteur Chenu (1) d'un épitaphe latin que nous avons fait en 1646, à la prière de la dame de Puisieux, sa belle fille, comme il est porté aussy en latin au dessoubz de lad. statuë, en une autre plaque estroite de marbre noir insérée dans la muraille qui soustient lad. statuë. Au costé gauche (2) ou austral est une autre niche ou arceau semblable, rempli d'une statuë de femme aussy de fin marbre blanc, ayant sur sa teste un haut moule et une coiffe comme en portoient vers l'an 1600 et 1610 les gentifemmes de France, et au dedans de l'arceau, en une plaque de marbre, semblablement escrit l'épitaphe de *(en blanc)* Prudhomme, f^e dudit chancelier de Sillery (3). Et en une table de marbre insérée en la muraille qui soustient lad. statuë, hors de l'arceau, est le nom et mention de la dame de Puisieux, sa belle fille. Plus outre, du mesme costé, est une 3e statuë, et au fonz de l'arceau est déja posée la table de marbre noir où est semblablement escrit l'épitaphe latin de Mre Pierre Brullart de Sillery, seigneur de Puisieux, dont le corps est là inhumé au sépulchre de ses père et mère (4) ; et en autre plaque

(1) Ce Chenu ne figure pas parmi les artistes connus. Son rôle, dans la circonstance, ne paraît avoir été que celui d'un praticien analogue à nos « marbriers ». — R.

(2) Du Buisson emploie l'expression dans le sens liturgique. — R.

(3) Claude Prudhomme mourut en septembre 1610, comme nous l'apprend son épitaphe, dont on trouvera le texte en appendice. — R.

(4) Pierre Brulart de Puisieux, marquis de Sillery, seigneur de Marines, Berny, etc., secrétaire d'Etat sous Henri IV et Louis XIII, mourut à Paris le 22 avril 1639 ou 1640. Le premier millésime est indiqué dans le « Mémoire de la vie de M. de P. » rédigé par sa veuve, Charlotte d'Estampes-Valençay (Biblioth. Mazarine, ms. 4396, fol. 95-100), et dans la minute de l'inscription (*id.*, fol. 88) ; le second se trouvait dans le texte même gravé à Marines, d'après l'édition de Fauvelet du Toc, à la suite de sa notice

de marbre noir insérée dans la muraille, au dessoubz et dehors dud. arceau, est faite mention comme lad. dame de Puisieux, Charlotte d'Estampes de Valencé, veuve de luy, luy a fait faire ce tombeau, et y a réservé une place pour elle (1).

Nous avons ailleurs, parmi nos divers ouvrages de prose et de vers, tous les trois susdits epitaphes et ce qui s'ensuit d'eux que nous ne répétons point icy (2). Au reste, feu M. le chancelier de Sillery susdit acheta cette terre, qui présentement vaut 12 mil. livres de rente, du s[r] de Brosse Tiercelin (3).

De Marines à Cormeille, 1 l.; de là à Genicourt (4), 1 l.; Pontoise, 1 lieuë. A l'arrivée, belle chaucée nou-

sur Puisieux (*Histoire des secrétaires d'Etat*, 1668, p. 201-208) : 1639 doit être la véritable date. Moreri a fait de Puisieux un grand éloge (*Dictionn.*, t. II, 1732, p. 353). M. Hanotaux trace, au contraire, du chancelier et de son fils, un portrait peu flatté (*Hist. du cardinal de Richelieu*, t. II, 2[e] partie, p. 509-510). — R.

(1) Pierre Brulart avait épousé en premières noces Madeleine de Neuville-Villeroy, petite-fille du secrétaire d'Etat, morte dès 1613. Charlotte d'Estampes-Valençay survécut à son mari jusqu'en 1677. Nous ignorons le lieu de sa mort et celui de sa sépulture. En 1659, conjointement avec son fils, Louis Brulart, marquis de Sillery, nu-propriétaire, elle vendit le domaine de Marines à François de Créquy, plus tard maréchal de France. (G. Veyret, *op. cit.*, t. III, p. 1312-1321.) — R.

(2) Les trois épitaphes figurent, en effet, dans la collection des manuscrits de Du Buisson-Aubenay, au t. 29 des *Mélanges* (Bibl. Mazarine, ms. 4396, fol. 88 et s.). On les trouvera en appendice, d'après la copie de M. Depoin. Deux sont inédites; celle de Pierre Brulart seule a été publiée par Fauvelet du Toc. — R.

(3) La terre de Marines avait été adjugée à Nicolas Brulart en 1603, lors de la vente provoquée par les créanciers de la succession d'Adrien Tiercelin, seigneur de Brosse, de Sarcus et de Marines, mort en 1593. (G. Veyret, *op. cit.*, t. I, p. 484.) — R.

(4) Cormeilles-en-Vexin, canton de Marines; Génicourt, canton de Pontoise.

velle, au bord de laquelle vous pouvez marquer quelque chose d'antique très élevé, comme si c'estoit reste de la voye romaine d'Antonin *à Caesaromago Lutetiam*, par *Briva Isarae* (1).

[P. 46.] De Pontoyse, nous fumes le mesme jour, 7e aoust, mercredy, aprez disner, un chemin de traverse entre Maubuisson et Pierre Laye (2), beau chemin costoyant tousjours St Leu de Taverny sur le costau gauche, et puis aussy St Prix ; au contraire, Eaubonne (3) est à main droite et le bout de l'estang de Montmorency (4) ; passames à travers le hameau de Marquency (5) et montames au village ou bourg de Montmorency (6), 4 lieuës

(1) De Beauvais à Paris par Pontoise. Cette voie rejoint, en effet, la route de Marines au cimetière de Pontoise. — Voir, plus haut, p. 4, 20 et 77, les paragraphes consacrés à Pontoise par Du Buisson. — R.

(2) Sur l'abbaye de Maubuisson, voir p. 27. — Pierrelaye, canton de Pontoise.

(3) Saint-Leu-Taverny, Saint-Prix, Eaubonne, communes du canton de Montmorency (Seine-et-Oise).

(4) Aujourd'hui appelé lac d'Enghien. — R.

(5) Il faut lire : Margency. Cette localité, qui dépendait d'Andilly, ne devint paroisse qu'en 1699. C'est aujourd'hui une commune du canton de Montmorency. — R.

(6) « Montmorency, *Mons Maurentii. Maurentius, in Vita Juliani per Sparcianus, dux catervae imperatoriae.* De là, Rouillard, en son *Hist. de Melun*, p. 103, croit que Mont Maurency *quasi Mons familiae seu domus Maurentiacae.* Il y a Maurency non loin de là, vers Beaumont-sur-Oyse : *Maurentiacum.* » — La mention du général romain Maurentius est empruntée à la Vie de Didius Julianus par Ælius Spartianus. (P. 171 de l'éd. de Boxhorn-Zuerius : *Historiae Augustae scriptorum*, pars 3a ; Leyde, 1632, in-16.) L'*Histoire de Melun* de Sébastien Rouillard parut en 1628 (Paris, in-4o). La localité dont parle ensuite Du Buisson est Morancy ou Morancy-la-Ville, dépendance de Boran (Oise). — R.

de Pontoyse; et en dévalant, qui sont les deux seuls chemins ou endroits pénibles de toute cette aprez disnée, allames, par le bout du village S[t] Brice, laissé sur nostre main gauche, passer tout au travers de Sarcelles (1), où coule un ruisseau qui s'en va au Crou (2). Et de là, par 1. l., à Gonnesse, chemin d'ornières rompu de charrois, qui sont 2 lieuës de Montmorency et 6 de Pontoise. De Gonnesse, M[r] du Plessis (3) alla sur ses chevaux à Fraisne(4), qui sont 4 à 5 lieuës, par le Tremblay, 2 lieuës; puis par entre Mitry et Mory à Claye, environ 2 autres lieuës (5).

Je demeuray avec le caroce à coucher à Gonnesse, où Moisson, bourrelier, jeune garçon de l'Aumosne de Pontoise (6), nous avoit fort bien guidés. Et le lendemain, jeudy 8[e] jour d'aoust, vins en caroce disner à Paris (7),

(1) Saint-Brice, Sarcelles, communes du canton d'Ecouen (Seine-et-Oise).

(2) Ce ruisseau s'appelle le Rosne. Le Crou naît au Thillay, passe à Gonesse et se jette dans la Seine à Saint-Denis. — R.

(3) Henri de Guénégaud, seigneur du Plessis, secrétaire d'Etat, dont Du Buisson était le commensal et l'ami. Du Plessis et Du Buisson avaient sans doute quitté la cour à Gournay-en-Bray, laissant le roi, la reine, Mazarin et les autres ministres se diriger vers Saint-Germain. L'auteur de l'*Itinéraire* ne fait pas, en effet, la moindre allusion à cette dernière partie du voyage royal, au cours de laquelle le cortège fit halte à Gisors. (Voyez Hersan, *Histoire de Gisors*, p. 180.) — R.

(4) Fresne-sur-Beuvronne, canton de Claye (Seine-et-Marne). Du Plessis-Guénégaud y avait un château, belle construction aujourd'hui disparue. — R.

(5) Le Tremblay (Seine-et-Oise); Mitry-Mory et Claye (Seine-et-Marne).

(6) C'est-à-dire du faubourg de l'Aumône. — R.

(7) « Gonnesse. Voyez Paris et ses environs. — De Gonnesse à Paris, par le pont Yblon, ruisseau qui coule à la rivière de Crous,

qui fut la fin de nostre voyage de 3. mois, may, juin et juillet, faisans 90. jours, à prendre jour pour jour, en 1647.

1/2 lieuë; le Bourget, 1/2 l.; deux autres filets d'eau moindres que le précédent; la Villette, 1 l. 1/2, une seule ruë, où sont venuës en 1645 des religieuses en la maison qu'elles ont achetée de la dame Petit, souz la charge de la dame de Gesy, leur abbesse. » — Ces religieuses étaient les chanoinesses régulières de l'abbaye de Sainte-Perrine, qui avaient quitté leur premier monastère fondé au XIIIe siècle à Compiègne ou dans les environs de cette ville, au diocèse de Soissons. Lors de leur translation à la Villette, elles avaient pour abbesse Charlotte de Harlay, fille de Jean, seigneur de Césy. Voyez Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1883, t. I, p. 302, et les *Rectifications et additions* de F. Bournon, p. 320-321. — L'article de Du Buisson sur Gonesse figure fol. 190 dans le volume que l'auteur a intitulé : *Paris et son dioecese* (Biblioth. Mazarine, ms. 4404). R.

APPENDICE

EPITAPHES DES BRULART A MARINES

[Le texte de ces épitaphes, minute autographe de l'auteur, se trouve parmi les œuvres de Du Buisson-Aubenay, au t. 29 des *Mélanges* (Bibl. Mazarine, ms. 4396). Il est publié ici d'après la copie de M. Depoin. On n'a pas cru devoir conserver les majuscules prodiguées par Du Buisson, et c'est à titre d'exception que l'on s'est attaché à reproduire la plupart des particularités graphiques de la lettre à lui adressée par Mme de Puisieux. — R.]

I

[PIERRE BRULART DE SILLERY, VICOMTE DE PUISIEUX, SECRÉTAIRE D'ÉTAT]

[Fo 88.] D. M.

ET MEMORIAE AETERNAE PETRI BRULLARTI SILLERI QVI NICOLAI FRANCIAE ET NAVARRAE CANCELLARI FILIVS FVIT. NICOLAI NOVOVILLAEI VILLAREGI SVCCESSOR AB HENRICO MAGNO DELECTVS ADIVTOR FACTVS EIVS NEPTEM EX FILIO MOX DVXIT OMNE MVNVS TANDEM EXCEPIT. PRIMVS A SECRETIS REGNI EXTITIT. QVATVOR VIRVM PARTEIS IN PALATIO DIV SOLVS IMPLEVIT . SVBLATO NEFANDA CAEDE DOMINO VIX NON CONTABVIT PENE NON SVPERVIXIT . LVDVICO EIVS FILIO MATRIMONI TABVLAS CONFECIT . LVTETIAE CORAM PROCERIBVS EXPOSVIT : IN HISPANIA EXTRA ORDINEM LEGATVS OBSIGNARI FECIT : REGINAE SPONSAE OBVIVS AD FRANCORVM LIMITEIS IVIT . ANCRAEI TRIBVNI MILITVM (1) INVIDIAM PRO PATRE ET PRO SOCERO SVMMIS VIRIS SIMVL COMMERVIT. EIVS FVRORI CESSIT . DISCEDENS A MATRE REGIS ETIAM LAVDES TVLIT : A REGE LACRIMAS EXTORSIT . EI REDVX

(1) Le maréchal d'Ancre.

A SECRETIS MANDATIS VT ANTE ADSTITIT . POTENTIAE LVINAEI COMITIS STABVLI (1) NON SVCCVBVIT. EO PEREVNTE REGI AMPLIVS ADHAESIT . HVIC PACEM CVM PERDVELLIBVS AD MOMPESSVLVM (2) COMPOSVIT : VRBIS INGRESSVM ARMATO OBTINVIT . RVPELLAM (3) INERMI SVBDERE VOLVIT ET SCIVIT : AVLAE RVRSVS ADVERSANTIS FATVM NON SIVIT . INDE PATRI COMES IN SOLITVDINEM RECESSIT . FAVORES ITERVM NOXIOS EXPERIRI POSTEA NON SVSTINVIT . ANTEA QVAESTVRAM ORDINVM REGIS EQVESTRIVM DIMISIT : EORVM INSIGNIA NON AMISIT . IPSE EQVES TORQVATVS PRINCIPE CONDATAEO (4) MERITVM COMMENDANTE EVASIT . HOC HONORE CONTENTVS ALIOS CONTEMPSIT . TER DVCIS TITVLOS RESPVIT . DIVITIAS PAVCAS AMICOS PLVREIS ADMIRATORES INNVMEROS FAMAM IMMENSAM COMPARAVIT . AFFINITATEIS ILLVSTRISSIMAS CONTRAXIT . VXOREM POSTERIORE VOTO LECTAM NON POSTERIORE LOCO SVSPEXIT . AMORES AMORIBVS COMPENSAVIT . MVLTA DVLCIS HYMENAEI PIGNORA EX ILLA SVSTVLIT : ILLI TRIA RELIQVIT A . D . X̄ . CALEND . MAI . ANNO SALVTIS VNIVERSAE M . DCXXXIX. (5) VITAE SVAE LIX .

CAROLOTA DESTAMPIS VALENCEA ANIMAE (6)
SVÆ SVPERSTES HOC VNICI CORDIS SVI
MONVMENTVM ALTERI AMBORVM CORPORVM
DEDIT ALTERI DEDICAVIT
CIↃ IↃ C XLVI

Id cinerem et maneis credens curare sepultos.

(1) Le connétable de Luynes.

(2) Montpellier.

(3) La Rochelle.

(4) Le prince de Condé.

(5) Fauvelet du Toc imprime: M. DC. XXXX. Sur l'année du décès, voir plus haut, p. 252, note 4. — R.

(6) Fauvelet du Toc joint ce mot à la seconde ligne de la dédicace.

II

[NICOLAS BRULART DE SILLERY, CHANCELIER DE FRANCE]

[Fo 89.] D. M.

ET NICOLAO BRVLARTIO SILLERIO FRANCIAE ET NAVARRAE CANCELLARIO. VIXIT ANNOS LXXVII. MENSEIS IX. DIES XIII. ANTIQVO ILLVSTRIVM IN ATREBATIBVS (1) REGVLORVM SANGVINE APVD PARISIOS NATVS PER OMNEIS OMNINO MVNERVM PVBLICORVM GRADVS, PER LEGATIONES ETIAM EXTRA ORDINEM AMPLISSIMAS ET PER SIGILLORV̄ REGIORVM CVSTODIAM QVOQVE REPETITAM AD SVMMVM DIGNITATIS CVLMEN EVECTVS. REGIBVS FIDELIS AEQVE AC GRATVS HENRICV̄ MAGNVM REBVS IN ADVERSIS OPORTVNO HELVETIORVM AVXILIO IVVIT : IN DVBIIS PACE CVM HISPANIS AD VERBINVM (2) FACTA CONFIRMAVIT : IN PROSPERIS CONNVBIO OLIM INAVSPICATO SOLVTV̄ FELICIORE ALIO BEAVIT (3). REGINAM CRVENTA REGIS NECE, NIMIS HEV SIBIMET FVNESTA CONSTERNATAM EREXIT. LVDVICVM ANNIS XIV MINOREM MATRIS REGENTIS TVTELA SALVVM HABVIT : REGALI INVNCTIONE SACRATVM PROTINVS IRI VOLVIT : MAIOREM IN SENATV STITIT : VXORI ANNAE PER ALTERNAS ELIZABETHAE CVM PHILIPPO HISPANIAE PRINCIPE (4) NVPTIAS IVNGENDVM DVXIT. IN SVPREMA REGNI PROCVRATIONE CONSTITVTVS NOCTES DIESQVE PATENTE AEDIVM PENETRALI STETIT : OMNI HORA POSTVLANTIBVS IVS REDDIDIT. CAVSAM SEDITIONIS PRAETEXTV RELIGIONIS QVAERENTEIS IN VRBE COMPESCVIT (5). PONTIS SVBLICII RVINA DOMOS TRAHENTE

(1) Le pays des Atrébates, l'Artois.

(2) Vervins.

(3) On ne trouve nulle part trace de ce premier mariage de Nicolas Brulart, et il n'y est fait aucune allusion dans les biographies manuscrites que nous avons lues. Le P. Anselme (t. VI, p. 527) dit que le contrat de mariage de Claude Prudhomme fut signé le 24 novembre 1574. — R.

(4) Du Buisson rappelle ici le mariage d'Elisabeth de France, fille de Henri II, avec Philippe II. — R.

(5) Il s'agit d'un soulèvement des huguenots qui eut lieu vers 1620. Mme de Puisieux en parle dans son *Mémoire sur la vie de M. le chensellier de*

CIVEIS AD INOPIAM REDACTOS AERE SVO SVBLEVAVIT(1). IN EXTREMA POPVLORVM TREPIDATIONE SECVRVS MANSFELDIVM (2) VALIDO CVM EXERCITV IMMINENTEM BELGICAE NOSTRAE LIMITIBVS ABSENTE REGE SVMMOVIT . ADVERSVS MINANTEIS INTREPIDVS VBIQVE RESTITIT . SVPPLICIBVS FACILIS SEMPER ADFVIT . FACTIONE POTENTIVM PVLSVS AVLA MOX INGENTI BONORVM APPLAVSV REVOCATVS TANDEM PERTINACI MALIGNORVM INVIDIAE CESSIT (3).

VITA DECESSIT CAL. OCTOBR. AN. CIƆ IƆ XXV.

CAROLOTA DESTAMPIS VALENCEA NVRVS CARISSIMA
SOCERO BENEMERENTI MOERENS
P.

Cet épitaphe est fait pour Marines, maison prez Pontoise, vers Gisors, où, en l'église du lieu, est la sépulture de feu M[r] le Chancelier de Sillery, laquelle est de marbre blanc et noir à statue priante de blanc sur une lame et tombeau élevé de terre. Et au dedant de

Sillery (Bibl. Mazarine, ms. 4396, fol. 85 v°) : « Il empescha dans Paris une émeute des huguenots, qui entroient desjà à main armée dans les maisons. » — R.

(1) On lit dans le *Mémoire* de M[me] de Puisieux, fol. 85 v° : « Il secourut de sa présence, de sa bourse, et des ausmosnes publiques qu'il fit faire, un nombre infini de peuple ruiné par la cheute du pont S[t] Michel. » Cette catastrophe eut lieu en 1616, d'après Sauval (*Hist. et rech. des antiquités de Paris*, t. I, 1733, p. 327). Le pont fut ensuite refait en pierre. — R.

(2) Le bâtard de Mansfeld.

(3) Du Buisson-Aubenay a inscrit en marge l'annotation suivante : « *Torrentius* videtur esse. Ille Laevinus Belga qui in Suetonium commentus est *Torrentii* cognomen habuit Barclaius in *Euphormione* Brulartium hunc nostrum cancellarium, *Torrentium* vocat. — M[r] le chancelier de Sillery Nicolas Brulart est appellé *Torrentius* par Barclay en son satyrique *Euphormion*, selon que le prend l'auteur de la clef, qui néantmoins entend aussy par *Longinus* le mesme chancelier, à cause qu'il estoit long et cunctateur en affaires importantes. »

Laevinus Torrentius publia ses commentaires de Suétone en 1578 (Anvers, Christ. Plantin, in-8°). La clef de l'*Euphormionis Lusinini satyricon* de Jean Barclay est jointe à l'édition de 1637 (Leyde, Elzévir, in-16). — R.

l'arceau de muraille où sera posée lad[e] statue priante sera escrit tout le corps ou principal membre de l'épitaphe, et l'appendice, qui contient la date de sa mort et le nom de Madame de Puisieux, sa belle fille, qui luy fait faire la sépulture, sera en une autre table de marbre au fin bas de lad[e] sépulture.

Ce qui a esté executé par le sculpteur Chenu à la fin de l'an 1646 qu'il a esté là, et a tout d'un temps fait aussy les épitaphes et sépultures à statues de marbre blanc priantes de Mad[e] la Chanceliere, sa femme, et de M[r] de Puisieux, leur fils (1).

III

[CLAUDE PRUDHOMME,
FEMME DE NICOLAS BRULART DE SILLERY,
[F° 90.] CHANCELIER DE FRANCE]

Cy gist Claude Preud-home fille de Louis seigneur de Freschines et de Fontenay en Brye (2) *femme de messire Nicolas Brullart seigneur de Sillery garde des seaus chancellier de France et de Navarre dont elle eut l'estime et l'amour, autant pour la grandeur de son courage que pour l'excellence de sa beauté. Elle luy donna Pierre Brulart de Sillery vicomte de Puisieus, qui fut premier secrétaire d'Estat, pour fils vnique : Et luy tenant fidelle compagnie en ses plus perilleus emplois partagea tout au long aveque luy les hazars de son voyage et les difficultés de son embassade en Suisse ou pour achever la levée qu'il feit d'un secours d'hommes important en l'extreme necessité du Royaume, elle meit sa propre personne en hostage aprez y avoir mis tout son bien. Elle vescut aveque luy l'espace de XXXVI. ans et mourut au mois de septembre 1610.*

CHARLOTE D'ESTAMPES DE VALENCEY

Honorant la vertu de sa belle mere aprez sa mort autant qu'elle la

(1) Il y a bien dans le texte de Du Buisson : ... *épitaphes et sépultures*, mais il faut évidemment lire : ES *sépultures*. Du Buisson ne fut à Marines qu'au mois d'août 1647. Il parlait donc en 1646 de choses qu'il n'avait pas vues, d'où l'étrangeté de sa note. — R.

(2) Une main inconnue a corrigé maladroitement : *Fontaine en Brye*. — R.

consideroit et avoit cheri en sa vie (1) luy a fait part de ce monument affin qu'elle y ait le mesme repos auprez de son mary que sa belle fille y espere avec le sien.

Ainsy soit il.

Cet épitaphe, gravé en lettre d'or sur une table de marbre noir par le sculpteur Chenu, y a esté porté [à Marines] à la fin de l'an 1646, et apposé à la sépulture qui est d'elle, avec sa statue priante de marbre blanc, dans l'église de Marines, entre Pontoyse et Gisors. Cette sépulture est avec celles de Mr le Chancelier, son mary, et de M. de Puisieux, son fils.

IV

[F° 91.] *Pour les épitaphes de Mrs de Sillery, chancelier, père, et de Puisieux, secretre d'Estat, fils.*

Pour M. le Chancelier le marbre noir est de 2 piés 1/2 en hauteur sur 3 piés d'estendue en longueur.

Plus bas est encor un autre marbre semblable de 1 pié 1/2 de hauteur seulement sur pareille estendue de 3 p. de longueur.

Pour M. le Secr. d'Estat, la mesme chose.

Il y en a aussy un troisieme tout semblable pour Made la Chanceliere, mère du dernier et femme du 1er, de laquelle il suffira de dire son nom, sa naissance, sa vertu, son aage, son courage et sa mort toute sainte, avec les dates.

(1) Ce passage s'accorde mal avec les dates. La chancelière mourut en 1610 et Charlotte d'Estampes n'épousa M. de Puisieux qu'en 1615. Mais on peut supposer qu'il est fait allusion là aux relations que les Brulart et les d'Estampes entretenaient antérieurement à cette alliance. — R.

V

[LETTRE DE Mme DE PUISIEUX A DU BUISSON-AUBENAY APRÈS LA RÉDACTION DE L'ÉPITAPHE DU CHANCELIER BRULART]

[Fo 93.] Monsieur,

Quoi que ie sache bien que cest en la consideration de Mr d'Estempes (1) que vous aues trauaillé à L'Epitaphe de feu Mr le Chancellier ie vous suis si obligee de la beauté de louurage que iai cru que vous auries agreable que ie vous en tesmoignasse mon ressentiment, certes vous laues fait si auantageusement que ie le tiens aussi heureux de vous auoir rencontré pour honorer son tombeau que la france pour ministre, iattens cette mesme faueur en la personne de feu Mr de Puysieulx ou quoi que sa dignité nait pas esté auec tant desclat ses actions et sa vertu meritent bien vos sentimens ou vous aiousteres ce que ie dois a sa memoire et a mon amour qui sont aussi raisonnables lun et lautre que lobligation que ie vous aurai toute ma vie que vous maies voulu obliger par de si belles chaisnes a estre

Monsieur

Vre bien humble et
affectionnee seruante

VALLANCAY.

[Sur l'adresse :] *A Monsieur*
Monsieur Du Buisson (2).

[Du Buisson a écrit au bas de la lettre :]

« Cette lettre est de Madame de Puisieux, en juin 1646, lorsque

(1) Jean d'Estampes-Valençay, frère de Mme de Puisieux, président au grand conseil, à la personne de qui Du Buisson demeura longtemps attaché et qu'il suivit dans ses voyages diplomatiques. — R.

(2) Cachet sur cire noire, à l'écu parti de Brulart et d'Estampes-Valençay (*d'azur à deux girons d'or mis en chevron, au chef d'argent chargé de trois couronnes ducales de gueules, rangées*). — R.

j'estoie aus bains de Bourbon l'Archambault, aprez que j'eu fait l'épitaphe de feu M^r le Chancelier de Sillery qui a esté gravée par le sculpteur Chenu, rue de la Tisseranderie, en un marbre de sa sépulture, pour estre porté à Marines, au delà Pontoise, vers Gisors. »

TABLE

DES

NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A., abbesse de Fontaine-Guérard, 192, 193, 194.
Alençon, 123.
Alençon (Charles de Valois, duc d'), 246 n.
Abbeville (Somme), 8, 208.
Abbeville (Jeanne d'), 10.
Acquigny (Eure), 99, 103, 114, 137 n.
Aelys, abbesse de Fontaine-Guérard, 204.
Albibovium, *Elbeuf*, 46 n.
Albifolium, Elbeuf, 46 n.
Abbetot (Seine-Inférieure), 160.
Alexandre IV, pape, 170.
Alexandre (le bienheureux), fondateur de l'abbaye de Mortemer, 54.
Aliermont (Seine-Inférieure), 45, 211.
Alincourt. (*V.* Neuville de Villeroy.)
Alix, femme d'Etienne de Longchamp, 182.
Alizay (Eure), 107, 172.
Ambenay, *Ambenayum*, *Albenaium* (Eure), 88, 89, 104, 122, 124, 125.
Ambleteuil (*Ambleteuse*) (Pas-de Calais), 16.
Amboise (Georges I[er] d'), archevêque de Rouen, 47, 48.
Amboise (Georges II d') archevêque de Rouen, 48.
Ambrumesnil (Seine-Inférieure), 213.
Amiens, 8.
Ancre (le maréchal d'), 257.
Andelle, rivière, 52, 55, 59, 64, 168, 178, 182.
Andelys (*les*), 45, 67, 180, 211, 222, 235.
Andeville (Oise), 242.
Andilly (Seine-et-Oise), 254 n.
Anfroi, abbé de Saint-Wandrille, 153.
Angennes (d'), 163, 163 n.
Angerville (Eure), 112.
Anglesqueville-sur-Saâne (Seine-Inférieure), 15.
Ango (Guillaume), lieutenant-général du vicomte de Rouen, 186.
Anne d'Autriche, reine de France, 227, 233, 235 n., 259.
Antoing (Belgique), 10.

Antoing (Hugues, seigneur d'), 11.
Antonin (l'empereur), 254.
Appeville (Seine-Inférieure), 89, 211, 213.
Aragon (reine d'), 56, 185.
Arcambourg (fontaine d'), 178.
Argenteuil (Seine-et-Oise), 26.
Arnaud du Bois, 104, 105.
Arques (Seine-Inférieure), 8, 9, 18, 222, 224.
Arsenroy. (*V.* Ressenroy.)
Artenay (sieur d'), 222.
Artois (l'), 259.
Artois (Charles d'), comte d'Eu, 10, 11.
— (Jean d'), comte d'Eu, 12, 13, 14.
— (Philippe d'), comte d'Eu, 11, 12.
— (Robert d'), comte de Beaumont-le-Roger, 13.
Asnières (Seine), 26.
Asselin (Charles), avocat, 214 n.
Asselin (Louis), écuyer, 214 n.
Astorge, abbé de Lyre, 121.
Auberville-sur-Yères (Seine-Inférieure), 14.
Aube (Orne), 123.
Aubespine (Madeleine de l'), femme de Nicolas IV de Neuville, 34.
Aubette, rivière, 123, 226.
Aubevoye (Guillaume d'), fils de Robert, comte de Leicester, 188.
Aubrumesnil, *Brun Maisnil* (Seine-Inférieure). (V. *Ambrumesnil*.)
Aude, dame de Tancarville, mère de Robert de T., 161 n.
Aucum flumen, 8 n.
Audenarde, Oudenarde, 110.
Augustobona, 22, 26.
Aulage (Seine-Inférieure), 225.
Aumale (Seine-Inférieure), 8, 226, 228.
Aumale (comtesse d'), 65.
Aumône (l'), faubourg de Pontoise, 255.
Aumont, hameau de la Neuville-d'Aumont (Oise), 242, 245 n.
Aumont (Ferry d'), 247 n.
— (Jean d'), 242 n.
— (autre Jean d'), 248.
— (Louise d'), 247 n.
— (Pierre d'), dit Hutin, 242, 245 n., 248.
— (famille d'), 246, 248.
Auny. (*V.* Osny.)
Austreberthe (sainte), 155.
Authie, Auty (l'), rivière, 17.
Auvergny (Eure), 126.
Auvillars (Guillaume d'), abbé du Bec, 145.
Auzouville-sur-Saâne (Seine-Inférieure), 15.
Availles, 247.
Aveny (Eure), 237.
Avignon, 152.

Bacqueville, *Basqueville* (Seine-Inférieure), 15.
Bacqueville-Martel (s[r] de), 165.
Bade-Hochberg (de), 239 n.
Baillif (Agnès, dite Jeanne), 242 n.
Bailly (Eure), 89, 124.

Balzac (Charles de), évêque de Noyon, abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 162, 163 n., 167.
Bapaume (Seine-Inférieure), 15.
Bara (Jérôme de), 163 n.
Barbe (sainte), 245 n.
Bardouville (Seine-Inférieure), 162.
Barentin (Raoul de), 191.
Barlemont (Marguerite de), 237 n.
Bas-du-Thil (*le*) (Seine-Inférieure), 15.
Basse-Normandie, 43.
Bassompierre (maréchal de), 162.
Baudot (Cyprien), s[r] d'Ambenay, 106.
Baudri de Bourgueil, 128.
Baujois de Teufles, seigneur de Radepont, 180.
Baunay, *Beaunay* (Seine-Inférieure), 15, 16, 213.
Bayeux, 43, 49, 206.
Béatrice d'Averse, comtesse de Pavie, 202.
Beauce, *Beausse*, 18.
Beaufay (Orne), 123.
Beaufour (Eure), 104, 105.
Beaulieu sur Vieurue, *Beaulieu lès Préaux*, prieuré (Seine-Inférieure), 133, 133 n.
Beaumets, 234 n.
Beaumont (chapelle de), 175.
Beaumont-le-Roger (Eure), 89, 128, 138, 178.
Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise), 254 n.
Beaumont (Jean, comte de), 51.
Beaumontel (Eure), 138.
Beaussault (Seine-Inférieure), 229.
Beautot-sur-Clères (Seine-Inférieure), 17 n.
Beauvais, 7. (*V. Caesaromagus.*)
Beauvais (Marguerite de), 248 n.
Beauvoisis, 33.
Beauxoncles (Charles-Timoléon), seigneur de Sigongnes, 18, 213.
Bec (*le*), ruisseau, 137, 137 n., 139.
Bec (abbaye du) (Eure), 136 à 147.
Bec (du). (*V.* Du Bec-Crespin.)
Becdal (Eure), 137 n.
Becdal, *Becdasne* (*le*) (Seine-Inférieure), 137 n.
Bec d'Allier (*le*) (Nièvre), 139.
Bec d'Ambez (*le*) (Gironde), 139.
Bec de Brémou (*le*), 139.
Bec-de-Cise, 137 n.
Bec-d'Evron, 137 n.
Bec-de-Mortagne (Seine-Inférieure), 148.
Bedford (les ducs de), 246.
Belbec, capitaine des Vallons de Bournonville, 217.
Belcinac, *Belsiniacum*, 151.
Bellay (*le*) (Seine-et-Oise), 241, 244, 247.
Belle-Croix (*la*), 47.
Bellefosse, fief, 56, 185.
Belleville-sur-Mer (Seine-Inférieure), 209.
Bellovaci, 3.
Bendengel (Eudes), 192.
— (Mathieu), 192.

Béquet-lès-Douville (le) (Eure), 183.
Bernay (abbaye de), 149.
Berneval (Seine-Inférieure), 161.
Bernières (Eure), 67.
Berny, hameau d'Antony (Seine), 252 n.
Berry (Jean, duc de), 11.
Berry (Marie de), 11.
Berthecourt (Oise), 242.
Bertrand, châtelain de Radepont, 60.
Béthune, rivière, 17, 17 n., 209, 224.
Beuzemouchel (Seine-Inférieure), 59, 164.
Biard (Pierre), père et fils, sculpteurs, 250, 251 n.
Bigars (Eure), 138.
Bigars (de), 50, 52.
— (Henri de), 51.
— (Jean de), seigneur d'Orival, 50.
— (Robert de), 50.
— de la Londe (André de), abbé de Corneville, doyen de Lisieux, 200, 203, 204, 206.
— de la Londe (Elisabeth de), abbesse de Fontaine-Guérard, 65, 168, 194, 198, 203, 204.
Bigot de Sommesnil (le président), 85 n., 131.
Biville-la-Baignarde (Seine-Inférieure), 14, 17.
Biville-sur-Mer (Seine-Inférieure), 209.
Biville-la-Rivière (Seine-Inférieure), 16.
Blois (comtesse de), 202, 205.
Blondel (François), 3.
Boémond VII, prince d'Antioche, 31.
Bohier (Antoine), abbé de Saint-Ouen, 98.
Bois-Arnault (Eure), 104.
Boisregnoult (Antoine de), 183.
Boisset, baron de Villers, 225.
Bolbec (Seine-Inférieure), 157.
Bondeville (abbaye de) (Seine-Inférieure), 15.
Bonnemare (Eure), 181.
Bonneville (Eure), 137.
Bonneville (la) (Eure), 113.
Bonport (abbaye de) (Eure), 157.
Bonsecours (Notre-Dame-de-) (Seine-Inférieure), 107.
Boran (Oise), 254 n.
Bordeaux, 224.
Boscherville (Seine-Inférieure), 162.
Boschion (Eure), 124, 125.
Boson, abbé du Bec, 143.
Bosrobert (Eure), 138.
Bottereaux (les) (Eure), 126.
Boubiers (Oise), 241 n.
Boucart (Jean), évêque d'Avranches, abbé du Bec, 145.
Bouchart (Nicolas), abbé de Citeaux, 199.
— (Alison), première femme de Claude Groulart, 223.
Bouchet (Jean du), 76.
Bouchevilliers (Eure), 234, 235 n.
Bouconvilliers (Oise), 241.
Boudeville (Seine-Inférieure), 161.
Boudeville (Robert de), 160.

Bouelles (Seine-Inférieure), 228, 229.
Bouenier. (*V.* Le Michel.)
Bougy (Eure), 89.
Bouille (*la*) (Seine-Inférieure), 1 n.
Boulay-Morin (*le*) (Eure), 109.
Boullenc (de), s[r] d'Angerville, 111, 121.
Boulogne, 17.
Bourbon (Ioland de), 247 n.
Bourbon (Jacques de), comte de Ponthieu et de la Marche, 247. — En cet endroit, Du Buisson parle de deux Jacques de Bourbon, père et fils. Dans la note 2, même page, lignes 8 et 10, son ms. les appelle Jean par une erreur qui a été rectifiée.
— (Marguerite de), 247, 248 n.
— (Marie de), duchesse de Longueville, 229 n.
Bourbon-l'Archambault (Allier), 264.
Bourbon de Rubempré (André de), seigneur de Radepont, 180, 180 n.
Bourbon-Rubempré (Marie de), 180 n.
Bourbon-Vendôme (maison de), 247.
Bourgbeaudoin, *Opènes* (Eure), 171.
Bourdeilles (Henri de), comte de Matha, 234 n.
Bourg sur Iton. (*V. Bourth.*)
Bourget (*le*) (Seine), 255 n.
Bourgogne, 54.
Bourth (Eure), 103.
Bouteilles (Seine-Inférieure), 45.
Boves (Laurent de), 189.
Boves-Rubempré (de), 225.
Brachy (Seine-Inférieure), 15.
Bracquemont (Seine-Inférieure), 209.
Bractière (s[r] de la), 123.
Braque (Bérault), prieur de Sainte-Céline de Meaux, 20.
— (Philippe de), seigneur du Luat, 20.
Bray (pays de), 228, 234 n.
Brebec, rivière, 140, 148, 150.
Brelle. (*V. Bresle.*)
Brémontier-Merval (Seine-Inférieure), 230 n.
Bresle, rivière, 8, 9, 208.
Bretagne (Godefroy de), 244, 245.
— (Jean, duc de), 245.
— (Pierre, duc de), 244, 245.
— (maison de), 246.
Bretel (N.), promoteur en l'église de Rouen, 214 n.
Breteuil (Eure), 101, 104, 105, 110, 111.
Breviande, 231.
Brezé (Louis de), grand sénéchal de Normandie, 49.
— (Pierre de), grand sénéchal de Normandie, 49.
Bricquebec (Manche), 137 n.
Brionne (Eure), 139.
Briva Isarae (Pontoise), 7, 254.
Brosse (Tiercelin de). (*V.* Tiercelin.)
Brouage (Charente-Inférieure), 229 n.

Brulart (Louis, marquis de Sillery), 253 n.
— (Nicolas), seigneur de Sillery, chancelier de France, 250 n., 251, 253, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 264.
— (Pierre), vicomte de Puisieux, secrétaire d'Etat, 250 n., 252, 253 n., 257, 261, 262, 263.
— (famille), 251 n., 262 n., 263 n.
Brumessart, ruisseau, 189, 189 n.
Bruxelles, 216 n.
Bueil (Jacqueline de), comtesse de Moret, 233.
Bully (Seine-Inférieure), 227 n.
Bully (le baron de), 227 n.
Burba, 12 n.
Bures (Seine-Inférieure), 225.
Busine, *Dusine*, rivière, 8.
Bussy-Lameth (sr de), 59.

Cadomus, 87.
Caen, 43, 206.
Caesaromagus (Beauvais), 2, 3, 7, 254.
Cahors, *de Cadurco* (Philippe de), évêque d'Evreux, 117.
Caillouville (*Notre-Dame-de*), (Seine-Inférieure), 147, 150.
Calais, 17.
Calètes, 17 n.
Canaries (îles), 224.
Canouville (de), 218, 219.
— (Alexandre de), 220, 221.
— (Antoine de), 220.
— (François de), 220.
Canteleu (Seine-Inférieure), 160.
Canteleu (Robert de), 160.
Canville (Seine-Inférieure), 214.
Cany (Seine-Inférieure), 214 n.
Cardonney (*le*), 60, 173, 174.
Cap-Vert (*le*), 223.
Caracotinum, 22, 26.
Carrouges (Orne), 234 n.
Castel (Gédéon de), 147.
Catherine (sainte), 245 n.
Caudebec (Seine-Inférieure), 82, 140, 147, 148, 154.
Caudebéquet (Seine-Inférieure), 140, 148.
Caux (bailliage de), 213, 234 n.
Caux (pays de), 85, 89, 148, 156.
Caveron (sr de), 174.
Celle. (*V. Selle* (*la*).
Cénal (Robert), évêque d'Avranches, 48, 88, 131, 137 n.
Cerquiny. (*V. Serquigny*.)
Césy (Yonne), 256 n. (*V.* Harlay (Charlotte de).
Chabot (famille de), 246, 248.
Chagny (Eure), 126.
Chaise-Dieu (prieuré de) (Eure), 103.
Chalet (moulin de), (Eure), 88.
Chalet (Robert de), abbé de Lyre, 130.
Champignolles (Eure), 88.
Chambors (Oise), 240.
Champluisant (Charlotte de), 183.
Champs (Richard des), abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 166.
Chantemelle, *Chantemesle* (Seine-et-Oise), 33, 188 n.

Chantemelle (Jean de), 189.
— (Roger de), 188, 189.
— (Thibaut de), 189.
Chappes, 242.
Charentonne (étang de) (Orne), 139.
Charentonne, rivière, 119, 128, 139.
Charlemagne, 91.
Charles III le Simple, roi de France, 70.
Charles IV le Bel, roi de France, 30, 169.
Charles VI, roi de France, 187.
Charles IX, roi de France, 52 n., 182, 249 n.
Charleval (Eure), 53, 53 n., 173, 182.
Chars (Seine-et-Oise), 241, 249.
Châteaubriant (Renée de), femme de Jean de Clères, 228.
Château-Gaillard (Eure), 42, 44, 176.
Châtel-la-Lune (Eure), 89.
Châtillon-sur-Marne (Jean de), 41.
Chaucée d'Enguerran de Marigny, 108.
Chaumarais, capitaine, 218.
Chaumont-en-Vexin, *Calvimons* (Oise), 3, 7, 33.
Chef-de-l'Eau (Seine-Inférieure), 53, 53 n.
Chenu, sculpteur, 252, 261, 262, 264.
Cheray (Guillaume de), 188.
Chérence, *Chérances* (Seine-et-Oise), 188 n.
Chéronvilliers (Eure), 104, 105.
Citeaux (ordre de), 27, 52, 53, 53 n., 54, 65, 156, 157, 168, 170.
Claye (Seine-et-Marne), 255.
Clément IV, pape, 27, 177.
Clément V, pape, 98.
Clément VII, pape, 122.
Clères, Claire (Seine-Inférieure), 15, 17 n.
Clères (Jean de), 227-8.
— (Louis de), 234 n.
Cléry (Seine-et-Oise), 242.
Clèves (Catherine de), duchesse de Guise, 13.
Clichy-Saint-Ouen (Seine), 23 n.
Clotilde (sainte), 91.
Clovis II, 131.
Collandre (Le Gendre de). (*V.* Le Gendre.)
Colmieu (Pierre de), archevêque de Rouen, 205.
Combleul, 16.
Compiègne (Oise), 256 n.
Conches (Eure), 111, 113.
— (abbaye de) (Eure), 127.
Conde, Condède (saint), 151.
Condé-sur-Iton (Eure), 42, 101, 110.
Condé (le prince de), 258.
Corbeil-Cerf (Oise), 242, 244, 247.
Cormeilles (abbaye de) (Eure), 127, 129.
Cormeilles-en-Vexin (Seine-et-Oise), 253.
Corval, hameau de Neufmarché (Seine-Inférieure), 234 n.
Coucy (Jeanne de), 247.

Courcelles (Eure), 119, 139.
Courcelles-sur-Viosne (Seine-et-Oise), 242.
Coureaux, hameau d'Orival (Somme), 228.
Couronne, *Coronne* (Seine-Inférieure), 1 n., 170.
Court (*la*), fief (Seine-Inférieure), 161.
Courvaudon (les sieurs de), 225.
Courtenay, près du Vaudreuil (Eure), 181 n.
Courtenay (Guillaume de), seigneur de Bonnemare, 181.
Courtrai, 203.
Coutances, 43.
Crespin (Guillaume), 192.
— (Robert), 191, 192.
Cramoisy (Oise), 248.
Cramoisy (S. et G.), 76.
Crépont (Guillaume de), comte de Leicester, 127, 129, 130.
Créquy (la maison de), 229.
— (François de), maréchal de France, 253 n.
Crèvecœur (Ide de), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 195.
Criel (Seine-Inférieure), 14, 209.
Criel (Guillaume de), 171.
Croisette-Rollet (s[r] de la), 44.
Croisy-sur-Andelle, *Croissy* (Seine-Inférieure), 53 n.
Crou (*le*), rivière, 255.
Cruchon (Angélique), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 197, 203.
Cruël, 181.
Cueuret (Emery), s[r] de Nesle, 20.
Dadré (Jean), chanoine de Rouen, 45, 48, 87, 88, 90, 93, 94.
Dagobert, roi de France, 90.
Dammartin (Aubry, comte de), 168, 171.
Damville (Eure), 101, 110.
Dampierre-en-Bray (Seine-Inférieure), 230.
Damps, *Dens* (*les*) (Eure), 54, 108.
Dampsmesnil (Eure), 237 n.
Dangu (Eure), 239, 247.
Daubin, capitaine des arquebusiers du guet, à Rouen, 85.
David (Guillaume), abbé du Valasse, 168.
Davy du Perron (Jacques), évêque d'Evreux, abbé de Lyre, 120, 127, 129.
Denise, abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 194.
Denyau (Robert), *Denyaldus*, curé de Gisors, 4 n., 238 n.
Denys (Toussains), 129 n.
Des Courtils (Jean), 234 n.
— (Louise), 234 n.
Désert (*Notre-Dame-du-*), prieuré (Eure), 104, 105, 126.
Des Haies (Jean), abbé du Valasse, 159.
Deux-Amants (prieuré des) (Eure), 54, 54 n., 56, 187.
Déville (Seine-Inférieure), 47.
Dieppe, 14, 17, 19, 45, 89, 209, 210, 211, 221.
— (route nationale de Paris à), 234 n.
Dives (Calvados), 206.
Dol (Ille-et-Vilaine), 128.

Doublet (dom Jacques), 76.
Doudeville (Seine-Inférieure), 214.
Douville (Eure), 53, 56, 62, 63 n., 171, 173, 182, 183, 186, 202.
Douvrend, *Douvran* (Seine-Inférieure), 47.
Dreux (Jeanne, comtesse de), 11.
— (Pierre, comte de), 11, 14.
Dreux (Pierre de), duc de Bretagne, 244 n.
— (Robert, comte de), 245.
Du Bec-Crespin (René), marquis de Vardes, 233.
— (famille), 234.
Du Buisson-Aubenay (François-Nicolas), 69, 115.
Du Chesne (André), 149.
Dugny (Seine). (*V.* Pont-Yblon.)
Du Plessis. (*V.* Guénégaud.)
Du Puy (s^r^), 155.
Durand, 160 n.
Durescu (Jean Férey de), s^r^ de Bonnemare, 52 n, 182.

Eaubonne (Seine-et-Oise), 254.
Ecouis, *Escouys*, *Scoiæ* (Eure), 35, 36, 37, 38, 39, 40, 59, 82.
Edouard III, roi d'Angleterre, 43.
Eduerd (F.P.R.), 19.
Elbeuf-sur-Andelle, *Albeuf*, (Seine-Inférieure), 53 n.
Elbeuf-sur-Seine, 46, 47, 109, 110.
Elisabeth de France, reine d'Espagne, 259.
Emeline, femme de Laurent de Boves, 189.
Enghien (Seine-et-Oise), 254.
Enguerran, directeur des religieuses de Fontevrault, 206.
Entragues (Mlle d'), (Marie de Balzac), 162.
Eodea ou Ida, abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 195.
Epaignes (Geoffroi d'), abbé du Bec, 145.
Epinay (Seine-et-Oise), 27.
Epinay de Saint-Luc (d'). (*V.* Saint-Luc.)
Epte (*l'*), rivière, 230, 234, 235.
Eragny (Oise), 234.
Ermont, *Hermon* (Seine-et-Oise), 6, 26.
Espagne (*l'*), 224, 257, 259.
Espagne (Ferdinand d'), dit de la Cerda, 246 n.
— (Marie d'), 246 n.
Epinoy (Nord), 10.
Essart (*l'*), 47, 109.
Essex (Pierre, comte d'), 176.
Estampes-Valençay (Charlotte d'), femme de Pierre Brulart de Puisieux, 251 n., 252, 253, 257, 258, 259 n., 260, 261, 262, 263.
— (Jean d'), 263.
— (famille d'), 263 n.
Este (Louis d'), cardinal de Ferrare, abbé de St-Georges de Boscherville, 167.
Estoquey (*l'*), 60, 174.
Estouteville (duché d'), 148.
Estouteville (Guillaume d'), archevêque de Rouen, 48.

Estouteville (Marie de Bourbon, duchesse d'), 229 n.
Etampes (Jean d'), 246.
— (Charles d'Evreux, comte d'), 245.
— (Louis d'Evreux, comte d'), 246 n.
Etrépagny (Richard d'), 192.
Eu (Seine-Inférieure), 8, 9, 14, 208, 209, 233.
Eu (comte d'), 174 n., 175, 208.
— (Guillaume, comte d'), 13.
Eudes de la Faleise, 189.
Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, 47, 232 n.
Eure, rivière, 44, 54, 99, 103.
Eustachie, abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 195.
Evreux, 42, 101, 102, 103, 106, 110, 112, 113, 114, 115, 116.
Evreux (Charles d'), comte d'Etampes, 245.
— (Jean d'), 244, 246.
— (Louis d'), 30, 246.
— (Jeanne d'), femme de Charles le Bel, 30.
— (Robert d'), abbé du Bec, 145, 146.

Faucon de Ris, premier président du Parlement de Normandie, 86 n.
Fautereau, baron de Villers, 225.
Fayel (*le*), hameau de Boubiers (Oise), 241.
Fécamp (Seine-Inférieure), 89, 217.
Fécamp (abbaye de), 93, 154.
Ferrière (*la*) (Eure), 89, 127.
Ferrières (famille de), 244, 246, 247, 248.
— (Jeanne de), 244, 245.
— (Pierre de), 247.
Ferrières-Saint-Hilaire (Eure), 247.
Ferté-Imbaut (s[r] de la), 221.
Ferté-lès-Saint-Riquier (*la*), 58, 182.
Feuguerolles (Robert de), 192.
Flandres (les), 237.
Flavacourt (Oise), 31, 33, 235, 239.
Flavacourt (Guillaume de), archevêque de Rouen, 204, 205.
— (Philippe de Fouilleuse, marquis de), 235.
— (Charles III de Fouilleuse, marquis de), 32.
Fleury-sur-Andelle (Eure), 53, 53 n., 181.
Flodoard, 87.
Floques (Robert de), 144.
Florence (Italie), 250 n.
Foix (maison de), 56, 186.
Folleville (Seine-Inférieure), 162.
Fontaine (*la*), rivière, 140, 157.
Fontaine-Guérard (abbaye de) (Eure), 33, 52, 53, 53 n., 56, 58, 63 n., 64 n., 168 à 206.
Fontaine-l'Abbé (Eure), 139.
Fontaine-le-Bourg (Seine-Inférieure), 15, 17 n.
Fontaine-Martel (de), 226.
Fontelaye (Seine-Inférieure), 15.
Fontenay-Trésigny (Fontenay-en-Brie) (Seine-et-Marne), 261.
Fontenelle (*la*), rivière, 147, 149, 150.

Forges (Seine-Inférieure), 53.
Forges (ruisseau de), 226.
Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure), 226, 229.
Formigny (Calvados), 49.
Foubert (Richard), 136.
Foucarmont (Seine-Inférieure), 14.
Fouets. (*V.* Foix.)
Fouilleuse (de). (*V.* Flavacourt.)
Fouliou̧ze (*la*), rivière, 16, 17.
Fourier (le P.), 232 n.
France (maison de), 246, 247, 248.
François Ier, roi de France, 48.
Franconville (Seine-et-Oise), 27.
Fréauville (Nicolas de), cardinal, 98.
Fréchine, hameau de Villefrancœur (Loir-et-Cher), 261.
Frenelles, Fraixnelles (Eure), 82.
Fresne-sur-Beuvronne (Seine-et-Marne), 255.
Fresne-Quenet (Eure), 112.

Gaillardbois (Philippe de), seigneur de Marcouville, 184.
Gaillefontaine (Seine-Inférieure), 229.
Gaillon (Eure), 43, 47, 48, 100, 108.
Gamaches (Blanche de), dame de Châtillon, 41.
— (Claude Rouault de), 234 n.
Gand, 10.
Garencières (de), 119.
Garin, évêque d'Evreux, 51.
Gasny (Eure), 190.
Gassion (Jean de), 96 n.
Gault (*le*) (Eure), 110.
Gautier, abbé de St-Wandrille, 153.
— trésorier, 202.
— de Coutances, archevêque de Rouen, 45, 65, 168, 170, 174, 175, 192.
Géliot (Louvan), 163 n.
Génicourt (Seine-et-Oise), 253.
Genlis, Jenlis (de), 116, 118, 119.
Geoffroi du Désert, 104, 105.
— abbé de St-Georges-de-Boscherville, 166.
— sénéchal du comte d'Eu, 190.
— abbé de St-Wandrille, 153.
Georges (saint), 162.
Gesy (Mme de). (*V.* Césy.)
Gilbert, abbé du Bec, 144.
Gisors (Eure), 4, 32, 67, 211, 232 n., 234, 240, 247, 255 n., 260, 262, 264.
Givry (Anne de), 226.
Glisolles, Grisoles (Eure), 111, 112, 113, 113 n.
Gonesse (Seine-et-Oise), 255, 256 n.
Gondelieu (sr de), seigneur de Radepont, 180 n.
Gourel (Seine-Inférieure), 15.
Gournay (Seine-Inférieure), 154, 211, 226, 228, 229 n., 230, 233, 255 n.
Gournay (Hugues de), 230.
Grainville (Hugues de), 193.
— (Guillaume de), 192, 193.
Grammont (moulin de) (Eure), 89.

Grange-Sarcelles (la), fief de Gisors, 240 n.
Gravigny (Eure), 103, 109.
Graville (de), 219.
Gremonville-Bretel (le président de), 214 n., 217.
Grentemesnil (Jacques le Paulmier, s[r] de), 207.
Greuville (Seine-Inférieure), 214.
Grey de Ruthin (Renaud), seigneur d'Heuqueville, 57, 184.
Grippière (la) (Seine-Inférieure), 15.
Grosley (Eure), 89.
Grosmesnil (Seine-Inférieure), 160 n.
Gru (le), ruisseau, 123.
Gruchy (Robertot de), 211.
Guadeloupe (la), 223.
Groulart (Claude), premier président du Parlement de Normandie, 223.
Guénégaud (le président de), 155.
— (Henri de), seigneur du Plessis, 255.
— (Jeanne de), prieure des Augustines de Pontoise, 7.
Guérin (Guillaume), abbé du Bec, 145, 146.
Guette (Jean de la), archevêque de Sens, abbé de Lyre, 127.
Gueule d'Andelle (la) (Eure), 54, 55, 187.
Gueures, Geurre (Seine-Inférieure), 15, 213.
Gueures (de), 219.
Guieffin du Mont, receveur, 186.
Guilbert, chapelain, 188.
— (Jean), s[r] de Hagnonville, 213.
Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie, 93.
Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, 35 n., 94, 152, 160.
Guillaume (?), roi d'Angleterre, 50.
Guillaume, évêque de Paris, 28.
Guillaume Bonne Ame, archevêque de Rouen, 94, 95.
Guillaume de Glos, doyen d'Evreux, 104, 105.
Guillaume de Morville, 104, 105.
Guy, évêque d'Exeter, 205.

Hangest (de), 204, 205.
— (Aubert de), 169.
— (Jean de), seigneur de Pont-Saint-Pierre, 57, 184.
Happedé, président au Parlement de Normandie, 69, 85.
Harcourt (de), 119.
— (Hervé de), 104, 105.
Harfleur (Seine-Inférieure), 162.
Harlay (Charlotte de), 256 n.
— (Jean de), 256 n.
Harlay de Chanvallon (de), archevêque de Rouen, 47.
Hautemer (de), 218, 221.
Hautemer (Jeanne de), dame de Mauny, 221.
Hautot (Seine-Inférieure), 213.
Havre (le), 42, 89.
Hayes de Rouville (les) (Eure), 108.
Helvètes (les), 259.
Hennequin, 120.

Henri II, roi de France, 259.
Henri III, roi de France, 249 n.
Henri IV, roi de France, 226, 227, 233, 252 n., 257, 259.
Henri Ier, roi d'Angleterre, 161, 235 n.
Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre, 99, 230 n.
Henri le Jeune, dit Court-Mantel, 99.
Héricourt (Pas-de-Calais), 237.
Herluin, fondateur de l'abbaye du Bec, 136, 143.
Hermanville, Harmanville (Seine-Inférieure), 15.
Héron, Hairon (le), (Seine-Inférieure), 53 n.
Héronchelles, Héronchel, Haironchel (Seine-Inférieure), 53 n.
Hérouval (Oise), 3.
Herponcey, Herponzay (Eure), 124.
Hesdin (Pas-de-Calais), 227 n.
Heuqueville (Eure), 55, 57.
Hildevert (saint), 230, 231.
Hildier, abbé de Lyre, 104, 105.
Hodengé (le sieur), 233.
Hommets (sr des), 214 n.
Honoré III, pape, 170.
Houdain, Houdaing (Pas-de-Calais), 11.
Houlbec, Houllebec, 137 n.
Huanière (la), Huanvilla, 192.
Huguelin, duc de Bourgogne, 41.
Hugues, directeur des religieuses de Fontaine-Guérard, 204.
Hugues du Désert, 104, 105.
Hugues de Gournay, 230.
Humesnil (Seine-Inférieure), 47.
Hurault de Cheverny, 120.

Ibouvillers, hameau de Saint-Crépin-Ibouvillers (Oise), 242.
Ile-de-France, 23 n., 234.
Iles volantes (les), 189.
Indes (les), 96.
Innocent III, pape, 170, 175.
Innocent IV, pape, 170.
Isabelle, femme de Guillaume de Poissy, 179.
Iton, rivière, 99, 101, 102, 110, 113, 113 n., 114 n.
Ivrie (N.) (dame d'), 119.

Jacob (Clémence), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 195.
Jean, duc de Normandie, 152.
Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, 170, 175, 204.
Jean, cardinal de Sainte-Marie *in Cosmedin*, 170.
Jean, abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 165.
Jouet, curé de Doudeville, 215, 217.
Joyeuse (François Ier de), archevêque de Rouen, 7, 24, 25, 213.
Jules II, pape, 48.
Jumièges (abbaye de), 131, 150.
Juppin (Jean), 186.
— (Nicolas), tabellion, 188.

Kiton, 110, 111.

Labbé (Jean), abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 166.
La Boessière (Guillaume de), seigneur de Chambors, 240.
La Colline (Jeanne), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 196.
La Guesle (Jacques de), 241 n., 247 n.
— (Marguerite de), 241, 244, 247 n., 248.
— (famille de), 248.
Laigle (Orne), 123.
Lally, 17.
La Mare (Robert de), procureur des religieuses de Chaise-Dieu, 106.
La Mothe (Roger de), 228.
Lamberville (Seine-Inférieure), 15.
Lammerville (Seine-Inférieure), 15.
Lancelevée de Saint-Ouen, 181.
L'Anglois, 231.
Lanquetot (le président de), 214 n.
La Place (Nicolas de), abbé d'Eu, 10.
Lardières (Oise), 242, 244.
Lattainville (Oise), 240, 241.
La Treille (Jeanne de), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 195.
Launay (Eure), 138.
Launoy (baron de), 9.
Laureau (*le*), 247.
Laurent (saint), archevêque de Dublin, 10.
La Vallée (le sieur de), 227, 228.
La Vieuville (Jean de), 237.
Le Cornu (N.), vicomte de Vernon, 41.
Le Daim (Olivier), baron de Pont-Saint-Pierre, 56, 58, 185.
Le Gendre de Collandres (Thomas), 229 n.
Le Guere (Robert), comte de Leicester, 56, 63 n., 65, 168, 187, 205.
Leicester (Robert, comte de), 63 n., 171, 176.
Le Lanternier (Robert), seigneur de Herchemont, 180.
Le Mercier, seigneur de Rugles, 121.
Le Meynier (Jean), abbé du Valasse, 159.
Le Michel (Anselme), 149, 150.
Le Moine (Catherine), abbesse de Fontaine-Guérard, 180, 193, 197, 203.
Le Noël du Perron (Jacques), évêque d'Evreux, abbé de Lyre, 130.
Léon X, pape, 48.
Léon (Hervé de), *senior*, 179, 185, 201.
— *juvenis*, 179, 201.
— troisième du nom, 201.
Le Roux, sr de Fraite, 164.
— (Antoine), abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 164.
Lésigny (Seine-et-Marne), 182.
Léry (Eure), 56, 100, 108, 185.
Lesteville (de), 190.
Leufroy (saint), abbé, 70, 71, 72, 74, 75.
Le Veneur de Carrouges, 120.

Le Veneur (Henri), comte de Carrouges, 234 n.
Liancourt-Saint-Pierre, Liencourt (Oise), 3.
Libert (D. L.), procureur des religieuses de Fontaine-Guérard, 52, 69, 190, 193.
Lillebonne (Seine-Inférieure), 155.
Limes (Seine-Inférieure), 14, 209.
Limésy (Seine-Inférieure), 32, 161.
Lisieux, 85 n., 206.
L'Isle-Dieu (abbaye de) (Eure), 53 n.
Livarot (Marguerite, dame de), 142.
Loch, rivière, 16.
Loisel, architecte, 96.
Londe (la), 50, 52.
Londe Commin (la), 51.
Londe Commin (Thomas de la), 51.
Longbouel, Long boyel (forêt de), 60, 61, 62, 65, 65 n., 169, 174, 187.
Longchamp (Baudri de), fils d'Etienne de Longchamp, 63 n., 176, 182.
— (Etienne de), 63 n., 182.
— (Guillaume de), 176, 176 n., 181.
« Longinus », surnom du chancelier Brulart, 260 n.
Long-le-Bois, Long-du-Bois (le) (Eure), 125.
Longueil (Seine-Inférieure), 15.
Longueil (René de), sr de Maisons, 113.
Longueville (ducs de), 229 n., 230, 234, 239.
— (Henri d'Orléans, duc de), 18, 211.
— (duchesse de), 238 n.
Lorleau, Lourleau (Eure), 53 n.
Louis VI, roi de France, 244, 245.
Louis IX, roi de France, 7, 23, 84, 91, 98, 169, 179.
Louis X, roi de France, 36, 41.
Louis XI, roi de France, 68.
Louis XIII, roi de France, 92, 252 n., 257, 259.
Louis XIV, roi de France, 227, 233, 255 n.
Louis (saint), roi de France. (*V.* Louis IX.)
Louis, premier abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 167.
Louviers, 44, 45, 99, 102, 103, 106, 108, 137 n., 211.
Louvigny. (*V. Gravigny* (Eure.)
Louvigny, Louvigné (Orne), 122.
Luat (Seine-et-Oise), 20.
Luneray (Seine-Inférieure), 214.
Lutetia (Paris), 2, 3, 7, 22, 254, 257.
Luynes (Louis-Charles d'Albert, duc de), 241 n.
— (le connétable de), 241 n., 258.
Lyons (Eure), 53, 54, 156, 169, 179.
Lyre (abbaye de), 60, 88, 121, 125, 126, 127, 128, 129, 129 n.

Madria, la Mauldre, rivière, 2.

Madriacensis pagus, Madrie, 70.
Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise), 34, 235.
Maignart de Bernières, 160 n., 162, 206.
— (Charles Ier), 61, 173.
— (Charles II), 61.
— (Charles III), 61.
— (Guillaume), 61, 173.
— (Jean), 61.
— (Thomas), 61.
— (Catherine), femme de Philippe de Fouilleuse, 32.
Maigremont (Eure), 108.
Mailly-Conty (de), 219.
Maisons lès Pont Saint Pierre, 61, 62, 66, 69.
Malaunay (Seine-Inférieure), 14, 17, 17 n.
Malet de Graville (Jeanne), 135.
Malleville (Seine-Inférieure), 221.
Manéhouville (Seine-Inférieure), 161.
Manneville (Seine-Inférieure), 15.
Mansfeld (le bâtard de), 260.
Mansigny, Manseigny (Alain de), 176, 176 n.
— (Aveline de), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 194, 195.
— (Jean de), 182.
Mantes, 5, 100, 108.
Marche (Jacques de Bourbon, comte de la), 247.
— (Yolande de la), 134.
Marcoussis (Seine-et-Oise), 167.
Marcouville (Eure), 183.
Mareuil-la-Motte (Oise), 244, 247.
Margency (Seine-et-Oise), 254.
Marguerin (Marguerite), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 196, 203.
Marguerite de Bourgogne, 41, 43.
Marie de Médicis, reine de France, 24, 251 n., 257, 259.
Marie de l'Incarnation, religieuse carmélite, 24.
Marigny, fief (Seine-Inférieure), 58.
Marigny, 244, 247.
Marigny (Enguerrand de), 35, 36, 39, 58.
— (Jean de), archevêque de Rouen, 37, 39.
— (Philippe de), archevêque de Sens, 37 n.
Marines (Seine-et-Oise), 249-253, 257, 260, 261 n., 262, 264.
Marmoutier (abbaye de), 238 n.
Maromme, rivière, 17, 17 n.
Maromme (Seine-Inférieure, 15.
Maromme (Isabelle de), abbesse de Fontaine-Guérard, 57, 180, 184, 193, 196, 203.
— (Pétronille de), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 196.
Marquency, 228.
Marsilie, femme de Geoffroi de Verclives, 191.
Martin-Eglise (Seine-Inférieure), 224.
Martinville, faubourg de Rouen, 106, 107.

Matha (Henri de Bourdeilles, comte de), 234 n.
Mathilde, impératrice, 156.
Mathilde, femme d'Aubri de Dammartin, 171, 172.
Mathilde, femme d'Hervé de Léon, *senior*, 185.
Matignon (de), 114.
Maubuisson (abbaye de) (Seine-et-Oise), 6, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 254.
Mauclerc (Pierre), duc de Bretagne, 245.
Maulévrier (Jean de Fay, comte de), 32.
Maulévrier-Puchot (sr de), 59, 165.
Maurice, archevêque de Rouen, 90, 94.
Maurice (Marie), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 197.
Mauvoisin (Péronelle de), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 194.
— (Marguerite), 142.
Mayence, 216 n.
Mazarin (le cardinal), 230, 255 n.
Mediolanum Aulercorum, 106, 108.
Meaux (Seine-et-Marne), 230.
Médicis (Marie de). *V.* Marie.
Mellon (saint), évêque de Rouen, 88.
Melun (Guillaume, vicomte de), 187.
— (Hélène de), 10.
— (Isabelle de), 14.
— (Jean de), 10.
Méru (Oise), 242.
Merval (Seine-Inférieure), 229.
Merval (le baron de), 229.
Mesnières (Seine-Inférieure), 225.
Mesnil-Esnard (*le*) (Seine-Inférieure), 82.
Mesnil-Guyon (sr du), 123.
Meulan, *Mellantum* (Seine-et-Oise), 2, 3.
Meulan (Amauri de), 142.
— (Ide ou Alice de), comtesse d'Aumale, 177, 203, 205.
Meulebec, *Meurbec* (Belgique), 137 n.
Micalice, *Nicopolis*, *Nicopoli*, 12.
Minières (Raoul de), 191.
Mitry-Mory (Seine-et-Marne), 255.
Moisson, 255.
Mont (Jeanne du), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 196.
Montagu (Jeanne de), 247 n.
Montargis (Loiret), 235.
Mont-aux-Malades (*le*) (Seine-Inférieure), 15, 17.
Mont-Sainte-Catherine (*le*), à Rouen, 107 n.
Montfort (Simon, comte de), 205.
Montigny (sr de), 18, 211.
Montjavoult (Oise), 4 n.
Montmorency (Seine-et-Oise), 6, 26, 254, 255.
Montmorency (famille de), 28, 246, 248.
Montpellier, 258.
Monville, *Montville* (Seine-Inférieure), 15, 17 n.

Morancy-la-Ville, hameau de Boran (Oise), 254 n.
Moret (Jacqueline de Bueil, comtesse de), 233.
— (Jean de), 178.
— (Pierre de), 179.
Morteaux, *Morteaus* (Eure), 124.
Mortemer (abbaye de) (Eure), 53, 53 n., 54, 156, 156 n.
Mortemer (Guillaume de) *senior*, 156.
— (Guillaume de), *junior*, 156.
Mothe (*la*). (*V.* Motte (la).
Mothe (Roger de la), seigneur de Vimont, 228.
Motte (*la*), hameau de Mareuil-la-Motte (Oise), 244.
Mouilles, 17.
Moulin-Chapelle (*le*) (Eure), 88, 127.
Moulineaux (Seine-Inférieure), 170.
Moulins-la-Marche (Orne), 123.
Mouret (Alice de), 200.
Moussy (Seine-et-Oise) [Moucy-le-Perreux], 242.
Mureaux (*les*), *Mureaus* (Seine-et-Oise), 2, 3.
Mussegros, *Muchegros*, *Muchygros* (Eure), 82.
Mussegros, Muchegros (Jean de), 191, 192.

Namur, 216 n.
Nancy (Meurthe-et-Moselle), 250 n.
Nassandres, *Nocendres* (Eure), 128, 138, 139.
Navarre (Péronelle de), abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux, 117.
Neaufle-Saint-Martin (Eure), 239.
Nelle. (*V. Nesle*.)
Nemours (Charles-Amédée de Savoie, duc de), 235.
Nesle-Hodeng (Seine-Inférieure), 229.
Nesle-l'Hopital (Somme), 8.
Nesle-Normandeuse (Seine-Inférieure), 8.
Neubourg (*le*) (Eure), 138.
Neubourg (Henri de), 142.
— (Marguerite de), 142.
— (Robert de), 142, 171.
Neuchâtel (famille de), 239 n.
Neufchâtel-en-Bray, 211, 224, 224 n., 226, 228.
Neufmarché (Seine-Inférieure), 233, 235.
Neuve-Lyre (*la*) (Eure), 126, 128.
Neuville-d'Aumont (*la*) (Oise), 242.
Neuville-Coppegueule (Somme), [Neuville-sur-Sénarpont], 228.
Neuville-Champ-d'Oisel (*la*) (Seine-Inférieure), 82, 107, 169.
Neuville (Charles de), seigneur de Villeroy, Magny, Alaincourt, 22.
— (Nicolas III de), seigneur de Villeroy, Magny, Alaincourt, gouverneur de Mantes, 34.
— (Nicolas IV de), seigneur de Villeroy, Magny, secrétaire d'Etat, 34, 253 n., 257.

Neuville-Villeroy (Madeleine de), 253 n.
Nevers (Jean, comte de), 12 n.
Nicolas, abbé de Saint-Ouen, 99.
Nicolas de Lyre, cordelier, 126, 128.
Noé (abbaye de la) (Eure), 113.
Nojeon. (*V. Noyon, Charleval.*)
Normanville (Eure), 109.
Notre-Dame-d'Aliermont(Seine-Inférieure), 225.
Noyers (Eure), 238 n.
Noyon-sur-Andelle (Eure), 53 n., 185.
Noyon (Guillaume de), bourgeois d'Andely, 191.

O (marquis d'). (*V.* Séguier.)
Oise, rivière, 5, 6, 21, 23 n.
Oissel, Oixel, Oscellus (Seine-et-Oise), 68.
Opènes. (*V. Bourgbeaudoin.*)
Oratoire (les Pères de l'), 250 n.
Orbec (Calvados), 137 n.
Orderic Vital, 17 n.
Orival, Aurival (Seine-Inférieure), 47, 50, 109, 110.
Orléans (Eléonor d'), duc de Longueville, 229 n.
— (Henri d'), marquis de Rothelin, 239.
Ormesson (Seine-et-Oise), 26.
Osmonville (chapelle d'), 175.
Osny, *Aulny* (Seine-et-Oise), 21, 241.
Ouche (pays d'), 128.
Ouen (saint), archevêque de Rouen, 90, 150.
Ourscamp, *Ourcam* (abbaye de) (Oise), 163 n.
Ouville-la-Rivière (Seine-Inférieure), 15.

Paleseuil (de), 226 n.
Pardieu (de), s[r] de Boudeville, 160 n., 198.
Paris, 5, 9, 23 n., 25, 26, 37, 43, 54, 55, 126, 255, 256 n., 259, 260 n.
— (le pont Saint-Michel, à), 260 n.
— (rue de la Tisseranderie, à), 264.
— (diocèse de), 256 n.
— *V. Lutetia, Sainte-Perrine, Villette (la).*
Parme (prince de), 226.
Passy (M. Louis), 238 n.
Pavilly (Guillaume de), 160.
— (Hugues de), 160.
— (Regnaut de), 160.
Pavilly (Sainte-Austreberthe, prieuré (Seine-Inférieure), 155.
Pembrock (Guillaume, comte de), 176.
Perruel (Eure), 53 n.
Pessemersh (Jean de), 56, 58, 185.
Petit (M[me]), 256 n.
Petromantalum, 2, 3.
Pétronille, fille de Guillaume de Longchamp, 182.
— femme de Robert le Guere, comte de Leicester, 188.
Pétronille Torel, femme de Gace de Poissy, 190.

Petrumviacus, 3.

Philibert (saint), abbé de Jumièges, 155.

Philippe II, Auguste, roi de France, 65, 173, 230 n., 236 n.

Philippe III, le Hardi, roi de France, 162, 169, 246.

Philippe IV, le Bel, roi de France, 7.

Philippe VI, de Valois, roi de France, 14, 43.

Philippe II, roi d'Espagne, 259.

Philippe, abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 164.

Piémont, 18.

Pierre, abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 166.

Pierrelaye (Seine-et-Oise), 6, 26, 254.

Plessis (du). (*V.* Guénégaud.)

Pinterville (Eure), 115.

Pistae, *Pistrae*, 68.

Pitres (Eure), 68, 202.

Planches (Orne), 122.

Planches (*les*), *Plancae* (Eure), 99, 103, 109, 114, 114 n.

Plessis (*le*) (Eure), 35.

Plessis-Bouchard (*le*) (Seine-et-Oise), 6, 26.

Plessis-lès-Tours (*le*) (Indre-et-Loire), 217.

Poissy (Seine-et-Oise), 43.

Poissy (Gace de), 190.

— (Guillaume de), seigneur de Noyon-sur-Andelle, 179, 205.

— (Lucie de), fille de Henri de Neubourg, 179.

— (Robert de), 178, 205.

Polet (*le*), 18, 209, 210, 211, 224.

Pommereuil - Bellegarde (de), gouverneur de Conches, 111, 112.

Pons Isarae, 21.

Pont-Audemer, 175.

Pont-Autou (Eure), 138, 139.

Pont-de-l'Arche (Eure), 41, 42, 43, 44, 101, 106, 107, 108, 157, 171.

Ponthieu (Jacques de Bourbon, comte de), 247.

— (Jean de), comte d'Aumale, 177.

Pontoise, 4, 5, 6, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 240, 241, 245 n., 253, 254, 255, 260, 262, 264. (*V. Briva Isarae.*)

Pont-Saint-Pierre (Eure), 52, 53, 55, 58, 59, 63, 169, 181, 185, 202, 234.

Pont-Saint-Pierre (baron de), 63 n.

Pont-Yblon (*le*), hameau de Dugny (Seine), 255 n.

Port-Saint-Ouen (Seine-Inférieure), 107, 110.

Poses (Eure), 54.

Pourville (Seine-Inférieure), 17, 89.

Poville, *Pauville* (Seine-Inférieure), 32.

Praslin (marquis de), 240.

Préaux (Calvados), 247.

Préaux (Jean de), 136, 176.

— (Marguerite de), 247 n.

— (Pierre, seigneur de), 134.

— (Robert de), archidiacre, 135.

Prudhomme (Claude), femme du chancelier Brulart, 250 n., 251 n., 252, 259, 261, 262.
— (Louis), 261.
Pucelle d'Orléans (la), 165.
Puchay (Eure), 176.
Puchot, capitaine de Rouen, 165 n.
Puisieux (M. et Mme de). (*V.* Brulart (Pierre), Estampes-Valençay (Charlotte d').
Puits (Seine-Inférieure), 209.
Puits salé, à Dieppe, 210 n.

Quesnel (Marie), abbesse de Fontaine-Guérard, 194, 197, 203, 205.
Quesnoy, 228.
Queveruë (*la*), 62, 171.
Quevillon (Seine-Inférieure), 160, 160 n., 162.
Quillebeuf (Eure), 42.
Quinquempoix (moulin de), 88.

Rabel (île) (Seine-Inférieure), 161.
Radepont, *Ratepont*, *Rapidus pons* (Eure), 53, 56, 65, 82, 107, 169, 178, 179, 185, 202.
Radicatel (Seine-Inférieure), 161.
Raffetot (Seine-Inférieure), 213.
Raffetot (sr de), 214, 218.
Rai, *Ré* (Orne), 123.
Rainfreville, *Reinfreville* (Seine-Inférieure), 15, 16.
Rambures (sr de), 37.
Randillon, 228.
Raoul, abbé de Saint-Georges-de-Boscherville, 165.
Ravenel, capitaine, 218.
Rebec, *Rebez*, rivière, 137 n.
Rebets, *Rebez*, près Chaumont (Oise), 137 n.
Rebets, *Rebez*, *Rebec* (Seine-Inférieure), 53 n.
Rémy, archevêque de Rouen, 87.
Renaud, comte de Boulogne, 171, 172.
Rençon, *Ranson* (Seine-Inférieure), 148.
Renelle, *Reginivilla*, *Rivinella*, ruisseau, 90, 90 n.
Ressenroy, hameau de Vieux-Rouen (Seine-Inférieure), 228.
Ressons (abbaye de) (Oise), 242 n.
Retz, ou Rais (duc de), 59.
Ribaut (Paul), sr du Mesnil, 165.
Richard II, duc de Normandie, 151.
Richard III, duc de Normandie, 99.
Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, 45, 51, 204, 236 n.
Richard, archidiacre, 104, 105.
Richard Furnel, 104.
Richelieu (cardinal de), 22, 43.
Richeville (Eure), 82.
Rigaud (Eudes). (*V.* Eudes Rigaud.)
Risle (*la*), *Rysilis*, *Ryla*, *Risla*, *Rugilla*, rivière, 17 n., 88, 89, 122, 124, 127, 138.
Rivié (Charles de), 250 n.

Rivière-Bourdet (*la*), 61, 160, 160 n., 162, 165.
Rivière-Thibouville (*la*) (Eure), 139.
Robert, archevêque de Rouen, 90, 191.
Robert le Fort, comte d'Anjou, 70.
Robert, chapelain de Breteuil, 188.
Robert II, comte de Leicester et de Breteuil, 103, 105.
Robert Vallée, abbé du Bec, 145.
Robert, abbé de St-Wandrille, 153.
Roche-Guyon (*la*) (Seine-et-Oise), 114.
Rochelle (*la*), 258.
Rochoys (Jean de), abbé de St-Wandrille, 154.
Rodomensis pagus, le Roumois, 16.
Rodomus, 87.
Roger, abbé de Saint-Wandrille, 153.
Roger, archidiacre, 104, 105.
Roger (*le moulin*) (Eure), 124, 125.
Rollet (Pierre le Blanc, s[r] du), 44.
Rollon, duc de Normandie, 92, 93.
Romain[t] (saint), archevêque de Rouen, 90.
Rome, 154.
Romée, femme de Jean Guilbert, 213.
Romilly (Eure), 60, 202.
Roncherolles (maison de), 37, 55, 57, 234 n.
— (Anne de), femme d'André de Bourbon-Rubempré, 180.
— (Charles de), 59.
— (Marie de), abbesse de Fontaine-Guérard, 183, 194, 198, 203.
— (Pierre de), baron d'Heuqueville, 57, 184.
— (Pierre de), gouverneur en Ponthieu, baron de Pont-St-Pierre, 58, 182.
— (Pierre de), baron de Marigny, fils du précédent, 58.
Roque (*la*) (Eure), 128.
Roquemont (Seine-Inférieure), 176, 177, 177 n.
Rosne (*le*), ruisseau, 225 n.
Roth, 88.
Rothelin (Henri d'Orléans, marquis de), 239.
Rotomagus, 2, 22.
Rouault de Gamaches (Claude), 234 n.
Rouen, *Roan*, *Rothomagus*, 1, 4, 15, 19, 23, 23 n., 42, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 55, 56, 83, 84, 85 n., 86 n., 87, 90, 90 n., 96, 96 n., 97, 103, 106, 109, 170, 185, 233, 234 n.
Rouen (diocèse de), 235.
Rouen (Jean de), abbé du Bec, 145.
Roulin (Mathieu), écuyer, 185.
Roumare, *Rumare* (forêt de), 160, 161, 162.
Rousseau (Jean-Jacques), 239 n.

Roussel (François), hydrographe, 222.
Rouville (Eure), 101, 108.
Rouville (Seine-Inférieure), 59, 164.
Rouville (famille de), 246, 248.
— (François de), 247 n.
— (Louis de), 247 n.
— (Marie de), 241 n., 246, 247 n., 248 n.
Rouvrois (Jean de), sire de Grainville, 200.
Rubempré (de Boves-), 225.
Rue (Somme), 17.
Rugles (Eure), 122, 124.
Rupes Andeliaca (*V. Château-Gaillard.*)
Rutulis portus (Tréport), 8 n.

Saâne, *Sanne*, *Senne*, rivière (Seine-Inférieure), 15, 16, 213.
Saint-Amand (chapelle de) (Seine-Inférieure), 150.
Saint-Arnoult (Seine-Inférieure), 82.
Saint-Aubin-le-Cauf (Seine-Inférieure), 224.
Saint-Aubin-sur-Risle (Eure), 88, 127.
Saint-Aubin-sur-Scie (Seine-Inférieure), 17, 89, 210 n.
Saint-Brice (Seine-et-Oise), 255.
Saint-Christophe (île), 223.
Saint-Côme de Meulan, prieuré (Seine-et-Oise), 2.
Saint-Crespin de Romilly, prieuré (Eure), 60, 174, 186.
Saint-Cybard (*Eparchius*), *d'Angoulême* (abbaye de), 87.
Saint-Denis (Seine), 26, 27, 250 n., 255 n.
Saint-Denis (abbaye de), 76.
Saint-Denis-d'Aclon (Seine-Inférieure), 15.
Saint-Eloi (chapelle de) (Eure), 138.
Saint-Georges (s^r de), capitaine des gardes, 43.
Saint-Georges-de-Boscherville (abbaye de) (Seine-Inférieure), 159 à 168, 160 n., 163 n.
Saint-Germain de Louviers (Eure), 44, 100, 109.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 255 n.
Saint-Germer-de-Fly (abbaye de) (Oise), 154.
Saint-Hilaire (Orne), 123.
Saint-Jacques en Galice, 61.
Saint-Jean-d'Abbetot (Seine-Inférieure), 160 n.
Saint-Just (Seine-Inférieure), 15.
Saint-Laurent-en-Caux (Seine-Inférieure), 161.
Saint-Léger (Jean de), seigneur de Bernières, 180.
Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise), 254.
Saint-Lô, 43.
Saint-Luc (François d'Epinay de), 229.
— (Marie-Anne d'Epinay de), 229 n.
— (Timoléon d'Epinay de), 229 n.
Saint-Mards, *Saint-Marc* (Seine-Inférieure), 15.

Saint-Martin (Seine-Inférieure), 15.
Saint-Martin-le-Blanc(Seine-Inférieure, 174, 175, 176.
Saint-Martin-l'Ortier (Seine-Inférieure), 225 n.
Saint-Martin-du-Parc (Eure), 141.
Saint-Martin (Richard de), 175.
Saint-Nicolas-d'Aliermont (Seine-Inférieure), 225.
Saint-Ouen-du-Bourgage(Seine-Inférieure), 15.
Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise), 6, 7, 23 n., 26. (*V. Aumône* (*l'*).
Saint-Ouen de Rouen (abbaye de), 98.
Saint-Paul (chapelle de) (Seine-Inférieure), 150.
Saint-Pierre-d'Epinay (Seine-Inférieure), 222.
Saint-Pierre-de-Manneville, Magneville (Seine-Inférieure), 159, 160, 160 n.
Saint-Prix (Seine-et-Oise), 254.
Saint-Romain-de-Colbosc(Seine-Inférieure), 160 n., 161, 161 n.
Saint-Samson-sur-Risle (Eure), 128.
Saint-Santin (Orne), 124.
Saint-Saturnin (chapelle de) (Seine-Inférieure), 150.
Saint-Sauveur (fête), ou de la Transfiguration, 235.
Saint-Sauveur d'Evreux (abbaye de), 114.
Saint-Sever, faubourg de Rouen, 94.
Saint-Taurin d'Evreux (abbaye de), 102.
Saint-Thomas-de-la-Chaussée (Seine-Inférieure), 82.
Saint-Valery-en-Caux (Seine-Inférieure), 17.
Saint-Valery-sur-Somme (Somme), 11.
Saint-Victor (Hugues de), 48.
Saint-Vincent-de-Nogent (Seine-Inférieure), 226.
Saint-Wandrille (abbaye de) (Seine-Inférieure), 51, 140, 141, 147 à 154.
Saint-Wandrille-des-Bois (Orne), 122.
Sainte-Agathe-d'Aliermont (Seine-Inférieure), 225.
Sainte-Barbe (couvent de), près de Louviers, 109, 115.
Sainte-Colombe-sur-Risle (Orne), 123.
Sainte-Geneviève (Seine-Inférieure), 228.
Sainte-Geneviève-du-Mont, à Paris, 10.
Sainte-Gertrude (rivière de), 140.
Sainte-Honorine (chapelle de) (Seine-Inférieure), 162.
Sainte-Perrine (abbaye de), à Paris, 256 n.
Saintonge (*la*), 229 n.
Salisbury (Guillaume, comte de), 176.
Sancerre (Cher), 11.
Sannois (Seine-et-Oise), 27.
Sanroy, 209.
Sarcelles (Seine-et-Oise), 255.

Sarcelles (*la Grange-*), fief à Gisors, 240 n.
Sarcus (Oise), 253 n.
Sauqueville (Seine-Inférieure), 17, 89.
Savoie (Charles-Amédée de), duc de Nemours, 235.
Scie, *Sie*, rivière, 17, 89, 213.
Seaules, *Sealiæ* (Eure), 124.
Sedan (Ardennes), 240.
Séguier (Louise-Marie), duchesse de Luynes, 241 n.
— (Pierre), seigneur de Sorel, marquis d'O, 241, 243, 244, 245, 247 n., 248.
— (famille), 248.
Séguier-Rouville (Mlle), 248.
Seine (*la*), *Sequana*, 2, 3, 15, 26, 41, 42, 43, 54, 95, 96.
Selaque, *Slack*, rivière au sud d'*Ambleteuse*, 16.
Selle (*la*) (Eure), 125.
Sénarpont (Somme), 8, 211.
Sénerpont (*V. Sénarpont*).
Senlis, 5.
— (abbaye de Saint-Vincent de), 250 n.
Senneville (Geoffroi de), 171.
Serans (Robert de), 192.
Sérifontaine, *Cérifontaine* (Oise), 4 n., 234.
Serquigny (Eure), 119, 139.
Seurelle (*V.* Sorel.)
Sigongne (de) (*V.* Beauxoncles.)
Sillery (Marne), 251 n., 252 n., 253 n., 261.
Soissons (le comte de), 240.
Soissons (diocèse de), 256 n.
Soqueville (sr de), 211.
Somme, rivière, 17, 208.
Sommeri (Raoul de), 174, 175.
Sorel (Eure-et-Loir), 241, 243, 244.
Soret. (*V.* Sorel.)
Sorel (Agnès), 132.
Sotteville (Seine-Inférieure), 97.
Souvré, Souvray (Gilles de), maréchal de France, 92.
Speed (Jean), 130.
Stuart (Guyonne de), femme de Philippe de Braque, 20.
Sublet (François), seigneur de Noyers, 238 n.
— (Guillaume), 239 n.
Suisse (*la*), 261. (*V.* Helvètes (les).
Suzay (Eure), 82.

Taillepied (Noël), cordelier, 87.
Taillis (sr du), bailli de Rouen, 32.
Tallogius comitatus, 16.
Talmontier (Oise), 234.
Talou, *Tellau*, *Tellao*, *Tallo* (*le*), 16.
Tancarville (Seine-Inférieure), 161.
Tancarville (comtes de), 163, 164, 165.
— (Guillaume de), 161, 161 n.
— (Jean, comte de), 11.
— (Raoul, comte de), 159, 161, 161 n.
— (Robert de), 160.
Taurin (saint), premier évêque d'Evreux, 102.
Tavet (Mme), 245 n.
Terres-Neuves, 96.

Théophanie, prieure de Fontaine-Guérard, 192, 193, 194.
Thibaut, archevêque de Rouen, 176, 181, 205.
Thierri, abbé de St-Georges de Boscherville, 164.
Thil-en-Vexin (*le*) (Eure), 181.
Thillay (*le*) (Seine-et-Oise), 255 n.
Thilliers-en-Vexin (*les*) (Eure), 82.
Thomas Frique, abbé du Bec, 145.
Thou (Christophe de), 183, 186.
Thouars (Simon de), comte de Dreux, 11.
Tiercelin (Adrien), seigneur de Brosse, 253.
— (famille), 249.
Tiédeville, *Tiéteville* (Seine-Inférieure), 15.
Tillières-sur-Avre (Eure), 234 n.
Tilly (de), 115, 137 n.
« Torrentius », surnom du chancelier Brulart, 260 n.
Tosny (Eure), 67.
Tosny (Alix de), 127, 129, 130.
Tôtes (Seine-Inférieure), 14, 17, 89.
Tourville (Seine-Inférieure), 161.
Transières (Eure), 53 n.
Tremblay (*le*) (Seine-et-Oise), 255.
Trie-Château (Oise), 239.
Tréport (*le*) (Seine-Inférieure), 8, 9, 208.
Tripoli, 31.
Turin, 18.
Uggate, 47, 106, 108, 109.
Urbain IV, pape, 170.

Vaineuil, 17.
Valasse (abbaye du) (Seine-Inférieure), 156, 156 n., 157, 158, 159.
Valençay (d'Estampes-). (*V.* Estampes-Valençay.)
Vallée (s^r de la), 227, 228.
Valmartin, *Vaumartin* (Seine-et-Oise), 21.
Vallois (Richard de), 162.
Valmont (Seine-Inférieure), 148, 217.
Valois (Charles de), comte d'Alençon et d'Anjou, 14.
— (Charles de), duc d'Alençon, 246 n.
— (Jeanne de), 13.
Varanguebec, *Varengebec* (Manche), 137 n.
Vardes (Seine-Inférieure), 233.
Varengeville (s^r de), 217.
Varengeville, rivière, 17.
Varvannes (Seine-Inférieure), 15.
Vascœuil, *Vaqueil* (Eure), 53 n.
Vaudreuil (*le*) (Eure), 100, 108.
Vaumartin (Seine-Inférieure), 14.
Vaupalière (s^r de la), 165.
Vauville (Seine-Inférieure), 150.
Vaux des Moulins (*les*), 47.
Vendôme. (*V.* Bourbon-Vendôme.)
Vendôme (grand-prieur de), 158.
Vays (Roger des), 175, 190.
Venesville (Seine-Inférieure), 221.

Verclives (Eure), 4 n.
Verclives (Amauri de), 191.
— (Geoffroi Boudard de), 172, 192.
— (Robert de), 191.
Verneuil (Eure), 124.
Vernon, 41, 43, 44, 61 n., 100, 108, 169, 235.
Vervins (Aisne), 259.
Vesly (Eure), 191.
Vexin français (*le*), 4, 32, 235, 240.
Vexin normand (*le*), 4, 70, 234, 240.
Vexin normand (l'archidiacre du), 232 n.
Vic (Dominique de), archevêque d'Auch, abbé du Bec, 146.
Vieille-Lyre (*la*) (Eure), 126, 128, 129.
Vieilles (Eure), 89.
Vieil-Rouen (sieurs du), 85.
Vieux (*les*) (Seine-Inférieure), 82.
Vieux-Conches (*le*) (Eure), 111.
Vieuxpont (de), 119.
Vigny (Seine-et-Oise), 5, 47.
Villani (Jean), chroniqueur, 43.
Villequier (Seine-Inférieure), 151.
Villequier (Pétronille de), abbesse de Fontaine-Guérard, 193, 195.
Villeroy. (*V.* Neuville-Villeroy.)
Villers (baron de), 225.
Villers (Alice de), abbesse de Fontaine-Guérard, 60, 193, 196.
Villette (*la*), paroisse réunie à Paris, 255 n.
Vimacensis pagus, *le Vimeu*, 16.
Vimont (Seine-Inférieure), 228.
Vins (Guillaume de), 188.
Vion (Antoine), seigneur d'Hérouval, 2, 3.
Vione, *Viaune* (*la*), rivière 5, 21, 241.
Virolet (Eure), 110, 111.
Vivier (du), 190.
Vœu (Notre-Dame du), ou Valasse, 157, 158.

Warwick (Rotrou de), évêque d'Evreux, 103, 105.
Westrehem (Pas-de-Calais), 237.
Wilgeforte, Dignefort, Vilgefort, Vulgefort, Commeran (sainte), 215, 216 n.
Wandrille (saint), 150, 151.

Yébleron (Seine-Inférieure), 59, 164.
Yggade. (*V. Uggate*.)

Zilo, 209.

TABLE GÉNÉRALE

Préface .... vij

ITINÉRAIRE DE NORMANDIE

Mesures des liquides à Roan 1
Via militaris circa Petromantallum, secans viam militarem, inter Rotomagum et Lutetiam; iter a Caesaromago Lutetiam 2
Vexins normand et françois. — Pontoyse 4
Eu 8
Sépultures 10
Diepe. — Pays de Caux 14
Comté de Tellau 16
Rivières 16
Rouen à Diepe 17
Mesures. Poids 19
Pontoyse 20
De Pontoyse à Paris 26
L'abbaye de Maubuisson 27
Flavacourt 31
Magny 34
Escouys 35
Vernon 41
Condé sur Iton 42
Pont de l'Arche 42
Vernon 43
Louviers 44
Elbeuf 46
Gaillon 47
Pour ceux de Bigars 50
Le Pont Saint Pierre. Rivière d'Andelle. Barons de Pont Saint Pierre 52
Maisons lez Pont Saint Pierre 61
Fontaine Guerard 64

La galerie de Maisons lez Pont Saint Pierre du président de Bernières 66
Bernières. Mesures 67
Pistres. — Pistae 68
Pagus Madriacensis 70
Remarques sur plusieurs villes, places, rivières et chemins qui sont en Normandie et voisinages de çà et de là de la R. de Sene 77
Pontoyse 77
Rivière de Vione. Pont de Pontoyse 80
Via militaris 81
Roan 83
Rivière de Rysle. Rivière de Sie 88
Rouen 90
Eglise Nostre Dame 92
Rivière d'Eure 99
Rivière d'Iton 101
Prieuré des Dames de Chaize Dieu près Bourg sur Iton 103
De Rouen à Evreux 106
Evreux 110
Rivière de l'Iton 113
Liste des bénéfices du diocèse d'Evreux 115
Evreux 116
Abbaye de Lyre sur la R. de Rysle 121
Rivière de Ryle. — Laigle. — Rugles. — Lyre 122
Rugles 124
Lyre 128
Jumièges 131
Beaulieu 133
Le Bec. — Monastère et bourg 136
Abbaye de S. Wandrille de la Fontainelle 147
Ste Austreberthe de Pavilly 155
Concile tenu à Lillebonne, anno 1080 155
L'abbaye du Valasse 156
Abbaye de Saint Georges de Boscherville 159
Abbaye de Fontaine Gérard, vulgo Fontaine Guerard, bailliage et diocèse de Rouen 168
Noms des prieures et abbesses du monastère depuis la fondation, faite environ 1198, extraits de l'Obituaire ou Ménologe du lieu 193

Les sépultures et inhumations de l'abbaye de Fontaine Guerard 200
Anniversaria et obitus monasterii Fontis Gerardi 204
Sur les chemins et rivières de Normandie 206

ITINERARIUM FRANCO-PICARDO-NORMANNUM. 208

Dieppe 210
Doudeville, en l'archidiaconé du Petit Caux, doyenné de Canville 214
Raffetot 218
Antiquité de Dieppe 221
Neufchastel en Bray 224
Gournay 230
Gisors 234
Chars 241
Marines 249

APPENDICE

ÉPITAPHES DES BRULART A MARINES.

I. Pierre Brulart de Sillery, vicomte de Puisieux, secrétaire d'Etat 257
II. Nicolas Brulart de Sillery, chancelier de France 259
III. Claude Prudhomme, femme de Nicolas Brulart de Sillery, chancelier de France 261
IV. *Pour les épitaphes de Mrs de Sillery, chancelier, père, et de Puisieux, secrétaire d'Estat, fils* 262
V. Lettre de Mme de Puisieux à Du Buisson-Aubenay, après la rédaction de l'épitaphe du chancelier Brulart 263

